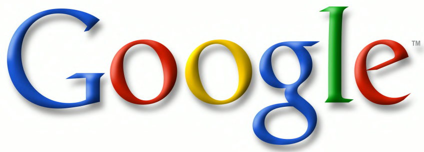
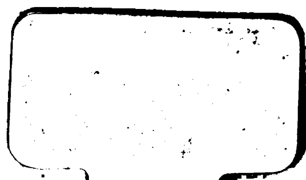








MARIE THÉRESE

Imper. des Rom. Rei. de Hon. de Boh. Archid. d'Autr. née en 1717 le 13 mai, mariée le 12 fev. 1736 a François Duc de Lorraine et morte a Vienne le 29 Novamb 1780.

de La Rue

HISTOIRE
DU REGNE
DE
MARIE-THÉRESE,

Impératrice d'Allemagne, Reine de Hongrie & de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, &c. &c. &c.

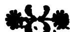
PRÉCÉDÉE

De Tables Généalogiques & Chronologiques :

*Pour servir de suite à l'*Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Allemagne, *par M.* Pfeffel, *jusqu'à la fin de l'année* 1780.

NOUVELLE ÉDITION.

Corrigée, & augmentée de Notes & de quelques Pièces intéressantes.



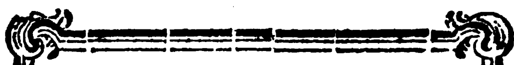
A BRUXELLES,

Chez Lemaire, Imprimeur-Libraire, rue de l'Impératrice.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation.





AVERTISSEMENT.

*La perte affligeante que l'Europe entiere, aussi-bien que les sujets de l'auguste maison d'*AUTRICHE,*a essuyé par la mort de MARIE-THERESE,* LA MERE DE LA PATRIE, L'AMIE DE LA PAIX ET DE LA JUSTICE ENTRE LES NATIONS, *demandoit une nouvelle Edition de cet ouvrage, avec une continuation jusqu'à la fin de la vie de cette* AUGUSTE SOUVERAINE, *de cette* HÉROÏNE CHRÉTIENNE, *pour satisfaire à l'empressement du Public, & en attendant qu'il paroisse quelque chose de plus étendu & de plus complet sur ce riche sujet.*

L'Editeur étoit fort avancé dans son travail, quand il apprit que le respectable auteur des Annales du Regne de MARIE-THERESE, *en préparoit à Paris une nouvelle Edition avec une continuation.*(*) *Mais comme on est ici à portée de connoître beaucoup de faits relatifs à ces pays, qu'un écrivain François n'est pas censé connoître, ou s'il les connoît, il ne les prise pas assez*

(*) Dans les Editions précédentes, il s'étoit arrêté à l'année 1771.

*iij

pour en faire mention ; on a cru devoir poursuivre cette édition, qui est spécialement destinée à l'usage des Pays-Bas Autrichiens. On seroit cependant fâché que l'auteur trouvât mauvais que l'on ait travaillé sur un fond qui lui appartient. On pourroit peut-être lui répondre, que c'est un fond commun, qu'en confrontant très-exactement ce petit ouvrage avec d'autres histoires de l'intervalle de temps compris en celle-ci ; (*) l'Editeur a remarqué, presque page par page, d'où la plus grande partie a été copiée, sans autre changement que quelques tournures de phrases. Il ne blâme pas cette méthode ; il s'en est servi, au contraire, dans les additions & dans la continuation qu'il y a ajoutées. L'histoire n'invente pas les faits, elle ne doit que les narrer d'après des témoins dignes de foi. Entre les historiens, celui qui narre le plus véridiquement, est préférable à ceux qui ne le sont qu'éloquemment. L'Editeur de celle-ci n'a aucune prétention à l'éloquence, pas même à écrire le françois avec pureté, puisqu'il n'est pas né, ni élevé en France. S'il prétend quel-

---

(*) Tels sont, entre autres, *le siècle de Louis XV par Voltaire*, & *l'Histoire de l'Empire d'Allemagne*, imprimée chez Hérissant à Paris 1771, 8 vol. in-12.

que mérite de son travail, ce n'est que dans l'exactitude des dates & des faits : pour cela, il n'a épargné ni recherches ni confrontations d'Auteurs, ni soins quelconques. Combien d'erreurs n'a-t-il pas découvertes dans les ouvrages les plus estimés, (*) & qu'il n'a rectifiées qu'à force de confrontations & de combinaisons de circonstances?

Outre l'addition, dans le corps de l'ouvrage, de beaucoup de nouveaux faits qui regardent directement MARIE-THERESE *& ses Etats, l'Editeur a cru devoir y ajouter les principaux faits des guerres, sur-tout des autres Nations dans les différentes parties du monde : suivant en cela l'exemple du Président Hénault & de M. Pfeffel.*

La continuation jusqu'à la mort de MARIE-THÉRESE *est de l'Editeur ; il l'a copiée sur les gazettes & les journaux du temps, ainsi que sur des pièces manuscrites d'une autorité incontestable, qui lui ont été communiquées pour cette fin.*

*Les tables généalogiques & chronologiques qu'il a mises à la tête, ont été faites dans le dessein de faire de cet ouvrage une suite à l'*Abrégé chronologique de l'histoire &

(*) Entre autres, dans *l'Art de vérifier les Dates*, de l'Edition de 1770.

du droit public d'Allemagne, par M. Pfeffel, *jusqu'à ce que ce savant lui-même, ou quelques autres plus en état de le faire que l'Editeur de celui-ci, prenne sur lui cette peine.*

*On le répète, l'Editeur n'a cherché dans cet ouvrage que l'*exactitude des dates & des faits, *afin de le rendre utile, sur-tout à ceux des Pays-Bas Autrichiens : ce sont eux qu'il a constamment eus en vue, en le mettant au jour. S'il a pu le rendre digne de leur accueil favorable, il se croira abondamment récompensé de ses peines.*

NOTE SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

La première Edition de cet ouvrage étant entièrement épuisée, en le donnant de nouveau au Public pour satisfaire aux demandes fréquentes qu'on en fait, le même Editeur (*) a eu soin d'y corriger toutes les fautes dont on s'étoit apperçues ; il y a ajouté de nouveaux faits & plusieurs Notes en bas des pages ; &, à la fin de l'ouvrage quelques pièces relatives au sujet, qu'il a cru intéressantes & dignes d'être conservées.

(*) L'A. M.

TABLES
GÉNÉALOGIQUES
ET
CHRONOLOGIQUES
RELATIVES
A L'HISTOIRE
DE
MARIE-THÉRESE.

TABLE I.

N°. I. Descendans de l'Empereur CHARLES VI.

CHARLES VI, né le 1 Octobre 1685, mort le 20 Octobre 1740. Il épousa le 1 Août 1708, Elisabeth - Christine de Brunswic-Wolfenbuttel, morte le 21 Décembre 1750. Leurs Enfans sont..

1 Léopold, né le 13 Avril 1716, mort le 4 Novembre de la même année.
2 *Marie-Thérese*, née le 13 Mai 1717. Pour les détails, voyez la Table II.
3 Marie - Anne, née le 14 Septembre 1718, mariée à Charles - Alexandre de Lorraine, le 7 Janvier 1744. Gouvernante des Pays-Bas, le 8 Janvier 1744, morte le 16 Décembre 1744, sans lignée.
4 Marie - Amélie, née le 5 Avr. 1725 : morte en 1730.

N°. II. *Descendans de* Léopold, *Duc de Lorraine.*

Léopold, Duc de Lorraine, né le 11 Septembre 1679 : mort le 27 Mars 1729 : épousa le 13 Octobre 1698, Elisabeth-Charlotte de France, nièce de Louis XIV par son frere, elle mourut le 23 Décemb. 1744. Leurs enfans sont..	1 *François-Etienne*, né le 8 Décembre 1708. Voyez les autres détails dans la Table suivante. 2 Elisabeth-Thérese, née le 16 Octobre 1711 : mariée au Roi de Sardaigne le 9 Mars 1737 : morte le 3 Juillet 1741 : il reste de ce mariage Benoît-Marie-Maurice, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741. 3 Charles-Alexandre, né le 12 Décembre 1712 : nommé Gouverneur-Général des Pays-Bas en 1741 : marié à Marie-Anne d'Autriche le 7 Janvier 1744 : élu Grand-Maître de l'Ordre-Teutonique le 3 Mai 1761 : mort le 4 Juillet 1780, sans lignée. 4 Anne-Charlotte, née le 17 Mai 1714 : Abbesse de Rémiremont, &c. morte à Mons le 7 Novembre 1773.



TABLE II.

TABLEAU de la Famille descendante de l'Empereur François I *& de* Marie-Thérese.

François-Etienne de Lorraine, né le 8 Décembre 1708, Duc de Lorraine à la mort de son pere le Duc Léopold, arrivée le 27 Mars 1729 : marié à Marie-Thérese d'Autriche le 12 Février 1736 : Grand-Duc de Toscane par échange avec la Lorraine, le 9 Juillet 1737 : Co-Régent des Etats de *Marie-Thérese*, son épouse, en 1741 : élu Empereur le 13 Septembre 1745, & couronné le 4 Octobre suivant : mort le 18 Août 1765.

Marie-Thérese d'Autriche, née le 13 Mai 1717 : mariée à François Duc de Lorraine, le 12 Février 1736 : Grande-Duchesse de Toscane le 9 Juillet 1737 : succéde à tous les Etats de la Maison d'Autriche, à la mort de son pere l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740 : morte le 29 Novembre 1780.

Leurs Descendans :

1 Marie-Anne, née le 6 Octobre 1738, Abbesse à Prague & à Klagenfurt.

2 JOSEPH II, né le 13 Mars 1741 : élu Roi des Romains le 27 Mars 1764 : Empereur le 18 Août 1765 : Co-Régent la même année : hérite tous les Etats de la Maison d'Autriche à la mort de sa mere *Marie-Thérese*, le 29 Novembre 1780.

Il a épousé

En premieres nôces, le 6 Octobre 1760,
Elisabeth, Princesse de Parme, née le 31 Déc. 1741, morte le 27 Novembre 1763 : il en a eu deux filles, savoir : Thérese, née le 20 Mars 1762, morte le 23 Janv. 1770.
N... Archiduchesse, morte en naissant le 24 Nov. 1763.

En secondes nôces, le 23 Janvier 1765.
Josephe-Antoinette de Baviere, née le 30 Mars 1739 ; morte sans enfans le 28 mai 1767.

3 Marie-Christine, née le 13 Mai 1742 : mariée le 8 Avril 1766 au Duc Albert-Casimir de Saxe, né le 11 Juillet 1738 : Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas en 1780.

4 Marie-Elisabeth, née le 13 Août 1743.

5 Charles, né le 1 Février 1745 : mort le 18 Janvier 1761.

6 Marie-Amélie, née le 26 Février 1746 : mariée le 19 Juillet 1769 à l'Infant Don Ferdinand Duc de Parme, né le 20 Janvier 1751. Leurs enfans sont . . . .
- 1 Caroline-Marie-Thérese, née le 22 Nov. 1770.
- 2 Louis, né le 5 Juil. 1773.
- 3 Marie-Antoinette née le 28 Nov. 1774.
- 4 Charlotte-Marie, née le 7 Sept. 1777.

7 Pierre-Léopold, né le 5 Mai 1747 : marié le 5 Août 1765 avec l'Infante d'Espagne Marie-Louise, née le 24 Novembre 1745 : Grands-Ducs de Toscane le 23 Août 1765. Leurs enfans sont . . . . .
- 1 Marie-Thérese, née le 14 Janv. 1767.
- 2 François-Joseph, né le 12 Fév. 1768.
- 3 Ferdinand-Joseph, né le 6 Mai 1769.
- 4 Marie-Anne, née le 21 Avril 1770.
- 5 Charles-Louis, né le 5 Sept. 1771.
- 6 Alexandre-Léopold, né le 14 Août 1772.
- 7 Joseph-Antoine, né le 9 Mars 1776.
- 8 Antoine-Victoire, né le 30 Août 1779.
- 9 Marie-Amélie, née le 16 Oct. 1780.

8 Jeanne, née le 4 Février 1750, morte le 23 Décembre 1762.

9 Josephe-Gabrielle, née le 19 Mars 1751 : morte le 15 Octobre 1767, fiancée au Roi des Deux-Siciles.

10 Marie-Charlotte-Louise née le 13 Août 1752 : mariée le 7 Avril 1768, avec Ferdinand IV, Roi des Deux-Siciles, né le 12 Janvier 1751, Roi le 6 Octobre 1759. Leurs enfans sont. . . . .

1 Marie-Thérese, née le 6 Juin 1772.
2 Louise-Marie née le 27 Juillet 1773.
3 Charles-François-Janvier, né le 4 Janv. 1775, mort le 17 Déc. 1778.
4 Marie-Anne, née le 23 Nov. 1775 : morte le 21 Fév. 1780.
5 François-Janvier-Joseph, né le 29 Août 1777.
6 Marie-Christine, née le 17 Janvier 1779.
7 Janvier-Charles-François, né le 12 Avril 1780.

11 Ferdinand-Charles, né le 1 Juin 1754 : marié le 15 Octobre 1771, avec la Princesse de Modene, Marie-Beatrix d'Este, née le 7 Avril 1750 : Gouverneur-général de la Lombardie Autrichienne en 1771. Leurs enfans sont. . . . .

1 Marie-Thérese née le 1 Nov 1773.
2 Marie-Léopoldine née le 11 Déc. 1776.
3 N.-Archiduc, né le 6 Octob. 1779.

12 Marie-Antoinette, née le 2 Novembre 1755, mariée le 16 Mai 1770, à Louis Dauphin, puis Roi de France, né le 23 Août 1754.

Leur fille, Madame de France, née le 19 Décembre 1778.

13 Maximilien-François, né le 8 Décembre 1756 : élu Coadjuteur de l'Ordre-Teutonique le 3 Octobre 1769 : en devint Grand-Maître le 4 Juillet 1780 : élu Coadjuteur de l'Electeur-Archevêque de Cologne, le 9 Août 1780 : & de l'Evêché-Principauté de Munster le 16 Août 1780.

TABLE III.

TABLETTES CHRONOLOGIQUES RELATIVES AU REGNE DE MARIE-THÉRESE.

EMPEREURS, *leur Naissance, Avènement à la Couronne & Mort.*	IMPERATRICES, *leur Naissance, Mariage & Mort.*	*Leurs* ENFANS.
Charles VII, né le 6 Août 1697 : Electeur de Baviere le 26 Février 1726 : élu Empereur le 24 Janvier 1742, & couronné le 12 Février suivant : mort le 20 Janvier 1745.	Marie Amélie d'Autriche, deuxieme fille de l'Empereur Joseph, mariée le 5 Octobre 1722, morte le 11 Déc. 1756.	1 Maximilien-Joseph, né le 28 Mars 1727, Electeur de Baviere le 20 Janv. 1745, mort le 30 Déc. 1777. 2 Marie-Antoinette, née le 18 Juil. 1724, Electrice de Saxe. 3 Marie-Josephe, née le 7 Août 1734, Margravine de Bade. 4 Josephe-Antoinette, née le 30 Mars 1739, Impératrice, morte le 28 Mai 1767.
François I, né le 8 Déc. 1708 : Duc de Lorraine le 27 Mars 1729 : Grand-Duc de Toscane le 9 Juillet 1737 : élu Empereur le 13 Septembre 1745, couronné le 4 Octob. suivant, mort le 18 Août 1765.	Marie-Thérèse, née le 13 Mai 1717, mariée le 12 Févr. 1736 : succéda à l'Empereur Charles VI, son pere, dans les Etats de la Maison d'Autriche le 20 Octob. 1736 : mourut le 29 Nov. 1780.	1 Marie-Anne, née en 1738. 2 Joseph II, né en 1741. Empereur. 3 Marie-Chistine. 1742. 4 Marie-Elisabeth. 1743. 5 Charles, né le 1 Février 1745, mort le 18 Janv. 1761.

EMPEREURS, *leur Naissance, Avénement à la Couronne & Mort.*	IMPERATRICES, *leur Naissance, Mariage & Mort.*	*Leurs* ENFANS.
		6 Marie-Amélie, 1746, Duchesse de Parme. 7 Pierre-Léopold, 1747 : Grand-Duc de Toscane. 8 Jeanne, née le 4 Fév. 1750, morte le 23 Déc. 1762. 9 Josephe-Gabrielle, née le 19 Mars 1751, morte le 15 Octob. 1767. 10 Marie-Charlotte-Louise, 1752 : Reine de Naples. 11 Ferdinand-Charles, 1754. 12 Marie-Antoinette, 1755, Reine de France. 13 Maximilien-François, 1756 ; Gr. Maître de l'Ordre Teutonique, &c.
Joseph II, né le 13 Mars 1741, Roi des Romains le 27 Mars 1764, & Empereur le 18 Août 1765 : Roi de Hongrie & de Bohême, &c. le 29 Nov. 1780.	1 Elisabeth de Parme, née le 31 Déc. 1741 : mariée le 6 Octob. 1760, morte le 27 Nov. 1763 : elle a eu deux enfans, savoir. . . 2 Josephe-Antoinette de Baviere, née le 30 Mars 1739, mariée le 23 Janvier 1765 : morte le 28 Mai 1767, sans enfans.	1 Thérèse, née le 20 Mars 1762, morte le 23 Janvier 1770. 2 N... Archiduchesse, morte en naissant.

PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

1740. Benoît XIV.
1758. Clément XIII.
1769. Clément XIV.
1775. Pie VI.

FRANCE.

1715. Louis XV.
1774. Louis XVI.

ESPAGNE.

1700. Philippe V.
1746. Ferdinand VI.
1759. Charles III.

PORTUGAL.

1706. Jean V.
1750. Joseph I.
1777. Marie-Françoise-Elizabeth & Dom Pedre III.

GRANDE-BRETAGNE.

1727. Georges II.
1760. Georges III.

DANEMARC.

1730. Christiern VI.
1746. Fréderic V.
1766. Christiern VII.

SUEDE.

1718. Fréderic.
1751. Adolphe-Fréderic.
1771. Gustave III.

RUSSIE.

1740. Jwan VI.
1741. Elizabeth.
1762. Pierre III.
1762. Catherine II.

POLOGNE.

1733. Fréderic-Auguste III.
1764. Stanislas-Auguste.

PRUSSE.

1740. Fréderic II.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES & SECULIERS.

MAYENCE.

1732. Philippe-Charles Baron d'Eltz, mort en 1743.
1743. Jean-Fréderic-Charles Comte d'Ostein, mort en 1763.
1763. Emeric-Joseph, Baron de Breidbach, mort le 11 Juin 1774 à l'âge de 67 ans.
1774. Fréderic-Charles-Joseph, Baron d'Erthal: élu le 18 Juillet 1774.

TREVES.

1729. François-George Comte de Schoenborn, mort en 1756.
1756. Clément-Auguste de Baviere, mort en 1761.
1761. Jean-Philippe de Walderdorff, mort le 11 Janv. 1768, à 67 ans.
1768. Clément-Wenceslas de Saxe, Prince Royal de Pologne, élu le 19 Fév. 1768.

COLOGNE.

1727. Clément-Auguste de Baviere, mort le 6 Fév. 1761, à 61 ans.
1761. Maximilien-Fréderic de Koenigseg-Rothenfels, élu le 6 Avril 1761.
1780. L'archiduc Maximilien, élu son Coadjuteur.

BOHEME.

1740. MARIE-THERESE.
1780. Joseph II.

BAVIERE.

1726. Charles-Albert, mort Empereur en 1745.
1745. Maximilien-Joseph, mort le 30 Décembre 1777.

PRINCES CONTEMPORAINS.	ELECTEURS ECCESIASTIQUES & SECULIERS.
HONGRIE, BOHEME, &c.	1778. Charles - Théodore Comte Palatin du Rhin.
1740. MARIE-THÉRESE.	SAXE.
1780. Joseph II.	1733. Frédéric - Auguste III Roi de Pologne.
LORRAINE.	1763. Fréderic-Auguste IV.
1737. Stanislas, mort en 1766.	BRANDENBOURG.
SAVOIE & SARDAIGNE.	1740. Fréderic III, & II de Prusse.
1730. Charles-Emmanuel III.	PALATINAT.
1734. Victor-Amadée.	1716. Charles-Philippe.
NAPLES & SICILE.	1742. Charles - Théodore de Sultzbach, Electeur Palatin le 31 Déc. 1742.
1733. Charles.	HANNOVRE.
1759. Ferdinand IV.	1727. Georges II.
TOSCANE.	1760. Georges III.
1737. François I.	
1765. Pierre-Léopold.	
PARME & PLAISANCE.	
1740. MARIE-THERESE.	
1748. Don Philippe.	
1765. Ferdinand.	
MODENE.	
1737. François-Marie.	
1780. Hercule-Renaud.	
PROVINCES-UNIES.	
1747. Guillaume-Henri-Frison.	
1751. Guillaume V.	
VENISE.	
1741. L. C. Grimani.	
1752. Fran. Loredano.	
1762. M. Foscarini.	
1763. Al. Mocenigo.	
1779. Paul Renier.	
MALTHE.	
1741. Emmanuel Pinto.	
1773. Don François de Ximenès de Texada.	
1775. Emmanuel de Rohan.	
TURQUIE.	
1730. Mahmoud.	
1754. Osman II.	
1757. Mustapha III.	
1774. Achmet IV.	

Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas.

Marie-Elisabeth d'Autriche, sœur de l'Empereur Charles VI, née en 1680 : Gouvernante en 1725, morte le 16 Août 1741, âgée de 61 ans, sans avoir été mariée.

Charles-Alexandre de Lorraine, né le 12 Déc. 1712 : nommé Gouverneur-Général adjoint à l'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth en 1741, le fut ſeul après la mort de Marie-Eliſabeth juſqu'à ſon mariage avec l'Archiducheſſe Marie-Anne qui le lendemain lui fut adjointe : après la mort de ſon épouſe, arrivée le 16 Déc. 1744, il le fut de nouveau ſeul juſqu'à ſa mort, le 4 Juillet 1780.

Marie-Chriſtine, sœur de l'Empereur Joſeph II, née le 13 Mai 1742, mariée le 8 Avril 1766, au Duc Albert de Saxe-Teſchen, né le 11 Juillet 1738 : Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas, enſuite du contrat de leur mariage, après le decès du Duc Charles de Lorraine.

1780. Le 5 Juillet, le Prince de Starhemberg, Gouverneur-Général par *interim*, juſqu'à l'arrivée aux Pays-bas de l'Archiducheſſe Marie-Chriſtine & du Duc de Saxe-Teſchen ſon epoux.

Ministres-Plénipotentiaires aux Pays-Bas.

1716. Le Comte de Koenigſeg-Erps fut le premier qui ait été Miniſtre-Plénipotentiaire aux Pays-Bas, emploi inconnu juſqu'alors.

1716. Au mois de Novembre de la même année, il fut remplacé par le Marquis de Prié, dont le Miniſtere ceſſa en Février 1725. Depuis lors juſqu'en 1743, cet emploi vaqua.

1741. Le Comte Fréderic d'Harrach fut Lieutenant-Gouverneur-Général après la mort de l'Archiducheſſe juſqu'au mois de Mars 1743, le Duc Charles de Lorraine étant abſent du pays.

1743. Au mois de Mars, le Comte de Koenigſeg-Erps, fut Miniſtre-Plénipotentiaire & Grand-Maître de la Cour de l'Archiducheſſe Marie-Anne.

1745. Au mois de Janvier, le Comte de Kaunitz-Rittberg, Miniſtre-Plénipotentiaire.

1746. Au mois de Juin, le Maréchal Comte de Bathiany, Miniſtre-Plénipotentiaire.

1749. Avril 19, le Marquis de Botta-Adorno, Miniſtre-Plénipotentiaire.

1753. Le 19 Mai, le Comte de Cobentzl, Miniſtre-Plénipotentiaire juſqu'à ſa mort arrivée le 27 Janvier 1770.

1770. Le Prince de Starhemberg, Miniſtre-Plénipotentiaire

HOMMES D'ETAT ET DE GUERRE.	SAVANS DISTINGUÉS.
1740. Le Roi de Prusse & ses freres. Le Duc Charles de Lorraine. Le Duc de Cumberland. Le Duc de Holstein. Le Prince d'Anhalt-Dessau. Le Lord Stairs. Le Cardinal de Fleury. Le Maréchal de Brown. Le Maréchal de Wallis. Le Maréchal de Seckendorff. Les Généraux de Starhemberg, & de Konigsegg. Le Maréchal de Neiperg ; le Prince de Lobkowitz. Les Comtes de Khevenhuller & de Schullenburg. Les Généraux Nadasti & de Bathiani. Le Baron de Roemer, & le Colonel Roth. Les Maréchaux de France de Belle-Isle, de Maillebois, de Broglie, de Noailles, de Boufflers & de Saxe. Le Chevalier de Belle-Isle. M. de Chevert. Le Comte de Segur. Les Maréchaux Schwerin & Keith.	1741. Jean-Gottlieb Heineccius Jurisconsulte. Daniel-Ernest Jablonski, de Berlin
1756. Le Cardinal de Berni. Le Prince de Kaunitz-Ritsberg. M. Pitt. Comte de Chatham. Les Princes de Saxe-Hildbourghausen, de Hesse-Damstadt & d'Esterhazy.	1743. Jean-Georges Keysler, Antiquaire.
Le Duc d'Aremberg.	1744. Alphonse Vignoles, Historien & Chronologiste.
Le Duc des Deux-Ponts.	1748. Charles-Etienne Jordan, Littérateur. Jean Bernouilli, Mathématicien. Baumgarten, Historien Saxon ; Handel, Saxon, célèbre Musicien.
Le Maréchal Comte de Daun.	1749. Juste-Henning Boehmer, Jurisconsulte. Marquard Hergott, Historien. Jean-Matt. Hase, Géographe.
Le Comte de Serbelloni.	1750. Jean-Gab. Doppelmayer, Astronome. Jean-Pierre Crouzas, Suisse Philos.
Les Maréchaux de Haddick, de Lascy & de Loudhon.	1752. Abr. Vater, Saxon, Médecin. Baron de Knobbelsdorf, Peintre & Architecte. Eusebe Amort, Théologien. Paul-Joseph Riegger, Canoniste.
Les Généraux de Voghera, de Guasco d'O'Donnel & de Beck.	1754. Christian Wolf, cél. Philosophe & Mathématicien. Georges Wolfgang Krafft, Mathématicien.
Les Maréchaux de France, le Prince de Soubise, de Richelieu, d'Estrées & de Broglie. Le Duc de Cossé, le Marquis de Crillon. Les Comtes de Gisors & de St. Germain. Le Duc de	1755. Jean-Laurent Mosheim, historien.
	1757. Simon Pelloutier, hist.
	1759. De Maupertuis, président de l'Académie de Berlin.
	1760. Etablissement de l'Académie de Munich.
	1766. Le Roi Stanislas Leczinski, philos. Jean-Christop. Gottsched, littérateur.
	1769. Etablissement de l'Académie de Bruxelles.
	1771. Jean-Daniel-Schoepflin, historien.
	1772. Baron Van Swieten, Médecin célèbre.

HOMMES D'ETAT ET DE GUERRE.	SAVANS DISTINGUÉS.
Choiseul. Le Comte d'Aranda. Le Marquis de Pombal. Les Généraux Russes, d'Apraxin, de Fermer, de Soltkow, de Totleben. Le Marquis de Granby. Lord Clive. Les Généraux Amherst & Wolfe. Les Amiraux Hawke, Keppel, Hardy, Palliser, Martin, Boscawen & Hervey. Le Prince Henri de Prusse. Le Prince Ferdinand de Brunswick. Les Princes d'Anhalt-Dessau & d'Anhaltzerbst. Le Prince de Bévern. Les Généraux Dohna, de Schmettau, Finck & Ziethen.	1772. Bibliothèque Royale à Bruxelles, rendue publique. 1777. Albert Baron de Haller, célebre Médecin. Florissaient sous le Regne de MARIE-THERESE les LITTERATEURS : Jean-Matthieu Gesner, Ernesti, Reiske, Niclas, Weitenauer.
1768. Le Général Comte de Romanzow. Le Prince de Repnin. Le Comte Alexis Orlow, Amiral. Le Général Lloyd.	POETES : Abbé Métastasio, Baron de Haller ; Klopstock ; Gesner : Gellert : Rabener : Gottsched : Lessing : Rammler : Wielandt : Goethe : Kleist : Uz : Zimmerman : Hagedorn : Hollberg : Kroenegk : Quistorp : Schlægel, Weiss : Zacharie : Bodmer : les Dames Gottsched, Karschin & Neuber, Gleim, Derschow, Liscow, Wernick, Racner, Schoenmann, Behrmann, Glaubitz, Strauben, Pitschel, Kost, Detharding, Moser, Kruger, Grimm, Besser, Pietsch, Weichmann, Richey, Broecks, Kreyts, Triller, Drollinger, Neukirch, &c.
1778. Les Maréchaux de Lascy & de Loudhon. Les Généraux de Wurmser & de Filinghausen. Jean-Philippe Comte de Cobentzl. Le Prince Héréditaire & le prince François de Brunswick. Le Comte d'Estaing. Les Généraux Clinton, Cornwallis, &c. L'Amiral Rodney. Le Lord North ; le Chevalier Yorcke. Le Prince Gallitzin.	HISTORIENS & GEOGRAPHES. Pray, Ziegelbaur, Beers, Semler, Heyne, Haberling, Busching, Weghelin, Totz, Gatterer, Achenwal.

PHILOSOPHES ET MATHÉMATICIENS.

Euler : Bernouilli : La Grange : Formey : Pernetty : Lambert : Castillon : Bielfeld : Moulines : Schultzer : Moses-Mendelsohn : Niebuhr : Gmelin : Muller : Pallas : Born : Lierganig : Nell : Horwath : Mako : Scherfet : Scarella : Scopuli : Stattler : Zallinger.

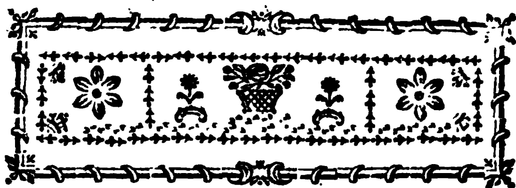
MEDECINS.

Baron Van Swieten : Baron de Haller : Baron de Storck : De Haen ; Kæstner : Richter.

THEOLOGIENS ET CANONISTES.

D'Honthein, d'Ahlberg, Riegger, Eybel, Martini, Stattler, Bertieri, Gazzaniga.

HISTOIRE



HISTOIRE

DU REGNE

DE MARIE-THÉRESE.



SI l'on récueille avec tant de soin les détails de ces grandes victoires, de ces conquêtes qui ont immortalisé quelques guerriers; si l'on accueille si favorablement ces histoires qui ne présentent que le récit des batailles fameuses dont tant de milliers d'hommes ont été les malheureuses victimes; de quels yeux doit-on voir celle d'une Impératrice qui pendant quarante ans, gouverna un des plus grands Etats de l'Europe; dont tous les instans, depuis qu'elle monta sur le trône furent employés à faire le bonheur des différens peuples qui lui obéissoient; enfin, qui ne sembla jouir du pouvoir souverain que pour faire des heureux? C'est sans doute l'ouvrage le plus agréable que l'on puisse offrir au public. C'est de cette idée dont nous nous sommes flattés lorsque nous avons entrepris de recueillir quelques-unes de ces grandes actions de *Marie-Thérese*, qui ont rendu cette illustre héritiere de

la Maifon d'*Autriche*, l'objet de la vénération de toute l'*Europe*.

Les rois font les modeles fur lefquels fe forment les grands & le peuple ; c'eft donc fervir l'humanité que de lui donner l'hiftoire des bons rois. Placés dans un point d'élévation, où ils font expofés aux regards de tout le monde, toutes leurs actions ont un éclat qui les caractérife, & leurs vertus font des exemples dont tous les hommes peuvent profiter. Le plaifir qui doit leur être plus agréable, eft celui de recevoir les éloges de leurs contemporains, lorfqu'ils font fondés fur leurs bonnes actions, & qu'ils n'entendent pas intérieurement une voix qui leur dit : Vous ne méritez point ces éloges, c'eft la flatterie qui vous encenfe, parce que vous êtes puiffans ; mais il viendra un temps où l'on ne vous craindra plus, alors la vérité parlera. Quand au contraire, ils éprouvent le fentiment des ames bienfaifantes, cette fituation paifible du cœur, cette douce émotion au bruit des éloges qu'ils reçoivent, c'eft-là, fans contredit, le fouverain bonheur pour eux, la preuve la plus fatisfaifante qu'ils ont fait le bien, & que les louanges qu'on leur donne, ne font qu'un hommage que l'on rend à leurs vertus.

D'après ces réflexions, nous pouvons écrire la vie de *Marie-Thérefe*. Les actions de cette princeffe, toutes admirables par elles-mêmes, n'avoient befoin que d'être recueillies. Si la modeftie de cette illuftre Impératrice n'eut pas dérobé à la connoiffance du public la plus grande partie des actions de fa vie privée, nous aurions pu préfenter à nos lecteurs un plus grand nombre de ces actes d'humanité & de bienfaifance

qui rendent son histoire si intéressante. Un écrivain ne peut être soupçonné de flatterie, lorsque les actions de son héros réunissent tous les suffrages, & qu'il n'a besoin que de les réciter.

Marie-Therese-Walpurge-Amelie-Christine d'Autriche, naquit à Vienne le 13 Mai 1717. Charles VI, son pere, seizieme empereur de la maison d'Autriche, fut un prince doux, humain, bienfaisant, équitable (1). Il travailloit à réparer les malheurs que les guerres qu'il avoit eu à soutenir, avoient causés dans ses états, lorsque la mort l'enleva. Depuis qu'il avoit perdu l'héritier de son nom, l'archiduc Léopold son fils, il avoit élévé sa fille aînée *Marie-Thérese*, dans la perspective d'être un jour l'héritiere des vastes états de la maison d'Autriche. Cette jeune princesse, instruite par la vertueuse impératrice Elisabeth de Brunswick sa mere, fit concevoir dès son plus bas âge les plus grandes espérances. Prudente, affable, son enfance même annonçoit en elle des qualités supérieures à son sexe, celles qui immortalisent les bons rois, & qui caractérisent les grands hommes. Un esprit juste & pénétrant, un cœur sensible & généreux, une ame ferme & courageuse, des manieres nobles & engageantes les graces de la beauté, & plus encore l'ascen- An. 1717.

---

(1) *Voyez l'histoire de ce prince, dans* l'Histoire d'Allemagne, *qui fait partie du cours d'étude des jeunes demoiselles*, par M. Fromageot. *Voyez aussi* l'Histoire d'Allemage par M. Pfeffel, *Tom. II*; *& l'*Histoire de l'Empereur Charles VI, par Lalande; *à La Haye*, 1744. 6 *vol. in-12.*

dant d'un caractere fait pour dominer les autres, furent les dons heureux qui firent adorer sa jeunesse, & qui présagerent ce qu'elle seroit un jour. On remarquoit en elle, comme dans l'impératrice, un air de modestie, de douceur & de majesté qui inspiroit autant de confiance que de respect. Elle voyoit sa mere s'employer avec empressement à obtenir des graces; c'étoit pour elle une félicité que de pouvoir en accorder; & lorsqu'elle en faisoit, c'étoit d'une maniere à toucher sensiblement ceux sur qui elle les répandoit. Généreuse & magnifique, tout ce qu'elle faisoit, tenoit de l'éclat de sa dignité & de la bonté de son ame. Telles furent les premieres leçons que reçut *Marie-Thérese*, & tels en furent les premiers fruits.

Cette princesse fut mariée le 12 Février 1736 à *François-Etienne de Lorraine*, depuis grand-duc de *Toscane*, & ensuite empereur sous le nom de FRANÇOIS I. L'inclination qui ne préside pas toujours aux mariages des princes, prépara la félicité de celui ci. François élévé à la cour de Charles VI, eut une éducation presque commune avec *Marie-Thérese*; la conformité de caractere fit germer dans leurs cœurs le goût constant & soutenu des mêmes vertus. Après de longs soucis, l'amour paternelle de Charles VI sentit la joie la plus pure de cette union, qui alloit faire revivre son nom prêt à s'éteindre, & préparer le bonheur du monde. Il vouloit encore assurer la tranquillité des peuples & celles de ses enfans; les précautions que prit ce prince pour assurer à

AN. 1736.

sa fille aînée la succession de tous ses états par la garantie de sa pragmatique-sanction, font honneur à sa prévoyance (1). Les événemens qui suivirent sa mort firent bientôt connoître combien le prince Eugene avoit eu raison de dire, *qu'une armée de cent mille hommes la garantiroit mieux que cent mille traités* Mais ces événemens qui semblerent d'abord devoir anéantir, pour ainsi dire, l'héritiere de Charles VI, ne servirent qu'à faire paroître dans le plus beau jour les grandes qualités & les vertus de *Marie-Thérese* (2).

AN. 1736.

(1) *La pragmatique-sanction fut publiée à Bruxelles le 15 Mai 1725. Elle fut garantie par la plupart des puissances de l'Europe, & bientôt après foulée aux pieds par plusieurs d'entre Elles.*

(2) *Charles VI, se voyant sans enfant mâle, prévit les troubles que sa succession ne manqueroit pas d'exciter. Pour les prévenir, ce prince avoit fait une disposition à laquelle il voulut donner un caractere sacré, en le faisant garantir par toutes les puissances de l'Europe, sous le nom de pragmatique-sanction. Voici comment étoit conçu cet acte important. Après avoir rappellé les différens actes, les testamens & les codiciles des empereurs rois & archiducs ses prédécesseurs, pour établir & fixer le droit d'indivisibilité des états de la maison d'Autriche, Charles VI ajoute : " Nous avons par notre déclaration & disposition, publiée le 19 avril 1713, en présence d'un grand nombre de nos conseillers d'état, gouverneurs de nos provinces, & de nos autres ministres, renou-*

AN. 1740. Après la mort de ſon pere, (*) cette princeſſe, âgée de vingt-trois ans, ſe mit en poſſeſſion des états qu'il lui avoit laiſſés. Les royaumes de Hongrie & de Bohême, la Siléſie, la Souabe Autrichienne, ou Autriche antérieure,

„ *vellé non-ſeulement le droit de primogéniture,*
„ *déja ſi fortement établi & enraciné dans notre*
„ *auguſte maiſon, mais nous l'avons de plus, en*
„ *vertu de notre pleine puiſſance, & ſuivant l'exi-*
„ *gence de l'état de nos affaires, érigé en for-*
„ *me de pragmatique-ſanction, & d'edit perpé-*
„ *tuel & irrévocable, expliquant ce droit de pri-*
„ *mogéniture & de ſucceſſion plus clairement*
„ *établi par feu l'empereur Léopold, entre les*
„ *princes mâles de notre auguſte maiſon, & au*
„ *defaut d'iceux, étendu en ſa maniere aux ar-*
„ *chiducheſſes : nous avons déclaré en termes*
„ *intelligibles & exprès, qu'au défaut des mâ-*
„ *les, la ſucceſſion échoira, en premier lieu,*
„ *aux archiducheſſes nos filles; en ſecond lieu,*
„ *aux archiducheſſes nos nieces, filles de nos*
„ *freres; en troiſieme lieu, aux archiduceſſes*
„ *nos ſœurs, & enfin à tous les deſcendans de*
„ *l'un & de l'autre ſexe; voulant qu'en tous cas*
„ *elles gardent entre elles l'ordre de ſucceſſion*
„ *linéale, tel qu'il eſt marqué dans notre ſuſ-*
„ *dit réglement, lequel ſe trouve entiérement con-*

(*) *L'Empereur* Charles VI, *mourut vers les 3 heures du matin le 20 Octobre 1740,* & Marie-Thérese *fut proclamée, trois heures après,* Reine *de* Hongrie *& de* Bohême, &c.

la haute & la basse-Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, les quatres villes Forestieres, le Burgaw, le Brisgaw, les Pays Bas, le Frioul, le Tirol, le Milanez, les duchés de de Parme & de Plaisance formoient cette grande

AN. 1740.

„ *forme à celui qui a été établi pour les mâ-*
„ *les, selon le rang de la primogéniture &*
„ *succession linéale.*
„ *En conséquence, & en exécution de cette*
„ *sanction, la sérénissime archiduchesse Marie-*
„ *Josephine, épouse du prince-royal de Po-*
„ *logne & de Saxe, a fait serment d'adhérer*
„ *& d'accepter les pactes de famille, le droit*
„ *de primogéniture déja établi dans notre au-*
„ *guste maison, & le susdit ordre prescrit pour*
„ *la succession linéale.*
„ *La même chose a été observée ensuite avec la*
„ *sérénissime archiduchesse Marie-Amélie, épouse*
„ *du sérénissime prince électoral de Baviere.*
„ *En considérant qu'il est très-important pour*
„ *la sûreté, repos & tranquillité de nos pro-*
„ *vinces héréditaires que nous possédons dans*
„ *les Pays-Bas, que ledit ordre de succession*
„ *indivisible de tous nos royaumes & provin-*
„ *ces héréditaires, & le droit de primogéniture,*
„ *soient reçus, introduits, établis & promul-*
„ *gués dans nosdites provinces des Pays-Bas,*
„ *& que pour l'introduction de cette nouvelle*
„ *loi, soit dérogé à celle touchant la succession*
„ *desdites provinces, établie dans nos Pays-*
„ *Bas par l'empereur Charles V d'éternelle*
„ *mémoire, notre prédécesseur, & à toutes cou-*
„ *tûmes de nosdites provinces, autant qu'elles*
„ *ne seroient pas conformes au susdit ordre*
„ *& regle de succession. Avons établi, &c.*

An. 1740. succeſſion. Elle fit briller dans cette cérémonie tout l'appareil de la majeſté ſouveraine ; placée ſous un dais magnifique, le bonnet archiducal ſur la tête, elle reçut les hommages des députés des états de la haute & de la baſſe Autriche. Le premier acte de ſon authorité fut un témoignage d'amour qu'elle donna à ſon époux *François Etienne de Lorraine*, en déclarant aux états, qu'elle avoit reſolu de l'aſſocier au gouvernement. Peu de temps après, elle en fit enregiſtrer l'acte ſolemnel dans tous les tribunaux de l'archiduché, avec la promeſſe authentique du grand duc, de n'en point prendre occaſion d'exiger la préſéance ſur ſon auguſte épouſe, de ſe conformer aux clauſes contenues dans la ſanction impériale, & de n'entreprendre jamais rien ſur les droits des héritiers de la maiſon d'Autriche. Cette précaution étoit néceſſaire pour ne point donner elle-même atteinte à cette ſanction, & elle préparoit en même-temps au grand-duc le chemin du trône impérial.

En 1731, lorſque l'empereur renonça à l'établiſſement de la compagnie d'Oſtende, l'Angleterre & la Hollande s'engagerent à garantir ſa ſanction-pragmatique. Le prince ne la croyoit pas ſolidement établie tant qu'elle ne ſeroit pas confirmée par les états-généraux de l'empire. Il la fit propoſer à la diete de Ratisbonne, où après bien des difficultés, elle fut enfin garantie, malgré les réclamations des électeurs de Baviere, de Saxe & du Palatinat. Dans la ſuite elle le fut auſſi par la France lors de l'échange du grand-duché de Toſcane pour les duchés de Lorraine & de Bar. Les choſes étoient en cet état lorſque Charles VI mourut.

Les états de Bohême & d'Italie firent éclater leur zele en faveur de leur nouvelle souveraine. Son affabilité & sa bienfaisance étoient déja connues dans les vastes états de la maison d'Autriche. Les Hongrois eux-mêmes, ce peuple belliqueux & fier, qui depuis tant d'années, avoit été presque toujours révolté contre ses maîtres, les Hongrois lui envoyerent leurs députés, avec ordre de supplier la nouvelle reine de rendre à la nation l'usage de ses privileges. Il n'y avoit pas à balancer; un refus pouvoit devenir le signal de la révolte, & faire perdre à *Marie-Thérese* une des plus belles portions de son héritage. Les cendres de Ragotzki fumoient encore, & il en pouvoit sortir un nouveau chef de révolte. Le Turc, toujours prêt à reculer les barrieres que les traités avoient posées en Hongrie, seroit venu une seconde fois appuyer les armes des rebelles. *Marie-Thérese*, dans des circonstances si critiques, ne prit conseil que de sa prudente politique, dont le principe étoit de rendre précieuse à ses peuples l'autorité souveraine, que la fierté de ses ayeux leur avoit trop souvent rendu odieuse. Son affabilité touchante & populaire fit plus pour elle que les armées nombreuses de quelques-uns de ses prédécesseurs. Les députés de Hongrie furent flattés de traiter avec elle sans médiateur; elle les assura de ses bonnes graces, & prêta sur le champ l'ancien serment fait en 1222, que ses ayeux avoient toujours rejetté avec dureté : *Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privileges qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendans, de vous défendre sans*

AN. 1740.

pouvoir être traités de rebelles. A ces mots, les députés tombent aux pieds de cette jeune princesse, & lui jurent d'éteindre à jamais le flambeau de la guerre civile, qui depuis deux cens ans désoloit leur pays. Quoiqu'elle ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, elle n'en fut pas moins souveraine; elle l'étoit déja de tous les cœurs.

An. 1740.

Chaque jour du nouveau regne de *Marie-Thérese*, étoit marqué par des actes de clémence & par des bienfaits. Sa main brisa les fers dont l'empereur avoit chargé les maréchaux de Wallis & de Seckendorff & le comte Neuperg. Elle voyoit déja combien les services & la valeur des grands alloient lui dévenir néceſſaires. Elle fit parmi les officiers de ses troupes & de sa maison une promotion dans laquelle le prince *Charles de Lorraine*, frere du grand-duc fut déclaré feld-maréchal Le choix que fit alors cette princesse, est la plus illustre preuve de ses gands talens pour gouverner, de la pénétration de son esprit, & de son habileté dans l'art de juger les hommes & de les mettre à leur place. Parmi les conseillers-intimes qui furent créés, on remarque le fameux comte de Koenigseck, qui depuis commanda les Autrichiens à Fontenoy; parmi les chambellans de la clef d'or, le comte de Staremberg, qui vainquit à Sarragos; parmi les colonels d'infanterie, l'illustre comte, ensuite maréchal Daun, qui fut depuis le rival de Frédéric, & que tant de triomphes devoient immortaliser un jour. L'on verra dans la suite de cette histoire, combien le choix de ces grands hommes contribua à la gloire de l'Auguste Reine qui les employoit à son service.

Tandis que *Marie-Thérese* faisoit dans ses états de si sages dispositions, pour réparer, autant qu'il étoit possible, la faute que charles VI avoit faite en ne créant pas un roi des Romains, un orage se formoit contre elle. La gloire & la puissance de la maison d'Autriche, éternels objets de jalousie & de rivalité pour la plupart des cours de l'Europe, leur avoient paru ensévelie dans le tombeau du dernier empereur, parce qu'elles ne voyoient dans son héritiere, qu'une jeune princesse de qui elles ne croyoient pas avoir à rédouter, & qu'il seroit facile d'opprimer. Son riche héritage fut réclamé à des titres divers, par trois différens prétendans, qui avoient tous trois réconnu, accepté & garanti la pragmatique-sanction de son pere. Le duc de Baviere & le roi de Pologne, qui avoient épousé des princesses filles de l'empereur Joseph I; le roi d'Espagne qui en montant sur ce trône, prétendoit succéder aux droits de la branche aînée d'Autriche, au mépris de la garantie donnée pour la pragmatique-sanction, formoient des prétentions sur l'héritage de Charles VI. Ces princes firent signifier par leurs ministres à *Marie-Thérese*, leurs protestations contre sa prise de possession des états héréditaires.

AN. 1740.

Le duc Charles-Albert de Baviere parut le premier; les protestations du roi de Pologne parurent ensuite; enfin le roi d'Espagne déclara qu'il s'opposoit à tous les actes contraires aux droits qui lui étoient dévolus. La réponse de la reine fut en même temps & très-claire & très-sage. Elle dit qu'elle s'étoit mise en possession de l'héritage paternel qu'elle tenoit de la nature & de la plus solemnelle des sanctions,

garantie par tous les potentats de l'Europe, & par ceux-mêmes qui vouloient l'enfreindre. Elle fit signifier à tous ses compétiteurs la résolution où elle étoit de se défendre jusqu'au dernier soupir. Ainsi cette grande querelle de tant de têtes couronnées commença par des écrits, & chacun se prépara à la soutenir les armes à la main. L'Europe fut inondée de manifestes, qui furent comme les avant-coureurs d'une guerre universelle dans cette partie du monde (1).

AN. 1740

Tous les concurrens de *Marie-Thérèse* ne s'étoient pas encore fait connoître. Le plus entreprenant, & peut-être le plus dangereux ennemi de la reine, ne s'étoit pas encore montré; on ne le soupçonnoit même pas. Le roi de Prusse apprenant la mort de l'empereur, prévit la confusion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il demanda quatre principautés en Silésie (2). Ses ayeux avoient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, lorsqu'ils étoient foibles; Frédéric se trouva puissant, & fit valoir la loi du plus fort. Au milieu de décembre 1740, il part de Berlin & va fondre sur la Silésie, à la tête de quarante mille hommes. Le secret de cette entreprise hardie fut telle, même à la cour de Berlin, que le marquis de Beauveau, en-

(1) *On peut voir un résumé en peu de mots & très-clair des raisons que chacun alléguoit, dans l'*Abrégé chronologique de l'Histoire & du Droit Public d'Allemagne, par M. Pfeffel, Edition de 1777, Tome II, pages 588-591.

(2) *C'étoient les principautés de* Jagerndorff, Liegnitz, Brieg & Wohlau.

voyé par Louis XV, pour complimenter Frédéric sur son avénement au trône, voyant les troupes prussiennes se rendre de tous côtés aux environs de la capitale, ne put deviner où elles devoient se porter; il ne le sut qu'au départ de l'armée, lorsque le roi lui dit: *Je vais, je crois, jouer votre jeu, si les as me viennent, nous partagerons.* Telle étoit l'idée que les puissances s'étoient formées de la foiblesse de l'héritiere de la maison d'Autriche, qu'elles se partageoient déja ses états; mais on ne tarda pas à éprouver que *Marie-Thérese* avoit en elle-même des ressources capables de faire évanouir les projets de ses ennemis.

AN. 1740.

Lorsque le roi de Prusse eut passé les frontieres de la Silésie, il fit remettre aux ministres étrangers qui étoient à Berlin, un mémoire dans lequel sa majesté déclaroit que son entrée dans cette province ne devoit être regardée ni comme un acte de conjuration contre l'héritiere du patrimoine d'Autriche, ni comme la premiere étincelle de la guerre prête à s'allumer dans toutes les parties de l'Europe; qu'elle se voyoit forcée à prendre ce parti pour faire valoir des droits incontestables sur la Silésie, fondés sur d'anciens pactes de familles & de confraternité entre les électeurs de Brandebourg & les princes Silésiens, ainsi que sur d'autres titres respectables, que les circonstances actuelles, & la crainte de se voir prévenir, par ceux qui avoient des prétentions sur la succession du feu empereur, l'avoient déterminé à cette voie de fait.

Etant arrivé le 15 décembre à Crossen, Capitale d'un petit duché de ce nom sur les frontieres de la Silésie, Frédéric y tint avec ses

généraux un conseil de guerre où, après avoir
AN. réglé le plan des opérations militaires, il leur
1740. recommanda sur-tout de faire observer aux corps de troupes qui étoient sous leur commandement une discipline très-exacte. Le lendemain 16, l'armée partagée en trois divisions, pénétra dans le patrimoine de *Marie-Thérese*. Il prit Weichow le 17 décembre, bloqua le grand Glogaw le 23, qui se rendit à lui le 9 mars suivant.

Le roi marcha vers Breslau, capitale de la Silésie; le comte de Schwerin s'avança sur la gauche pour s'emparer du pont de Neiss, sur la riviere de même nom, & s'arrêta à Otmachau dans la principauté de Grotkau. Le duc de Holstein & le prince d'Anhalt-Dessau suivirent sa majesté avec un corps séparé. La division du roi s'empara, chemin faisant, de Schweidnitz & de Liegnitz, deux places fortes qui défendoient Breslau, & dont il étoit important de s'assurer: leur conquête ne coûta au roi que la peine de se montrer & d'en demander les clefs.

La Silésie étoit dégarnie de troupes; le roi de Prusse n'eut qu'à se présenter devant la plupart des places pour s'en faire ouvrir les portes. Les habitans de Breslau, capitale du pays, n'attendirent pas qu'on tirât un coup de canon pour se rendre. L'aîle droite de l'armée qui dès le commencement de cette expédition, s'étoit portée sur les frontieres de Bohême, y avoit eu autant de succès, quoique l'on y eût un peu plus disputé le terrein.

Au milieu de ses conquêtes, le roi qui craignoit que les plaintes que *Marie-Thérese* avoit faites à la diete de l'Empire, ne lui suscitassent

des ennemis, fit paroître à Berlin un mémoire intitulé : *Exposition des droits de la maison électorale de Brandebourg, sur les duchés & principautés de Jagerndorff, de Liegnitz, de Brieg & de Wohlau.* Dans cet écrit qui paroît avoir été rédigé par Frédéric lui-même, ce prince appuyoit de son mieux les raisons qu'il prétendoit avoir de profiter des circonstances pour s'emparer de la Silésie. *En un mot*, disoit-il, *je demande par force & les armes à la main, ce que la force & la supériorité des armes m'a ravi & me retient.* Tel étoit le texte & le précis du mémoire de sa majesté Prussienne. La reine de Hongrie répondit à ce mémoire en rappellant les transactions authentiques des ayeux du roi de Prusse. On pouvoit y ajouter une réflexion assez naturelle, & qui eût tranché la difficulté. En supposant que le manifeste prussien eût pour base la plus exacte vérité, il ne présente que des titres aux principautés de Jagendorff, de Liegnitz, de Brieg & de Wohlau ; ce qui ne forme tout au plus que la moitié de la Silésie. A quel titre s'emparoit-il donc de la Silésie entiere, & jouit-il aujourd'hui de cette province & du comté de Glatz,

AN. 1740.

Le comte de Brown, qui commandoit en Silésie les troupes de *Marie-Thérese*, voyoit le progrès du roi de Prusse sans pouvoir y mettre obstacle. A la premiere nouvelle de cette invasion inattendue, la cour de Vienne avoit envoyé des troupes ; mais la rigueur de la saison, la difficulté des routes les pluies continuelles & le débordement des rivieres retarderent leur marche, & elles ne purent arriver que pour la campagne suivante. Cependant le comte de Brown résolut de faire un effort & de cou-

AN. 1740. vrir au moins les frontieres de Bohême. A la tête d'un corps de troupes légeres, il s'avance jusqu'à Neustat, jette quelques troupes dans Neiss, & y laisse le colonel Roth pour la défendre. Le roi, informé de cette marche, fait passer la riviere de Neiss au comte de Schwerin, & lui ordonne d'attaquer les Autrichiens. Le roi se rend lui même devant Neiss & l'investit.

Le comte de Brown s'étoit retiré au bourg de Gratz sur la riviere de Mora, & s'étoit déterminé à défendre la tête du pont. Le comte de Schwerin marche droit aux ennemis, renverse un détachement de dragons, lui fait repasser la riviere & charge les Autrichiens. L'attaque fut terrible, mais Brown y étoit; ses troupes soutiennent le choc, font un feu violent, repoussent les prussiens & les mettent en déroute. Schwerin les rappelle au combat; au premier coup de tambour, les rang sont repris, & la charge recommence; les Autrichiens sont répoussés, & le comte de Brown, entraîné par les fuyards, ne peut plus se faire entendre. Il passe le pont, & attend les Prussiens qui les poursuivent. Les Autrichiens rassemblés à quelque distance, comptoient tomber sur des détachemens débandés; mais ils virent des bataillons épais & serrés qui s'avançoient au son des instrumens de guerre. Ce coup d'œil imposant ne les éblanle point, ils attendent de sang froid, se défendent & soutiennent cinq décharges; enfin la supériorité de la mousqueterie prussienne leur fait abandonner une seconde fois le champ de bataille; ils se jettent sans ordre dans les fauxbourgs de Gratz, y mettent le feu, & à la faveur des flammes se retirent en Moravie. Le comte de Schwerin

triomphant retourne trouver son roi, & lui fait le détail de l'action avec cette modestie qui embellit la victoire. AN. 1740.

Le roi de Prusse étoit toujours devant la petite ville de Neiss. Après avoir fait les dispositions d'un siege & établi plusieurs batteries, il avoit envoyé le colonel de Borck sommer le commandant de se rendre. A peine le trompette qui annonçoit l'officier prussien eut-il commencé à sonner, qu'on fit feu sur lui. Le colonel ordonne au trompette de faire quelques pas en avant, & de sonner de nouveau; il apperçoit tout-à coup une troupe de cavaliers qui cherchoient à les envelopper. De Borck se retire & va rendre compte de sa commission au roi. Le récit du colonel enflamma Frédéric d'une colere extrême; il fit dresser aussi-tôt une batterie de mortiers pour écraser la ville; mais l'horrible fracas qu'il fit, ne put ébranler ni la garnison ni l'intrépide colonel qui la commandoit.

Le lendemain Frédéric fit savoir au brave Roth qu'en faisant battre ainsi la ville, il prétendoit se venger de l'audace qu'on avoit eue de tirer sur un officier qu'il avoit envoyé la veille. Le colonel de Roth fit répondre à sa majesté qu'il n'avoit aucune connoissance du fait dont elle se plaignoit; qu'il s'en feroit informer, & puniroit les coupables; qu'au surplus, elle étoit maîtresse d'attaquer la ville, comme bon lui sembleroit; qu'il s'efforceroit de la défendre de maniere à mériter son estime, & à témoigner sa fidélité à sa souveraine; mais qu'avant de la rendre, elle feroit son tombeau & celui des braves qui secondoient son courage. Cette réponse irrita de plus en plus le roi; pendant toute le journée, les batteries

n'eurent point de relâche; le commandant de son côté lui tint parole, & lui rendit exactement coup pour coup avec la même vivacité. Après un nouveau bombardement, on crut dans l'armée du roi que la garnison avoit abandonné les remparts pour se mettre à l'abri des bombes, & que le moment étoit favorable pour s'approcher de la place. A peine les Prussiens eurent-ils fait quelques pas, qu'ils virent tomber sur eux le commandant de la place avec sa garnison. Roth renverse le premier corps qui se trouve devant lui sans lui donner le temps de se reconnoître; les Prussiens se remettent & reviennent à la charge. Le commandant soutient son avantage, attaque brusquement les ennemis, & les fait reculer jusqu'à leurs batteries. Frédéric voit pour la premiere fois sa redoutable infanterie fuir devant l'ennemi & sous ses yeux, sans pouvoir la remettre. Cette vigoureuse sortie détermina la levée du siege. Les troupes étant décampées, le colonel de Roth envoya porter cette heureuse nouvelle à la reine. Ce brave commandant avoit eu le premier la gloire, avec cinq bataillons seulement, d'arrêter les armes victorieuses du roi de Prusse, & de braver sa colere.

An. 1740.

Le siege de Neiss fut la derniere opération de cette campagne. Frédéric retourna à Berlin se préparer à de nouvelles expéditions pour la campagne suivante : il prévoyoit bien qu'elles ne seroient pas si rapides, & que les troupes de la reine de Hongrie commandées par des généraux qui lui étoient entiérement dévoués, lui rendroient ses conquêtes plus difficiles. Les siennes étoient fatiguées ; le mois qu'il passa dans sa capitale fut employé à faire de nou-

velles levées, à discipliner ses troupes; à faire des préparatifs pour les sieges, & sur-tout à disposer une nombreuse artillerie, qui, dans le systême actuel, décide tous les succès d'une campagne. An. 1740.

Pendant que le roi de Prusse envahissoit la Silésie, il avoit fait proposer à la reine de Hongrie un accommodement. Il lui avoit fait dire qu'il étoit prêt à employer toutes ses forces pour lui assurer la possession des états héréditaires d'Autriche; il offroit de contracter pour cet effet une étroite alliance avec la Reine, le Czar, l'Angleterre & la Hollande; il offroit de plus de lui fournir en argent comptant deux millions de florins; il lui promettoit ses bons offices pour faire élire le grand-duc son époux roi des Romains, & ses troupes pour soutenir cette élection; à condition que la reine céderoit la basse Silésie, sur laquelle il disoit avoir des droits réels, & le reste de cette province comme indemnité des dépenses qu'il alloit faire, & des risques auxquels ces engagemens l'exposoient. Quelque temps après, ce prince, qui apparemment avoit fait ses réflexions, fit dire à la cour de Vienne que, quoiqu'il eût demandé dabord toute la Silésie, il pouvoit se contenter de la moitié de cette province, pourvu que la reine de Hongrie voulût bien conclure avec lui un traité sincere & durable, conforme enfin à leurs intérêts communs. Ces propositions avoient un air d'avantage pour la reine, qui auroit pu séduire une ame moins ferme. Mais, quoique menacée de se voir dépouiller de tous ses états, *Marie-Thérese* regarda les offres du roi de Prusse comme une injure, & l'idée seule de démembrer l'héritage de

AN. 1740. tant d'empereurs, comme une foiblesse honteuse, tandis qu'elle avoit des soldats pour le défendre. La réponse qu'elle fit à ces propositions est pleine de sagesse, d'esprit & de cette noble fermeté qui caractérise les grandes ames.

„ Mes états, dit la reine au comte de Gother, envoyé de sa majesté Prussienne, „ mes états „ jouissoient d'une paix profonde, lorsque le „ roi de Prusse est entré en Silésie les armes „ à la main; si c'est là, comme ce prince l'in„ sinue, le moyen qu'il croit le plus propre „ de garantir & d'assurer l'effet de la pra„ gmatique-sanction, j'ai peine à concevoir „ quel pourroit être celui de l'anéantir. Je „ reconnois tout le prix de l'amitié de sa ma„ jesté Prussienne, & je n'ai pas lieu de me „ reprocher de ne l'avoir pas cultivée avec soin; „ mais sans donner la moindre atteinte à ce „ principe, je crois pouvoir faire observer au „ roi de Prusse que sa premiere proposi„ tion ne va pas aussi loin que l'engagement „ qui résulte de la garantie de la pragmati„ que-sanction, dont tout l'empire est chargé. „ Que les alliances avec la Moscovie, l'An„ gleterre & la Hollande, sont subsistées avant „ l'entrée des troupes en Silésie, & qu'il est „ certain que l'intention de ces puissances n'est „ pas de me faire perdre une partie de mes „ états pour affermir des alliances dont le „ principal objet est de les conserver en „ entier. On n'a jamais fait la guerre pour „ obliger une puissance d'accepter l'argent „ qu'on lui offre; d'ailleurs, cet argent proposé „ par le roi, ne doit pas lui coûter beaucoup, „ puisque les sommes qu'il a tirées de la Si„ lésie surpassent deux millons de florins qu'il „ s'engage de donner. Je suis infiniment rede-

„ vable à sa majesté Prussienne de ses bonnes „ dispositions pour le grand-duc ; mais l'élec- „ tion d'un empereur doit être libre, le roi „ n'a pas dû l'oublier, & rien n'est plus ca- „ pable de la traverser que des troubles exci- „ tés au milieu de l'empire. Je suis très-éloi- „ gnée de vouloir commencer mon regne par „ le démembrement de mes états, je ne peux „ consentir à céder la Silésie ni en entier ni „ en partie, & la premiere condition pour un „ accommodement, c'est que le roi de Prusse en „ sorte. " L'envoyé de sa majesté Prussienne, ayant reçu cette réponse, à la fermeté de laquelle il ne s'attendoit guere, la porta à son maître au camp de Neiss. Frédéric, voyant alors qu'il n'obtiendroit rien qu'à force de combats, leva le siege, & retourna à Berlin faire les préparatifs d'une nouvelle campagne.

AN. 1740.

La reine de Hongrie adressa des plaintes à la diete de l'empire sur l'infraction que le roi de Prusse faisoit à la garantie de la pragmatique-sanction de Charles VI. Frédéric adressa à la même diete un mémoire dans lequel il tâchoit de colorer l'invasion de la Silésie, en disant qu'il ne faisoit que rentrer dans l'héritage de ses ayeux ; (1) enfin, qu'après plusieurs mémoires publiés de part & d'autres, les deux puissances en vinrent au moyen des armes, que l'on appelle avec tant d'énergie, *la derniere raison des rois.*

Frédéric ne voyant plus lieu à aucun accom-

---

(1) *On en peut voir la substance dans* l'Histoire de l'Empire *d'*Allemagne, à Paris chez Hérissant, 1771, *Tome VII*, *pages* 282-285 & 296-300.

modement, changa de ton avec la Capitale de
AN. Silésie. Le gouvernement de cette ville étoit
1740. un mélange de monarchie & de quelques restes expirans d'aristocratie, que la maison d'Autriche lui avoit laissés & que le roi de Prusse avoit paru confirmer. Ayant fait assembler le corps de la magistrature, pour lui ordonner de prêter le serment de fidélité entre ses mains & de rendre la justice en son nom, cette compagnie l'ayant refusé, fut supprimée sur le champ. Peu de temps après, le commissaire Prussien qui étoit resté à Breslau, déclara aux nouveaux magistrats, que sa majesté, voulant donner des marques de son affection aux habitans de la ville, n'exigeoit d'eux aucune imposition, mais qu'elle ordonnoit qu'on lui payât les contributions qu'elle avoit démandées, & qu'on pourvût à la subsistance de ses troupes. Le conseil de régence, qui ne voulut pas se faire traiter comme celui qui l'avoit précédé, sentit qu'il seroit dangereux de refuser un vainqueur tel que Frédéric; mais il voulut avoir la consolation de délibérer gravement sur un objet si important. Frédéric abrégea les longueurs de ce corps pacifique, en déterminant bien positivement qu'il vouloit qu'on lui fournît quinze mille florins par mois; il ordonna aussi que ses régimens qui traverseroient Breslau, y passeroient en corps & non par détachemens; il voulut qu'un des hôpitaux de cette ville servît de magasin pour ses troupes, que l'église luthérienne, située sur le chemin d'Hunsfeld, leur fût affectée; enfin que tous les Catholiques romains sortissent de la ville, & qu'on ne leur accordât que le temps nécessaire pour enlever leurs effets. On les croyoit avec raison plus

attachés *par principes* que les autres, à leurs anciens souverains. Le cardinal de Sinzendorf, archéveque de Bresslau fut arrêté par les ordres du roi de Prusse & conduit au château d'Otmachaw à cause de cet attachement ; mais quelque temps après il lui fut permis de se rendre à Vienne. Tant des demandes faites coup sur coup, déconcerterent le conseil de Bresleau, qui se voyoit ainsi privé de ses privileges ; mais il fallut céder à la force.

AN. 1740.

Dès le milieu de Février, le roi de Prusse partit de Berlin pour se mettre à la tête de ses troupes. Le siege de Neiss paroissoit être le premier objet qui devoit l'occuper ; mais les troubles de Breslau & la marche des troupes de la reine retarderent la conquête de cette ville & de Brieg. L'armée autrichienne devoit déboucher entre Jaegendorff & Troppau ; le maréchal de Schwerin s'avança de ce côté-là avec ses troupes. Un détachement de huit cens hommes, qui alloit à la découverte, fut rencontré par le général Brown ; l'action fut vive, & les Prussiens furent mis en déroute, Brown cherchoit à prendre sa revanche de l'affaire du pont de Mora. Il savoit que Schwerin n'étoit pas loin de lui ; mais il ne put réussir à le rencontrer. Il apprit qu'en son absence un régiment de hussards avoit atteint & dispersé un corps de troupes légeres, à la tête duquel le général Prussien étudioit le pays, & qu'en cette occasion, on lui avoit enlevé cinquante hommes. Il réussit à jetter du secours dans Neiss dont on croyoit que le roi de Prusse méditoit le siege. Mais ce prince étoit occupé d'un au-

AN. 1741.

tre projet, à la réussite duquel il dut tous les
An. succes de la campagne. Une partie de ses troupes
1741. étoit employée au blocus du grand Glogau, qu'il avoit espéré de réduire par la famine. Ayant appris en même-temps l'approche de l'armée autrichienne composée de trente mille hommes, & que la ville qu'il tenoit bloquée avoit encore des vivres pour six semaines, il résolut de la prendre d'assaut, & il y réussit le 9 Mars, comme il a été dit.

Au milieu de ces travers; *Marie-Thérese* ressentit la satisfaction la plus touchante pour une mere, & la joie la plus vive pour l'héritiere de la maison d'Autriche; ce fut celle de mettre au monde un archiduc, le 13 Mars 1741. Dans cet enfant, qui fut alors sa consolation, & qui fait aujourd'hui le bonheur de ses sujets & de l'Allemagne, elle voyoit un rejetton des empereurs ses ayeux; l'espoir d'une postérité nombreuse, le réparateur & l'appui d'une maison autrefois si puissante, & dont actuellement toute l'Europe se disposoit à déchirer l'héritage.

Cependant les troupes autrichiennes rassemblées dans les environs d'Olmutz, attendoient un général pour les conduire à l'ennemi. Le comte de Neuperg, à qui la reine venoit de rendre la liberté, fut choisi pour aller combattre le roi de Prusse. Vers la fin de Mars, ce général marchant sur deux colonnes à travers des montagnes couvertes de neige, arriva à Hermanstat sur la frontiere de Silésie. Le roi de Prusse, instruit de cette marche, quitta Jægendorff, Troppau & Ratibor, prit le chemin de Neiss, y fut joint par le prince d'Anhalt & par le maréchal de Schwerin, & après avoir ainsi rassemblé toutes

ses

forces, il se prépara à passer la riviere de Neiss pour attaquer le comte de Neuper. Ce général ayant empéché les Prussiens de passer sur le pont qu'ils avoient jetté sur cette riviere, ils la passerent en deux endroits au-dessus & au-dessous du pont, sans que le comte de Neuperg s'en apperçût, tant ce dessin & cette marche furent bien masqués. Il avoit été occupé de la prise de Grotkau, & alloit s'emparer d'Olhau, dans laquelle étoit la grosse artillerie prussienne & un magasin considérable. Rien de mieux conçu que le projet de prendre cette ville: c'étoit sans aucun risque, affoiblir le roi de Prusse pour le reste de la campagne, & l'empêcher de rien entreprendre d'important. Frédéric le sentit; il ne vit d'autre ressource pour empêcher ce coup, qu'une bataille. AN. 1741.

Dès le lendemain, il s'avance vis-à-vis le village de Molvitz, où étoit le quartier général des Autrichiens. Il débouche par quatre colonnes & range son armée en bataille. Le comte de Neuperg s'avance dans la plaine & en fait autant. A deux heures après-midi une décharge générale de l'artillerie prussienne donne le signal du combat. Le baron de Romer, qui commandoit la gauche des Autrichiens, s'avance à la tête de sa cavalerie contre la droite des Prussiens; le roi y étoit, & avoit sous ses ordres le prince Léopold d'Anhalt. Le choc fut des plus rudes; Romer enfonce, renverse & met en désordre la premiere ligne de la cavalerie prussienne, celle ci se jette sur la seconde, y met le désordre & l'épouvante, & tout est en fuite. Le baron de Romer arrête sa troupe, tourne sur le flanc de l'infanterie, Le 10 Avril.

effuie le feu des premiers bataillons, s'y fait jour & les écrafe. Il pouffe jufqu'au camp, s'empare de quelques pieces de campagne, tombe fur le quartier du roi, & pille fon bagage. Frédéric venoit de voir tomber à fes côtés un officier & un page; fon régiment des gardes avoit été mis en pieces, & prefque tous les Officiers avoient été tués. Le maréchal de Schwerin voit le danger de fa majefté; occupé lui-même à raffurer l'infanterie, il fait prier Frédéric de ne pas s'expofer davantage, de céder à la fortune, & de permettre que fon général fe charge de la retraite. Le roi de Pruffe qui fentoit tout le danger qu'il y avoit pour lui d'aller plaider, fans armée à Vienne, la caufe de la Siléfie, abandonna le champ de bataille, & s'enfuit accompagné d'un feul page.

AN. 1741.

Tandis que Frédéric fuyoit & cherchoit loin de Molvitz un afyle affuré, Schwerin remportoit une victoire fignalée. Malgré le défordre que le baron de Romer avoit jetté dans les lignes, le général pruffien rétablit le combat. Le Prince d'Anhalt attaqua d'abord la cavalerie de Romer qui revenoit du pillage en bon ordre, & qui fe préparoit à enfoncer cette nouvelle infanterie. Quatre fois Romer revint à la charge : enfin il fit un dernier effort; & donna avec plus de vigueur, mais il périt dans l'action, & fa mort entraîna la défaite entiere de fa troupe. Schwerin, à la tête de l'infanterie pruffienne, attaque celle de la reine, la renverfe & la défait entiérement; en vain le comte de Neuperg, qui avoit été bleffé, veut tenir ferme, il eft entraîné dans la fuite. Deux bleffures que reçoit Schwerin, ne ralentiffent point fon ardeur; à la tête des efcadrons, il

pourſuit l'ennemi vaincu juſqu'à l'entrée de la nuit. Les Pruſſiens ne firent pas une perte conſidérable; ils ne perdirent que quinze cens hommes & quelques pieces de campagne. Celle des Autrichiens le fut davantage : outre trois mille quatre cens hommes tués, & deux mille priſonniers, on leur enleva dix pieces de canon & quatre étendarts. Le grand nombre de leurs officiers-généraux qui furent bleſſés, prouve que le maréchal de Schwerin ne dut cet avantage qu'à la diſcipline de ſon infanterie & à la violence de ſon feu.

An. 1741

Frédéric, après cette victoire, ſur laquelle il ne comptoit guere, entreprit le ſiege de Brieg qu'il emporta, après quelques jours d'attaque. Pendant ce ſiege, il fit un acte de généroſité qui mérite d'être tranſmis à la poſtérité. Une bombe étant tombée ſur un magaſin de foin qui touchoit au château, y mit le feu : le vent porta la flamme ſur les bâtimens, qui dans vingt-quatre heures, furent réduits en cendres En apprenant le commencement de ce malheur, le roi fit taire ſes batteries, pour donner à la garniſon le temps de ſauver le château. Ces exemples d'humanité, au milieu des fureurs de la guerre, ne peuvent être trop célébrés ; ils adouciſſent au moins pour quelques momens les triſtes impreſſions que laiſſe le récit des batailles.

Le 10 Mai.

Après le ſiege de Brieg, le roi penſa à faire celui de Neiſſ, qui, l'année précédente, avoit réſiſté à tous ſes efforts. Il vouloit faire prendre le change au général autrichien, & lui dérober des marches, afin de pouvoir tranquillement repaſſer la Neiſſ & bloquer la ville du même nom, avant que le comte de Neu-

perg pût la couvrir. Celui-ci qui ne vouloit plus risquer d'action générale, se tenoit sur la défensive, suivoit l'armée du roi de prusse, & la harceloit sans cesse. Cependant le roi échappa à sa vigilance, & le 30 Mai il repassa la riviere. A cette nouvelle, le maréchal de Neuperg marche à Neiss, campe sous le canon de la place, fait travailler sans relâche aux fortifications, & la pourvoit de vivres & de munitions. Frédéric ne voulut point entamer ce siege en présence d'une armée. Neuperg ne faisoit aucun mouvement : on se contenta de s'examiner de très-près, pendant que les détachemens des deux partis ravageoient le pays. Dans tout le reste de la campagne, il n'y eut entre les Autrichiens & les Prussiens que quelques escarmouches & plusieurs petits combats qui ne déciderent rien. Les choses resterent en cet état, lorsqu'au mois d'Octobre, la reine ordonna à ses généraux d'évacuer la Silésie.

AN. 1741.

Les ennemis de *Marie-Thérese* se multiploient, & une partie de l'Europe se liguoit pour l'attaquer ; mais au milieu de tous ces chocs, son courage bravoit les dangers, & sa fermeté savoit les prévenir ou les réparer. Elle crut alors ne devoir plus différer son couronnement.

Le 15 Juin. La cérémonie se fit à Presbourg avec une magnificence extraordinaire & une demonstration touchante de zele & de satisfaction de la part de ses sujets. Sa majesté fut couronnée dans l'église métropolitaine par l'archevêque de G an, primat de Hongrie. Elle se rendit ensuite à l'église des Franciscains, où elle reçut l'épée royale ; étant montée à cheval, elle frappa plusieurs fois l'air avec cette épée, selon la coutume ; de-là, conduite par les évêques

& les barons du royaume sous un arc-de-triomphe, elle y prêta le serment ordinaire. Cette illustre princesse, dont la grande ame étoit au-dessus des honneurs qu'on rendoit à son rang, voulut encore donner au grand-duc la co-régence de ce royaume. Elle proposa aux états de consentir qu'elle partageât la souveraineté de la Hongrie avec son époux, qui étoit déja associé à celle des états d'Autriche. Quelques députés répondirent d'abord que sa majesté avoit trop de lumieres pour avoir besoin de s'associer quelqu'un dans l'administration des affaires. Cependant le plus grand nombre y consentit avec joie, & la reine eut encore la satisfaction de donner au grand-duc cette marque de l'attachement le plus tendre. Ces exemples respectables d'une union si parfaite & si douce, doivent passer à la postérité la plus reculée. Ils sont d'autant plus frappans, qu'ils sont moins communs, même parmi les maîtres du monde. Mille fois heureux le peuple qui lit de tels anecdotes dans les annales de ses princes; elles sont plus satisfaisantes que le récit pompeux de leurs conquêtes & de leurs victoires. L'histoire de *Marie-Therese* est remplie de ces beaux traits; cette princesse, grande dans l'adversité, maîtrisant la fortune, parut aux yeux de l'Europe étonnée égaler en tout les grands rois des siecles antérieurs. Mais quelque brillante que soit cette partie de son histoire, ce n'est pas encore la plus belle. Après l'avoir vu triompher de tous ses ennemis, couronnée par la victoire, conserver par-là les états qu'elle avoit reçus de ses ayeux, nous la ver-

AN. 1741

An. 1741 rons avec autant de plaisir au milieu de ses augustes enfans, veiller elle-même à leur éducation, faire germer dans leurs cœurs les vertus qui la rendent si respectable & si chere à ses peuples, enfin leur donner ces grandes leçons qui devoient servir à rendre plus heureux la plupart des peuples de l'Europe. Qu'elle nous paroîtra grande, lorsque, méprisant le faste & la morgue qui éloignent les monarques ordinaires de leurs sujets, nous la verrons aller elle-même annoncer à la comtesse de Daun l'heureuse nouvelle d'une victoire remportée par l'époux de cette Dame, & partager avec elle la joie qu'elle en ressentoit! Quels tendres mouvemens de satisfaction n'éprouverons-nous pas en voyant avec quelle humanité, quelle tendresse tous ses jours sont employés à soulager ses sujets, à prévenir ou à diminuer les peines de ceux qui sont dans l'infortune! Rien n'échappe à sa vue pénétrante, c'est-là sa plus agréable occupation, depuis que des jours de paix & de gloire ont succédé aux troubles de son regne naissant. Ce sont ces actions admirables qui ont formé son auguste fils qui porte aujourd'hui la couronne impériale & celles de tous ses états héréditaires. Que l'on parcoure la longue suite des regnes des empereurs, & l'on verra qu'en aucun tems l'Allemagne ne fut aussi tranquille, aussi heureuse. Puissent de si beaux jours être de longue durée, & effacer pour toujours le souvenir des maux qui les ont précédés!

Marie-Thérese, après son couronnement, sortit de Hongrie, couverte de gloire, environnée de tout l'appareil de la souverai-

neté, au bruit des acclamations de ses sujets. Des soins importans la rappelloient dans la capitale de l'Autriche. Le moment approchoit qu'elle devoit se voir attaquée dans ses états héréditaires d'Allemagne & d'Italie, & jusqu'aux portes de sa capitale, par les Rois de France, d'Espagne, des Deux-Siciles, de Prusse, de Pologne & par l'Electeur de Baviere. La Pragmatique-sanction, dont la garantie avoit été achetée de plusieurs de ces Princes par des grands sacrifices, n'entra point en considération, tous vouloient s'agrandrir par les dépouilles Autrichiennes, & jamais il n'y eut de ligue plus formidable.

AN. 1741.

Il restoit à la Reine des sujets affectionnés dont elle sut exciter & animer le zele. Remplie de cétte confiance que donne une bonne cause, dédaignant des conseils pusillanimes, elle trouva son salut dans son courage, dans son esprit héroïque & incomparable, & dans la supériorité de ses talens, soutenue d'une application infatigable que ni les qualités de son sexe, ni les dissipations attachées ordinairement à la jeunesse, ne ralentirent jamais. Adorée de ses sujets, unissant la plus belle ame aux graces les plus brillantes de la figure, elle s'attira l'admiration de ses ennemis, & les hommages de l'univers entier.

Il n'étoit plus question de combattre un Prince guerrier, qui n'en vouloit qu'à une seule province; il falloit résister aux armes de la Baviere, appuyées de celles de France, d'Espagne, de Savoie & de Saxe. Ces puissances étoient toutes déterminées à réduire l'héritiere de la maison d'Autriche au seul

An. 1741. patrimoine du grand duc (1). La Reine, en prévoyant le coup, avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour le parer. Elle n'ignoroit pas que la cour de Versailles donneroit le signal de la guerre, ou l'exemple de la tranquillité. Obtenir la neutralité de cette puissance, étoit un grand point pour elle; aussi n'omit-elle rien de ce qui pouvoit la lui procurer. Les lettres les plus pressantes & les plus affectueuses de cette jeune princesse, conjuroient le cardinal de Fleuri de ne point donner le signal d'une guerre qui alloit embrâser l'Europe entiere en quittant ce caractere de modération & d'équité que toutes les Cours admiroient en lui.

Ses ministres rappelloient sans cesse la garantie de la pragmatique-sanction, que la France avoit jurée. Les ambassadeurs du duc de Baviere tâchoient de détruire l'impression que faisoient les discours de ceux d'Autriche. Ils rappelloient les services que le pere de l'électeur, leur maître, avoit rendus à la France dans la guerre de la succession d'Espagne, & la perte de ses états dont l'empereur avoit puni son attachement aux intérêts de cette couronne. Le duc de Baviere demandoit pour récompense de tout ce que son pere avoit fait, la couronne impériale & la succession d'Autriche. La France & l'Espagne devoient sans doute beaucoup à ce prince; mais le cardinal de Fleuri, toujours ami de la paix, ne pouvoit se résoudre à prodiguer le sang & les trésors du royaume pour une querelle au moins très-douteuse. Laisser *Marie-Thérese*

(1) *Histoire d'Allemagne*, Tome VII.

regner sur l'héritage de ses ayeux, recourir à la voie des négociations, employer tout le crédit des deux branches des Bourbons pour placer l'électeur sur le trône de l'Empire, paroissoit au cardinal récompenser suffisamment un allié autrefois persécuté; ce plan eut été certainement plus grand & plus digne de la France. Malheureusement les vues du ministre ne furent point goûtées : des ressorts secrets & plus puissans avoient agi, la guerre fut résolue. Le cardinal avoit donné son avis par écrit, & cet avis étoit formellement contre l'entreprise. On croyoit qu'il se retireroit alors : sa carriere entiere eût été glorieuse; il n'eut pas la force de renoncer au ministere, & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

AN. 1741.

Il y avoit alors en France deux hommes d'une ambition vaste, d'une politique hardie, & d'une imagination ardente. Tous deux à des talens réels joignoient la réputation d'en posséder de plus grands encore (1). Le comte, depuis maréchal duc de Belle-Isle, sans avoir été ministre ni général, passoit pour l'homme le plus capable de régir un état, & de conduire une armée; une santé foible détruisoit souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps plioit sous les efforts de son ame; on aimoit en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadoit sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paroissoit toujours persuadé. Le chevalier de Belle-Isle, son frere,

(1) *Siecle de Louis XV.*

An. 1741. avoit les mêmes vues ; mais encore plus approfondi, parce qu'une santé plus robuste lui permettoit un travail plus opiniâtre. Son air plus sombre étoit moins engageant ; mais il subjuguoit, lorsque son frere insinuoit. Son éloquence ressembloit à son courage ; on y sentoit sous un air froid & profondément occupé, quelque chose de violent ; il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger, & de tout faire. Ces deux hommes entreprirent de changer la face de l'Europe ; aidés dans ce grand dessein par une femme d'un esprit supérieur, ils proposerent les moyens, & laisserent entrevoir des facilités : ils firent parler au conseil le génie de Richelieu, & rappellerent que le dernier soupir de ce grand homme avoit été pour l'abaissement de la maison d'Autriche ; que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable. Enfin, sans songer combien cette politique avoit déja coûté de sang à la France, on résolut d'armer pour l'électeur de Baviere, & le cardinal de Fleuri présida à une entreprise qu'il n'approuvoit pas.

Le 18 Mai. La France & l'Espagne conclurent un traité d'alliance offensive ; les rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne y accedent bientôt, ainsi l'ambition de deux hommes alluma au milieu de l'Europe une guerre universelle. Quarante mille hommes sous les ordres du maréchal de Belle-Isle passent le Rhin, au mois d'Août pour se joindre aux Bavarois. Une autre armée de quarante mille hommes, commandée par le maréchal de Maillebois, se rend aux portes de l'electorat d'Hanovre, pour empêcher les Hanovriens de secourir la reine de Hongrie. George II, roi d'Angle-

terre, voyant une armée prête à tomber sur ses possessions d'Allemagne au premier mouvement qu'il feroit en faveur de la reine, se hâta de conclure un traité avec la France. Il promit de ne point employer à secourir *Marie-Thérese* les trente mille Hessois & Hanovriens, qu'il avoit pourtant armés dans cette vue; de ne point s'opposer aux desseins du roi de Prusse & de l'électeur de Baviere, & de favoriser l'élection de ce dernier à la dignité Impériale.

An. 1741.

Cependant M. de Belle-Isle, ambassadeur à Francfort auprès de la diète de l'Empire, parcouroit toutes les cours d'Allemagne, pour ménager les suffrages des princes qui devoient porter l'Allié de la France sur le trône de l'Empire.

L'électeur de Baviere, en attendant la jonction de ses troupes avec celles de France, prit la route de l'Autriche. Il obligea l'évêque souverain de Passau de recevoir dans la ville & dans le château garnison Bavaroise. Puis il s'empara de Lintz, capitale de la Haute-Autriche, où il fut joint par les premieres divisions de l'armée françoise. Delà il envoya des partis jusqu'aux portes de Vienne, & fit sommer le comte de Khevenhuller, qui y commandoit, de la lui livrer.

Le grand duc s'y étoit rendu accompagné du prince Charles son frere, pour y faire les dispositions propres à soutenir un siege que l'on croyoit prochain. *Marie-Thérese* en étoit partie, en portant avec elle l'archiduc, son unique consolation, & étoit allée se jetter dans les bras de ses Hongrois, que la sévérité de ses ayeux avoit autrefois rendus en-

AN. 1741. nemis de sa maison, & que sa douceur lui avoit inviolablement attachés. La reine parut devant les ordres de l'état, tenant entre ses bras le jeune archiduc à peine âgé de quelques mois, & leur adressa en latin ces paroles touchantes : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance. Je remets en vos mains la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* A peine lui donne-t-on le temps d'achever ce discours énergique. Les Hongrois, frappés de ce spectacle & des paroles de la reine, tirent leurs sabres, & transportés de l'enthousiasme qu'elle avoit fait naître, ils s'écrient d'une voix unanime : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ : Mourons tous pour notre roi Marie Thérese.* Cette nation donne toujours le titre de *Roi* à sa Reine.

Jamais princesse ne mérita mieux de porter ce nom. Pendant cette scène attendrissante, la reine avoit fait paroître une fermeté héroïque ; elle vit d'un œil sec tous ces braves guerriers attendris sur son sort, & les larmes aux yeux, jurer de mourir pour elle. La nature qui lui a donné en partage tant de grandeur d'ame, ne lui a point refusé la douce sensibilité ; elle se dédommagea bien, lorsqu'elle fut rendue à elle-même ; & ses yeux répandirent des larmes en abondance. Cette princesse étoit enceinte, & c'est dans un de ces momens d'amertume profonde qu'elle écrivoit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mere : *J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.* Elle eut ce-

pendant la satisfaction d'apprendre qu'après bien des incertitudes, les ennemis abandonnoient Vienne & marchoient vers Prague. An. 1741.

Leur armée n'arriva devant cette ville qu'à la fin de Novembre. La rigueur de la saison & le défaut de vivres imposoient la nécessité de tenter tout pour s'en emparer au plutôt. D'ailleurs le grand-duc venoit au secours de cette place à la tête de l'armée de Silésie dont le comte de Neuperg avoit quitté le commandement. Le 25, ce prince arrive à cinq lieues de Prague, & le lendemain il apprend qu'elle a été prise d'assaut pendant la nuit. La gloire de ce dessein, les détails du plan & une bonne partie de l'exécution furent dûs au comte de Saxe qui avoit toute la confiance de l'électeur de Baviere. Parmi les officiers des troupes de France, il avoit distingué ce fameux Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beausse, l'homme de toute l'armée le plus capable d'exécuter un coup de main; ce fut lui que le comte chargea de conduire les troupes. *Ecoute bien*, dit Chevert à un sergent qu'il envoyoit tenter le premier l'escalade, *tu monteras par-là*, (c'étoit l'angle rentrant d'un bastion); *en approchant du haut du rampart, on criera: Qui vive? tu ne répondras rien. On criera la même chose une seconde fois; tu ne répondras rien encore, non plus qu'au troisieme cri. On tirera sur toi, on te manquera; tu égorgeras la sentinelle, & j'arrive là pour te secourir.* Tout fut ponctuellement exécuté, & la ville fut prise; il n'y eut ni pillage ni désordre; à six heures du matin tout étoit aussi tranquille qu'à l'ordinaire. La garnison, composée de trois mille Le 26 Nov.

hommes, fut prisonniere de guerre. L'électeur de Baviere entra dans Prague le même jour, & s'y fit couronner roi de Bohéme le 7 Décembre. Le maréchal de Belle-Isle se rendit à Prague pour établir, parmi les troupes de la garnison, la discipline nécessaire pour concilier au nouveau roi l'affection des vaincus.

AN. 1741.

Il ne manquoit plus aux desirs du duc de Baviere que la couronne impériale; tout étoit préparé pour la lui faire donner. Le maréchal de Belle-Isle retourna à Francfort pour hâter la réussite de son grand projet. Le duc de Broglie à qui il avoit laissé le commandement de l'armée, termina la campagne par la prise de Pisseck. Le grand-duc essaya de reprendre cette place, & n'y ayant point réussi, il prit la route de Vienne, & remit le commandement de son armée au prince Charles son frere.

Après cette campagne malheureuse, tout paroissoit désespéré pour la reine *Marie-Thérese*. Une partie de l'archiduché d'Autriche & presque toute la Bohéme étoient au pouvoir des François, & la Silésie étoit à la merci du roi de Prusse qui pouvoit alors en faire la conquête sans obstacle; il profita des circonstances, & porta ses vues plus loin. Il fit attaquer le comté de Glatz par le prince Léopold d'Anhalt, & la Moravie par le maréchal de Schwerin, tandis qu'il s'emparoit lui-même de Neiss. Avant la fin de la campagne, il fut maître d'Olmutz, capitale de la Moravie, & de Glatz, capitale du comté du même nom. Ce ne sont pas là les exploits qui font le plus d'honneur au roi de Prusse; il n'étoit pas difficile de s'emparer d'un pays

abandonné ; la multiplicité des ennemis avoit obligé la reine de rappeller ses troupes dans l'Autriche qu'il falloit défendre contre l'armée combinée de France & de Baviere.

La couronne impériale, qui depuis tant d'années étoit l'appanage de la maison d'Autriche, s'en éloignoit ; les desseins du maréchal de Belle-Isle s'accomplissoient ; le 24 Janvier, le duc de Baviere fut élu roi des Romains, il fit son entrée à Francfort le 31, & il fut couronné empereur sous le nom de Charles VII, le 22 Février, par l'électeur de Cologne, son frere. AN. 1742.

Au milieu de tant de revers, *Marie-Thérese* n'avoit plus pour elle que ses grands talens, sa fermeté & l'amour de ses peuples ; & avec cela, elle étoit encore plus redoutable que ne l'imaginoient ses ennemis triomphans. Cette princesse avoit mérité l'attachement de ses sujets de Hongrie ; elle trouva chez eux des secours prompts & inépuisables. Trois mille gentils-hommes Hongrois, qui avoient servi en Silésie sous le comte de Neuperg, montent à cheval, leur exemple entraîna tout le reste de la noblesse. Les états de Croatie lui fournissent sur le champ douze mille hommes, & promettent de lever de nouveaux régimens. La reine accorde la liberté à tous les serfs qui prendront les armes pour sa défense : un nombre infini accourt de tous côtés se ranger sous ses drapeaux. C'est à qui témoignera plus de zele pour cette reine que l'on adore. Le clergé

lui fournit généreusement des sommes con-
An. sidérables. Son nom déja célebre, & l'histoire
1742. de ses malheurs, portée jusqu'au fond de l'Esclavonie & sur les bords de la Drave, enflamment les habitans de ces contrées de l'enthousiasme martial qui anime tous ses sujets. Il sort de ces pays sauvages des armées de troupes légeres, si connues depuis sous le nom de Pandoures & de Talpaches, dont la bravoure étonnante, l'habillement singulier & l'air farouche jettoient par-tout l'épouvante, & graverent plus long-temps dans la mémoire des ennemis de leur reine, le souvenir de leur figure & de leurs actions.

Tandis que des milliers de bras s'armoient pour sa vengeance, *Marie-Thérese* agissoit fortement auprès des cours étrangeres; elle ranimoit en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnoient des secours d'argent, elle agissoit dans l'empire; elle cherchoit à ébranler le roi de Sardaigne, & à détacher le roi de Prusse de la ligue. Toute la nation angloise s'anima en sa faveur. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette princesse; la duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avoit combattu pour Charles VI, assembla les principales dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres sterlings; & la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'âme de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation assemblée en parlement. Alors toute l'Europe regarda cette princesse comme une

héroïne, digne de conserver un trône qu'elle savoit si bien défendre. AN. 1742.

Les alliés avoient fait une grande faute, & ils se repentirent bientôt de n'avoir pas fait le siege de Vienne. Le fameux comte de Kevenhuller, à qui le grand-duc en avoit confié la défense; voyant qu'il n'avoit plus rien à craindre de ce côté, en sortit, & se mit à la tête de trente mille hommes pour recouvrer l'Autriche & ravager la Baviere. Il arrive aux environs de Lintz, où campoient le comte de Ségur & de Minutzi avec un corps de dix mille hommes. Ils se retirent dans la ville, résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Kevenhuller en forme le siege sous les ordres du grand-duc qui s'étoit rendu à l'armée. Le maréchal de Terring, général de Charles VII, accouroit de la Bohême pour délivrer Lintz & secourir la Baviere; il trouve le poste de Scherding, entre Lintz & Passau, occupé par les Autrichiens; il l'attaque avec vigueur; mais le général Bérinklaw, qui s'y étoit retranché, le repousse, le met en fuite, & lui enleve neuf drapeaux. Ce premier avantage des Autrichiens fut l'époque de tous les désastres des alliés. Lintz fut pris Le 23 après des attaques si vigoureuses & une dé- Janv. fense si opiniâtre, que lorsque le grand-duc y entra, il ne prit possession que d'un tas de pierres & de cendres.

Le grand avantage qui résulta de la prise de Lintz fut que les troupes qui l'avoient défendu ne pouvant, suivant la capitulation qu'on leur avoit accordée, porter les armes le reste de l'année, elles ne pouvoient se joindre au maréchal de Terring, ni couvrir la Baviere

qui fut prise & pillée. Les habitans du Tirol ayant eu avis qu'après la prise de Prague par les ennemis, la Reine pensoit à leur envoyer du secours contre les Bavarois, avoient conjuré *Marie-Thérese* de se reposer sur leur fidélité & sur leur courage; qu'ils étoient en état de défendre leur pays, & même de ravager la Baviere; quand l'occasion s'en présenteroit. En effet, le géneral Stenz s'étant mis à leur tête, pénétra dans l'électorat par le pays de Valdeck dans la Haute Baviere, & s'avança jusqu'à Rosenheim dans les environs de Munich; dont il s'empara, pendant qu'un autre corps de troupes entra dans Frawenstein & Wassebourg.

AN. 1742.

Les beaux jours de Charles VII avoient été de courte durée: il étoit resté à Franfort sans troupes, sans argent & sans crédit. Il eut bientôt la douleur d'apprendre que le baron de Mentzel, avec cinq mille Autrichiens seulement, s'étoit emparé de Munich, capitale de son électorat.

La France ne cessoit d'envoyer des armées en Allemagne pour soutenir le nouvel empereur. Le duc d'Harcourt passa le Rhin le 10 de Mars, & prit la route de Baviere. Cependant le comte de Saxe méditoit une conquête importante. Egra, sur les frontieres de la Bohême vers la Franconie, étoit le dépôt de tous les magasins autrichiens. La prise de cette ville assuroit la conquête de la Bohême, & facilitoit la communication avec la Baviere. Quoique cette place fût très-forte, le comte de Saxe s'en rendit maître après quinze jours de siege. La nouvelle d'une conquête si importante, fit éprouver à Char-

Le 2. Avril.

les VII des transports de joie, que le sentiment de ses malheurs rendoit encore plus vifs. An. 1742.

Pendant que le comte de Saxe s'emparoit d'Egra, le roi de Prusse assuroit pour lui-même la conquête qu'il avoit faite de la Silésie. Après avoir partagé son armée en trois corps, il sortit de la Moravie, & s'avança dans la Bohême. Son dessein étoit d'aller chercher le prince Charles qui commandoit les troupes de la reine dans ce royaume, & de se joindre, après l'avoir vaincu, à l'armée des alliés, campée dans les environs de Prague. Le prince Charles qui avoit pénétré le projet de Frédéric, en formoit un autre pour le moins aussi bien concerté. Il se proposoit d'arrêter le roi de Prusse en lui donnant de l'inquiétude pour ses magasins, de l'empêcher de joindre le maréchal de Broglie, & de marcher brusquement vers Prague, qu'il espéroit surprendre. Les mouvemens que firent ces deux princes, chacun pour exécuter son projet, furent suivis d'une action générale très-vive entre les deux armées, près de Czaslaw; les Autrichiens furent vaincus, perdirent quatre mille hommes, dans cette bataille, & en eurent trois mille de blessés: on leur fit douze cens prisonniers, & on leur prit vingt pieces de canon & plusieurs drapeaux ou étendarts. Le 17 Août. Dans le même temps que Frédéric remportoit une victoire à Czaslaw, le maréchal de Broglie eut un avantage sur le prince de Lobkowitz près de Sahay, village de la Bohême.

Les victoires du roi de Prusse ne diminuoient point la répugnance que *Marie-Thé-*

rese avoit de démembrer les états de Charles VI. Elle avoit toujours espéré de gagner
AN. 1742.
ce prince par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande; mais toutes les négociations avoient été inutiles, parce qu'elle demandoit toujours la restitution de la Silésie, & Frédéric assuroit que n'ayant pris les armes que pour recouvrer l'héritage de ses ayeux, il ne les quitteroit qu'au moment où la reine lui feroit justice sur ce point. La journée de Molvitz l'avoit déja ébranlée, celle de Czaslaw, & plus encore l'état actuel de la Bohême & de l'Autriche, acheverent de la déterminer. Le 11 de Juin, le lord Hindfort, envoyé de sa part, & le comte de Podewils, ministe de cabinet de Fréderic, signerent à Breslau un traité préliminaire qui cédoit à ce prince, en toute souveraineté, la haute & basse Silésie, y compris le comté de Glatz, situé dans le royaume de Bohême & enclavé dans cette province, excepté la principauté de Teschen & le duché de Troppau, à condition que le roi acquitteroit les capitaux & les intérêts des sommes qui avoient été prêtées au feu empereur par la Grande-Bretagne & par la Hollande, & hypotheques, sur les revenus des fermes de cette province. Les deux puissances convinrent par le même traité que le roi observeroit une exacte neutralité dans la guerre, & qu'il retireroit ses troupes de la Bohême treize jours après la signature du traité, dont le roi d'Angleterre se rendoit garant.

Quelque secrete que fût cette négociation, le maréchal de Belle-Isle vint à bout de la pénétrer; il en frémit. Il voyoit que si

le roi de Prusse abandonnoit la Bohême, le prince Charles joignant ses troupes à celles du Prince de Lobkowitz, viendroit avec une armée de soixante mille hommes écraser celle qui étoit en Bohême, & tout étoit perdu. Il vole au camp du roi de Prusse, lui communique ses craintes, déploie toute la finesse d'un négociateur habile, & étale tous les grands raisonnemens de sa politique. Le roi de Prusse l'écoute tranquillement parce qu'il avoit pris son parti, & lui répond laconiquement : *J'ai donné ma parole.* Le traité définitif entre la reine & le roi de Prusse, fut signé à Berlin le 22 août : & le 17 septembre fut publié un traité de paix entre la reine & l'électeur de Saxe roi de Pologne, par lequel celui-ci se désista de toutes ses prétentions & demandes sur l'héritage de la maison d'Autriche. Le roi d'Angleterre, les Hollandois & la Czarine, furent compris dans ces traités : ainsi tout le poid de la guerre tomba dès-lors sur la maison de Bourbon. (1)

AN. 1742.

Le prince Charles profitoit déja des avantages que devoit procurer la paix faite avec leurs majestés polonoise & prussienne : il marcha au secours du prince de Lobkowitz pressé par le maréchal de Broglie depuis l'affaire de Sahay. Le général françois, trop foible pour résister à deux armées, songea à faire une bonne retraite. Le prince Charles arrive dans les environs de Bubweiss, dont on vouloit faire le siege, suit le Maréchal qui recule, le presse, atteint son arriere garde & la met en deroute. Les François regagnent

(1) *Voy. Art de vérifier de dates*, p. 616.

An. 1742. Pisseck ; & se retirent sous le canon de Prague Le comte de Konigseck les suit jusques sous les murs de la ville, qu'il investit, ainsi que le camp.

L'armée françoise étoit à Prague comme dans un trebuchet ; trop foible pour attaquer l'armée autrichienne qui la tenoit ainsi resserrée, elle étoit trop nombreuse pour les vivres qu'il y avoit dans la ville. Bientôt la plus cruelle famine se fit sentir aux officiers comme aux soldats, sans que l'on eût aucun espoir de sortir de ce mauvais pas. Le maréchal de Belle-Isle qui s'y étoit rendu, vit alors quelle faute il avoit faite d'avoir entraîné la France dans cette guerre où elle n'avoit aucun intérêt ; de n'avoir point fait le siege de Vienne, lorsqu'il le pouvoit ; de n'avoir point de cavalerie dans un pays où sans elle on ne peut faire la guerre ; d'avoir voulu garder avec trop peu de troupes un pays immense ; enfin d'avoir fait trop de divisions, & d'avoir fait tailler en pieces la plus grande partie de ces petits corps par les pandoures, les croates, les talpaches, les hussards de la reine. Cependant il falloit sauver l'armée & la garnison de Prague. On eut recours aux négociations. La France demanda la paix à cette même princesse qu'elle avoit voulu dépouiller de ses états, & n'exigeoit pour conditions du traité que la liberté de la garnison & de l'armée de Prague. La reine répondit avec fermeté qu'elle ne vouloit point d'une paix plâtrée, & que pour premiere condition de celles que l'on proposoit, elle vouloit que l'armée françoise mît bas les armes & se rendit prisonniere de

guerre. Le cardinal de Fleury, désolé de voir tant de désastres succéder à de si heureux commencemens, crut pouvoir gagner quelque chose en écrivant lui-même au comte de Konigseck. Il demandoit dans cette lettre la liberté de l'armée françoise, & s'excusoit de l'entreprise de la guerre. Il avouoit qu'il y avoit été entraîné malgré lui. Pour toute réponse, la reine fit imprimer la lettre du ministre françois. Elle savoit bien tout l'effet qu'alloit produire une pareille piece. Elle faisoit connoître la foiblesse du ministere, & elle rejettoit le reproche de la guerre sur le général qui faisoit de si vives instances auprès d'elle pour obtenir ce qu'il demandoit, & ce n'étoit pas rendre la négociation plus facile : elle pouvoit réfroidir les alliés de la France, & enhardir ses ennemis. Tout cela arriva. Charles VII fit proposer aux Anglois des projets de paix qui furent rejettés. Après bien des tentatives inutiles, on donna une armée de quarante mille hommes au maréchal de Maillebois, pour aller au secours de celle qui étoit en Bohême.

AN. 1742.

Le comte de Konigseck, au bout d'un mois, ouvrit la tranchée devant Prague au commencement de Juillet, on le laissa faire : mais au moment où il s'y attendoit le moins, les François que l'on croyoit abattus par la famine, conduits par le duc, depuis maréchal de Biron, firent une terrible sortie sur les travailleurs; après avoir comblé les travaux du siege, ils rentrerent avec des pieces de canon & des drapeaux qu'ils avoient enlevés, pendant que l'artillerie de la place qui avoit protegé la sortie, foudroyoit la

AN. 1742. cavalerie autrichienne qui voulut charger les troupes au moment où elles rentroient en bon ordre dans la place. Cette expédition, & la marche du maréchal de Maillebois, obligerent les assiégeans à suspendre leurs attaques. Le grandduc, d'un côté, le prince Charles & le comte de Kevenhuller, prirent de si sages mesures, suivirent de si près toutes les démarches de cette nouvelle armée, qu'elle ne fut d'aucun secours à celle de Prague. Il en périt une grande partie par la fatigue des marches & des contremarches que le général lui fit faire sans oser rien entreprendre, & par le fer des redoutables Talpaches. Enfin elle se retira dans l'électorat de Baviere; lorsqu'elle y fût, le maréchal de Broglie eut ordre de quitter le camp de Prague, & d'aller remplacer le maréchal de Maillebois.

Prague demeura ainsi sans espoir de secours, & le maréchal de Belle-Isle fut seul chargé de sa défense. On ne pouvoit plus y demeurer; une extrême disette y faisoit périr les troupes. Le maréchal avoit formé le projet de faire sa retraite; l'exécution étoit difficile; il falloit tromper la vigilance du prince de Lobkowitz qui bloquoit la ville, & les habitans qui étoient ses espions. La nuit du 16 au 17 décembre, il sort de Prague avec onze mille fantassins & trois mille chevaux, emmene quarante ôtages des plus distingués de la ville, trente pieces de canon, & des vivres pour douze jours. Avec tout cet attirail, il se fraie un chemin à travers les neiges & les glaces; il évite les défilés où l'ennemi l'attendoit, fait trente-huit lieues d'Allemagne,

lemagne ; il arriva à Egra, non sans avoir perdu beaucoup de monde par le froid excessif, & par la fatigue extrême d'une route forcée de 12 jours & de 12 nuits à la vue des troupes légeres de Hongrie, faite d'ailleurs par des soldats déja accablés des maux qu'ils avoient soufferts pendant un long siege, où ils avoient manqué de tout. Cette armée, que le maréchal avoit conduite en Allemagne, se trouvoit détruite, sans qu'il se fût donné une seule grande bataille. Cette retraite si vantée & qui paroissoit impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé, quoique l'on perdît la Bohême & l'Autriche, qu'on livrât la Baviere aux troupes autrichiennes, & qu'on abandonnât au mépris & presque à l'indigence, un empereur que l'on venoit de faire; enfin quoique par cette retraite on attirât sur les frontieres de France l'incendie que le maréchal avoit allumé dans le Nord.

AN. 1742

Le général autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper l'armée françoise, voulut au moins enlever la garnison que le maréchal avoit laissée à Prague. Elle montoit à six mille hommes, la plupart malades ou blessés, mais le comte de Chevert étoit à leur tête. Le prince de Lobkowitz lui envoya un officier pour le presser de se rendre. *Dites au prince*, répondit ce brave guerrier, *que s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je vais mettre le feu aux quatre coins de Prague, & je m'ensevelirai sous ses ruines.* On le connoissoit homme à tenir parole. On consentit à lui accorder les honneurs qu'il avoit si bien mérités; il sortit avec tout son monde, & se retira à Egra, Ce royaume rentra par la

reddition de sa capitale, sous la domination de sa légitime souveraine, à la grande satisfaction de ses habitans.

An. 1742.

Les affaires de la reine de Hongrie n'alloient pas moins bien en Italie. A la mort de Charles VI, Charles-Emmanuel III, duc de Savoie, avoit formé des prétentions sur le duché de Milan. Ce prince avoit accédé au traité de Versailles. *Marie-Thérese* avoit pourvu à la défense de ses états d'Italie; la Toscane avoit été le dépôt des troupes qui devoient les défendre. La reine n'ignoroit pas que l'alliance du duc de Savoie vaudroit mieux pour elle qu'une armée de cent mille hommes, les états de ce prince pouvant servir de barriere aux troupes de France & d'Espagne; depuis le commencement de la guerre, elle n'avoit rien négligé pour le gagner. La chose étoit devenue plus facile depuis que le duc de Savoie avoit commencé à s'appercevoir que les puissances avec lesquelles il s'étoit lié, destinoient le duché de Milan à l'Infant don Philippe: qu'elles avoient résolu de l'en priver lui-même, & de lui donner ainsi pour voisin un prince de la maison de Bourbon. Dans la nécessité de perdre le Milanois, le roi de Sardaigne aima mieux le voir entre les mains de la reine qui lui offroit le Vigevanasque en partie, la ville de Plaisance & de Pavesan, avec ses droits sur le marquisat de Final. A ces conditions, Charles-Emmanuel fit son traité avec la reine de Hongrie, & résolut de s'opposer de concert avec elle, aux entreprises des Espagnols en Italie. Ce changement n'arrêta point les desseins de la cour d'Espagne, & l'on réso-

lut de passer à main armée sur ses terres.

En conséquence, il déclara la guerre au roi d'Espagne, & se rendit maître de Modene le 28 Juin, & de la Mirandole le 22 Juillet. L'Infant don Philippe, entrant dans les états du roi de Sardaigne, publia contre lui un manifeste daté de S. Jean de Maurienne le 6 Septembre. Au même temps Charles Emmanuel se jette dans la Savoie par le mont S. Bernard & le mont-Cenis, & oblige les Espagnols à se retirer en Dauphiné, le 15 Octobre, pour y attendre des renforts. Les troupes espagnoles, qui avoient débarqué sur les côtes de l'Italie, avoient obligé le pape Benoît XIV, le grand-duc, époux de *Marie-Thérese* & la république de Gênes de se déclarer neutres & d'accorder le passage. D'un autre côté, une escadre angloise de 14 voiles vint jetter l'ancre dans le port de Naples le 18 Août, où l'on ne s'attendoit pas à une pareille visite. Le chef d'escadre Martin, qui la commandoit, ne donna au roi de Naples que deux heures pour se décider à rappeller ses troupes qui servoient dans l'armée d'Espagne, ou qu'il alloit bombarder la ville. Il falloit malgré lui promettre une neutralité absolue. Par ces circonstances les efforts des ennemis de *Marie-Thérese* furent inutiles, & les armes de cette auguste princesse, aidées de celles du duc de *Savoie*, furent aussi heureuses en Italie qu'en Allemagne. AN. 1742

Dès le commencement de 1743, le maréchal de Belle-Isle, qui avoit ramené en France 1743.

les restes malheureux de l'armée en Bohême, étoit retourné à Francfort. Le cardinal de Fleuri étoit mort le 29 Janvier. Toutes les puissances de l'Europe parloient de paix, sans qu'aucune eût un vrai desir de terminer la guerre. Elle continua donc, & la reine de Hongrie se couvrit d'une nouvelle gloire en délivrant l'Allemagne de toutes les troupes étrangeres, dont elle avoit été inondée les années précédentes. Les premiers coups de cette campagne se frapperent en Baviere; cet électorat souffrit encore une révolution. Il étoit rentré sous la domination de son souverain vers la fin de 1742, lorsque le comte de Kevenhuller en avoit abandonné la conquête pour se rendre en Bohême. Le comte de Seckindorff l'avoit alors recouvré, & Charles VII s'étoit rendu à Munich, sa capitale.

An. 1743

Au mois de Mai, le prince Charles de Lorraine commença ses brillantes opérations. Il fit enlever le fameux partisan Lacroix par les généraux Berenklaw & Nadasti. Lacroix fut battu & pris avec nombre d'officiers & environ trois cens hommes. Les François qui étoient à Eggenfeld se retirerent vers l'Iser, & ceux qui étoient à Thaun abandonnerent ce poste & gagnerent Ganchoffen & Dingelting. Au lieu de poursuivre ces fuyards, le prince Charles forma la résolution de surprendre le général Minuzzi, qui commandoit un corps de sept à huit mille hommes, & qui étoit campé à Erblach du côté de Braunau. Ce corps, qui étoit composé en partie de la meilleure cavalerie impériale, fut entiérement défaite. On lui prit ses bagages, son artillerie & ses étendarts. Le général Mi-

nuzzi, le Fèld-Maréchal comte de Gabrieli, & le major-général comte de Preysing, furent faits prisonniers. An. 1743

Après cette expédition, le prince Charles alla attaquer les François. L'armée qui étoit sous les ordres du maréchal de Broglie, se retirant toujours du côté du Rhin, passa successivement & en assez peu de temps de Dingelfing à Landau, à Deckendorff, à Straubing, à Ingolstadt; le comte de Ségur la joignit à Schellenberg avec un corps de douze mille hommes, détaché de l'armée du maréchal de Noailles. Pendant cette marche, elle avoit été suivie par le général Nadasti, qui l'avoit toujours harcelée. La plupart des villes qui viennent d'être nommées, furent réduites en cendres, & éprouverent tous les malheurs de la guerre; mais ne nous arrêtons point à ces excès, ils sont de tristes suites des fureurs de cet art meurtrier.

Le 11 Mai 1743, *Marie-Thérese* fut couronnée reine de Bohême à Prague, où elle étoit venue, le 29 Avril, avec le grand-duc de Toscane son époux. Le lendemain (12 Mai) se célébra le jour anniversaire de cette auguste princesse, qui entra alors dans sa 27e. année.

L'empereur ne se croyant plus en sûreté, avoit, pour la troisieme fois, abandonné Munich, capitale de son électorat, & s'étoit retiré à Francfort. Le maréchal de Seckindorff étant demeuré en Baviere avec fort peu de troupes, se trouvoit hors d'état de la défendre contre les armées autrichiennes (qui s'emparerent de Munich, au mois de Juin, & en Juillet de Braunau & de Straubing.) il con-

An. 1743 sulta l'empereur sur ce qu'il devoit faire, & il reçut ordre de ne plus agir contre les troupes de la reine de Hongrie. Il communiqua ces ordres au prince Charles de Lorraine, & lui fit dire qu'il espéroit que les troupes autrichiennes n'agiroient pas contre celles de l'empereur. Cette déclaration fut bientôt suivie d'un traité dont le comte de Kevenhuller & le comte de Seckindorff signerent les préliminaires le 27 Juin. Charles VII, qui, lorsqu'il avoit été question de la paix générale, avoit déja déclaré à la reine, que, satisfait de la couronne impériale, il renonçoit à ses prétentions sur la succession d'Autriche, s'engageoit à demeurer neutre pendant tout le temps que pourroit durer la guerre; il laissoit la Baviere au pouvoir de la reine jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi toutes les hostilités cesserent, & les troupes impériales ne pouvant plus servir, furent cantonnées dans la Franconie.

George II, roi de la Grande-Bretagne, le premier des princes de l'Europe qui s'intéressa à soutenir la cause de la reine, & qui lui avoit fourni des secours en argent (1), avoit fait passer par Ostende dans les Pays-Bas, au mois de Mai 1742, un corps de 16 mille anglois sous le commandement du maréchal comte de Stair, un des éleves de Marlborough. Ce général fut revêtu en même temps du caractere d'ambassadeur extraordinaire auprès des états-généraux, dans la vue

(1) *En* 1741, *les subsides fournis par l'Angleterre à* Marie-Thérese *furent de* 300 *mille livres sterlins; en* 1742, *ils furent de* 500 *mille.*

de les engager à prendre les armes pour le soutien de la maison d'Autriche & de l'équilibre de l'Europe. Pendant la même année, le roi George fit encore marcher dans les Pays-Bas 16 mille hommes de ses troupes Hanovriennes & 6 mille Hessois, tous à la solde de l'Angleterre. La reine fit avancer vers la Flandre un corps d'environ 8 mille Autrichiens. Mais lorsque toutes ces troupes se furent rassemblées, la saison étoit trop avancée pour entreprendre quelque chose de ce côté là contre la France. Quelques mois après, cette armée assemblée dans les Pays-Bas d'environ 50 mille hommes sous le commandement du comte de Stair, marcha en Allemagne, soit pour y faire une diversion en faveur de la reine, soit pour être à portée de protéger l'électorat de Honovre que les François menaçoient d'une invasion. Le roi d'Angleterre vint en personne en prendre le commandement accompagné de son second fils, le duc de Cumberland.

An. 1743.

L'armée françoise étoit sous les ordres d'un nouveau général : le maréchal duc de Noailles avoit succédé dans le commandement de l'armée aux maréchaux de Belle-Isle, de Broglie & de Maillebois. Il campoit vis-à-vis de l'armée angloise qui se trouvoit de l'autre côté du Mein ; & occupoit le poste d'Aschaffembourg, petite ville située sur le bord de cette riviere. En se rendant maître des passages au-dessus & au-dessous de l'armée ennemie, le duc de Noailles lui coupa les vivres, & la tenoit comme bloquée dans son camp. Les Anglois ne tarderent pas à sentir la disette des vivres, & comme elle au-

AN. 1743

gmentoit de jour en jour, ils prirent le parti de se retirer vers Hanau, sur le chemin de Francfort; mais ils sentoient bien que ce mouvement ne pouvoit se faire sans s'exposer au feu des batteries du canon ennemi, placées sur le bord du Mein, de maniere à les foudroyer dans leur retraite; &, par une suite des précautions que le maréchal avoit prises de jetter des ponts sur la riviere entre Dettingen & Aschaffenbourg, l'arriere-garde auroit étoit exposée aux attaques des François. Enfin la nécessité obligea les Anglois de sortir de leur camp le 26 Juin. Cette marche périlleuse fut faite dans le plus grand silence. Le duc de Noailles voyant que les Anglois étoient obligés de passer dans un chemin étroit & creux entre une montagne & une riviere, s'empare de tous les postes avantageux des environs: il fait avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, ceux des dragons & des hussards, vers le village de Dettingen, par où les Anglois devoient passer; il fait défiler sur ses deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes françoises. Ces troupes avoient ordre de rester dans le village, où cachées en-deçà d'un ravin profond, elles ne pouvoient être apperçues des Anglois, dont le maréchal pouvoit suivre des yeux tous les mouvemens. Le duc de Grammont, neveu du duc de Noailles, lieutenant-général & colonel des gardes, commandoit ce détachement, & avoit ordre d'attendre que l'ennemi se fût livré lui-même dans le chemin creux par où il devoit passer. Après avoir donné ces ordres, le maréchal alla reconnoître un gué pour faire avancer de la ca-

valerie ; il envoya cinq brigades pour occuper le poste d'Aschaffenbourg, de sorte que les ennemis devoient se trouver enfermés de tous côtés. Le succès étoit infaillible, le roi d'Angleterre pouvoit être fait prisonnier, & cet événement auroit peut-être rendu la paix à toute l'Europe. AN. 1743

Un mouvement impatient, un desir trop vif de gloire, dérangea toutes ces dispositions. Le duc de Grammont quitte son poste avant le moment marqué, fait avancer son détachement au-delà du ravin dans une petite plaine, & abandonne la position la plus avantageuse, pour conduire ses troupes dans un terrein étroit. Les Anglois qui défiloient en ordre de bataille, forment leurs rangs, attaquent les François qui étoient en désordre, & dont les forces étoient bien inférieures. L'artillerie placée sur les bords du Mein, devient inutile ; elle auroit tiré sur les François. Le maréchal arrive, mais trop tard ; la faute étoit faite, & elle étoit irréparable ; la maison du roi à cheval, & les carabiniers enfoncent d'abord deux lignes d'infanterie ; mais elles se reforment aussitôt, & enveloppent les François : les officiers du régiment des gardes marchent à la tête de leur corps ; vingt-un de ces officiers sont tués ; autant sont dangereusement blessés ; enfin ce régiment est bientôt mis dans une déroute entiere.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le comte de Clermont, le prince de Dombes, le comte d'Eu & le duc de Penthievre, malgré sa grande jeunesse, donnerent, durant toute l'action, des marques du plus grand courage. Le marquis de Puisegur, fils du maréchal de ce nom, rallioit les soldats de son

An. 1743 régiment, couroit après ceux qui fuyoient, pour les ramener au combat; il tua même de sa main un soldat qui crioit *sauve qui peut*. Le comte de Noailles eut deux chevaux tués sous lui; le duc d'Ayen fut renversé de dessus le sien. Les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigni-Chevreuse, se mirent à la tête des brigades qu'ils rencontrerent, & s'enfoncerent dans les lignes des ennemis. Toute la noblesse françoise qui se trouva à cette malheureuse journée, y fit des prodiges de valeur qui devinrent inutiles, à cause du désordre & de la confusion des attaques. La maison du roi & les carabiniers ne se rebutoient pas. Cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénetrent dans le régiment de cavalerie de Milord Stair; vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion; soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcour, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers, furent blessés. Le comte de la Motte-Houdancourt eut son cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux, & remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de Rochechouart ayant été blessé deux fois & combattant encore, fut tué sur la place. Le marquis de Sabran, le marquis de Fleury, le comte d'Estrade, le comte de Rostaing, y perdirent la vie. Le jeune comte de Remiancourt, enfant de dix ans & demi, eut la jambe cassée d'un coup de canon; il se la vit couper avec un courage héroïque, & mourut avec la même fermeté d'ame.

Les Anglois ne pouvoient soutenir des at-

taques si violentes, sans faire des pertes aussi considérables. Le roi combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de l'infanterie, tantôt à celle de la cavalerie, & donnoit des preuves signalées de sa valeur; son fils, le duc de Cumberland fut blessé à ses côtés. Le duc d'Aremberg, qui commandoit les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine, & les troupes sous ses ordres, au nombre d'environ 14 mille, eurent une part distinguée à l'honneur de la journée. Plusieurs officiers généraux Anglois périrent dans l'action. Enfin, après trois heures du combat le plus opiniâtre, le duc de Noailles fit sonner la retraite, & la victoire resta aux alliés. Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite. Le duc de Cumberland avoit fait un acte de générosité qui doit être consacré dans l'histoire. Un mousquetaire, nommé Girardeau, dangereusement blessé, avoit été porté près de sa tente; on manquoit de chirurgiens, fort occupés ailleurs; on alloit panser le prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe: *Commencez*, dit-il avec bonté, *par soulager cet officier François, il est plus blessé que moi; il manqueroit de secours, & je n'en manquerai pas.* Cette belle action fit autant d'honneur à ce jeune prince, qu'il avoit acquis de gloire à la bataille où il avoit rempli sa place de major-général de la maniere la plus distinguée. La perte fut à-peu-près égale de part & d'autre; mais les François eurent ce désavantage de plus, d'avoir perdu le fruit des plus belles dispositions, & d'être obligés de fuir. Cette bataille se donna le 27 Juin. An. 1743

AN. 1743 Il ne se passa rien de remarquable après la bataille de Dettingen. Les alliés ne tirerent pas de leur victoire tous les avantages qui auroient dû la suivre. Le roi d'Angleterre se contenta du champ de bataille & d'avoir vaincu les François, sans songer à profiter de ce succès. L'avis du comte de Stair avoit été de passer le Mein & de poursuivre l'armée françoise jusques sur le Rhin, dont l'armée autrichienne, commandée par le prince Charles de Lorraine n'étoit pas éloignée; mais on n'en voulut rien faire.

L'armée que commandoit ce prince, étoit une des plus belles & des plus fortes que la maison d'Autriche eût eues depuis long-temps en Allemagne. Elle arriva sur les bords du Rhin, & campa du côté de Bade, après avoir traversé la Suabe. Delà, le prince Charles se préparoit à porter le ravage en Lorraine & en Alsace. Il descendit jusqu'au vieux Brisac vis-à-vis de Colmar, & son armée partagée en deux corps, passa un des bras du Rhin, & se porta dans l'isle de Reignac. Au premier bruit de cette marche, le maréchal de Coigni se mit à la tête de toutes les troupes qu'il put ramasser, s'avança vers le Rhin pour empêcher les Autrichiens de passer le second bras de ce fleuve. Il établit des batteries sur ses bords & attendit les ennemis. Le trente Août à quatre heures du matin, trois mille Grenadiers Autrichiens passent le Rhin sur des bateaux; ils étoient suivis d'un grand nombre d'autres, qui portoient tous les agrès nécessaires pour construire un pont. Ce détachement débarque & marche à la redoute de Rhinviller en poussant des grands cris. Les Généraux

François ordonnent aux soldats de n'employer que l'arme blanche. Au premier cris des ennemis, le comte de Bérenger, les marquis de Balincour & de Caraman, à la tête de l'infanterie & des dragons à pied, enveloppent les grenadiers, les chargent la bayonnette au bout du fusil, les culbutent les uns sur les autres, & en font un horrible carnage. Les grenadiers Autrichiens reculent, tâchent de regagner leurs bateaux; on ne leur en donne pas le temps; on les pousse dans le Rhin, on fait feu sur ceux qui se rembarquent, ils y périssent tous; le comte de Harrach, qui commandoit l'attaque, va mourir à Bâle de ses blessures C'est dans cette occasion qu'un grenadier de Champagne, qui avoit quitté le combat avant les autres, fut rencontré par un officier général qui lui en demanda la raison: *Ma foi, mon général*, répond le soldat. *j'ai fait ma tâche, voilà le septieme grenadier que j'ai tué; je suis las; que mes camarades en fassent autant, on n'a plus besoin de moi.* Le mauvais succès de cette expédition dégoûta pour cette fois, le prince Charles de passer le Rhin; il se retira dans le Brisgaw, où il prit de bonne heure ses quartiers-d'hiver. Dans le même tems que *Marie-Thérese* apprit que ses troupes n'avoient pu pénétrer en France, cette princesse eut la satisfaction de recouvrer la seule ville de Bohême que les ennemis occupassent encore. Toutes les autres avoient été reprises. Celle d'Egra, bloquée depuis trois mois, étoit réduite à la plus cruelle famine; la garnison fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. La reine voyant alors toute la Bohême délivrée des troupes ennemies; & la Baviere entié-

AN. 1743

rement soumise par la prise d'Ingolstadt (le 2
An. Septembre), elle se fit prêter serment de fi-
1743 délité (le 16 du même mois) par les états de ce dernier pays.

En Italie, le roi de Sardaigne soutenoit la cause de la reine. Mais ayant été obligé au commencement de cette année de repasser les monts pour chasser les Espagnols de la Savoie, comme nous l'avons dit, il avoit dû abandonner une seconde fois ce duché à don Philippe, qui s'en empara. Ailleurs, les Autrichiens y eurent des succès éclatans : tout le Modenois dont le souverain s'étoit attaché aux ennemis de *Marie-Therese*, fut soumis, & le maréchal comte de Traun battit les Espagnols le 8 Fevrier 1743 à Campo-Santo. Le comte de Gages, commandant de l'armée espagnole dans l'intérieur de l'Italie, ayant passé le Tanaro, attaqua les Autrichiens unis avec les troupes du roi de Sardaigne près du bourg de Campo-Santo. L'action fut très-vive, & le champ de bataille resta aux alliés. Cependant le lendemain, le comte de Gages repassa le Tanaro sans être poursuivi. Le duc de Modene, nommé généralissime de cette armée espagnole, ne put entreprendre rien d'important dans tout le reste de la campagne. Ces premiers succès de la reine en Italie s'accrurent & devinrent plus considérables dans la suite de la guerre.

Le 7 Janvier de cette année, le duc Charles de Lorraine épousa à Vienne l'archiduchesse
1744 *Marie-Anne*, sœur de la reine. Ce sérénissime prince avoit été nommé gouverneur général des Pays-Bas dès 1741 que mourut l'archiduchesse

Marie-Elizabeth, sœur de l'empereur Charles VI, qui avoit occupé ce gouvernemant pendant 16 ans; mais la guerre d'allemagne n'avoit pas permis à ce prince de se rendre aux Pays-bas. Le lendemain de ses nôces l'archiduchesse son épouse lui fut associée dans le gouvernement général, & leurs altesses sérenissimes vinrent à Bruxelles au mois de Mars suivant pour en prendre possession, & furent reçues partout avec autant de joie que de magnificence. AN. 1744.

Le duc Charles célébra à Bruxelles le 20 Avril, & à Gand le 28 du même mois, la cérémonie de l'inauguration de la reine en qualité de duchesse de Brabant & comtesse de Flandre. Après quoi il partit le 7 Mai pour se mettre à la tête de l'armée de sa majesté en Allemagne.

Il y avoit près de quatre ans que le roi de France déployoit inutilement toutes ses forces dans la vue d'accabler la reine. Il lui faisoit, ainsi qu'à ses alliés, une guerre très-vive, sans lui avoir déclarée. Louis XV, qui depuis la mort du cardinal de Fleury, s'étoit mis à la tête des affaires, agit avec plus de fermeté, & la déclara formellement au commencement de cette année à *Marie-Therese* & au roi d'Angletere. Le roi des deux-Siciles en fit autant, & exposa la nécessité où il se trouvoit de prévenir les incursions que la reine vouloit faire dans ses états

Il s'étoit donnée une bataille navale près de Toulon le 22 Février (1). Douze vaisseaux

---

(1) *Voy. Hist. d'Allemagne*, *tom.* VII, *pag.* 371.

espagnols, qui avoient été destinés à passer
AN. don Philippe, sous les ordres de don Joseph
1744. Navarro, & quatorze vaisseaux françois, quatre frégates & trois brûlots, commandés par M. de Court, présenterent bataille à l'amiral Mattews, qui dut la victoire à la supériorité de ses forces & de ses manœuvres.

Le prince Edouard, petit-fils du roi Jacques II, arriva de Rome à Versailles au mois de Mars de cette année. Le roi, en protégeant ce jeune prince, se proposoit de donner de l'inquiétude à l'Angleterre, & de l'empêcher d'envoyer des troupes en dehors. On fit à Dunkerque des préparatifs. Le comte de Saxe devoit être chargé de l'entreprise : ce projet n'eut pas lieu pour lors.

Le roi de France mit sur pied quatre armées nombreuses, une pour la Provence, deux pour la Flandre, la quatrieme fut destinée à descendre le Rhin. Ce prince ayant commencé de faire ses premieres armes en Flandre, choisit un général digne de marcher devant lui dans la carriere de la gloire; ce fut le fameux comte de Saxe qu'il décora du bâton de maréchal de France. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, avoit donné lieu d'espérer de grands succès par les préparatifs qu'il avoit fait. Le 12 de Mai, le roi partit de Versailles pour se mettre à la tête de ses troupes rassemblées à Lille, & déja prêtes à entrer dans la Flandre autrichienne. Les Hollandois consternés de voir si près de leur frontiere deux armées formidables, envoyerent au roi le comte de Wassenaër pour supplier sa majesté de suspendre la marche de ses troupes; ses représentations furent inutiles, les généraux eurent ordre d'a-

vancer dans le pays ennemi. Courtrai, Menin, Ypres, le fort de la Knoque, Furnes, toutes ces villes furent prises dans l'espace de deux mois. L'armée alliée, commandée par le duc d'Aremberg, par le maréchal Wade, Anglois & par le comte de Nassau, Hollandois, étoit témoin de ces progrès, sans pouvoir y mettre obstacle. Le maréchal de Saxe, posté près de Courtrai à la tête d'une armée, protégeoit les opérations en arrêtant les efforts des ennemis. AN. 1744

Au milieu de ces succès, l'on apprend tout-à-coup que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des François & des Bavarois; que l'Alsace est déja entamée, & que les frontieres de Lorraine sont exposées. Le prince Charles qui n'avoit pu réussir dans ce projet l'année précédente, ne l'avoit point perdu de vue. Ayant trompé par mille ruses la vigilance des généraux françois & bavarois. uniquement occupé à garder les rives du Rhin, il passa ce fleuve, le 2 Juillet, de la maniere la plus glorieuse, à Schreck au-dessus de Philipsbourg & à Weissenau près de Mayence. Il s'empara tout de suite des lignes de Spire, de Germentheim, de Lautèrbourg & de Haguenau; il s'établit au milieu de l'Alsace avec une armée composée de soixante mille hommes. S'étant rendu maître de Lauterbourg, il envoie le brave Nadasti jusqu'à Weissembourg, dont la garnison est faite prisonniere de guerre; & on laisse un corps de dix mille hommes tant dans la ville que dans les lignes. Le maréchal de Coigni qui voit que sa communication avec la France est coupée, que le pays Messin & la Lorraine vont être en proie aux Autrichiens,

enfin qu'il n'y a plus d'autre ressource que de
An. passer sur ce corps de l'ennemi pour rentrer
1744. en Alsace & couvrir le pays, marche vers Weissembourg, & attaque les Autrichiens dans leurs retranchemens. Après six heures du combat le plus opiniâtre, il s'étoit emparé des villes & des lignes; mais l'approche de l'armée autrichienne obligea les François de se retirer vers Haguenau, qu'ils furent encore forcés d'abandonner. Des partis autrichiens & hongrois qui poussèrent jusqu'à quelques lieues au-delà de la Sarre, porterent l'épouvante jusqu'à Luneville, d'où le roi Stanislas fut obligé de sortir avec toute sa cour. La rapidité de ces progrès étonna l'Europe, & la France en fut tellement allarmée, que renonçant au dessein de faire pendant cette campagne de plus grandes conquêtes aux Pays-Bas, elle en retira trente mille hommes, qui, sous les ordres du roi en personne, marcherent en Alsace pour tâcher d'y rétablir les affaires de cette couronne.

Cette irruption des Autrichiens dans les provinces de France alloit avoir de terribles suites, lorsque le roi de Prusse, violant la paix de Breslau, parut de nouveau sur la scene & changea toute la face des affaires. Il étoit entré dans la Bohême pendant le mois d'Août avec une armée de 100 mille hommes. Cette diversion obligea le prince Charles d'abandonner l'Alsace pour se porter en Bohême; elle rétablit les espérances de l'empereur Charles VII, & mit la reine de Hongrie dans la nécessité de défendre ses états héréditaires, au moment où elle pouvoit espérer de faire des conquêtes dans les provinces de ses ennemis.

Depuis le traité de Breslau, & en conséquence de l'alliance défensive contractée la même année entre le roi de Prusse & l'Angleterre, il sembloit que la reine dût n'avoir plus à craindre que sa majesté prussienne prît de nouveau les armes contre elle. Mais Fréderic n'étoit pas tranquille. Un traité fait à Worms unissoit la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande contre l'empereur; les puissances du Nord & sur-tout la Russie étoient vivement sollicitées. *Marie Thérese* avoit de grands succès en Allemagne; tout cela donna de l'inquiétude au roi de Prusse, il rompit donc la paix de Breslau, & reprit ses anciens engagemens avec la France. Le traité secret avoit été signé le 5 Avril. Un autre traité d'union fait à Francfort entre l'empereur, le roi de France, le roi de Prusse, l'électeur Palatin & le roi de Suede en qualité de landgrave de Hesse, fut comme le contre-poids de celui de Worms. Une moitié de l'Europe étoit ainsi armée contre l'autre, & des deux côtés l'on épuisoit toutes les ressources de la politique & de la guerre. AN. 1744.

Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandres, les secours qu'il porta en Alsace, avoient dissipé les allarmes des François, lorsqu'on en éprouva une autre d'une espece toute différente Le roi arrêté à Metz par une maladie terrible, étoit à l'extrémité le 15 Août; le deuil fut universel dans le royaume; les transports de joie furent sans mesure, lorsqu'on apprit que ce prince si cher étoit hors de danger.

Le roi de Prusse, en entrant dans la Bohême, à la tête de cent mille hommes, avoit

AN. 1744 publié un manifeste dans lequel il alléguoit pour raison de l'infraction du traité de Breslau, le refus que la reine de Hongrie faisoit de reconnoître l'électeur de Baviere pour empereur. Cette raison, bonne ou mauvaise, fut appuyée par une armée de vingt-deux mille hommes qu'il fit passer en Moravie, & par une autre qu'il conduisit lui même à Prague. Il obligea la garnison de cette ville, qui montoit à seize mille hommes, de se rendre prisonniere de guerre. Le prince Charles, malgré toute la diligence qu'il avoit faite, n'étoit pas arrivé assez tôt pour empêcher la ville d'être prise. S'étant posté aux environs de Prague, il évita de combattre les Prussiens; mais il voulut les forcer à abandonner cette ville. Pour y réussir, il fit des mouvemens qui donnerent de l'inquiétude au roi de Prusse pour ses magasins de Koenings-Grats. Ce que le prince Charles avoit prévu, arriva; le roi se mit en marche pour les défendre, & le prince s'étant porté rapidement entre le camp du roi & la ville, la tint bloquée. La garnison de Prague sortit aussi, après en avoir fait sauter les portes & les fortifications. Le prince délivra la Bohême de cette invasion avant la fin de la campagne.

En Italie, les succès sont variés. L'armée espagnole poursuivie par les Autrichiens, commandés par le prince de Lobkowitz, se retira dans le royaume de Naples. Dans le Piémont, dom Philippe & le prince de Conti firent quelques progrès & gagnerent (le 30 Septembre) la bataille de Coni sur le roi de Sardaigne; mais cette victoire n'eut point de suites.

Pendant que *Marie-Thérese* recouvroit la

Bohême, elle perdoit Fribourg, dont le maréchal de Coigni avoit formé le siege aussitôt après la retraite du prince Charles. Le roi de France, encore convalescent, s'y étoit rendu; la garnison fut prisonniere de guerre. Ce fut la derniere opération de la campagne de 1744, la plus belle & la plus savante de la guerre; elle couvrit de gloire le duc Charles de Lorraine. L'archiduchesse Marie-Anne son auguste épouse mourut à Bruxelles le 16 Décembre des suites d'un enfantement, après avoir soutenu pendant plus de deux mois les plus cruelles douleurs, avec une résignation vraiment héroïque. Cette princesse âgée de 26 ans, réunissoit en sa personne les plus rares vertus, une piété solide, un grand fond de prudence, une affabilité & une bonté que rien ne pouvoit égaler. Les peuples des Pays-Bas qui l'adoroient, lui donnerent pendant sa maladie les plus touchantes marques de leur amour & de leur tendresse, & pleurerent vivement sa perte.

AN. 1744

Le 8 Janvier 1745 fut signé à Warsovie un traité, par lequel le roi de Pologne, électeur de Saxe, s'engagea à donner à *Marie-Thérese* 30 mille hommes : ce que le roi de Prusse considéra comme un acte d'hostilité contre lui (1). 1745

L'empereur mourut à Munich le 20 Janvier de cette année, âgé de 47 ans, accablé de maladie, de chagrins & de revers, presque sans

---

(1) *Au mois de Février de cette année, la Porte Ottomane offrit sa médiation à* Marie-Thérese, *pour ramener la paix.*

An. 1745 états, sans considération, & sans l'argent de la cour de Versailles, presque réduit à l'indigence d'un particulier malheureux. Exemple mémorable & terrible de l'infortune, qui peut suivre un prince jusques sur le premier trône du monde.

La mort de Charles VII devoit naturellement donner la paix à l'Europe, puisque la France & le roi de Prusse sembloient n'avoir pris les armes que pour le soutenir sur le trône impérial; mais l'ancienne politique d'affoiblir la maison d'Autriche, & de lui enlever pour toujours la couronne de l'empire, parla plus haut que jamais, & fit continuer la guerre avec encore plus de vigueur. Chacune des nations belligérantes cherchoit à se venger; l'Angleterre qui avoit été menacée d'une descente des François en faveur du prince Edouard, fils du prétendant, se livroit toute entiere à son ancienne animosité, & la nation angloise n'épargnoit ni son argent, ni ses troupes; la reine de Hongrie avoit la gloire de son auguste maison à soutenir, & les desseins de ses ennemis à prévenir & à renverser. Elle eut, sans doute, besoin de la plus grande fermeté; mais au milieu même des périls qui la menaçoient, *Marie-Thérese*, au-dessus des revers, préparoit les moyens de mettre sur la tête de son époux cette couronne impériale qu'on vouloit lui arracher.

Dès le mois de Mai, le roi de France, accompagné de monsieur le dauphin, se rendit au siege de Tournai que le maréchal de Saxe avoit déja commencé. Tout malade qu'il étoit, ce grand homme avoit passé l'hiver à Paris, occupé à faire le plan de la campagne; &

lorsqu'il partit pour l'armée, il répondit à ceux qui lui représentoient l'état de sa santé : *il ne s'agit pas de vivre, il s'agit de partir.* Tournai étoit la barriere de la Hollande; l'entreprise des François jetta l'épouvante chez ces fameux républicains, & ils furent les premiers à engager leurs alliés à combattre & à défendre cette ville. Leur armée étoit composée de vingt bataillons & de vingt-six escadrons anglois, sous les ordres du duc de Cumberland; cinq bataillons & seize escadrons hanovriens étoient joints aux Anglois. Le jeune prince de Waldeck commandoit quarante escadrons hollandois & vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avoient en Flandre que huit escadrons & le comte de Konigseck, dont le courage & l'expérience valoient une armée. Celle de France, campée près de Tournai, étoit aussi considérable.

An. 1745.

Les troupes des alliés ayant fait des mouvemens qui annonçoient le dessein d'attaquer les lignes des François, le maréchal de Saxe résolut de continuer le siege & de sortir de ses lignes pour combattre l'ennemi. Il réserva dix-huit mille hommes, tant pour contenir la garnison de Tournai, que pour défendre les ponts sur l'Escaut. Il fit passer ce fleuve au reste des troupes, & s'établit dans la plaine de Fontenoy. C'est là que se donna la fameuse bataille qui porte ce nom, sous les yeux de Louis XV & de son fils, accompagnés des grands officiers de la couronne, & d'un nombre prodigieux d'officiers-généraux qui brûloient tous du desir de signaler leur courage sous les yeux de leur roi. Le duc de Cumberland, à la tête des Anglois, s'y couvrit d'une gloire immor-

Le 11 Mai.

telle ; les Autrichiens y firent des prodiges de
An. valeur. Malgré tout cela, les François rempor-
1745. terent la victoire après l'un des combats le plus opiniâtre & le plus meurtrier dont l'histoire moderne fasse mention. Malgré leur défaite, les alliés se retirerent en bon ordre. Le
Le 22 détail de ce fameux combat est trop connu pour
Mai. qu'il soit nécessaire de s'y arrêter ici. Après la victoire de Fontenoy, les François prirent d'abord Tournai & Gand le 11 Juillet, & le reste de la campagne ne fut plus qu'une suite de conquêtes. En moins de trois mois, ils prirent Oudenaerde, Dendermonde, Ostende, Nieuport & Ath.

Depuis la mort de Charles VII, les affaires avoient bien changé en Allemagne, l'électeur de Baviere, fils de ce malheureux prince, instruit par l'infortune de son pere, avoit eu la prudence de refuser la couronne de l'empire qu'on promettoit de lui procurer.
Le 28 Il conclut à Fuessen avec *Marie-Thérese* un
Mai. traité par lequel il renonçoit aux prétentions de la maison de Baviere sur les états de la maison d'Autriche, s'engageoit à une neutralité absolue, & à faire sortir de son électorat les troupes étrangeres ; la reine promettoit aussi d'en retirer les siennes. En conséquence de ce traité, les Bavarois qui défendoient la frontiere se replierent sur Munich, & laisserent à la merci du général Bathiani, M. de Ségur, qui étoit rentré dans la Baviere à la faveur de l'invasion de la Bohême par les Prussiens, & qui n'avoit plus que cinq mille hommes ; M. de Ségur attaqué par le général Autrichien, se battit long-tems avec une valeur incroyable, se retira en grand homme de

guerre



guerre, gagna les hauteurs, s'y défendit pendant trois jours & se réfugia dans Donawert sans avoir perdu beaucoup de monde; d'où il se retira ensuite; ce qui mit fin à la guerre dans la Baviere. An. 1745.

Les avantages qui devoient résulter du traité de Fuessen pour la reine de Hongrie, furent contrebalancés par la bataille de Friedberg, dans le duché de Scheinitz, où le roi de Prusse avoit attiré le prince Charles & l'avoit vaincu le 4 de Juin. Cette fameuse journée avoit coûté aux Autrichiens près de quatre mille hommes tués sur le champ de bataille, & sept mille prisonniers. Les Prussiens perdirent aussi beaucoup de monde dans ce combat, qui dura quatre heures, pendant lesquelles les Autrichiens animés par l'exemple du prince qui les commandoit, ne céderent qu'à la derniere extrémité. Le roi de Prusse écrivant à Louis XV la nouvelle de cette victoire, lui dit: *J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoy.*

Malgré ces revers qu'essuyerent les armes autrichiennes, voici cependant une des plus belles époques des annales de *Marie Thérese*. Ni la victoire de Fontenoy, ni celle de Friedberg, ne purent l'empêcher de jouir de la gloire de placer son époux sur le trône de l'empire. C'étoit sa vue la plus chere, elle n'en avoit jamais perdu l'espérance, même du vivant de Charles VII. Enfin, malgré le roi de Prusse qui lui faisoit la guerre & qui remportoit sur elle des victoires, malgré les protestations de l'électeur Palatin, & malgré une armée françoise qui, étant campée dans les environs de Francfort, auroit pu troubler l'af-

semblée, cette élection se fit comme en temps de paix le 13 septembre 1745. La reine avoit eu soin de rassembler toutes les troupes qu'elle avoit dans cette partie de l'Allemagne; & les différentes tentatives du prince de Conti qui commandoit l'armée françoise, ne purent empêcher cette jonction, qui se fit entre le Mein & la Lahn, sous les ordres du maréchal de Traud & du comte de Bathiani.

An. 1745

Marie-Thérese se rendit à Francfort pour y jouir de son triomphe & du spectacle du couronnement de son époux, qui fut fait le 4 Octobre. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée; elle fut la premiere à crier *Vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & des transports d'allégresse. Ce grand jour étoit pour elle la récompense de tant d'inquiétudes & de tant de travaux; il fut le plus beau de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant avec bonté, dîna sous une tente, & pour que tout le monde prît part à sa joie, elle fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'étoit, dit M. de Voltaire, la destinée de cette princesse, & de toutes les affaires qui troubloient son regne, que les événemens heureux fussent balancés de tous côtés par des disgraces. L'empereur Charles VII avoit perdu la Baviere pendant qu'on le couronnoit empereur, & la reine de Hongrie perdit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de son époux François I. Le roi de Prusse étoit

encore vainqueur le 29 Septembre aux environs de Prandnitz, ville de Bohême, sur les confins de la Silésie. AN. 1745.

Pendant que Frédéric remportoit cette victoire sur le prince Charles, un gros détachement de Prussiens, sous les ordres du prince Léopold d'Anhalt, entroit dans l'électorat de Saxe. Le roi de Prusse, piqué du traité que le roi de Pologne avoit conclu avec *Marie-Thérese*, lui avoit déclaré la guerre au mois d'Août. *Tous ceux qui se liguent avec les puissances que je combats, sont mes ennemis; le roi de Pologne, électeur de Saxe, a conclu un traité défensif avec* Marie-Thérese; *il est mon ennemi, & je lui déclare que je marche contre lui.* Telle étoit la substance du manifeste que le roi publia en entrant dans la Saxe. Le 15 Décembre, le prince Léopold ayant battu, à la vue de Dresde, les Autrichiens & les Saxons, le roi de Prusse s'y rendit, entra dans cette capitale, suivi de dix bataillons & de dix escadrons; il se rendit maître de la garnison, & alla au palais voir les enfans du roi de Pologne qui y étoient demeurés; il les embrassa & eut pour eux toutes les attentions qu'on devoit attendre d'un des hommes les plus polis de son siecle. Il fit ouvrir les boutiques qu'on avoit fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'apperçut pas que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi d'Angleterre voyoit avec peine que les victoires du roi de Prusse favorisoient les entreprises des François & des Espagnols; il

engagea ce prince à faire la paix avec l'Autriche. Frédéric qui n'avoit pris les armes que dans la crainte que *Marie-Thérese* ne vint lui redemander la Silésie qu'elle ne lui avoit cédée que malgré elle, n'ayant plus rien à craindre de ce côté, consentit à la paix, & laissa le fardeau de la guerre au roi de France. Le 25 Décembre on conclut à Dresde deux traités, l'un entre le roi de Prusse & le roi de Pologne, par lequel le monarque Polonois cédoit à Frédéric ce qui étoit en contestation entre eux, & s'obligeoit à payer un million d'écus d'Allemagne; l'autre traité étoit entre l'impératrice-reine & le roi de Prusse. *Marie-Thérese* cédoit de nouveau à sa majesté prussienne, & lui assuroit la Silésie & le comté de Glatz. Le roi garantissoit à l'impératrice-reine ses états d'Allemagne, & reconnoissoit le grand-duc pour empereur. L'électeur Palatin & le prince de Hesse furent compris dans ce traité, dont le roi d'Angleterre se rendit garant.

AN. 1745.

Frédéric, après une si heureuse campagne, dans laquelle il avoit défendu la Silésie, pénétré en Bohême, & conquis la Saxe, retourna à Berlin jouir paisiblement du fruit de ses victoires. Son peuple le reçut sous des arcs de triomphe, en criant: *Vive Frédéric-le-Grand.* Ce Prince, ami des lettres, les cultiva avec autant de succès qu'il en avoit eu dans la guerre, & ne s'occupa que du soin de faire fleurir les loix & les arts dans ses états.

Les entreprises du roi de Prusse sur la Bohême avoient obligé l'impératrice-reine à lui opposer ses principales forces. Les François & les Espagnols avoient profité de cette puis-

sante diversion pour faire des progrès en Italie. Au mois de Juin, l'Infant & le maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oreille, étoient entrés dans l'état de Gênes, du consentement de la république, qui se vengeoit ainsi de ce que l'impératrice-reine avoit cédé au roi de Sardaigne le marquisat de Final, sur lequel elle avoit des prétentions. Gênes avoit donné aux ennemis d'Autriche dix mille hommes & une artillerie considérable. Les alliés s'emparerent de Tortone, de Plaisance, chasserent les Autrichiens de Parme, & entrerent dans Pavie. Les Autrichiens & les Piémontois, effrayés de la rapidité de ces conquêtes, qui sembloient annoncer l'invasion prochaine de la Lombardie, se hâterent de marcher vers le Tanaro pour en défendre le passage; mais ils furent vaincus à Bassignana. Pendant que cette bataille se donnoit, une escadre angloise, composée de 13 vaisseaux, bombardoit Final sans beaucoup d'avantage. La prise d'Alexandrie, de Valence, du château de Casal & d'Asti, fut la suite de la victoire de Bassignana. Ces villes étoient le rempart de Milan, qui n'avoit aucune fortification; don Philippe y entra sans résistance le 16 Décembre, & le 19 il reçut le serment de fidélité du sénat & des habitans.

AN. 1745.

Au mois d'Août, les François avoient voulu donner de l'occupation au roi d'Angleterre dans ses états, en favorisant les desseins du prince Edouard, pour recouvrer la couronne de la Grande-Bretagne. Ce prince, que l'on avoit fait venir de Rome en France, aborde en Ecosse, publie un manifeste dans lequel il rappelle ses droits au trône d'Angleterre, & pro-

met un gouvernement sage & modéré. Un mor-
AN. 1745. ceau de taffétas apporté de France, est le drapeau sous lequel il rassemble dix mille montagnards. Avec cette petite troupe, ce prince s'empare d'Edimbourg & de quelques autres places ; il bat les Anglois sous le commandement du général Cope à Preston-pans près d'Edimbourg, le 2 Octobre : il entre ensuite en Angleterre, où il prend la ville de Carlisle, & s'avance jusqu'à quarante lieues de Londres. Le duc de Cumberland marche contre le prétendant ; celui-ci se retire & ne peut empêcher son arriere-garde d'être battue à Clifton. La bataille de Falkirk gagnée le 28 Janvier 1746, releve ses espérances ; mais celle de Culloden qu'il perd le 27 Avril, le ruine absolument. Vaincu, poursuivi, fugitif & errant de forêts en forêts, d'isle en isle, obligé quelquefois de se cacher dans les cavernes des montagnes, toujours prêt à tomber entre les mains de ses ennemis, il se vit exposé aux coups les plus cruels de la fortune ; il les supporta en grand homme & en sage. Il s'échappa enfin de l'Ecosse le 17 Septembre suivant, sur un vaisseau de Saint-Malo, & aborda en France, après avoir traversé, sans être apperçu, une escadre angloise pendant un brouillard.

Durant toute cette guerre, il n'y eut pas de campagne aussi féconde en grands événemens. Ce fut encore dans le cours de cette année (1745) que cette guerre, dont la premiere étincelle s'étoit allumée dans le fond de la Bohême, alla porter ses ravages audelà des mers. Les Anglois, pour se venger des avantages que les François avoient sur

eux en Europe, assiégerent & prirent Louisbourg, capital du Cap Breton.

L'objet de la guerre opiniâtre que se faisoient les premieres puissances de l'Europe, avoit changé. La France vouloit par ses conquêtes en Flandre obliger l'impératrice-reine à céder ce qu'elle disputoit en Italie, & contraindre les Etats-Généraux à abandonner l'alliance de la maison d'Autriche. L'impératrice-reine avoit pour but de se dédommager sur la France, de ce qu'elle avoit été obligée de céder au roi de Prusse; c'étoit aussi le projet des Anglois qui avoient commencé par n'être qu'auxiliaires, & qui étoient devenus parties principales. AN. 1746

Les François commencerent la campagne de 1746 par une conquête importante; ce fut la prise de Bruxelles. Ils la durent à l'activité & aux talens du maréchal de Saxe. La garnison étoit hollandoise, l'impératrice-reine n'y avoit qu'une poignée d'Autrichiens. Les Hollandois qui s'étoient mal battus à Fontenoy, défendirent mal la capitale du Brabant; la garnison fut prisonniere de guerre; & la perte de cette ville, entraîna celle de tout le pays. Le 20 Fév.

Le roi de France fit son entrée à Bruxelles le 4 Mai. Les principaux membres du gouvernement s'étoient retirés à Anvers & ensuite à Aix-la-Chapelle. Le reste de la campagne jusqu'au mois d'Octobre, ne fut qu'un enchaînement de conquêtes; tout le Brabant fut soumis; Malines, Louvain, Anvers, Mons, Charleroy, furent assiégés & réduits en peu

de jours ; & le prince de Conti prit Namur
An. le 19 Septembre : le château se rendit le 30
1746 du même mois.

Le prince Charles, à la tête de quatre vingt mille hommes, ne put sauver aucune de ces places des mains des François. Il s'étoit contenté de faire une guerre défensive, & d'opposer les manœuvres savantes à la marche rapide du maréchal de Saxe qui prévint tous ses desseins. A l'approche de l'hiver, le prince s'établit en deçà de la Meuse, appuyant sa droite à Maestricht & sa gauche à Liege. Dans cette position il couvroit la Hollande, & pouvoit inquiéter les François, s'ils prenoient leurs quartiers dans quelques-unes de ces villes conquises. Le maréchal de Saxe résolut de le déloger & de l'obliger à repasser la Meuse. Ce dessein engagea la bataille de
Le 11 Oct. Raucoux qui fut gagnée par les François ; les alliés y perdirent beaucoup de monde & presque toute leur artillerie ; le prince Charles fut obligé de repasser la Meuse, & peu après les deux généraux prirent leurs quartiers d'hiver.

Il s'en falloit de beaucoup que les affaires des François & des Espagnols eussent le même succès en Italie que dans les Pays-Bas. *Marie-Thérese*, délivrée du roi de Prusse par la paix de Dresde, avoit envoyé à ses généraux d'Italie un renfort de trente mille hommes, & leur avoit ainsi rendu la supériorité. Les troupes des alliés surprises & battues d'abord en détail, ensuite en bataille rangée furent bientôt
Le 15 Juin. obligées de repasser en France ; Asti, Milan, Guastalla, Parme furent repris. Enfin, la bataille de Plaisance gagnée par le jeune prince de Lichtenstein, contre l'Infant don Philippe

& le maréchal de Maillebois, rendit les Autrichiens maîtres de tout le pays. Après cette sanglante journée, les troupes espagnoles & françoises se retirerent dans les états de Gênes, & ensuite vers la France. AN. 1746

Ferdinand VI, en succédant à son pere Philippe V, qui venoit de mourir, ordonna à ses généraux de ramener ses troupes, & de cesser la guerre contre l'impératrice-reine. On obéit; les François & les Espagnols rentrerent en Provence au mois de Septembre, abandonnant le reste de leurs conquêtes & la république de Gênes leur alliée. Le général Nadasti profite de cette circonstance, presse vivement les Génois, qui, n'ayant plus de secours à espérer, ouvrent leurs portes aux Autrichiens. La garnison est faite prisonniere de guerre, on exige des Génois une somme de quatre cens mille livres de notre monnoie pour être distribuée aux troupes impériales; le marquis de Botta est établi commandant de la ville pour l'impératrice-reine. Peu de temps après cette capitulation, on exigea des Gênois une nouvelle somme de vingt-quatre millions (1) de livres, payables un tiers dans quarante-huit heures, un autre dans huit jours, le dernier dans quinze. Les Gênois mécontens de voir les Impériaux enlever leur principale artillerie, & outrés des traitemens qu'ils essuyoient pour le troisieme payement, se révoltent, &, secondés par les habitans de la campagne, font main-basse sur les Autrichiens, & recouvrent leur liberté. Le 9 Juil. En Déc.

Le gros de l'armée impériale qui poursuivoit les François & les Espagnols, avoit passé le

(1) *D'autres disent seize millions.*

Var au mois de Novembre, & étoit entré en Provence. Les partis Autrichiens désoloient le Dauphiné; presque toute la Provence étoit en proie à l'armée victorieuse; Vence & Grasse furent abandonnés au pillage. Le marquis de Mirepois, trop foible pour attaquer les Impériaux, prit le parti de les harceler, & d'arrêter leur marche en attendant le maréchal de Belle-Isle qui voloit à son secours. C'étoit à lui à réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avoit allumée. Il arriva en Provence sans argent & sans armée; il emprunta en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux besoins les plus pressans. Il reçut quelques bataillons avec lesquels il arrêta les Autrichiens qui furent obligés au commencement de Janvier (1747) d'abandonner les postes qu'ils avoient pris, faute de pouvoir y subsister: l'armée du maréchal les poursuivit & les poussa hors des terres de France.

AN. 1746

La guerre allumée au-delà des mers, fut mêlée comme en Europe de bons & de mauvais succès. Le duc d'Anville partit le 22 Juillet pour l'Amérique à la tête d'une escadre françoise. Le duc mourut sur les côtes de l'Acadie; l'escadre fut dispersée, & les Anglois en recueillirent les debris. (1)

Dans les Indes orientales, M. de la Bourdonnaie, gouverneur de l'isle de Bourbon, attaqua le 6 Juillet l'escadre angloise de l'amiral Barnet, la dispersa, & se hâta d'aller mettre le siege devant Madrass. La ville se rendit le 21 Septembre & le gouverneur anglois convint avec le général françois, d'un

(1) Voyez l'Histoire d'Allemagne *page* 428.

rançonnement montant à 14 millions de France : mais le gouverneur de Pondicheri, M. Dupleix, refusa de tenir la convention, & garda la place jusqu'à la paix. (1). AN. 1746

Dans le Mois de Septembre de cette année, les Anglois firent une descente en France, à 2 lieues de l'Orient, mais qui n'eut point de suites. Quelque peu de succès qu'ait eu cette expédition, elle fit gémir les François, qui voyoient le royaume pour la troisieme fois entamé par les ennemis, pour une guerre très étrangere à la France. Le prince Charles de Lorraine avoit ravagé l'Alsace l'année précédente : les Impériaux & les Anglois y étoient entrés de différens côtés dans celle-ci.

Les François rentrerent encore en Italie, Louis XV envoya quinze mille hommes aux Gênois, & le duc de Boufflers qui arriva à Gênes sur une simple barque, malgré les escadres angloises qui veilloient sur la côte. Ce secours arrivoit à propos, Schullembourg, après avoir forcé le passage de la Bochetta, avoit ravagé le territoire de Gênes, & bloquoit la ville. Le duc de Boufflers repoussa les Impériaux, & les obligea d'abandonner la côte de la Rivarola. 1747

Le maréchal de Belle-Isle marchoit aussi au secours de Gênes ; son armée, divisée en cinq colonnes, passa le Var au mois de Juin, s'empara de Montalban, de Ville-franche, du château de Vintimille. Les Piémontois réu-

(1) *Voyez l'art. de vérifier les dates*, p. 798.

nis aux Autrichiens, laissoient prendre leur
AN. pays & continuoient à presser Gênes; enfin,
1747 le roi de Sardaigne abandonna ce siege pour défendre ses provinces. Les Autrichiens, trop foibles pour le continuer seuls, l'abandonnerent aussi, & la flotte qui bloquoit le port, prit le parti de se retirer. Le duc de Boufflers étoit mort avant la délivrance de Gênes; ce fut le duc de Richelieu qui y mit la derniere main, & qui, suivant le plan de son prédécesseur, envoya des détachemens qui enleverent tous les postes qui tenoient pour les Impériaux.

Le chevalier de Belle-Isle, résolu de pénétrer en Italie, marchoit du côté de Nice qu'il vouloit prendre d'assaut. Etant parvenu au col de l'Assiette, sur le chemin d'Exiles, il trouva vingt-un bataillons Piémontois qui l'attendoient derriere des retranchemens profonds, palissadés & garnis d'artillerie. C'étoit précisément ce qu'il falloit pour irriter le courage d'un homme tel que le comte de Belle-Isle. Il n'avoit que vingt-huit bataillons & sept pieces de campagne; il ne prit pas même le temps de délibérer. Le 2. Juin, les bataillons françois, à travers un feu plongeant de mousqueterie & de canon, & une grêle de grosses pierres lancées du haut des retranchemens, montent aux Piémontois, arrivent aux palissades, & sont repoussés avec une perte très-considérable; cependant les troupes gravissent de nouveau, & dans un moment, le devant des retranchemens est couvert de morts. Le carnage continue pendant deux heures entieres; & les François retournent à la charge

avec la même ardeur. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourne aux retranchemens, en disant : *il m'en reste un autre pour le service du roi* : il fut frappé à mort en achevant ces paroles.

AN. 1747

Le chevalier de Belle-Isle frémissant du peu de succès des attaques, s'élance lui-même aux palissades, assomme tout ce qui se présente avec celles qu'il arrache, reçoit plusieurs coups de bayonnettes qui l'empêchent de se servir de ses mains, il arrache avec les dents les palissades qui l'arrêtent, & tombe mort percé de vingt blessures, à côté de quatre mille autres morts & de deux mille blessés. La valeur qui n'a point de bornes, cesse d'être vraie valeur ; ce n'est plus qu'une aveugle témérité, qualité dangereuse dans un général. Les blessés furent menés à Briançon, où on ne s'étoit point attendu au désastre de cette journée. M. d'Audifret, lieutenant du roi, vendit sa vaisselle d'argent pour secourir les malades ; sa femme prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office ; exemple aussi triste que noble, dit M. de Voltaire, & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.

Les François, toujours victorieux en Flandres, alloient pousser leurs conquêtes & attaquer la Hollande. La prise des forts de l'Ecluse, de ceux de la Perle, du sas de Gand, & du fort Philippine, effraierent ces républicains ; ils créerent un Stadthouder. Le 25 Avril, le prince de Nassau-Orange fut élu

AN 1747 Stadthouder dans la ville de Veere en Zélande, ensuite dans plusieurs autres, enfin, le 4 Mai, par les états-généraux des provinces unies, & le 22 Novembre ils rendent le Stadthouderat héréditaire dans sa famille. Il n'y avoit point eu de Stadthouder depuis la mort du roi Guillaume en 1702. Ce premier magistrat de la république, est en même-temps amiral des flottes & capitaine-général des troupes de terre. Ces mouvemens des Hollandois n'empêcherent point la marche du maréchal de Saxe. Sous les yeux de l'armée des alliés, il prit Hulst & Axel, & le 2 Juillet il gagna la fameuse bataille de Laufeldt qui coûta bien du sang aux vainqueurs & aux vaincus. Neuf jours après, le comte de Lowendal entreprit le siege de Berg op-Zoom qu'il prit d'assaut, après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, au moment où les assiégés regardoient encore cette entreprise comme une témérité. (Le 16 Sept.)

La prise de Berg op-Zoom déconcerta les alliés de l'impératrice-reine, & découragea les Hollandois; cependant on résolu de faire un dernier effort, & de défendre Maestricht qui étoit menacée par les François.

Les Anglois vaincus sur terre pendant trois campagnes consécutives, ne tenoient pas moins l'empire de la mer. Une escadre de quatre vaisseaux & de cinq frégates sous les ordres du marquis de la Jonquiere, se vit tout-à-coup enveloppée, le 14 Juin, à la hauteur du cap finistere, par celle de l'amiral Anson qui, avec 16 vaisseaux de ligne, prit tous ceux de la France. Le 25 Octobre, à la hauteur du même cap, l'amiral Hawke, avec 20 vaisseaux, s'empara de toute l'esca-

dre de M. Lestendure ; à peine un vaisseau put-il lui échapper. Ces deux combats, ou plutôt ces deux prises, acheverent de ruiner la marine françoise. (1)

Le maréchal de Saxe ayant rassemblé ses quartiers au commencement d'Avril, trompa les alliés par une manœuvre savante qui leur laissa croire long-temps qu'il avoit dessein d'assieger Bréda ou Luxembourg. Lorsqu'ils eurent divisé leurs troupes & dégarni les environs de Maestricht pour couvrir les deux autres places, le maréchal se replia brusquement sur cette ville qu'il investit sans pouvoir être inquiété par les alliés. Il poussoit vivement ce siege à dessein de se rendre maître de cette place avant l'arrivée de trente-cinq mille Russes qui venoient au secours des alliés, en conséquence d'un traité conclu entre la Czarine & l'Angleterre au mois de Juin 1747. — *An. 1748* — *Le 15 Avril*

Le succès rapide de ce siege donna enfin la paix à l'Europe ; le maréchal de Saxe l'avoit dit souvent : *La paix est dans Maestricht.* Quinze jours après l'ouverture de la tranchée, les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande, furent signés à Aix-la-Chappelle. Ils portoient une suspension d'armes & la remise de Maestricht par provision entre les mains — *Le 30 Avril*

---

(1) *Voyez l'*Hist. d'Allemagne, *tom. VII, pag.* 442 & 443. & *l'*Art de vérifier les dates, *pag.* 620.

des François. On tint parole ; le duc de
AN. Cumberland envoya ordre au commandant
1748 d'ouvrir les portes de la ville au maréchal de Saxe qui y entra le 10 Mai. Peu après,
Le 25 l'impératrice reine accéda aux préliminaires
Mai. convenus entre les alliés & la France ; en conséquence, le duc de Richelieu, qui avoit en tête le comte de Brown en Italie, fit cesser toutes les hostilités. Le roi d'Espagne & la république de Gêne suivirent l'exemple des autres puissances belligérantes.

Enfin, après huit ans d'une guerre sanglante, la paix calma l'Europe. Le traité définitive fut signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748. Huit puissances étoient restées engagées dans la guerre, savoir : d'un côté, l'impératrice-reine, les rois d'Angleterre & de Sardaigne, la république des Provinces-Unies. De l'autre côté, les rois de France & d'Espagne, le duc de Modene, & la république de Gênes. Tous leurs intérêts furent compris dans un seul traité.

L'on y renouvella les traités de Westphalie & tous les traités essentiels entre les puissances de l'Europe, à l'exception de ceux de la Barriere : le comte de Kaunitz, de la part de l'impératrice-reine, s'étant opposé avec autant de fermeté que de succès, à ce qu'ils fussent nommés.

Il fut stipulé que les conquêtes faites de part & d'autre pendant cette guerre, seroient restituées avec les clauses suivantes :

On restituera à l'impératrice-reine tous les Pays-Bas tels qu'elle les avoit possédés avant la guerre ; & aux états-généraux, Berg-op-Zoom, Maestricht, & tout ce qu'ils posse-

doient avant la guerre dans la Flandre hollandoise, dans le Brabant hollandois, & ailleurs. Av. 1748

L'impératrice-reine cédera à l'Infant don Philippe, Parme, Plaisance & Guastalle, pour lui servir d'établissement; avec une restriction à la ligne masculine & légitime, & avec la clause de réversion de Parme & Guastalle à l'impératrice-reine ou à ses enfans, & de Plaisance au roi de Sardaigne, en cas de mort sans enfans mâles & légitimes, ou de vocation à la couronne des Deux-Siciles ou à celle d'Espagne.

Le roi de Sardaigne sera maintenu dans les états qui lui avoient été cédés par le traité de Worms.

Le duc de Modene sera rétabli dans ses états.

La république de Gênes rentrera dans les possessions dont elle jouissoit avant l'invasion des Autrichiens.

On y confirma, en faveur des Anglois, le traité de l'*Assiento* pour la traite des Negres.

Il fut stipulé que Dunkerque resteroit fortifié du côté de la terre dans l'état où il est actuellement, & du côté de la mer sur le pied des anciens traités.

Le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de la succession au trône d'Angleterre, y fut confirmé.

Toutes les puissances stipulantes garantirent de nouveau la sanction-pragmatique de Charles VI, pour la succession de la maison d'Autriche.

La partie de la Silésie occupée par le roi de Prusse, avec le comté de Glatz en Bohême, lui furent garantis.

An. 1748 Il n'y fut fait aucune mention du différend concernant la toison d'or, entre l'impératrice-reine & le roi d'Espagne.

C'est ainsi que la paix fut rendue à l'Europe après une guerre de huit ans, qui en avoit embrâsé une grande partie, & qui avoit étendu ses ravages par des entreprises de mer, dans les trois autres parties du Globe.

Cette guerre étoit à peine terminée, que *Marie-Thérese* s'occupa des moyens d'en réparer les malheurs. La plupart de ses états avoient été pendant quelque temps la proie de ses ennemis; il avoit fallu à force de combats, les arracher de leurs mains; les autres avoient été obligés de supporter des impôts pour fournir les sommes immenses nécessaires pour l'entretien de ses armées. Dès que le calme eut succédé à ces orages, l'impératrice-reine commenca le regne de Titus, après avoir conquis comme Henri IV, son propre héritage. Dès que cette princesse n'eut plus d'ennemis à combattre, elle ne vit plus que des sujets à rendre heureux, & elle employa à ce grand objet tous les moyens qui sont entre les mains des souverains. Son cœur compatissant & plus prompt à sentir les besoins de ses peuples, qu'à s'appercevoir du vuide qu'alloit causer dans ses finances la diminution des impôts, hâta cette opération nécessaire. Dans ces premiers momens de paix, elle s'oublia elle-même pour ne penser qu'à récompenser ses états héréditaires de leur fidélité. Les impôts furent diminués, & l'on prit les moyens les plus sages pour en faire dans la suite les levées de la maniere la moins onéreuse pour les peuples. Les géné-

raux & les officiers qui avoient contribués par leurs services & par leur valeur au succès de ses armes, trouverent des récompenses dignes d'eux dans l'accueil favorable que l'impératrice-reine leur faisoit dans les distinctions dont elle les honora, & dans les récompences qui leur furent destinées. An. 1748

L'impératrice-reine se détermina à entretenir pendant la paix le plus de troupes qu'il seroit possible. Cette résolution fut communiquée aux états des pays héréditaires; on les exhorta à y concourir: & ils donnerent sur ces demandes les témoignages les moins équivoques de leur zèle pour leur souveraine. Les Hongrois qui, dans les temps antérieurs avoient toujours refusé de recevoir chez eux des troupes étrangeres, même dans des temps où ils étoient menacés des incursions des Turcs, ne firent aucune difficulté de recevoir avec leurs troupes nationales, les régimens qui furent envoyés dans ce royaume, tant l'empire que *Marie-Thérese* avoit acquis sur ces peuples par la douceur & la sagesse de son gouvernement, surpassoit l'autorité que ses ancêtres avoient eue sur ces mêmes peuples, quoique quelques-uns eussent exercé sur eux un empire absolu.

François I secondoit les vues de son auguste épouse. Tandis que *Marie-Thérese* assuroit la tranquillité des frontieres de l'empire, l'empereur travailloit lui-même à prévenir la désunion dans l'intérieur. Une fausse politique avoit armé les Allemands les uns contre les autres dans la derniere guerre; dès que la paix fut arrêtée, il pressa la conclusion d'un traité d'association de tous les

AN. 1748 Cercles antérieurs, avec la cour de Vienne, dont le but étoit la sûreté de ces mêmes Cercles. L'union entre les puissances de l'Empire pouvoit seule assurer la tranquillité publique & la sûreté commune. François I vouloit la rétablir entre les Cercles, par cette association, en leur faisant prendre la résolution de se fournir, en cas de besoin, les secours stipulés par les anciens engagemens. Ce prince invitoit les Cercles à regarder ce traité comme la plus ferme base de leur conservation & de leur bonheur. Après quelques difficultés, cette association fut signée. Les états du Cercle de Franconie répondirent qu'ils avoient reconnu dans le mémoire qui leur avoit été présenté par le baron de Weidmann, ministre plénipotentaire de leurs majestés impériales, des preuves non-équivoques des vues paternelles de l'empereur pour le repos & la sûreté de l'Allemagne; que les efforts de ce prince, pour resserrer les liens de l'association des Cercles antérieurs, avoit déja fait connoître combien il s'intéressoit à leur tranquillité; que par le rétablissement de la paix, leurs majestés impériales venoient de leur assurer; ainsi qu'aux autres états de l'Empire, la satisfaction de pouvoir espérer des soulagemens aux maux qu'ils avoient eu à souffrir pendant la guerre, que la reconnoissance la plus vive ne suffisoit point pour payer de pareils bienfaits; que le Cercle de Franconie persistoit dans l'inviolable résolution de s'acquitter de tout ce qu'il devoit au digne chef de l'Empire, & d'exécuter dans tous les points les engagemens dont il avoit reconnu l'existen-

ce. François I dut ce succès à la droiture de ses intentions; dont son ministre vint à bout de persuader les Cercles antérieurs, malgré l'opposition des princes & des premiers seigneurs, qui croyoient voir que dans ce projet d'association, la maison d'Autriche tratravailloit plutôt pour ses intérêts personnels, que pour le bien général de l'Allemagne; idée fausse & absurde que le souvenir des malheurs passés auroit dû faire regarder comme telle.

AN. 1748.

Le commerce avoit beaucoup souffert pendant la guerre; il falloit lui donner une nouvelle vigueur: l'impératrice-reine permit aux Hongrois de transporter leurs vins chez l'étranger, à la charger d'un léger impôt sur ceux qui passeroient par l'archiduché d'Autriche. Plus cette princesse combloit ses peuples de faveurs, plus aussi, par un juste retour, ils s'efforcoient de lui donner des témoignages de leur fidélité & de leur attachement. En voici un auquel l'impératrice-reine dut être bien sensible. Au mois d'Octobre (1748) les états du royaume de Hongrie témoignerent desirer ardemment que l'archiduc Joseph, y établit sa résidence. Les Hongrois souhaitoient jouir de la présence d'un prince si cher à leur souveraine & à eux-mêmes. *Marie-Thérese* flattée de l'amour que ce peuple concevoit pour son fils, promit aux états que, dès qu'il auroit atteint l'âge de majorité, il se rendroit à Bude, qui a été autrefois la demeure ordinaire des rois de Hongrie. Sur cette assurance, les états résolurent d'y faire bâtir un palais magnifique aux dépens de la nation. Ainsi l'amour de ce peuple

AN. 1748 pour *Marie-Thérèse*, le rendoit ingénieux à trouver des moyens de lui témoigner son attachement à son auguste maison, même après les malheurs d'une guerre de huit années.

Ces mêmes états, pour se conformer aux vues politiques de sa majesté impériale, s'occuperent à prendre des mesures certaines pour mettre ce royaume dans une situation florissante. On pensa d'abord à rétablir les forteresses voisines de l'Empire Ottoman, afin que, si par quelqu'une des révolutions auxquelles cet empire est sujet, le systême politique de la Porte venoit à changer, la nation hongroise fût en état de pourvoir par elle-même à sa sûreté. On n'avoit rien à craindre alors de l'Empire Ottoman, mais l'expérience du passé rendoit ces précautions nécessaires.

1749 L'évacuation des Pays-Bas par les troupes françoises, avoit été traversée & retardée par différens obstacles embarrassans de la part de la France; mais on parvint à les lever d'une maniere satisfaisante pour l'impératrice-reine. En conséquence, les troupes étrangeres évacuerent ces provinces aux mois de Janvier & de Février. Les autres restitutions stipulées par le traité d'Aix-la-Chapelle, s'exécuterent pendant le printemps & l'été de cette année, en Italie, en Amérique & dans les Indes Orientales.

Les commencemens de 1749 furent signalés par des actes de clémence. L'impératrice-reine, attentive à ranimer dans ses états hé-

réditaires l'agriculture qui avoit beaucoup souffert durant la derniere guerre, donna un édit par lequel cette princesse accordoit une amnistie générale aux déserteurs de ses troupes, à condition qu'ils reviendroient dans un certain temps. Elle permettoit même à ceux qui voudroient quitter le service, pour se donner à la culture des terres, d'acheter leurs congés. Cet édit ne fut pas plutôt sorti de sa main bienfaisante, qu'on vit revenir dans les états héréditaires un nombre considérable de ses sujets qui, après avoir vainement cherché un empire où ils seroient plus heureux, reprirent les armes pour le service de leur souveraine, ou rentrerent dans leurs foyers, d'où ils s'étoient bannis volontairement. Peu de temps après, cette princesse supprima la peine de mort, à laquelle on condamnoit les déserteurs, & elle ordonna que dans la suite, les soldats coupables du crime de désertion, seroient condamnés pour toute leur vie aux travaux publics des grands chemins & des fortifications. Cette ordonnance pleine d'humanité, rendoit utile à l'état, des malheureux dont le supplice, auparavant trop cruel, enlevoit à la patrie des hommes qui pouvoient encore la servir.

AN. 1749

En même temps que l'impératrice-reine rappelloit ses sujets dans le sein de ses états, elle étoit toute occupée des moyens de les rendre plus heureux. Elle envoya un commissaire dans la haute Autriche, pour examiner par quelles opérations l'on pourroit augmenter le commerce de cette province & en améliorer les revenus. Toujours guidée par le même point de vue, & sachant

combien il importe aux peuples d'avoir non-
An. seulement des juges integres ; mais encore
1749 de n'être pas ruinés par les longueurs des procédures, elle ordonna à toutes les cours de judicature, de se conformer à son réglement qui ordonnoit la décision des procès dans le cours d'une année, à l'instar de ce qui se pratiquoit depuis quelque temps en Bohême. Un pareil réglement est sans doute le plus beau présent qu'un souverain puisse faire à ses sujets, puisqu'il les met dans l'impossibilité de se perdre dans les détours de la chicane, & dans l'heureuse nécessité de terminer promptement leurs débats.

Dans l'histoire du regne de l'impératrice-reine, les années de paix sont les plus satisfaisantes pour l'humanité, & les plus glorieuses de cette princesse. On voit une sage législatrice portant ses regards sur tous les objets qui tiennent au bonheur des peuples ; réformer, établir, supprimer, enfin mettre le plus bel accord entre toutes les parties du gouvernement. Tout se fait avec une sagesse admirable ; les ministres ne sont que des causes secondes, dont les opérations reçoivent leur caractere de celui du chef de l'état ; point d'opérations précipitées : il ne sort de son conseil que des ordonnances dont on voit au premier coup-d'œil la sagesse & l'utilité ; dans ce conseil auquel elle préside toujours elle-même, tout se pese dans la balance de la justice, & l'on n'y voit jamais que le bien public.

L'agriculture & le commerce sont les deux grands moyens de rendre un empire florissant. Depuis que la guerre étoit terminée,

Marie-

Marie-Thérese portoit sur ces deux objets ses vues principales. Ses premiers soins avoient été d'abord pour l'agriculture; c'est elle qui est la vraie richesse d'un état: elle avoit senti la nécessité de la remettre en vigueur. Dès que cet objet fut rempli, cette princesse fit différentes ordonnances relatives au commerce, & toutes propres à l'augmenter de beaucoup. Dans tous ses états héréditaires, il y avoit déja des manufactures établies; mais ce n'étoit pas assez, il falloit que la souveraine s'en déclarât la protectrice; c'est ce que fit l'impératrice-reine. Elle publia une premiere ordonnance, par laquelle elle déclara que tous ceux qui contribueroient à augmenter le débit des marchandises fabriquées dans ses états héréditaires, recevroient des primes & des récompenses proportionnées à la nature & à l'importance des services qu'ils auroient rendus. Une autre suivit d'assez près cette promesse si attrayante; elle avoit pour but de réprimer le luxe qui commençoit à devenir ruineux, & de faire valoir les fabriques des états héréditaires. Cette loi somptuaire proscrivoit les galons, les dentelles d'or ou d'argent, & toutes les marchandises de quelqu'espece qu'elles fussent, dans lesquelles il se trouveroit de l'or & de l'argent, venant des pays étrangers. Cette ordonnance permettoit cependant de porter du galon, pourvu que l'on justifiât qu'il avoit été fabriqué dans les pays héréditaires. Peu de temps après la publication des édits qui concernoient l'établissement des manufactures, & la protection qui leur étoit accordée, on vit une foule de particuliers se présenter pour obtenir des pri-

AN. 1749.

vileges. L'émulation qui fut toujours la mere
An. 1757 des succès, les porta bientôt au plus haut point de perfection.

Les ordres les plus précis avoient été donnés pour encourager les cultivateurs du lin & du chanvre, dans l'intention de faciliter & d'augmenter la fabrique des toiles. L'œil vigilant de *Marie-Thérese* ne dédaignoit pas de se porter du haut du trône sur ces objets qui paroissent petits, mais qui, dans la sage économie du gouvernement, ne le sont pas. Cette princesse, à qui rien ne paroît au-dessous d'elle, lorsqu'il s'agit du bonheur public, se faisoit informer avec la plus grande exactitude, des progrès des manufactures de toile, de coton & de bazin, de ses établissemens pour la fabrique des cuirs de Russie; enfin de tout ce qui avoit rapport aux mines de Hongrie, dont elle prenoit un soin particulier. C'est par cette vigilance, qu'elle a perfectionné en peu de temps tous ses établissemens, & qu'elle a enrichi ses sujets.

L'impératrice-reine avoit commencé cette année par des actes de clémence; elle la termina par des témoignages de bonté & d'humanité. N'ayant rien plus à cœur que le soulagement de ses sujets, & touchée de représentations qui lui furent faites sur ce que les peuples de Bohême n'étoient pas en état de payer un impôt qu'elle avoit établi sur le sel, la suppression en fut ordonnée vers la fin de Décembre. Un peuple qui peut ainsi compter les jours de son souverain par les bienfaits qu'il en reçoit, ne peut manquer d'être heureux; & le monarque qui se fait gloire de céder à propos ce qu'il pourroit exiger à la

rigueur, ne peut manquer d'être adoré. Les rois ont mille moyens de rendre leurs peuples heureux, ils n'en ont qu'un seul pour se procurer à eux-mêmes le vrai bonheur, c'est de mériter l'amour de leurs sujets.

Cette année & les suivantes ne nous offrent point de ces grands événemens dont l'éclat satisfait la curiosité. L'impératrice-reine qui avoit travaillé avec une ardeur infatigable aux réformes & aux établissemens qu'elle avoit d'abord jugé les plus nécessaires, jouissoit déja du fruit de ses travaux. Cette princesse n'avoit plus qu'à entretenir & à perfectionner le bien qu'elle avoit fait; c'est à quoi furent employées les années qui s'écoulerent jusqu'à la guerre de 1755. On vit cette souveraine toujours à la tête de son conseil, guider elle-même les vues de ses ministres, leur faisant appercevoir le plus grand bien, & prendre les moyens de l'opérer; on la vit veiller également aux besoins particuliers & à la conduite générale des affaires. On la vit aussi quitter de temps en temps sa capitale, & visiter tantôt une partie de ses états, tantôt une autre, pour y verser elle-même sur ses sujets les graces & les récompenses que leur destinoit sa main bienfaisante. On la vit faire elle-même la revue de ses armées, présider aux exercices militaires pour entretenir la bonne discipline parmi les troupes, le sentiment d'honneur parmi les chefs, & échauffer le zele du soldat qui aime à avoir son roi pour témoin de ses actions. Elle ne quittoit ces occupations bruyantes, que pour se délasser des soins du gouvernement dans

An. 1750.

AN. 1750 le sein d'un époux, qui, de son côté, veilloit à conserver la paix entre les princes de l'Empire, ou au milieu de ses augustes enfans, à l'éducation desquels elle veilloit avec un soin particulier, pour leur inspirer sa piété, & leur transmettre ses vertus royales. Telle est en peu de mots l'histoire de l'impératrice-reine pendant les trois ou quatre années de son regne qui s'écoulerent jusqu'à la guerre de 1755. (1)

Tout devient intéressant dans l'histoire des bons rois; leurs moindres actions portent l'empreinte de leur caractere, & servent à les faire connoître. La cour de Vienne, depuis long-temps, est la plus grande & la plus magnifique de l'Europe, par le grand nombre de princes & de seigneurs qui la composent; cependant on ne peut disconvenir que les cérémonies & l'étiquette, ne lui donnassent un air de contrainte qui en diminuoit les agrémens. Ces anciens usages fatiguoient tout le monde, & étoient bien propres à ennuyer l'empereur & l'impératrice-reine, dont l'affabilité cherchoit à rompre ces chaînes qui n'étoient point de leur goût. On n'osoit cependant y toucher, & l'étiquette étoit comme une ancienne idole que l'on révéroit en se gênant beaucoup, sans savoir pourquoi.

AN. 1751 Enfin, au commencement de 1751, leurs majestés impériales effectuerent la résolution qu'elles avoient prise de réformer cette gêne

(1) *Le College Thérésien fut institué à Vienne en 1750 en faveur de la noblesse, & l'Ecole Militaire de Neustadt en 1754.*

accablante, & elles convinrent d'admettre deux fois par semaines à leur table vingt-quatre personnes des principaux seigneurs, & quelques-unes des dames les plus qualifiées de leur cour. L'empereur & l'impératrice s'affranchissoient d'un joug qui ne pouvoit convenir à leur affabilité. En bannissant cette morgue que l'on appelle étiquette, qui sans rendre le trône plus respectable, ne sert qu'à le rendre moins aimable, *Marie-Thérese* rompoit encore la barriere que les courtisans savent élever entre le monarque & ses sujets. Jamais cette grande impératrice ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle. — AN. 1751

Si dans ces années de paix, l'histoire de *Marie-Thérese* ne nous offre pas des récits de conquêtes, de grandes victoires, les traits que nous recueillons, sont sans doute aussi dignes d'être consacrés dans ses annales & de passer à la postérité, c'est de la bonté du cœur de cette souveraine adorée dont nous faisons l'histoire. Heureux les princes dont les vertus & les bienfaits fourniront une matiere aussi belle à leurs analistes! *Marie-Thérese* a su rendre intéressantes toutes les circonstances de sa vie, par une maniere qui lui est propre, & dont on ne voit aucun modele dans l'histoire; elle ne pourra jamais être comparée qu'à elle-même Au mois d'avril (1751), elle voulut signaler son heureux accouchement de l'archiduchesse Josephine; pour cela, elle ne donna pas au peuple une de ces fêtes somptueuses, dont les dépenses inutiles ne sont prises, au fond, que sur les impôts qu'il paie, & dont le sou-

venir ne dure guère plus que le temps qui
An. est employé à les voir : Mais elle rendit cet
1751 événement à jamais mémorable par un acte de clémence digne de son cœur. Elle fit rendre la liberté à tous les déserteurs de ses troupes, qui étoient condamnés aux travaux des fortifications, & elle leur accorda la grace entiere en les rétablissant dans son service, le plus beau feu d'artifice, la fête la plus brillante seroit oubliée aujourd'hui; tandis que tous ceux qui reçurent alors leur liberté, se souviennent encore qu'ils méritoient de passer le reste de leurs jours dans les fers, que *Marie-Thérese* leur fit grace, & que la naissance de l'archiduchesse en fut l'occasion & la cause; ils bénissent les jours de leur souveraine & de ses augustes enfans.

François I, digne époux de cette princesse, avoit l'ame aussi grande, aussi compatissante; il étoit aussi jaloux de l'amour de ses sujets; il vouloit en être le pere, & dans plusieurs circonstances de sa vie, il donna des preuves éclatantes de la tendresse qu'il avoit pour eux; en voici un trait digne d'être conservé dans l'histoire.

1752 Le 15 Décembre 1752, le feu prit à Vienne au magasin de salpêtre. L'incendie fit un tel dégât dans les environs, qu'il fallut employer plus de quatre cens personnes pour enlever les décombres des bâtimens endommagés. Dès que l'empereur fut informé de cet accident, qui avoit causé tant d'effroi, il se transporta à ce magasin où sa présence contribua beaucoup à faire arrêter promptement les progrès de l'incendie. Comme il s'avançoit pour

donner ses ordres par-tout où étoit le plus grand danger, un seigneur qui l'accompagnoit lui représenta qu'il s'exposoit trop. L'empereur lui répondit : *Ce n'est pas pour moi qu'il faut craindre, mais pour ces pauvres gens qu'on aura bien de la peine à sauver.* En effet, malgré tous les efforts que l'on fit, plusieurs ouvriers d'artillerie périrent dans le feu. C'est par de pareilles actions que l'empereur se rendoit cher aux Allemands, & méritoit le beau nom de pere de la partie (1).

An. 1752

En 1752 *Marie-Thérese* fit un traité de commerce avec l'Espagne. En 1753, elle fonda le Chapitre noble de Prague pour 30 chanoinesses; & vers le même temps elle fit plusieurs fondations en faveur des veuves des [illegible]rs, des pauvres, &c. En 1754, l'Université de Tyrnau en Hongrie fut enrichie d'un observatoire, & l'année suivante celle de Vienne reçut la même faveur.

1753

1754

(1) *L'empereur Joseph II, digne successeur de François I son pere, vient de donner une nouvelle preuve de cette douce sensibilité qui le rend si cher à ses peuples. Cette belle action mérite bien d'être mise à côté du trait que nous venons de raconter de son auguste pere. Dans le mois d'Août (1774), deux ouvriers, en creusant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne, furent couverts par l'écroulement des terres à environ six toises de profondeur. L'empereur, informé de cet accident, se transporte aussi tôt sur les lieux, donne des ordres pour qu'on travaille sans relâche à la délivrance de ces malheureux, s'arrête une heure entiere à cet endroit, encourageant les travailleurs par l'espoir d'une récom-*

AN. 1755 Tandis que l'Allemagne jouissoit ainsi des douceurs de la paix, & que les états héréditaires de l'impératrice-reine goûtoient le bonheur de vivre sous ses loix, un nouveau bruit de guerre se fait entendre & commence à allarmer les peuples. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, sous l'apparence d'un calme profond, presque toutes les cours de l'Europe avoient été dans une agitation continuelle. Les unes s'étoient disposées à attaquer, les autres à se défendre. L'Impératrice-reine, instruite par le passé, de ce qu'elle pouvoit avoir à craindre pour l'avenir, avoit profité des années de paix pour mettre la Bohême en état de défense. Voyant les armées d'un voisin entreprenant, cantonnées sur ses frontieres, & prêtes à se rassembler au premier

pense, & consolant par ses largesses & par des expressions pleines de bonté, les femmes désolées des deux manœuvres. Inquiet sur le sort de ces deux infortunés, l'empereur revient plusieurs fois exciter par sa présence & par ses bienfaits, le zele & l'activité des ouvriers. Il ordonne même qu'à quelle heure que ce fût, on vînt l'avertir lorsque ces deux hommes seroient déterrés. Après deux jours & deux nuits de travail, & à force de peine & de précautions, l'on parvint à les retirer. L'un d'eux n'avoit point été blessé, l'autre l'avoit été légérement, mais il se trouva au sortir de terre dans un état d'étourdissement, qui le privoit de l'usage de la raison. L'empereur donna des ordres pour qu'on en prît le plus grand soin.

coup de tambour, elle n'avoit point licentié les siennes, & s'étoit occupée à les tenir en haleine jusqu'au moment où elle en auroit besoin : enfin la bombe éclata. La premiere étincelle de la guerre de 1741, s'étoit allumée en Allemagne, & avoit passé les mers : celle-ci allumée au delà des mers embrâsa bientôt toute l'Allemagne. AN. 1756

Par les traités d'Utrech & d'Aix-la-Chapelle, la France avoit cédé à l'Angleterre l'Acadie ou la Nouvelle-Ecosse *suivant ses anciennes limites*, sans expliquer quels étoient ces limites. Les Anglois cherchoient à les étendre, les François vouloient les resserrer: c'est ce qui arrive toujours en pareil cas. Les deux cours nommerent de part & d'autre des commissaires pour discuter cette question, & pour régler à l'amiable les limites des colonies angloises & françoises. Ils ne purent s'accorder, & remirent le 21 Septembre 1750, leurs mémoires aux deux cours. Il y eut des réponses & des répliques, qui occuperent les commissaires pendant plus de quatre ans, & où l'on prodigua les raisonnements en pure perte. Rien ne fut décidé.

Pendant cet intervalle, la France avoit fait passer dans le Canada à diverses reprises des parties de troupes qui leur donnerent une supériorité décidée sur les Anglois. Dès 1750, ils s'étoient emparés des deux tiers de l'Acadie, suivant que l'Angleterre la réclamoit, en construisant des forts à Cheneckto & à Baye-verte : ils y en ajouterent une autre en 1752 à l'embouchure de la riviere de S. Jean en Fundy-bay. En 1752 & 1753 ils construisirent deux forts sur l'arriere de la pro-

vince de Pensylvanie ; & en 1754 celui de
An. Duquesne sur les confins de la Virginie & de
1755 Maryland, & dans la même année ils s'emparerent hostilement des forts Anglois sur l'Ohio & dans les Grands-prés, chasserent les habitans des arrieres établissemens, & couperent par ce moyen le commerce usité de ces provinces angloises avec les nations indiennes. En 1755, les hostilités s'étoient déja étendues derriere toutes les colonies angloises, depuis la nouvelle Ecosse jusqu'à la Virginie, & elles étoient venues au point que le 9 Juillet de cette année il se donna un combat sanglant entre les troupes des deux nations sur l'Ohio. Les Anglois furent battus; leur général Braddock y périt avec presque tous les officiers. Le 1 Septembre de la même année, les Anglois reçurent un nouvel échec : un corps de 1500 hommes de leurs troupes commandé par le colonel Williams, fut défait par M. Dieskau près du Lac Georges dans la province de la Nouvelle-York.

Dans le printemps de 1755, la cour de Londres ayant avis qu'une escadre françoise partoit avec des troupes & des munitions de guerre pour le Canada, envoya l'amiral Boscawen avec 13 vaisseaux de guerre pour l'intercepter. Le 10 Juin, il rencontra sur le banc de Terre-neuve deux vaisseaux de l'escadre françoise qu'un brouillard avoit séparés des autres, & il les prit : c'étoit l'Alcide de 64 canons & de 480 hommes d'équipage, & le Lys percé aussi pour 64 canons, mais n'en ayant que 22, & portant huit compagnies de troupes de terre. Le reste de l'escadre françoise arriva à sa destination. C'étoit sur ces

entrefaites que le roi d'Angleterre ordonna à tous les vaisseaux de la marine royale d'user de représailles par mèr contre les François ; ce qui fut suivi d'un très-grand nombre de prises faites par les Anglois sur les François: prises que les François nomment *pirateries*, & que les Anglois nomment des *justes représailles* pour les déprédations & les injustices commises contre eux par les François sur le continent de l'Amérique où ils étoient de beaucoup les plus forts. Aussi la déclaration du roi d'Angleterre, qui ordonnoit ces représailles, en date du 6 Septembre 1755, ordonnoit en même temps de mettre toutes les prises en sequestre, en attendant la satisfaction qu'il demandoit au roi de France, pour les hostilités commises en Amérique par les troupes françoises contre les Anglois. Toutes les négociations devenant inutiles, les grandes préparations de guerre se firent des deux côtés pendant l'hiver de 1755 à 1756, & elle fut enfin déclarée dans les formes par l'Angleterre à la France le 17 Mai 1756, & par la France à l'Angleterre le 9 Juin suivant. AN. 1755.

Au mois de Janvier, le roi de France donna ordre d'armer trois fortes escadres, dont l'une étoit destinée pour l'Amérique, & les deux autres devoient rester dans les rades de Brest & de Toulon, prêtes à se porter où le besoin exigeroit. 1756

Le maréchal de Richelieu fut envoyé pour s'emparer de l'isle Minorque qui avoit été cédée aux Anglois par le traité d'Utrecht en 1713. Le succès fut complet. L'escadre du

comte de la Galiſſonniere, qui avoit débarqué
AN. les troupes, battit le 20 Mai 1756, la flotte
1756 de l'amiral Byng: après deux mois de ſiege, le Port-Mahon fut pris le 29 Juin, & les François ſe trouverent maîtres de l'iſle entiere. Il en coûta la vie à l'amiral anglois, que le miniſtere britannique ſacrifia aux préjugés violens de la nation qui ne pouvoit s'imaginer que, ſans trahiſon, une flotte angloiſe eût pu être battue par une flotte françoiſe.

Le roi d'Angleterre, qui craignoit de voir les armées de France tomber ſur ſon électorat d'Hanovre, fit avec le roi de Pruſſe une alliance défenſive, par laquelle le monarque Pruſſien s'engageoit à empêcher les troupes étrangeres d'entrer dans l'Empire. Ce traité, daté du 16 Janvier 1756, donna lieu à un autre dont la maiſon d'Autriche & la France ont tout lieu de s'applaudir aujourd'hui; il fut conclu le 1 Mai 1756, entre l'impératrice-reine & Louis XV. *Marie-Thérese* s'engageoit à ne ſe mêler directement ni indirectement de la querelle de l'Amérique: & au cas que les états d'une des deux puiſſances fuſſent attaquées en Europe, l'autre promettoit de lui fournir un ſecours de vingt-quatre mille hommes.

On dut ce traité, qui dans le temps étonna le monde & changea le ſyſtême politique de l'Europe, au prince de Kaunitz-Rittberg, chancelier de cour & d'état de l'impératrice-reine, après avoir été ſon plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle en 1748, & enſuite ſon ambaſſadeur à la cour de France, & au cardinal de Bernis. Ces habiles négociateurs qui ſurent rapprocher les auguſtes maiſons d'Au-

triche & de Bourbon, dont les divisions depuis trois siecles, avoient inondé l'Europe de sang, méritent le tribut de notre reconnoissance. Ce projet étoit d'autant plus hardi, qu'il heurtoit les anciens préjugés fondés sur les principes de la politique du cardinal de Richelieu. Le cardinal de Bernis fut peut-être le François qui vit que la gloire & le bien-être des deux maisons dépendoient de leur union. Cette premiere idée conduisit à celle de chercher à les rendre amies par un traité solemnel. Cette alliance si mémorable a eu des suites qui rendront la France heureuse, puisqu'elle a donné pour reine à cette nation l'auguste archiduchesse MARIE-ANTOINETTE, la vivante image d'une mere dont on ne prononcera jamais le nom, sans avoir l'idée de la plus respectable & de la plus grande des souveraines.

AN. 1756

L'alliance de la maison d'Autriche & de celle de Bourbon rompit les mesures du roi de Prusse. Dans la derniere guerre, il avoit été le premier à se déclarer contre la maison d'Autriche, *à laquelle la sienne doit la couronne*; dans celle-ci il fut encore l'agresseur. L'impératrice-reine, le roi de Pologne & l'impératrice de Russie étoient unis pour leurs intérêts communs; cette alliance fut le prétexte dont se servit sa majesté prussienne pour entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes. Ce monarque qui ne publie ses manifestes qu'à la tête de ses armées, & dans le pays qu'il veut attaquer, étant arrivé sur les frontieres de Saxe, fit remettre une déclaration à Vienne & une autre à Dresde. Son ministre auprès de l'impératrice-reine,

AN. 1756 déclara que Frédéric informé de l'alliance offensive conclue contre lui avec la Czarine, exigeoit que sa majesté impériale, pour détruire les allarmes qu'il en concevoit, dît clairement que son intention n'étoit pas de l'attaquer ni cette année ni la suivante, & que les préparatifs qui se faisoient en Bohême, ne regardoient pas la Silésie.

Marie-Thérese répondit que le traité conclu avec la Czarine contre la Prusse étoit controuvé, & qu'elle n'avoit fait des préparatifs en Bohême, qu'après avoir vu le roi de Prusse en faire en Silesie; que, quant à la promesse qu'on exigeoit d'elle de ne point attaquer sa majesté prussienne ni cette année ni la suivante, elle ne prétendoit point se lier les mains; qu'elle agiroit selon que les événemens l'y forceroient, & que le traité d'Aix-la-Chapelle devoit suffire pour calmer les allarmes de la cour de Berlin.

La déclaration qui fut faite à la Cour de Dresde, étoit d'un autre style; en voici les principaux articles: „ Les injustes desseins de „ la cour de Vienne, mettant le roi dans la „ nécessité de prévenir un ennemi qui se re„ fuse à toute voie de conciliation, sa ma„ jesté se voit forcée malgré elle, & par „ une suite de ces mêmes circonstances, à „ entrer avec son armée dans les états héré„ ditaires du roi de Pologne, électeur de „ Saxe. . . . C'est à regret que le roi se „ trouve dans l'obligation de se porter à une „ démarche que son amitié personnelle pour „ sa majesté polonoise lui auroit fait évi„ ter, si les loix de la guerre, les malheurs „ des temps, & la sûreté de ses propres états

„ ne la rendoient indispensable.... Mais en
„ prenant ce parti, sa majesté déclare en An.
„ même temps de la maniere la plus forte à 1756
„ sa majesté polonoise, & à la face de toute
„ l'Europe, qu'elle n'a aucun dessein offen-
„ sif contre le roi de Pologne ni contre ses
„ états; qu'elle n'y entre pas comme enne-
„ mie, mais uniquement pour sa sûreté;
„ qu'elle fera observer à ses troupes l'ordre
„ le plus exact & la discipline la plus séve-
„ re.... Sa majesté forcée de céder aux
„ considérations les plus pressantes, n'attend
„ que l'heureux moment où ces mêmes con-
„ sidérations lui permettront de remettre à
„ ce prince un dépôt qui sera toujours sacré
„ pour elle.

Ce manifeste étoit à peine parvenu au roi de Pologne, & le prince Ferdinand de Brunswick étoit déja entré sans résistance dans Leipsick & pilloit cette ville. (Le 29 Août.) Une autre partie de l'armée se présente aux portes de Dresde; le roi de Pologne n'eut que le temps de fuir de sa capitale avec les princes Charles & Xavier ses fils, & de gagner le camp de Pirna, près de Kœnigstein, sur les bords de l'Elbe, où son armée étoit rassemblée. Frédéric, en entrant au palais, trouve l'électrice-reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, (Le 10 Sept.) qui étoit restée à Dresde avec le prince royal, les jeunes princes & les princesses. Cette magnanime reine, aidée de son courage & de sa fermeté, n'avoit point voulu fuir. On lui demande les clefs des archives; elle refuse de les donner; des soldats s'avancent pour enfoncer les portes; elle se précipite au devant d'eux; sans aucun respect ni pour son

An. 1756

sexe, ni pour son rang, ni pour sa naissance; on la repousse, on ouvre les archives par force, & le roi de Prusse est surpris de n'y trouver aucune trace de l'alliance offensive qu'il supposoit conclue contre lui entre la Saxe, la Russie & l'Autriche.

L'empereur instruit de l'irruption de Frédéric, le fait sommer de retirer ses troupes de l'électorat de Saxe, s'il ne veut s'exposer aux peines portées par les loix de l'empire contre les perturbateurs du repos public. Ce n'étoit pas assez d'un décret impérial pour obliger le roi de Prusse à abandonner son projet.

Maître de Leypsick & de Dresde, le roi de Prusse oublia ce qu'il avoit promis au roi de Pologne dans le manifeste qu'il venoit de publier. On ne peut taire les démarches dont toute l'Europe est informée. Depuis le moment où il entra en Saxe, ses procédés ont un air de violence que les droits des souverains & la nécessité des circonstances ont peine à justifier. Il établit à Torgau un bureau militaire pour la perception de tous les revenus de l'électorat; il fait ouvrir les arsenaux, s'empare des armes & des munitions, exige les plus fortes contributions, vuide les caisses du souverain & enrôle par force les Saxons en état de servir. La superbe maison de campagne du comte de Bruhl, ministre de sa majesté Polonoise, est pillée; les tableaux précieux qu'il y avoit rassemblés à grands frais sont brûlés; l'on coupe à trois pieds de terre les arbres & les charmilles du parc (1); enfin l'on démolit

(1) *Voy. Deuterom. c. XX, ℣. 19.*

l'intérieur de sa maison, de maniere qu'il n'en restoit plus que la carcasse. Cet excès digne des soldats d'Attila, furent désavoués par le roi de Prusse. Sa majesté Polonoise, pour détourner l'orage dont elle étoit menacée, avoit fait faire au monarque Prussien des propositions de neutralité; mais le dévastement de la Saxe étoit résolu, sa majesté ne reçut d'autre réponse que celle-ci: *Tout ce que vous me proposez, ne me convient pas: je n'ai aucune proposition à faire.* AN. 1756

Lorsque Frédéric se vit maître de la Saxe, il donna ordre au maréchal de Schwerin d'entrer en Bohême par la Silésie; il traversa lui-même la Saxe avec une autre armée, marcha au camp de Pirna, y laissa un corps de troupes pour le masquer, & s'avança vers les frontieres de la Bohême à la rencontre du comte de Brown qui commandoit les Autrichiens au camp de Budin, pendant que le prince Picolomini, retranché à Koenisgratz, attendoit le maréchal de Schwerin. Le premier Octobre, se donna la bataille de Lowositz sur les confins de la Bohême. Les deux partis s'attribuerent l'hónneur de la victoire, quoique les Prussiens, toujours repoussés dans leurs attaques, y eussent perdu plus de monde que les Autrichiens. Les succès & les suites de cette journée furent à-peu-près les mêmes. Frédéric empêcha Brown de secourir le camp de Pirna, & Brown arrêta le roi de Prusse qui alloit fondre sur la Bohême.

Ce prince voyant qu'il ne pouvoit y pénétrer dans cette campagne, retourna au camp de Pirna, & le resserra davantage. Le général Brown fit une manœuvre hardie pour

An. 1756 délivrer les Saxons, à qui il envoya le plan d'une double attaque; mais las de les avoir attendu trois jours de suite; malgré tout le danger de sa position, il prit le parti de se retirer, & abandonna des alliés qui ne savoient pas agir pour leur propre sûreté. Les Saxons manquant de tout, & n'espérant plus de secours, mirent bas les armes & capitulerent. Il fut défendu aux officiers de servir contre le roi de Prusse pendant toute la guerre, & la plus grande partie des soldats furent incorporés de gré ou de force dans les régimens prussiens. Le roi de Pologne, Le 30 Oct. qui étoit à Koenisgratz, se retira à Warsovie, abandonnant son électorat à la discrétion du vainqueur. Ce prince ayant demandé des passeports, Frédéric les lui envoya, & eut même la complaisance insultante de donner des ordres pour qu'on fournît des chevaux de poste à sa majesté Polonoise. La reine, qui étoit restée à Dresde, mourut quelque temps après, accablée de chagrin.

Les Anglois, qui, au commencement de cette année, avoient perdu l'isle de Minorque & un combat naval, perdirent encore au mois d'Août, dans l'Amérique septentrionale, Le 13 & 14 Août. Oswego & les deux autres forts qui en dépendent. Messieurs de Montcalm & de Vaudreuil s'emparerent de sept navires armés en guerre, & de 150 pieces de canon, & d'un magasin de provisions de toute espece, & firent 1600 prisonniers. Cette expédition qui déconcerta les projets de l'Angleterre, ne coûta que cinq à six soldats aux François.

L'irruption du roi de Prusse dans la Saxe,

la bataille de Lowofitz & l'affaire de Pirna, n'avoient été que de légers préludes d'une guerre qui cette année arma toute l'Europe, & qui continua avec la même vivacité dans l'autre continent. L'Hiftoire moderne des nations ne fournit point d'exemple d'un armement auffi formidable. Au printemps de 1757, il y avoit dans l'Allemagne neuf grandes armées, & depuis le mois de Mai jufqu'à celui de Novembre, il fe donna fix batailles rangées.

AN. 1757.

L'impératrice-reine, qui s'étoit vue menacée d'une nouvelle irruption dans fes états héréditaires, s'étoit occupée pendant l'hiver à réclamer les fecours de fes alliés. Les troupes de la Ruffie & de la Suede marchoient vers le royaume de Pruffe & vers la Poméranie, & la France envoyoit des armées pour attaquer l'électorat de Hanovre, que le roi de Pruffe s'étoit chargé de défendre, & il fe préparoit en même-temps à ravager la Bohême. Les Cercles de l'Empire avoient fenti la néceffité de s'armer pour défendre la liberté publique, ils avoient tous fournis leur contingent; deux armées autrichiennes campées aux environs de Prague devoient défendre la Bohême.

Le roi de Pruffe parut au commencement de Mai fur les hauteurs de Prague fuivi de cent mille combattans divifés en trois colones. A la tête de la premiere, il étoit entré en Bohême par la Saxe: le maréchal de Schwerin avoit pris fa route par la Siléfie; le prince de Bévern qui en conduifoit une autre par la Luface, rencontra le comte de Koenigfeck près de Reichemberg, le 21 Avril; on fe battit, l'action fut vive; mais les Pruffiens bien fupérieurs en nombre, forcerent les Autrichiens à fe retirer.

An. 1757 Le dessein de Fréderic avoit été de surprendre les Autrichiens avant que toutes leurs forces fussent rassemblées, & de les battre en détail, mais l'activité du maréchal de Brown rompit tous ses projets Ce général, en fort peu de temps, ramassa assez de troupes pour faire tête aux ennemis. Le 6 Mai, le roi de Prusse parut devant l'armée des Autrichiens, commandée par le prince Charles & par le maréchal de Brown. La bataille qui se donna le même jour sous les murs de Prague fut très-sanglante. Brown y fit des prodiges de valeur. l'aîle qu'il commandoit fut victorieuse pendant plus de trois heures. Le maréchal de Schwerin perdit la vie sur le champ de bataille en faisant d'inutiles efforts pour résister au général Autrichien. Le roi de Prusse fixa la victoire de son côté en obligeant le maréchal de Brown à se retirer avec son aîle droite à Benechau, pendant que la gauche & le corps de bataille entroient dans Prague. Les Autrichiens sauverent leur canon, la caisse militaire, tous les principaux bagages, & ne perdirent que huit mille hommes. La perte des Prussiens fut évaluée au delà du double. La mort du maréchal de Schwerin, l'un des créateurs de la discipline des armées prussiennes, & le premier guide de Frédéric dans la carriere des armes, fut un des plus grands malheurs de cette journée. Les Autrichiens eurent aussi à regretter un grand homme de guerre. Le maréchal de Brown mourut de ses blessures à Prague, peu de jours après la bataille. Ce grand général avoit mérité la confiance de *Marie-Thérese*; de simple soldat il étoit parvenu par son mérite,

au grade de feld-maréchal (1). L'impératrice-reine eu beaucoup des généraux de cette trempe, parce qu'il n'y eut jamais de souverain qui sût mieux qu'elle distinguer les hommes d'un vrai mérite, se les attacher & les récompenser à propos. Si les grands hommes qu'elle a mis en place ne furent pas toujours heureux, ils se montrerent au moins toujours dignes de l'être. AN. 1757.

Le prince Charles s'étant retiré dans Prague, le roi de Prusse fit bloquer cette ville, & y fit jetter à diverses reprises une quantité prodigieuse des bombes. Les Autrichiens firent plusieurs sorties pour ruiner les batteries des assiégeans. Vers le milieu de Juin, le comte de Daun résolut de faire lever le siege & de combattre le roi de Prusse. Ce général, ayant reçu tous ses renforts, marche vers Prague. Frédéric, instruit de ce projet, prend avec lui l'élite de ses troupes, joint l'armée du comte de Bévern & se dispose à recevoir les Autrichiens. Daun fait ses dispositions, & le 18 Juin, à deux heures après-midi, le combat commence. La gauche de l'armée prussienne s'avance pour attaquer l'aile droite des Autrichiens, dans un instant, cette aile est prise de front & par le flanc droit. Le choc violent

---

(1) *Le maréchal comte de Brown étoit Irlandois & d'une famille distinguée. Il nâquit en 1705, commença à servir dès sa tendre jeunesse sous son oncle le comte Georges de Brown. Il fut au siege de Belgrade en 1717, fut honoré de la toison d'or le 6 Mars 1757, & mourut le 16 Juin de la même année.*

An. 1757 des Pruſſiens entame & ébranle la cavalerie autrichienne ; le comte de Serbelloni ; quoique bleſſé, s'élance le ſabre à la main contre les Pruſſiens, & rétablit l'avantage de ſon côté. L'infanterie ſe battoit alors avec un acharnement affreux ; ſix fois les bataillons de Frédéric ſont mis en deroute, ſix fois ils reviennent à la charge avec la même intrépidité, Daun & le roi de Pruſſe étoient par-tout. Le prince Charles de Lobkowitz, le prince d'Eſterhaſi, & le comte Odonell firent pendant toute l'action, le devoir de commandans & de ſoldats. Vers les ſept heures, l'excès de la fatigue ſépare les combattans, ils prennent, comme de concert, une demi heure de repos. Fréderic veut faire un dernier effort, il raſſemble ſes meilleures troupes pour fondre ſur ces redoutables bataillons qui l'ont repouſſé tant de fois ; il ſe met lui-même à leur tête. Daun ordonna à la cavalerie de ſa gauche de fondre ſur l'ennemi & de le prendre en flanc : ce mouvement & la vigoureuſe réſiſtance de ſon infanterie, décident enfin le ſuccès de cette terrible journée. Les Pruſſiens perdirent dix mille hommes dans cette bataille mémorable. Frédéric ſe retira fort en déſordre ; le ſoir même, il ſe rendit au corps d'armée qu'il avoit laiſſé devant Prague, & la nuit du vingt, il lui fit paſſer précipitamment l'Elbe à Brandeiſſ, tandis que ſon armée batttue à Chotemitz, ſe retiroit à Nimbourg où elle paſſa le même fleuve. Jamais ſuccès de bataille ne fut moins équivoque : vingt-deux drapeaux, quarante cinq pieces de canon, quantité de caiſſons d'artillerie & de munitions, furent les glorieux trophées de cette victoire, qui ne coûta pas cinq mille hommes aux Autrichiens

En apprenant la nouvelle de cette grande victoire, l'empereur & l'impératrice-reine se transporterent chez la maréchale Daun pour la lui annoncer, & partager avec elle la satisfaction que leur causoient les succès du maréchal vainqueur. Cette distinction flatteuse étoit bien capable d'enflammer le courage des rivaux du général. Ils eurent tous part aux bienfaits de l'impératrice-reine. Cette princesse, ingénieuse à trouver des moyens de récompenser dignement ses sujets, perpétua le souvenir de la victoire de Chotemitz, en établissant un ordre militaire auquel elle donna son nom, & dont elle décora les braves officiers qui s'étoient signalés à cette fameuse journée. Cette victoire n'auroit rien eu de plus frappant que tant d'autres dont l'histoire est remplie; mais ce qui en rendra le souvenir immortel, c'est la démarche que firent l'empereur & l'impératrice auprès de la maréchale; démarche qui, loin de dégrader leur majesté impériale, en relevera l'éclat aux yeux de la postérité; c'est l'établissement de *l'ordre militaire de Marie-Thérese*, dont l'impératrice décora ses braves officiers; c'est enfin la distinction particuliere qui fut accordée au maréchal Daun par l'empereur & par l'impératrice. Ils lui donnerent la permission de faire lui-même une promotion dans leurs armées. Ce temoignage d'estime & de confiance fut d'autant plus flatteur pour le maréchal, qu'il lui fournissoit l'occasion de donner des marques de son amitié à ses rivaux d'honneur. Le choix qu'il fit dans cette promotion, le couvrit d'une autre espece de gloire qui, sans être aussi éclatante que celle de la victoire, n'en mérite pas

AN. 1757

moins les plus grands éloges. En accordant les intérêts de sa souveraine avec ceux de sa grande ame, il sut servir également bien l'impératice-reine & ses amis, & profiter de sa faveur, pour la faire réjaillir sur ceux que l'amitié lui avoit attachés. Ce général avoit eu le premier la gloire de battre Frédéric en bataille rangée, de rendre aux troupes autrichiennes cette supériorité & cette confiance qu'elles paroissoient avoir perdue, & cet exploit brillant étoit son coup d'essai.

An. 1757

Les avantages qui suivirent la victoire de Chotemitz, furent la levée du siege de Prague, & l'évacuation de la Bohême. Le roi de Prusse, pour couvrir sa fuite, avoit laissé auprès de Prague un corps de vingt mille hommes sous les ordres du maréchal Keith. Ce général s'étoit retranché sur le Weissenberg & se croyoit hors d'insulte. Le prince Charles, qui étoit toujours dans Prague, avoit remarqué des mouvemens dans l'armée du roi de Prusse, qui abandonnoit les travaux du siege. Ne sachant rien de la bataille de Chotemitz, il avoit résolu d'attaquer les troupes qui étoient restées dans les lignes; il sortoit de la ville à la tête de vingt quatre mille hommes, lorsqu'il reçut la nouvelle de la victoire. Le courage des troupes redouble en ce moment, elles se jettent dans les retranchemens, & après un combat de deux heures, elles parviennent à en déloger les Prussiens.

Tandis que les armes de l'impératrice-reine avoient de si brillans succès en Bohême, celles de ses alliés frappoient de grands coups dans la Westphalie. En moins de huit jours. le prince de Soubise à la tête des François & des

des Autrichiens, prend Wesel, le 8 Avril, enleve au roi de Prusse l'état de Clèves & de Gueldre, & pousse les Prussiens jusqu'auprès de l'armée hanovrienne que le duc de Cumberland commandoit au-delà du Weser. AN. 1757.

Vers le milieu d'Avril, le maréchal d'Estrées arriva à Wesel, & prit le commandement de l'armée. Ce général, digne éleve du comte de Saxe, & l'un des officiers en qui le héros de la France avoit eu le plus de confiance, avoit étudié sous un si grand maître l'art difficile des campemens & de la conduite des armées. Après deux mois de marches savantes & de manœuvres habiles, il mit le duc de Cumberland dans la nécessité d'accepter bataille. Ce prince voyant qu'elle étoit inévitable, eut recours à tout ce que l'art de la guerre a pu inventer pour assurer le gain d'une bataille. Il couvrit le front de son armée d'un marais impraticable, appuya sa droite vers Hastenbeck près de Hamelen, & sa gauche à des montagnes très-hautes, couvertes de bois épais, & défendues par des ravins de vingt pieds de profondeur, garnis de batteries de canons.

Le maréchal d'Estrées ayant reconnu cette position fit son plan d'attaque. On ne pouvoit marcher aux ennemis que par leur gauche & en les tournant par les montagnes. Quatre brigades d'infanterie partirent à minuit pour se trouver le matin à portée de combattre. Il falloit pour conduire ces troupes, des officiers très-intelligens & d'une valeur à toute épreuve, messieurs de Chévert & d'Armentieres furent choisis. Tout fut ponctuellement exé-

F

An. 1757 cuté, à quatre heures du matin les troupes furent en état de donner.

A six heures, le canon des Hanovriens commença à tirer; l'artillerie françoise y répondit; & à huit heures, les batteries des ennemis étoient fort endommagées; alors la grande attaque commença. Chevert, sur le point de donner, entend un de ses domestiques qui le prie de prende une cuirasse: *Ces braves en ont-ils?* répond Chevert en montrant ses grenadiers. Ce mot qui vaut la plus belle harangue, est le signal du combat. M. d'Armentieres & l'intrépide Chevert s'élancent dans le bois, tombent sur les Hanovriens, & après un combat opiniâtre & la plus vigoureuse défense, la montagne est nettoyée. Les deux corps d'armée se battoient avec un acharnement épouvantable; enfin, le duc de Cumberland voyant tous ses retranchemens occupés par les François & par les Autrichiens qui combattoient sous les ordres du baron de Dombasle, & ayant déja perdu trois mille hommes, se retira aux gorges qui conduisent à Hanovre. Un accident qui arriva au moment où les Hanovriens fuyoient, empêcha qu'on ne les poursuivît aussi vivement qu'on l'auroit pû. Quelques bataillons qui suivoient l'ennemi à travers le bois, ayant rencontré la troupe de Chevert, la prirent pour un corps d'ennemis & firent feu; celle-ci y répondit, & dans un moment il y eut quinze cens hommes blessés & victimes d'une méprise qui changea en tristesse la joie que devoit causer la nouvelle d'une victoire qui n'avoit pas coûté six cens hommes. La reddition d'Hanovre fut le fruit de cette victoire de Hastembeck. Le maréchal d'Estrées eut la satisfaction d'en recevoir les clefs avant que

le maréchal de Richelieu, plus ancien que lui dans le grade de général, vint prendre le commandement de l'armée victorieuse pour achever l'ouvrage qui avoit été si bien ébauché. M. de Richelieu trouva l'électorat d'Hanovre tout ouvert, & le duc de Cumberland déja poussé jusqu'à Stade, n'avoit plus de ressource; il falloit qu'il se déterminât à combattre des troupes déja victorieuses, ou à mettre bas les armes. Ce second parti lui parut le plus sûr.

AN. 1757

Il étoit bien naturel d'agir en cette occasion comme le roi de Prusse l'avoit fait à l'égard des Saxons enfermés dans le camp de Pirna; mais au lieu de faire ces troupes prisonnieres de guerre, le 10 Septembre, les deux généraux dresserent au camp de Closter-Seven un traité de neutralité de la part des Hanovriens. Cette convention portoit que le duc de Cumberland renverroit les troupes auxiliaires de Hesse, de Brunswich, de Saxe-Gotha & du comte de la Lippe, qui servoient dans son armée; que ces différens corps retourneroient dans leurs pays avec des passe-ports du maréchal de Richelieu; qu'on délivreroit de pareils passe-ports aux troupes angloises pour passer l'Elbe; que celles qui demeureroient à Stade, ne pourroient être augmentées; qu'elles ne pourroient passer les limites qui seroient réglées & marquées par des poteaux de distance en distance; & qu'en attendant la conciliation définitive des deux puissances, les François demeureroient en possession des duchés de Cremen & de Verden, conquis par la force des armes. On ne pouvoit guere s'attendre à voir un pareil traité suivi bien

F 2

An. 1757 exactement dans tous ses points; aussi les ennemis ne tarderent-ils pas à manquer à leur parole ; & l'on eut tout lieu de se repentir de n'avoir pas pris de meilleures précautions.

Le roi de Prusse embarrassé par les suites de la capitulation de Closter-Seven, l'eut été bien davantage, si le maréchal de Richelieu, le prenant pour modele, eût fait prisonniere de guerre l'armée hanovrienne, au lieu de la munir de ses passe-ports. Ce prince se trouvoit dans une situation fort critique : le prince de Saxe-Hidbourghausen & le prince de Soubise marchoient vers le duché de Magdebourg ; les Suédois & les Russes entroient dans la Haute-Silésie, & les Autrichiens se préparoient à entrer dans la Basse, tandis qu'un détachement considérable alloit mettre Berlin à contribution. Tant d'ennemis à combattre n'effrayerent point Fréderic; il prit la résolution de les attaquer en détail, & de triompher successivement de chacun. La fortune secondoit à merveille son intrépidité; les

Le 30. Août. Russes, après avoir battu le maréchal de Lehwald près de Jægerndorff, s'étoient retirés brusquement & avoient évacué la Silésie qui leur étoit ouverte. Le général Prussien n'ayant plus rien à craindre de ce côté, s'étoit porté rapidement en Poméranie, où une petite armée Suédoise étoit entrée; celle-ci se retira de même à l'approche des Prussiens.

En Sept. Frédéric retranché dans la Saxe, observoit de là tous les mouvemens des Autrichiens, dont les détachemens pénétroient en Silésie. Il forma le projet d'aller combatte le prince de Saxe-Hildbourghausen; il falloit pour cela dérober sa marche à l'œil pénétrant du ma-

réchal Daun, battre l'ennemi, & revenir faire tête aux Autrichiens. Ce dessein hardi, celui de toutes les campagnes du roi de Prusse qui lui fait le plus d'honneur, fut exécuté, reussit, & le tira du plus grand danger. AN. 1757

Après bien des mouvemens & des manœuvres savantes, ce prince, à la tête d'un corps considérable, se dérobe, marche vers la Thuringe, & établit son quartier-général à Erfurth. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé de vives allarmes, qu'il goûta enfin le plaisir du succès. Le maréchal Daun s'étoit apperçu de son absence & de la diminution de son armée, qu'il avoit laissée aux ordres du prince de Bévern pour défendre le terrein en Silésie. Alors le prince Charles s'ébranla, & pressant toujours le prince de Bévern, il l'obligea de se retirer sous le canon de Breslau & de se retrancher à la hâte dans le fauxbourg. Pendant ce temps-là, le général Nadasti resserroit Schweidnitz, & se préparoit à en former le siege.

Une autre entreprise du général Haddick vint encore inquiéter le roi de Prusse. Ce général Autrichien, à la tête de trois mille quatre cens hommes, étoit allé mettre Berlin à contribution & y étoit entré. A cette nouvelle, Frédéric ordonne au prince Maurice d'Anhalt de s'approcher de sa capitale, il vole lui-même à son secours. Haddick, averti de ces mouvemens, se hâte de lever deux cens mille écus de contribution, & regagne la Silésie, sans que le roi de Prusse ait pu l'atteindre dans sa retraite. Le 16 Octobre.

Frédéric retourne camper vis-à-vis l'armée de l'Empire, & le 4 Novembre il s'établit à Rosbach, à dix lieues de Dresde. Il prend enfin le parti d'en venir à un bataille dont le succès

ou la perte devoit avoir pour lui des suites
AN. si importantes. Pour s'assurer de la victoire,
1757 il trompe l'armée impériale par un stratagême. Il feint de se retirer avec précipitation du côté de Merzbourg & cacher ses troupes derriere une hauteur qui dérobe aux Impériaux les dispositions qu'il alloit faire.

Cette manœuvre précipitée en présence d'une armée ennemie, étoit certainement très-dangereuse; mais dans l'extrémité où il se trouvoit, il crut devoir risquer quelque chose. Le prince de Soubise avoit été d'avis de poursuivre l'arriere-garde prussienne, & l'on convint que la victoire n'étoit point douteuse. Mais le général François n'étant qu'auxiliaire,
Le 5 ne pouvoit que proposer; malheureusement
Nov. pour les deux nations, son avis ne fut point suivi. Le lendemain, l'on n'auroit pas dû combattre, ou ne le faire qu'après avoir bien examiné la position d'un ennemi qu'on ne pouvoit pas soupçonner de s'être retiré par crainte : mais dans la confiance aveugle où l'on étoit, on ne fit point cette réflexion si naturelle ; on voulut poursuivre un ennemi que l'on croyoit en fuite, & qui attendoit dans la plus grande sécurité l'armée qui le croyoit à demi-vaincu. L'on se contenta de deviner la position des Prussiens. Enfin l'armée impériale marche à l'ennemi avec confiance, comme à une victoire assurée. Lorsqu'on est descendu dans le champ de bataille, la sécurité augmente, on s'apperçoit que les tentes des Prussiens étoient encore dressées, & que rien ne remuoit; au moment où l'on croit le roi de Prusse perdu sans ressource, on entend un coup de canon partir de la gauche des ennemis; à ce signal, les tentes s'abaif-

fent & laiffent voir l'armée de Frédéric rangée en bataille; deux batteries formidables placées aux côtés du camp fur deux collines voifines, font en même-temps un feu terrible ; la cavalerie pruffienne accourt à toute bride à droite & à gauche, & prend en flanc les efcadrons des alliés. L'infanterie, étonnée par cet appareil nouveau de combat, & foudroyée par les batteries, s'ébranle & perd fes rangs. On fe raffure cependant, & l'on combat avec la plus intrépide valeur. Le baron de Bretlach, le marquis de Voghera, le baron de Roth, le prince George de Heffe-Darmftadt & le prince de Saxe-Hidbourghanfen, mêlés avec les cuiraffiers, firent d'abord plier les efcadrons pruffiens, & culbuterent la premiere ligne. Frédéric accourt, la réforme & la ramene au combat; elle donne avec une nouvelle impétuofité fur les cuiraffiers & leur fait perdre terrein.

AN. 1757

Le combat ne fut pas long ; le défordre avoit été d'abord fi général, que l'on fut bientôt obligé de fe fervir du corps de réferve. Il fut conduit au feu par le prince de Soubife, fuivi du comte de Revel & du marquis de Caftre. Ce dernier fans chapeau, ayant reçu deux coups de fabre fur la tête, exhorte fes foldats à tenir ferme & continue à montrer l'exemple. Cependant le corps de réferve alloit être culbuté par la fupériorité du nombre; le prince de Soubife s'en apperçoit en combattant, il vole auffi-tôt à fa gauche, en ramene quatre nouveaux régimens, & à leur tête il s'enfonce dans les efcadrons pruffiens.

Ce renfort rétablit le combat, & fait plier l'ennemi. Ce fut à la tête de cette brave ca-

valerie, que le comte de Mailli-d'Aucourt,
An. renversé d'un coup de sabre, fut fait prison-
1757 nier. Tant d'efforts & d'actions héroïques furent inutiles, Une seconde ligne de cavalerie prussienne, qui n'avoit pas encore combattu, se présente & recueille les débris de la premiere. Alors tout marche à la fois; on enveloppe la cavalerie de l'Empire & celle des François qui ne céderent enfin que lorsqu'il ne fut plus possible de demeurer sur le champ de bataille.

La déroute de la cavalerie entraîna celle de l'infanterie qui avoit été pendant toute l'action exposée au feu des batteries, & qui étoit alors attaquée en flanc par les escadrons des vainqueurs; il fallut nécessairement se retirer. Le marquis de Crillon, digne de la réputation de ses ancêtres, & qui eut un cheval tué sous lui, le duc de Cossé qui fut blessé & pris, le chevalier de Nicolaï combattirent encore pendant une heure à la tête de quelques bataillons. Le comte de Saint-Germain, dont la réserve n'avoit point donné, se chargea de protéger la retraite, & fut bien secondé par le régiment d'Apchon, dragons, & par celui du comte de Rougrave, lieutenant-général; ce dernier sur-tout s'est immortalisé à Rosbach. La gendarmerie prussienne & deux régimens de dragons s'étant présentés pour l'enlever, cet intrépide officier, sans redouter la supériorité du nombre, donne sur les ennemis l'épée à la main, & fait plier les trois corps qui l'avoient attaqué; trois fois ils renouvellerent leur attaque avec aussi peu de succès; le comte de Rougrave se défendit avec la même intrépidité

jusqu'à ce qu'ayant donné le temps à quelques corps d'infanterie de passer le pont qu'il venoit de garder, il se retira lui-même en combattant toujours. Cet excellent citoyen, trop peu célébré par les historiens de sa nation, continua avec les dragons d'Apchon & de Fitzjames, à se porter par-tout où sa présence pouvoit être nécessaire pour favoriser la retraite & la jonction des troupes en déroute, pendant que le marquis de Crillon, d'un autre côté, faisoit la même manœuvre ; ils ne mirent pied à terre qu'à trois heures après minuit.

AN. 1757

Deux régimens Suisses étoient demeurés sur le champ de bataille, & continuoient à braver seuls tout l'effort de la cavalerie prussienne & les feux des batteries ; les colonels de Diesbach & de Waldner ne pouvoient se résoudre à fuir. Le prince de Soubise, à travers les plus grands dangers, retourne sur le champ de bataille, pour obliger les deux régimens à se retirer. Ce fut en ce moment que ce général passant devant un chemin creux, fut couché en joue par six grenadiers Prussiens. Le roi de Prusse qui heureusement étoit à côté d'eux, fit baisser les fusils. Cette journée si malheureuse pour les alliés & si intéressante pour le roi de Prusse coûta beaucoup de monde aux vaincus ; on y perdit malheureusement un grand nombre d'officiers qui se sacrifierent pour rassurer les troupes ébranlées. Les François regretterent sur-tout le comte de Revel de la maison de Broglie, si féconde en héros. Nous nous abstenons de faire aucune réflexion sur cette fameuse bataille, dont on a fait dans le temps des récits bien diffé-

tres les uns des autres. On dit que le roi de Prusse, ayant donné un assez mauvais souper aux officiers qui avoient été faits prisonniers, s'excusa de la mauvaise chere qu'il leur faisoit faire, sur ce qu'il ne s'attendoit pas ce jour-là à recevoir si nombreuse compagnie; il loua d'ailleurs leur bravoure & leur dit des choses obligeantes.

AN 1757

Immédiatement après cette victoire, le roi de Prusse vola au secours du prince de Bévern qui étoit toujours retranché auprès de Breslau. Le prince Charles, instruit de la victoire du roi de Prusse & de sa marche, attaqua les retranchemens du prince de Bévern, & les emporta, malgré toutes les difficultés de l'entreprise & la défense la plus opiniâtre. Le prince de Lobkowitz & le général Sprecher à la tête des grenadiers Autrichiens, firent des miracles de bravoure à l'attaque du village de Pilsnitz. Le général Beck, à la tête d'un corps de troupes légeres, poursuivoit les fuyards; ayant rencontré le lendemain pendant la nuit le prince de Bévern qui examinoit son camp, il le fit prisonnier, le désarma, & le conduisit au prince Charles qui lui fit l'accueil le plus distingué, & l'envoya sous bonne escorte en Moravie. Le même soir, la garnison de Breslau capitula; on lui accorda les honneurs de la guerre; mais la plus grande partie déserta, & s'enrôla dans les troupes d'Autriche.

Le 24 Nov.

Du 24 au 25

Schweidnitz s'étoit rendu au général Nadasti, dès le 12 Novembre; Frédéric, malgré la victoire de Rosbach, voyoit la Silésie prête à retourner à ses anciens maîtres. Il lui falloit une autre bataille & la victoire pour rétablir ses affaires; il résolut de se

battre, quoique la saison fut fort avancée, & que ses troupes fussent très-fatiguées des travaux de la campagne. Le 5 Décembre il gagna sur le prince Charles la bataille de Lissa près de Breslau, où les Autrichiens, après s'être battus pendant cinq heures, firent leur retraite en bon ordre. Ils avoient perdu près de cinq mille hommes, tant tués que blessés; la perte des Prussiens étoit à-peu-près égale. Le Prince Charles vouloit sauver Breslau; après y avoir jetté une forte garnison, une artillerie considérable & des provisions de toute espece, il regagna la Bohême. Le roi de Prusse ne perdit point de temps; malgré la rigueur de la saison, il assiégea Breslau, & poussa les travaux avec tant de vigueur, que le 19 la place capitula. La garnison qui montoit à dix-sept mille hommes, fut faite prisonniere de guerre. Ce fut pour les Autrichiens la perte la plus considérable de toute la guerre. Frédéric termina cette mémorable campagne par la prise de Liegnitz.

AN. 1757

Suspendons un moment le récit de ces combats, pour admirer la générosité de l'impératrice-reine; dans un moment où le roi de Prusse exigeoit avec la plus grande rigueur que les officiers qu'il avoit fait prisonniers de guerre, se rendissent dans ses états, la plupart dans la Prusse, le prince de Brunswick-Bévern, qui avoit été fait prisonnier par le général Beck, avoit demandé la permission d'écrire au roi de Prusse, & elle lui avoit accordée. Il avoit écrit plusieurs fois, & n'avoit point reçu de réponse. Ce prince fit alors demander à l'impératrice-reine,

AN 1757 comme une grace particuliere, de pouvoir se racheter lui-même & de payer sa rançon. La réponse de *Marie-Thérese* fut qu'elle n'en vouloit recevoir aucune, & qu'elle lui accordoit néanmoins sa liberté, mais gratuitement. Pénétré d'une bonté si rare, ce prince se rendit à la cour de Vienne pour épancher aux pieds de l'impératrice-reine les sentimens de sa vive reconnoissance. *Marie-Thérese* lui fit l'accueil le plus distingué, & le prince de Bévern remporta en Prusse la plus haute idée de cette auguste souveraine.

Vers la fin de Septembre de cette année, les Anglois firent une entreprise sur les côtes de France qui n'eut aucun succès. Une flotte de plus de cent voiles, commandée par l'amiral Hawke, s'approche des côtes du Poitou & débarqua 12 mille hommes dans l'isle d'Aix à l'embouchure de la Charante. Cette armée, après avoir demeuré dix jours sur les terres de France, fit sauter le fort de l'isle d'Aix, regagna ses vaisseaux & retourna en Angleterre.

Dans les indes Orientales, le 24 Mars les Anglois enleverent aux François l'établissement de Chandernagor, à l'embouchure du Gange.

Dans les Indes Occidentales, les Espagnols chasserent les Anglois des établissemens qu'ils avoient dans le Golfe de Honduras pour la coupe des bois de teinture, & qu'ils possédoient par les traités d'Utrecht & d'Aix la-Chapelle, & spécialement par le traité de commerce entre les deux nations, signé à Madrid le 5 Octobre 1750. Les Espagnols y bâtirent des forts pour empêcher les Anglois d'y retourner.

Dans l'Amérique Septentrionale, les François remportent sur les Anglois divers avantages, dont le principal est la prise du Fort-George, autrement nommé le Fort-Guillaume-Henri, sur le lac du St. Sacrement que les Anglois nomment lac George, entre la province de la nouvelle-Yorck & le Canada. Le marquis de Montcalm avec un corps de troupes, composé de François, de Canadiens & de Sauvages leurs alliés, faisant ensemble une armée de près de 10 mille hommes, assiege ce fort & commence à le battre le 3 Août de cette année. Les Anglois sont bientôt obligés à capituler & à se rendre prisonniers de guerre; ce qu'ils font le 9 du même mois. Suivant les termes de la capitulation, ils doivent être conduits désarmés au Fort Edward, où commandoit le général Webb, & ne plus servir pendant un terme limité. En consequence, ils mettent bas les armes, sortent du Fort, & se trouvent tout de suite enveloppés par les Sauvages de l'armée françoise, & livrés à leur fureur; qui en massacrent & hachent en pieces la plus grande partie, en leur enlevant les péricrânes, à la vue de M. de Montcalm & de ses officiers qui, pendant cette scene, se promenoient devant le Fort d'où sortoient ces malheureuses victimes de la fureur des Sauvages (1) On peut bien met- AN. 1757.

(1) *La relation de ce Massacre a été donnée par le capitaine Carver, dans son* voyage à l'intérieur de l'Amérique : *il étoit lui-même présent à l'action.*

Voyez Gentlemans mag. for. Feb. 1780, *pag.* 69-72. Esprit des Journaux, Mai, 1785, *pag.* 232.

tre ce trait, qui ne fait pas honneur à l'humanité, mais dont la vérité est incontestable, à côté d'un autre que les François reprochent amérement aux Anglois : c'est celui-ci.

AN. 1757

En 1754, les Anglois construisirent un Fort qu'ils nommerent *la Néceſſité*, derriere la province de la Virginie : il étoit situé sur la Monangehala qui tombe dans l'Ohio au-dessous du Fort Duquesne ; & le major Washington, ensuite généralissime des troupes du congrès américain, y commandoit. Les François soutinrent que les terres où les Anglois avoient bâti ce fort, leur appartenoient, & M. de Contrecœur, commandant du Canada, leur députa M. de Jumonville chargé d'une lettre, par laquelle ils étoient invités à ne pas troubler la paix, & à se retirer des terres appartenantes à la France. M. de Jumonville étoit escorté de vingt hommes : les Anglois du fort crurent qu'il venoit les attaquer, au lieu de recevoir sa lettre, ils tirerent sur lui & le tuerent le 24 Mai 1754, & firent prisonniere son escorte. De pareils traits (1) sont également inhumains, odieux & condamnables, quelle que soit la nation & la main dont ils partent : mais c'est le devoir de l'histoire de les consigner impar-

(1) *Ces faits sont tirés des mémoires d'un officier très-respectable & très-modéré, qui servoit en Amérique dans le temps auquel ils sont arrivés. On en trouve aussi le détail dans l'*Annual regiſter, *dans l'*art de vérifier les dates, *pages 622, 623, &c.*

tialement à la postérité, afin que l'horreur qu'ils excitent, devienne une leçon aux générations à venir, & les oblige à faire la guerre même, s'il est possible, avec humanité. L'héroïne dont nous écrivons la vie, a donné l'exemple parfait de cette humanité au milieu des guerres sanglantes qu'on a faites contre elle.

AN. 1757.

Au commencement de cette année, l'impératrice reine reçut un témoignage bien flatteur de l'amour de ses fideles Hongrois. Les magnats ou les grands de Hongrie se rendirent à Vienne pour annoncer à leur auguste souveraine, que les états de ce royaume alloient mettre sur pied, à leurs propres dépens, au moins trente mille hommes, auxquels ils fourniroient armes, chevaux, équipages de guerre, &c. Ainsi, ces Hongrois, qui ne prenoient autrefois les armes que pour se soulever contre leurs rois, volent aujourd'hui au devant des besoins d'une reine qui ne s'occupe qu'à les rendre heureux. Telle fut dans tous les temps & parmi tous les peuples la différence entre un gouvernement sage & modéré, & un gouvernement dur qui ne laisse entrevoir aux sujets qu'un joug accablant sous lequel il faut baisser la tête en silence. Dans cette même année, 40 mille Croates prirent les armes; elle eut vingt mille hommes de la Servie; la Bosnie & les environs de la Save lui fournirent plus de dix mille hommes. Enfin tous les sujets de *Marie-Thérese* devenoient soldats pour la 1758.

défendre en temps de guerre, parce qu'elle avoit été la mere de ses peuples pendant la paix.

An 1758

Malgré la rigueur de la saison, les Russes étoient restés sous les armes. La Czarine, indignée de la conduite du général Apraxim, qui, après la victoire de Wolhau, avoit abandonné la Prusse l'année précédente, le rappella & donna le commandement de ses troupes au général Fermer. Celui-ci s'étant mis en marche dès le mois de Janvier, s'empara de Koenisberg & de toute la Prusse-royale qui étoit sans défense; il passa la Vistule, & s'approcha des confins de la Silésie & de la Poméranie. Le roi de Prusse vit sans inquiétude les progrès des Russes. Son premier soin fut d'engager les Anglois à rompre le traité humiliant de Closter-Seven, & de former ainsi une barriere entre les armées de France & les siennes. Ayant réussi dans ce projet, il reprit, dès le commencement de la campagne, Schweidnitz, la seule place de la Silésie qui fut restée aux Autrichiens, & en fit la garnison prisonniere de guerre.

Le 16 Avril

A peine étoit-il maître de Schweiduitz, qu'il songea à s'emparer d'Olmutz, capitale de la Moravie, afin de porter sur les terres de l'impératrice-reine le théatre de la guerre qui avoit ravagé les siennes pendant l'année précédente. D'ailleurs la prise de cette ville lui auroit ouvert l'entrée de la Bohême que le maréchal Daun auroit sûrement abandonnée pour couvrir Vienne & l'Autriche. La forte garnison de cette place, la valeur & l'intelligence du commandant, des fortifica-

tions en bon état, étoient des considérations trop foibles pour arrêter Frédéric. Avant de partir, il laisse une armée considérable en Saxe sous les ordres du prince Henri son frere, pour observer celle que le maréchal Daun avoit laissée sur les frontieres de l'électorat, aux ordres du maréchal comte de Serbelloni, & l'armée de l'Empire commandée par le prince Frédéric de Deux-Ponts qui s'avançoit vers la Bohême. Il donne ordre au général Fouquet, retranché dans le comté de Glatz, de faire différens mouvemens pour masquer ses desseins sur Olmutz. AN. 1758.

Après plusieurs marches & contremarches, Frédéric arrive devant Olmutz & en forme le siege, malgré les fréquentes sorties de la garnison. Le maréchal Daun s'étoit déja apperçu que le roi de Prusse étoit sorti de la Silésie, il le suit, arrive à la vue d'Olmutz, voit l'impossibilité de faire lever promptement ce siege, sans donner une bataille dont les suites, s'il la perdoit, pouvoient être très-funestes à la maison d'Autriche : le maréchal le sent & il se contente de resserrer le camp ennemi, & d'empêcher l'arrivée des convois. Loudhon, le brave Loudhon, qui de bon soldat étoit devenu excellent général, commandoit les troupes légeres. Sous ses ordres, elles eurent toujours l'avantage en différens petits combats qui se donnerent. Ce genre de guerre qui incommodoit beaucoup les Prussiens, réussit enfin à faire lever le siege. Vers le milieu de Juin, Daun apprend qu'un convoi considérable arrive de la Silésie ; il fait partir Loudhon & Siskowitz, chacun avec un corps de six mille hommes pour l'enlever. Au Le 29 Juin.

moment où le convoi alloit entrer dans les
AN. lignes des Prussiens, les deux généraux Autri-
1758 chiens tombent sur quatorze mille hommes qui lui servoient d'escorte, renversent & culbutent tout ce qui résiste, tuent près de trois mille hommes, font quatre cens prisonniers, s'emparent de douze pieces de canon & de tout le convoi. Une perte aussi considérable pour le roi de Prusse, le détermina à lever le siege d'Olmutz; il prit tant de précautions
Le 2 qu'il fit sa retraite sans que le maréchal Daun
Juil. pût l'inquiéter.

Pendant que le roi de Prusse abandonnoit le siege d'Olmutz, le prince Ferdinand de Brunswick remportoit à Crévelt une victoire
Le 23 sur les François commandés par le prince de
Juin Clermont. Tout Paris pleura le jeune comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, qui y fut mortellement blessé, à la tête du régiment des carabiniers qu'il commandoit pour la premiere fois. C'étoit un jeune seigneur qui donnoit déja les plus grandes espérances, dans lequel une éducation ferme & cultivée avoit déja développé les talens les plus brillans. Il mourut à Neiss, vivement regretté par le prince Ferdinand, qui lui prodigua tous les soins que l'estime & l'amitié peuvent inspirer.

La bataille de Crévelt pouvoit avoir des suites fâcheuses pour les états de l'impératrice-reine dans les Pays-Bas. Le prince de Brunswick avoit pris Ruremonde, & ses troupes légeres faisoient des incursions jusqu'aux portes de Louvain; mais la bataille de Sunderhausen, près de Cassel, gagnée par le duc de Broglie contre les Hessois, commandés par

le prince d'Isembourg, rétablit les affaires. Après cette victoire, les François entrerent An. dans Minden, & le pays d'Hanovre leur fut 1758 ouvert. Cette diversion déconcerta les pro- Le 23 jets du prince Ferdinand; il abandonna tou- Juil. tes ses conquêtes, repassa le Rhin & marcha sur Munster.

Les Russes, qui s'étoient avancés vers la Hesse, malgré le général Dohna, avoient déja formé le siege de Custrin dans le Brandebourg, vers les confins de la Silésie. Le roi de Prusse ayant résolu de faire lever ce siege, part avec des troupes choisies, joint le général Dohna, & poursuit son projet, quoiqu'il apprenne que l'armée de l'Empire & celle du maréchal Daun s'approchent de Dresde. Le 22 Août, il passe l'Oder près de Custrin, & le 25 il livre bataille aux Russes près de Zorndorff. Le combat fut des plus opiniâtres; il dura seize heures en deux jours. Le 27, les deux armées fort affoiblies demeurerent cependant en présence l'une de l'autre, mais sans faire aucun mouvement. Le général Romanzow ayant joint le 28, le général Fermer qui commandoit en chef l'armée Russe, se préparoit à attaquer de nouveau & à décider enfin un combat si opiniâtre, lorsqu'il apprit que les Prussiens s'étoient retirés. Les deux partis s'attribuerent la victoire. Mais les Prussiens abandonnerent le champ de bataille, & les Russes leverent le siege qu'ils avoient entrepris.

Frédéric marcha au secours de Dresde, envoya le général Wedel dans le Brandebourg, pour faire tête aux Suédois, & laissa le général Dohna dans les environs de Custrin,

AN. 1758 pour obferver les Ruffes. Il fit lui-même différentes manœuvres dont le but étoit d'inquiéter le maréchal Daun; enfin il prit fon camp à la vue des Autrichiens, en étendant fa droite par-delà Hochkirchen en Lufacé, & fa gauche depuis Seska jufqu'à Kottiz. Le 11 Octobre, Daun va reconnoître la pofition des ennemis, il trouve leur camp retranché par-tout avec foin, & tout le front garni d'artillerie. Le général Autrichien prend la réfolution d'attaquer ce camp; pour mieux cacher fon deffein, il retranche lui-même le fien, feignant de fe tenir fur la défenfive. Il ordonne de faire des abbatis au bois qui étoit fur fa gauche, vis-à-vis de l'endroit où il avoit réfolu de faire fon attaque, & garnit de redoutes tout le front de fon armée. Daun, à la tête d'un corps choifi, traverfe

Le 14 Oct. des chemins & des bois très-difficiles; fon artillerie eft placée, & déja Loudhon s'eft emparé des hauteurs qui dominent le camp des ennemis. Le fracas horrible de l'artillerie donne le fignal de l'attaque; Daun d'un côté, & Loudhon de l'autre, s'emparent du village d'Hochkirchen, malgré toute la réfiftance des Pruffiens. De ce pofte dépendoit le fuccès de la bataille. Trois fois les Pruffiens tâchent de le regagner, trois fois ils font repouffés vigoureufement. Une quatrieme attaque les rend maîtres d'une partie du village. Daun reconduit les Autrichiens au centre de ce pofte; la mêlée devient affreufe, les généraux combattent comme le fimple foldat; Keith qui commandoit l'aîle droite des Pruffiens, tombe mort fur la place, le prince François de Brunfwick, frere de la

reine, & le général Kleist, sont frappés presqu'en même temps; alors les Prussiens abandonnent le village, & se retirent à la faveur de leurs batteries placées au centre de leur camp. Le duc d'Aremberg avoit attaqué la gauche des Prussiens; le succès long-temps douteux, est encore pour les Autrichiens. L'armée vaincue se retire en bon ordre sur les hauteurs qui étoient derriere le camp. AN. 1758

Le roi de Prusse n'avoit pas encore essuyé de perte aussi considérable. Les Autrichiens s'emparerent de toutes les tentes, de tous les bagages, de cent pieces de canon, de vingt-huit drapeaux, de quantité de munitions de guerre & de bouche. Outre les trois généraux déja nommés, le prince Maurice d'Anhalt-Dessau fut fait prisonnier; les Prussiens perdirent près de dix mille hommes, & les Autrichiens n'en perdirent pas douze cens.

Malgré ce désastre, jamais le roi de Prusse ne parut plus grand; il établit son camp à une lieue du champ de bataille, dans un terrein avantageux, où il essuya courageusement toutes les injures de l'air, en attendant que le prince Henri lui amenât de Saxe des troupes, des tentes & du canon. Lorsqu'il eut reçu ce renfort, il marcha au secours de Neiss dont il fit lever le siege. Le 10 Novembre le maréchal comte de Daun s'étant rapproché de Dresde, le général Schmettau, gouverneur pour le roi de Prusse de cette ville, fit mettre d'une maniere cruelle le feu aux fauxbourgs: Daun, pour ne pas exposer cette malheureuse place à de nouvelles horreurs, ni la famille royale & électorale à quelque accident fâcheux, ne l'attaqua point. Dailleurs les Rus-

AN. 1745 ses & les Suédois ayant quitté les états du roi de Prusse, ce monarque faisoit marcher toutes ses forces au secours de cette place : la partie n'étant plus égale, le maréchal Daun se retira en Bohême le 28 du même mois.

A-peu-près dans le même temps que le roi de Prusse avoit été battu par les Autrichiens, le prince de Soubise gagna la bataille de Lutzelberg sur les Hessois réunis avec les Hanovriens; cette victoire n'eut aucune suite. Au commencement de Décembre, le prince de Soubise quitta la Hesse pour aller prendre des quartiers d'hiver du côté de Francfort-sur-le-Mein; le bâton de maréchal de France fut, pour le prince de Soubise, la récompense de la journée de Lutzelberg. L'armée qu'avoit commandé le prince de Clermont, & qui étoit aux ordres du maréchal de Contades, n'avoit plus rien entrepris depuis l'affaire de Crévelt, & au milieu de Novembre elle avoit pris ses quartiers sur le bas-Rhin.

Le maréchal Daun alla jouir pendant l'hiver à la cour de l'empereur & de l'impératrice-reine, de la gloire de ses succès brillans de la campagne, & préparer les travaux de la suivante sous les yeux de ses maîtres. Les témoignages de satisfaction que lui avoit donnés *Marie-Thérese*, animerent du même esprit les états d'Autriche. Par réconnoissance des grands services rendus à la patrie par le maréchal, ils arrêterent de lui faire présent de trois cens mille florins d'Allemagne, pour racheter la seigneurie de Ladendorff, que le pere de ce grand général avoit vendue au comte de Kévenhuller. Ainsi l'état faisoit rentrer dans son patrimoine celui qui, par sa valeur &

par ses talens militaires, mettoit un frein aux projets ambitieux des ennemis de la patrie. AN. 1758

Pendant cette année 1758, les Anglois font trois descentes sans succès sur les côtes de France : le 5 Juin, à la Baye de Cancale, près de S. Malo : le 7 Août, dans la ville de Cherbourg, dont ils emporterent les cloches & quelques canons, & se rembarquerent le 15 : enfin, le 4 Septembre, à S Prieux en Bretagne, d'où ils ne se retirerent qu'avec une perte considérable.

En Afrique, ils prirent sur les François le fort-Louis du Sénégal, & assiégerent l'isle de Gorée dont ils s'emparerent avant la fin de l'année. Dans les Indes-Orientales, il y eut un combat naval entre les flottes des deux nations le 29 Avril, & un autre le 3 Août. Leurs suites amenerent la perte des établissemens de la France dans ces contrées. En Amérique, le marquis de Montcalm gagna une victoire sur les Anglois le 8 Juillet, après une bataille sanglante dans laquelle les vaincus perdirent près de quatre mille hommes. En revanche de cet échet, ils prirent sur les François la ville de Louisbourg & toute l'isle du Cap-Breton, le 26, & le fort-Ontario, le 28 du même mois; & enfin, le fort Duquesne, principal établisement des François sur l'Ohio, se rendit aux Anglois le 24 Novembre suivant.

Détournons les yeux pour un moment des horreurs de la guerre, pour les jetter sur un objet infiniment plus aimable. Au mois d'Octobre de cette année 1758, le pape Clément XIII renouvella par un bref en faveur de l'impératrice-reine de Hongrie (qui la méritoit à tant

& à de si justes titres) & de ses successeurs à ce royaume, la concession de l'ancien titre de *roi* & de *reine apostolique*, donné l'an 1000 à S. Etienne, premier roi de Hongrie par le pape Silvester II, & confirmé long-temps après par le concile de Constance, à la demande de l'empereur Sigismond.

AN. 1759. Le roi de Prusse ne voulant pas que ses provinces fussent davantage le théatre de la guerre, fit tous ses efforts pour l'attirer au centre de l'Empire. Il ordonna au prince Ferdinand joint au prince d'Isembourg d'attaquer les François qui étoient encore dans leur quartier d'hiver aux environs de Francfort. Dans le milieu d'Avril, le prince Ferdinand parut tout-à-coup à la tête de 46 mille hommes.

Le 13 Avril. Le duc de Broglie, en trente-six heures, rassemble toute son armée, & par cette belle manœuvre, mérite les éloges de tous les connoisseurs. Le comte de Saint-Germain ne peut le joindre avec le renfort qu'il devoit lui amener; ainsi il est forcé de faire tête avec vingt-cinq mille hommes seulement, à une armée de quarante mille combattans. Malgré cette énorme disproportion de forces, le duc de Broglie fut vainqueur à Bergen, & obligea le prince Ferdinand à décamper après avoir perdu six mille hommes & quelques pieces de canon. Le succès de cette bataille couvrit de gloire le duc de Broglie. L'empereur le créa prince de cet Empire qu'il avoit si bien defendu, & Louis XV lui donna le bâton de marechal de France.

Le

Le prince Ferdinand eut au mois d'Août une revanche complette. Le maréchal de Contades ayant laissé le bas-Rhin à la garde du marquis d'Armentieres, marcha avec le reste de l'armée, joignit le maréchal de Broglie, & poussa devant lui les alliés jusques dans la Hesse. Le maréchal de Broglie s'empara de Minden, & y établit son quartier-général. Le prince Ferdinand arriva pour secourir le pays d'Hanovre, & campa à Petershagen, presqu'à la vue des François. Ce prince trompa le maréchal de Contades par une retraite simulée. Le maréchal abandonna une position excellente, pour attaquer un corps de troupes que Ferdinand avoit laissé au village de Todtenhausen près de Minden. Au plus fort de la mêlée, le prince Ferdinand tombe sur les François, les enfonce & les met en déroute. Ils perdirent un grand nombre d'officiers de distinction, quantité de canons & de drapeaux. Cette armée vaincue, n'ayant point de retraite assurée, fut poursuivie pendant plusieurs jours jusqu'à Cassel, & dans cette fuite précipitée, perdit encore beaucoup de monde. Les Prussiens qui étoient entrés l'année précédente dans le duché de Mecklenbourg, quoique ce pays gardoit la neutralité, le traiterent cette année en pays ennemi. Le duc & la duchesse se retirerent à Hambourg.

AN. 1759

Le 1 Août

Dès le mois de Mars, les Autrichiens se rendirent maîtres de la ville de Greiffenberg en Silésie. Tandis que les François & les Hanovriens se battoient du côté de l'électorat, le roi de Prusse & le maréchal Daun s'observoient avec une égale attention. Ils attendoient chacun dans leur camp, l'arrivée des Russes qui

devoient attaquer la Siléfie ; Frédéric pour les combattre, Daun pour profiter de la diverfion. Dans le mois de Juillet, les Ruffes s'approcherent de cette province. Le roi de Pruffe envoya auffitôt le comte de Dohna pour les combattre, mais le général Pruffien ayant été complettement battu, fe retira après avoir fait une perte confidérable. Les Ruffes étant devenus maîtres de la campagne, marcherent vers Francfort fur l'Oder, & s'en emparerent. Sur ces entrefaites, le maréchal Daun s'avance par la Luface, pénetre dans les états du roi de Pruffe pendant que l'armée de l'Empire, commandée par le prince de Deux-Ponts, après avoir pris Leipfick, le 5 Août, & enfuite Torgau & Wittemberg, marchoit vers Drefde.

AN. 1759

Le 23 Juil.

Frédéric, attaqué de tous côtés, joint les reftes de l'armée de Dohna, & va en Siléfie attaquer le général Soltikoff qui commandoit les Ruffes. Soltikoff & le baron de Loudhon qui l'avoit joint, font leurs difpofitions le 12 Août, le combat fe donne près de Cunerldorf, au voifinage de Francfort fur l'Oder, & le roi de Pruffe eft pleinement battu. Sept fois durant le combat, il retourne à la charge avec de nouvelles troupes, & il eft toujours repouffé avec une perte très-confidérable; il prend enfin le parti de fe retirer, & laiffe fur le champ de bataille quinze mille hommes tant tués que bleffés, près de deux cens pieces de canon, trente drapeaux & une grande quantité de munitions de guerre. Loudhon, à la tête de la cavalerie, atteint fon arriere-garde & culbute dans les marais les efcadrons qui effaient de l'arrêter; quatre mille Pruffiens furent faits prifonniers. Les Ruffes & les Autrichiens eurent près de dix mille

hommes tant tués que blessés. Cette sanglante bataille n'eut cependant aucune suite remarquable .N A

L'armée impériale poussoit vivement le siege 1759 de Dresde, les généraux Brentano & Wehla battirent & disperserent un corps de Prussiens qui étoit venu au secours de cette ville. Le comte de Schmettau qui commandoit dans Dresde pour le roi de Prusse, n'espérant plus de secours, fit sa capitulation; il obtint les Le 5 honneurs de la guerre. Frédéric, ayant appris Sept. que Dresde étoit entre les mains des Autrichiens, résolut de reprendre cette capitale. Il s'avança dans la Saxe avec la plus grande partie de ses forces pour resserrer le maréchal Daun, & il détacha le général Finck avec dix-huit mille hommes pour fermer la communication des Autrichiens avec la Bohême. Cette manœuvre qui auroit pu être très-funeste à un général ordinaire, fournit au maréchal Daun l'occasion de ses plus brillans exploits.

Il se dérobe à la tête d'un corps d'élite, Le 20 arrive à la vue de Maxen près du fameux Nov. camp de Pirna. Le général Prussien s'étoit retranché dans ce village situé sur une hauteur très-escarpée. Daun va reconnoître sa position & se dispose à l'attaquer par la droite & à le canonner vivement par la gauche. L'entreprise étoit très-difficile, il falloit faire monter l'artillerie & la cavalerie à la hauteur du village, sur des montagnes couvertes de neige & de glace. L'ardeur des Autrichiens & la présence du maréchal, firent disparoître tous les obstacles.

Lorsque tout fut prêt, le comte Odonell, à la tête des escadrons, & le baron de Sincere à la tête des bataillons, commencerent

l'attaque au bruit de l'artillerie. Les Prussiens se retirerent dans le village ; les Autrichiens les y attaquent, & les forcent de l'abandonner. Finck gagne une hauteur, & risque une seconde attaque, il est encore vaincu. La nuit sépare les combattans. Le lendemain, le général de Lascy, envoyé par le maréchal Daun au-devant du général Prussien qui se présentoit avec un trompette, lui déclare qu'il faut mettre bas les armes, ou s'exposer à être culbuté dans l'Elbe avant la fin du jour; qu'en prenant le premier parti, il faut tout abandonner, excepté le bagage qu'on lui laisse par une grace spéciale. Il n'y avoit pas à balancer; Finck, commandant des Prussiens, huit officiers généraux, & tout ce qui restoit de quatorze mille hommes qui avoient combattu, furent prisonniers de guerre & entiérement desarmés. Il fallut livrer soixante-six pieces de canon, tous les drapeaux, tous les étendarts, les tymbales, les trompettes, les tentes, les chevaux de la cavalerie & tous les chariots de l'armée qui furent dispersés dans la Bohême. Cette journée si glorieuse pour les Autrichiens, ne leur coûta pas deux mille hommes tant tués que blessés. Un avantage si marqué, n'eut cependant aucune suite décisive. Le maréchal Daun retourna à son armée de Saxe & se contenta d'arrêter le roi de Prusse qui fit des efforts inutiles pour reprendre Dresde.

AN. 1759

Le 21 Nov.

Les Anglois battus à Berghen, vainqueurs à Minden, prirent cette année sur la marine françoise, une supériorité décisive. Depuis le 3 jusqu'au 6 Juillet, une flotte Angloise jetta quantité de bombes sur le Havre, où l'on bâ-

tissoit de grands bâteaux-plats pour faire une descente en Angleterre. Le 17 Août, l'Amiral Boscawen battit l'escadre françoise commandée par M. de la Clue, près du détroit de Gibraltar; & enfin, le 20 Novembre, à la hauteur de Belle-Isle, l'Amiral Hawke gagna une grande victoire sur la flotte françoise sous les ordres de M. de Conflans, & prit ou dispersa tous ses vaisseaux.

AN 1759

Aux Indes orientales, les François assiegent inutilement Madras; les Anglois prirent Masulipatan au mois de Février, & Suratte le 2 Mars. Il y eut un combat naval, le 10 Septembre, près de Pondicheri, entre les flottes de l'Amiral Pocock & de M. d'Aché; & un combat de terre, le 30 du même mois, près d'Arcatte à 30 lieues de Pondicheri.

En Amérique, les Anglois prirent aux François l'isle de Guadeloupe le 2 Mai, & le Fort Niagara le 25 Juillet. Le 13 Septembre les Anglois gagnerent une bataille sanglante sur les François sous les murs de Quebec: les généraux en chef de chaque armée, le brave Wolfe & le marquis de Montcalm, y furent tués. Enfin, Quebec, capitale du Canada, se rendit aux Anglois, le 18 du même mois. C'étoit une perte plus irréparable que celle de quatre batailles en Europe.

Cette campagne fut donc en tout funeste à la France, dont les armées en Allemagne vinrent reprendre leurs quartiers d'hiver aux environs de Francfort-sur-le-Mein, précisément à l'endroit d'où ils étoient partis le printemps pour entrer en campagne (1).

(1) *Voyez Histoire d'Allemagne*, tom. VII pag. 531.

AN. 1760 Les troupes de l'impératrice-reine, sous la conduite du maréchal Daun, avoient pris sur les Prussiens une supériorité décidée. Le roi de Prusse ne faisoit plus que parer les coups que lui portent les généraux de *Marie-Thérese*, tous animés du même zele pour la gloire de ses armes, dont l'attachement à leur souveraine avoit fait autant de héros. En résistant à la fois à cette auguste reine, à la Suede, à la Russie & à toutes les forces de l'Empire, il acquéroit sans doute de la gloire; mais il s'affoiblissoit nécessairement. La guerre qu'il avoit d'abord allumée en Bohême, ravageoit ses états depuis deux ou trois campagnes. La Saxe épuisée d'hommes & d'argent par les exécutions militaires qu'il y avoit si souvent réitérées, ne lui étoient plus d'aucun secours. Le Maréchal Daun avoit donné aux armes de *Marie-Thérese* cette supériorité que Frédéric avoit eue si long-temps sur celles d'Autriche: la bataille de Hoch-Kirchen & de Maxen en étoient des preuves aussi claires que terribles. Cependant le roi de Prusse fit de nouveaux efforts pour réparer dans cette campagne les malheurs des deux précédentes.

Le brave Loudhon, qui ne s'étoit pas trouvé à Maxen, brûloit du desir de se distinguer à son tour. Le Maréchal Daun avoit donné ordre à ses officiers-généraux d'attendre, pour agir, que les Russes furent arrivés pour donner de l'occupation au roi de Prusse. Loudhon, après avoir attendu jusqu'au mois de Mai, sort de ses quartiers, résolu de marcher en Silésie par le comté de Glatz. Ce projet demandoit

le plus profond secret & la plus grande activité. Frédéric qui l'avoit deviné, avoit détaché Fouquet avec quinze mille hommes pour arrêter Loudhon. Le général Autrichien manœuvre avec tant d'adresse qu'il trompe le général Prussien, s'empare des passages très-difficiles de Silherberg & de Warta, & marche droit à Glatz, dont il avoit résolu le siege. Il prend à Landshat, chemin faisant, un magasin considérable que Fouquet avoit abandonné. Le général Prussien retourne sur ses pas, rassemble des troupes dans sa marche & un gros train d'artillerie, occupe les hauteurs de Buchberg & s'y retranche avec soin. Huit montagnes contiguës, & auxquels on communiquoit par des lignes palissadées, sembloient devoir mettre Fouquet à l'abri de toute insulte.

AN. 1760

Loudhon, résolu d'attaquer ces retranchemens, prend toutes les précautions nécessaires pour ne pas manquer son coup. Le 23 Mai à trois heures du matin, l'intrepide Autrichien, à la tête des piquets, des grenadiers & des troupes légeres, attaque les ennemis postés sur les montagnes de Buchberg & de Doctorsberg, parvient à les déloger, & les oblige de se jetter dans la ville de Landshut; chassés de ce poste, ils veulent se retirer par Schmiedberg; le général Nawendorff les repousse & n'en laisse passer aucun. Fouquet, forcé de tous côtés, veut du moins échapper à Loudhon; il rassemble un corps de grenadiers, en forme un bataillon quarré, se place au centre & pousse à travers les Autrichiens pour s'ouvrir un passage & s'échapper. Ressource inutile, le bataillon quarré est enfoncé, & taillé en pieces, Fouquet blessé est obligé de se rendre, excepté

deux ou trois cens hommes de toute son
AN. armée qui purent à peine se sauver, tout le
1760 reste fut tué ou fait prisonnier à huit heures du matin, neuf mille prisonniérs, soixante pieces de canon, tous les drapeaux, toutes les armes, les munitions & tous les instrumens militaires furent les trophées de cette victoire qui fut le pendant de celle de Maxen. Les Autrichiens eurent cinq mille hommes tant tués que blessés.

Frédéric, en apprenant un événement aussi extraordinaire, eut peine à le croire. Instruit dans le même temps de la marche des Russes dans la Silésie, il fit passer le prince Henri vers Francfort-sur-l'Oder, & décampa lui-même pour être à portée de réunir les deux armées. Le Maréchal Daun décampa aussi pour éclairer la marche des Prussiens. Frédéric voyant les Autrichiens en Silésie, retourne brusquement sur Dresde, canonne & bombarde la ville avec un fracas épouvantable; mais le général Macquire qui y commandoit, fit la plus belle défense en attendant les secours du maréchal Daun. Daun paroît six jours après le commenment du siege, campe à la vue des Prussiens, & se comporte devant Dresde comme il avoit fait devant Olmutz; le roi de Prusse fait aussi demême, il décampe & se retire dans le marquisat de Misnie, vers la fin du mois.

Tandis que le roi de Prusse abandonnoit le siege de Dresde, Loudhon, poursuivant
Le 26 les avantages de sa brillante expédition, pre-
Juil. noit la ville de Glatz. Il avoit espéré de trouver les Russes près de Breslau, & de prendre cette ville; mais il y rencontra le prince

Henri avec une armée supérieure en force ; il se retira à Canth où il se retrancha. AN. 1760.

Les Russes arriverent enfin sur l'Oder ; leur dessein étoit de joindre l'armée du maréchal Daun ; les Autrichiens marchoient aussi en Silésie pour exécuter ce projet de jonction. Frédéric évita toujours la bataille & campa près de Lignitz pour s'opposer à la jonction des deux armées. Daun qui le suivoit de près, occupa le fameux camp d'Hochkirchen ; le général Lascy campoit à la gauche, Loudhon à la droite. Dans cette position, le roi de Prusse étoit environné de tous côtés, & fut sur le point d'avoir affaire avec tous les grands capitaines des armées de l'impératrice-reine. Le maréchal Daun avoit résolu de le faire attaquer en même temps par toutes ses forces.

Loudhon, qui devoit attaquer le lendemain (15 Août) de grand matin, part la veille avec l'aîle droite, marche toute la nuit, fait passer son artillerie au-delà du ruisseau de Hatsbach, & le passe lui-même avec toutes ses troupes. Il les formoit en colones pour donner sur le flanc des Prussiens qu'il savoit n'être pas éloignés, lorsqu'à travers un brouillard fort épais qui, aux premiers rayons du soleil, commençoit à tomber, il s'apperçoit que, depuis une heure il est au milieu de l'armée du roi de Prusse, qui avoit vu toute sa manœuvre, l'avoit laissé passer pour le mettre entre ses troupes & le ruisseau. La fortune avoit bien servi ce prince ; informé à temps du dessein du maréchal Daun qui campoit vis-à-vis de lui, il s'étoit dérobé pendant la nuit, & s'étoit mis en marche

G 5

pour enlever Loudhon qui s'avançoit pour
AN. le surprendre.
1760 Dans une position aussi critique, où seize mille hommes étoient enveloppés par quarante mille, un général moins habile & moins déterminé, eût été perdu sans ressource, & ce fut le plus beau jour de Loudhon. Sans délibérer un moment, il fait repasser le ruisseau à son artillerie, range ses troupes en une espece de triangle, se place à leur tête, & donne avec tant d'impétuosité sur l'aîle gauche des Prussiens, qu'il s'y fait jour, la renverse & la met en déroute. Les Prussiens surpris de la violence du choc, & s'imaginant que toute l'armée autrichienne alloit tomber sur eux, commençoient à s'étonner: leur roi accourt de l'aîle droite, amene des troupes fraîches, fait reprendre les rangs & se préparoit à donner. Il n'étoit plus temps: pendant que le roi de Prusse réforme ses bataillons, Loudhon retire ses troupes, s'approche du ruisseau en combattant, le repasse à droite & à gauche de son artillerie, qui, de l'autre bord, faisoit un feu violent & continuel; il replie ses ponts, se range en bataille, & derriere son canon, attend les Prussiens qui le regardent sans oser l'attaquer. Loudhon en fut quitte pour cinq mille hommes qu'il laissa sur le champ de bataille, après en avoir tué autant au roi de Prusse. Frédéric combla d'éloges la retraite du général Autrichien : *je n'ai point vu dans toute la guerre*, a dit depuis ce prince, *de manœuvre aussi belle que celle de Loudhon, & son plus beau jour est celui où je l'ai voulu battre.*

Après cette journée, le roi de Prusse mar-

cha droit à Breslau, & de-là aux Russes, avant que le maréchal Daun eût pu les joindre. A l'approche des Prussiens, ils repasserent l'Oder & resterent dans l'inaction : le roi de Prusse, & le maréchal continuerent à s'observer. AN. 1760

Les heureux succès des armées de l'impératrice-reine & de celles de France se soutenoient pendant que les généraux Autrichiens gagnoient des batailles sur le roi de Prusse, l'armée françoise, aux ordres du maréchal de Broglie, faisoit une campagne dont les avantages soutenus lui ouvrirent le chemin de la Hesse, où elle passa son quartier d'hiver, malgré les efforts du prince Ferdinand & les diversions que fit le prince héréditaire de Brunswick. La victoire de Corback, où le maréchal de Broglie fut si bien secondé par le comte de Saint-Germain & par le comte de Guerchy, rendit les François maîtres des frontieres de la Hesse, & prépara la prise de Cassel & de Minden par le comte de Lusace. Le prince Ferdinand voyoit le maréchal de Broglie avancer dans cette province, il ne vouloit point risquer de bataille; mais il détacha le prince héréditaire pour faire une diversion sur le Rhin. Au commencement d'Octobre, le jeune prince s'empara de Cleves, de Rhinberg, & commençoit à faire le siege de Wesel. Le maréchal de Broglie envoya le marquis de Castries, Lieutenant-général, pour arrêter les progrès du prince héréditaire, & faire lever le siege. La fameuse bataille de Closter-camp, où le marquis de Castries remporta une victoire signalée, remplit tous les desseins du maréchal de Broglie. Le prince de Bruns-

Le 10 Juil.

Le 31 Juil.

Le 16 Oct.

wick eſt forcé de repaſſer le Rhin avec une
AN. perte conſidérable, après avoir levé le ſiege
1760 de Weſel. Ainſi les manœuvres du prince Ferdinand & les diverſions du prince héréditaire ne purent obliger les François à quitter leurs conquêtes. Il y eut pendant cette campagne pluſieurs autres petites actions, mais de peu de conſéquence, entre l'armée françoiſe & celle du prince Ferdinand de Brunſwick. Enfin, le maréchal de Broglie fit fortifier Goettingue, aux mois d'Octobre & de Novembre, & ſe maintint dans la Heſſe & la Hanovre pendant tout l'hiver.

D'un autre côté, le prince de Deux-Ponts, avec l'armée de l'Empire, battit le général Hulſen, Pruſſien, le 20 Août, près de Strehla, à 2 lieues de Troppau : le 26 Septembre, cette armée s'empara de Torgau en Saxe; & le 13 Octobre, de Wittenberg, & en fit raſer les fortifications.

Cependant le général Totleben, détaché de l'armée ruſſe, s'étant joint au général Laſcy, ces deux capitaines ſe rendent à Berlin. Le 9 Octobre, la ville eſt priſe, & la garniſon priſonniere de guerre. Ils levent une forte contribution, & retournent à l'armée ſans avoir reçu aucun échec. C'étoit la ſeconde fois que Frédéric voyoit ſa capitale miſe à contribution par les Autrichiens, ſans avoir pu y mettre obſtacle, malgré toute la célérité avec laquelle il avoit volé à ſon ſecours.

Ce prince avoit formé le deſſein d'empêcher les troupes de l'impératrice-reine de prendre des quartiers d'hiver dans la Saxe dont elles s'étoient emparées. Il laiſſa un corps de troupes pour obſerver l'armée des Ruſſes

en Silésie, se mit lui-même à la tête de toutes ses forces, & alla camper près de Wittenberg. L'armée de l'Empire recula & abandonna Leypsick qui fut aussitôt pris. Le maréchal Daun qui, pendant toute cette guerre, avoit été le Fabius des Autrichiens, étoit campé entre Zinna & Siplitz près de Torgau; il y attendit tranquillement le roi de Prusse. Frédéric, qui avoit résolu de lui livrer bataille, se porta le 2 Novembre sur les derrieres de l'armée autrichienne pour lui couper toute communication avec Dresde. Le maréchal devina le dessein du roi de Prusse, & changea en conséquence sa position.

An. 1760.

L'armée prussienne à deux heures après-midi, déboucha du bois sur plusieurs colonnes pour attaquer les Autrichiens. Ceux-ci qui se souvenoient encore de leurs dernieres victoires, les reçurent avec tant de bravoure & de fermeté, & firent un feu si violent, que les colonnes furent repoussées jusqu'au bois d'où elles étoient sorties. Cette manœuvre dura des deux côtés jusqu'à huit heures du soir. Les colonnes prussiennes revinrent huit fois à la charge, sans pouvoir entamer les Autrichiens; Frédéric qui, à la derniere attaque, en conduisoit une lui-même, reçut un coup de feu dans la poitrine; le margrave Charles qui en conduisoit une autre, eut une contusion à la cuisse. Dans une action aussi terrible, Daun paya de sa personne, & en combattant à la tête des siens, il eut la jambe fracassée d'une balle de fusil. Déja Frédéric ayant perdu le champ de bataille, & voyant ses troupes en désordre, pensoit à profiter de la nuit pour faire sa re-

Le 3. Nov.

traite, lorsqu'on vint lui annoncer sur les
AN. dix heures, que le général Ziéthen s'étoit
1760 emparé des hauteurs de Siplitz, d'où l'on pouvoit foudroyer l'armée autrichienne. Il vole aussitôt à ce poste, le fait fortifier, & commence à canonner les Autrichiens. Le comte O'Donell, qui commandoit en l'absence du maréchal Daun, voyant qu'il n'étoit pas possible de déloger les Prussiens, fit une retraite qui lui mérita les plus grands éloges; il fit passer l'Elbe à l'armée, & la conduisit heureusement sous les murs de Dresde, où elle passa l'hiver. Le roi de Prusse avoit perdu 18 mille hommes à la bataille de Siplitz, ou de Torgau, & un grand nombre d'officiers supérieurs. Les Autrichiens y perdirent près de douze mille hommes. Cette fameuse bataille fut la derniere action de la campagne de 1760. Au commencement de cette année 1760, les Suédois eurent quelques avantages sur les Prussiens dans la Poméranie & le Mecklenbourg; ce qui n'empêcha pas cependant le roi de Prusse de mettre de nouveau le duché de Mecklenbourg à des contributions excessives avant la fin de la même année.

Aux Indes Orientales, M. Lally fut battu par les Anglois le 24 Janvier de cette année, & ils firent prisonnier M. de Bussi.

En Amérique, les Anglois prirent sur les François la ville de Montréal, le 8 Septembre, & tout le reste du Canada fut obligé de se soumettre aux vainqueurs.

Le 25 Octobre mourut George II, roi de la Grande Bretagne, âgé de 77 ans, après avoir regné 33. Son petit-fils, âgé de 22 ans, lui succede sous le nom de George III.

Pour ne point interrompre le récit des évé-
nemens de 1757, nous n'avons fait qu'an- An.
noncer, en passant, l'institution de l'Ordre de 1760
Marie-Thérese, à l'occasion de la victoire de Chotemitz, sans entrer dans le détail des statuts de cet Ordre. Comme cet établissement est une époque intéressante dans la vie de l'impératrice-reine, & que ce fut dans le commencement de cette année (1760) que cette princesse y mit la derniere main, nous rendrons compte ici de ce qui fut établi d'abord, & de ce qui fut ajouté aux statuts. L'on retrouvera ici, comme dans toutes les institutions de *Marie-Thérese*, les vues de la politique la plus sage.

L'empereur fut déclaré grand-maître de l'Ordre. Tous les officiers, même les lieutenans & les enseignes peuvent y être admis, sans distinction de religion & de naissance, & sans égard à l'ancienneté du service. On y recevra même les officiers étrangers qui serviront en qualité de volontaires dans les armées de l'impératrice-reine; mais ils ne pourront aspirer aux pensions que cette princesse attache à l'Ordre. Quiconque se sera signalé par une action d'éclat, sera mis au nombre des Chevaliers. La grande-croix est réservée aux officiers qui, joignant à une valeur distinguée la prudence & les lumieres, auront contribué particuliérement au succès de quelque entreprise importante. Il y aura un certain nombre de pensions, tant pour les chevaliers que pour les grands-croix. Celles des grands-croix seront de quinze cens florins; celles des chevaliers seront, les unes, de quatre cens, les autres de deux cens florins.

Lorsque toutes les pensions auront été distribuées, les chevaliers qui n'en auront pas été pourvus, y parviendront à leur tour, suivant la date de leur réception.

An. 1760.

Trois formalités sont nécessaires pour cette réception ; premiérement, une information suffisamment détaillée de l'action dont on demandera la récompense ; secondement, une vérification de cette action par des preuves non équivoques ; troisiemement, un examen impartial, sur lequel on puisse juger si l'action dont il s'agira, mérite la grande-croix, ou simplement la croix de chevalier. Le candidat, qui prétendra à l'une ou à l'autre de ces marques d'honneur, s'adressera au général-commandant ; celui-ci chargera l'auditeur-général, ou en son absence, un autre commissaire, de faire des perquisitions exactes sur l'action alléguée par le candidat. Ce commissaire, après avoir exigé des témoins la parole d'honneur de dire la vérité, rédigera leurs dépositions, & leur fera la lecture de son procès-verbal, afin qu'ils le signent, & qu'ils y apposent les cachets de leurs armes. L'information devra, pour l'ordinaire, être signée par sept officiers. S'il ne s'en trouve pas ce nombre, qui aient été témoins oculaires de l'action alléguée, il faudra suppléer par la déposition de deux bas-officiers, ou de deux soldats, au témoignage de chaque officier qui manquera au nombre prescrit. Parmi les témoignages, celui de l'officier aux ordres de qui sera le candidat, & sous les yeux de qui l'action se sera passée, sera principalement nécessaire. Lorsque les preuves seront faites, elles seront envoyées

au commandant général, qui tiendra par lui-même, ou par un officier substitué à cet effet, chapitre de l'Ordre, où ces preuves seront scrupuleusement examinées, & dans lequel on délibérera si le candidat sera fait chevalier ou grand-croix. Le candidat ne sera cependant reçu qu'après la décision du grand-maître. AN. 1760.

Un chapitre ne pourra jamais être composé de moins que de six chevaliers : & si le hasard faisoit qu'on ne pût rassembler ce nombre, ceux qui manqueront seront remplacés par les plus anciens officiers-généraux, colonels, lieutenans-colonels ou Majors. Le résultat du chapitre étant confirmé par le grand-maître, le commandant-général, ou celui qui tiendra sa place, attachera à la boutonniere du récipiendaire la marque de l'Ordre, au bruit des tymbales & des trompettes. Il lui donnera ensuite l'accolade, ce qui sera suivi par tous les grands-croix & les chevaliers présens.

Comme il y auroit de l'injustice à ne pas rendre participans des mêmes distinctions les généraux & les officiers des troupes de l'impératrice-reine, qui se trouvoient alors (en 1757) dans les armées des puissances alliées, sa majesté impériale entend que, s'ils y font quelque action distinguée, dont l'information soit envoyée au grand-maître dans la forme requise, on tienne à ce sujet un chapitre pour juger l'action, de la même maniere que si elle s'étoit passée dans une des armées de sa majesté. Le nouvel Ordre étant la récompense de la valeur & des exploits remarquables, leurs majestés impériales ont résolu de

AN. 1760 l'excepter seul de l'incompatibilité établie dans cette cour par rapport à l'Ordre de la Toison d'or. En conséquence l'impératrice-reine déclare que la marque d'honneur de l'Ordre militaire de *Marie-Thérese* pourra être portée avec le collier de la Toison.

En 1760, leurs majestés impériales mirent la derniere main à l'établissement de l'Ordre de *Marie-Thérese*, en assignant des revenus à cet Ordre militaire, & en réglant les privileges dont jouiroient ceux qui en seroient décorés. Elles assignerent cent cinquante mille florins de rente à cet Ordre. Une partie de cette somme est distribuée en pensions de quinze cens florins au nombre de vingt, destinées pour autant de grands-croix ; le surplus partagé en pensions de six cens & de quatre cens florins, pour les plus anciens chevaliers ; la moitié de ces pensions réversible à leurs veuves. Les chevaliers auront audience de leurs majestés impériales, sans être assujettis à l'étiquette du grand-chambellan.. Les grands-croix auront leurs entrées perpétuelles au conseil privé, & les chevaliers y seront admis les jours des fêtes de l'Ordre. La croix donnera à ceux qui en seront décorés, la noblesse héréditaire, & le titre de baron.

Tels sont les réglemens de cet Ordre militaire ; institution célebre par l'événement qui y donna lieu, par les vues de l'auguste impératrice qui en conçut l'idée, & par les suites heureuses qu'elle a eues, & qu'elle peut avoir encore. Ce fut un des moyens avec lesquels *Marie-Thérese* créa, pour ainsi dire, cette foule de héros dont les noms fameux

méritent d'occuper une place dans les annales de leur souveraine. Cet Ordre respectable sera dans l'Empire un monument éternel de la fermeté de son auguste institutrice. C'est à cette vertu, qui fait les plus fameux héros, que *Marie-Thérese* dut la conservation de son patrimoine & de sa couronne ; & ses peuples qui depuis ont eu tant d'occasions de connoître que la bonté de son ame égaloit sa grandeur & son courage, doivent à cette même vertu le bonheur de voir regner sur eux cette grande impératrice.

AN. 1760

L'on n'aura pas manqué d'observer la sagesse de cette loi, qui exclut toute distinction de religion, de naissance & d'ancienneté de services. Tout officier qui s'est distingué par une action d'éclat, a droit de prétendre à la récompense qui est promise ; il se présente lui-même, & ce sont ses égaux, même ses subalternes qui déposent en sa faveur, en attestant le fait dont il demande la récompense. La faveur n'y peut rien, le mérite seul peut y donner des droits.

Les Romains récompensoient ainsi la valeur dans quelque rang qu'elle se trouvât ; lorsque leurs armées étoient de retour, après avoir vaincu les ennemis de la république, on voyoit ces braves distribuer sans jalousie à leurs rivaux les couronnes civiques, & les autres récompenses militaires ; ils partageoient l'honneur de leur triomphe, en attendant qu'une heureuse occasion leur eût fait mériter d'être couronnés de même.

Comment l'impératrice-reine n'auroit-elle

pas fait des héros de tous ses soldats ? Pendant l'hiver de 1761, lorsqu'ils se reposoient des fatigues de la campagne précédente, cette princesse voulut témoigner par un acte public à toutes ses troupes combien elle étoit satisfaite de leurs services. Elle ne se contenta pas de donner à leur courage & à leur zele les éloges qu'ils méritoient, elle voulut encore rendre le sort des soldats plus heureux, en augmentant leur ration d'une livre de farine par jour. Cette grande souveraine s'est toujours fait adorer par ses bienfaits; sensible aux malheurs dont les habitans de Dresde avoient été accablés depuis les commencemens de la guerre, elle envoya dans cette capitale des sommes considérables, destinées à réparer les pertes qu'ils avoient faites. Ainsi *Marie Thérese*, en faisant avec son conseil les préparatifs de la campagne prochaine, répandoit sur ceux qui devoient en supporter la fatigue, des bienfaits propres à leur en adoucir les travaux. La mort du roi Georges II, ne changea rien à l'état des affaires: l'Angleterre continua une guerre qu'elle regardoit comme guerre de nation; & le roi de Prusse déterminé à chasser les Autrichiens de la Saxe, continua à faire tête à tous ses ennemis : mais cette campagne de 1761, quoique beaucoup moins sanglante que les précédentes, fut plus funeste à ce prince à qui l'on enleva beaucoup de pays sans donner une seule grande bataille.

An. 1761

Dès le mois de Février, le prince héréditaire réuni à un corps de Prussiens, essaya de chasser les François de la Hesse, & mit le siege devant Cassel. Le maréchal de Bro-

glie laisse le comte son frere dans cette ville avec dix mille hommes, rassemble son armée & revient au secours de la place. Le 21 du mois de Mars se donne la bataille d'Altzenhinn, près de Grunberg: le prince héréditaire est battu, le maréchal fait deux mille prisonniers, lui enleve trois pieces de canon & dix-neuf drapeaux, sans avoir fait lui-même d'autre perte que celle d'une cinquantaine d'hommes, tant tués que blessés; il fait ensuite lever le siege de Cassel. Le combat de Filigshausen près de Paderborn qui se donna le 15 Juillet, ne fut pas si heureux; les François commandés par le prince de Soubise & par le maréchal de Broglie, furent obligés d'abandonner le champ de bataille, quoique la perte des deux côtés fût à-peu-près égale. Le mauvais succès de cette journée déconcerta le plan de campagne arrêté entre les généraux françois; le prince de Soubise se retira vers le bas-Rhin; & le maréchal de Broglie dans la Hesse. Cependant le 25 Septembre, un détachement de l'armée françoise prit la ville d'Ebden; un autre vers le même temps s'empara du comté de Diepholt. Le 3 Octobre, le prince de Condé prit la ville de Meppen: & le 10 du même mois, le comte de Lusace, à la tête d'un corps de Saxons, se rendit maître de la ville de Wolfenbuttel.

An. 1761

Le 28 Mars.

L'Europe avoit alors les yeux fixés sur la Silésie; les Russes y étoient arrivés plutôt que dans les campagnes précédentes. Au mois de Juin, une partie de leurs troupes, sous les ordres du général Romanzow, fut envoyée dans la Poméranie Prussienne, tandis que le gros de l'armée marchoit du côté de la Si-

AN. 1761 lésie. Le grand objet des Russes étoit de se réunir au corps de troupes que commandoit Loudhon, pour s'opposer au roi de Prusse, pendant que le maréchal Daun & l'armée de l'Empire étoient dans la Saxe, pour observer le prince Henri. Frédéric, qui vouloit empêcher les Russes de passer l'Oder, fit tout ce qu'il put pour tromper le baron de Loudhon & lui dérober sa marche; mais le général autrichien ne le perdit point de vue, le suivit toujours pas à pas, & les Russes passerent tranquillement le fleuve. Le ro ide Prusse ayant vu échouer ses projets, & craignant d'être attaqué par les deux armées réunies, crut devoir se mettre à l'abri de toute insulte. Il choisit pour cet effet un camp près de Schweidnitz, & s'y retrancha avec toutes les précautions qui pouvoient le mettre en sûreté. Les fourrages étant venus à manquer aux Autrichiens, ils furent obligés de se séparer des Russes sans avoir rien fait. Le général Romazow, après avoir pris Treptow le 24 Octobre, s'empara de Colberg le 16 Décembre, toutes deux dans la Poméranie.

Après le départ des Russes, Frédéric étoit sorti de son camp pour se raprocher de Neiss. Loudhon saisit cet instant, se présente devant Schweidnitz, la nuit du 30 Septembre au 1 Octobre, & attaque si brusquement les ouvrages extérieurs, qu'à peine peut-on se servir du canon pour tâcher de l'eloigner; dans un moment, tout est emporté. Loudhon marche au glacis, descend dans le fossé, escalade les remparts, & arrive au milieu de la place sans donner le temps au commandant

de proposer une capitulation ; il est fait prisonnier de guerre avec les trois mille hommes qui composoient la garnison. On trouva dans la ville deux cens pieces de canon, & des magasins immenses d'armes & d'habits, & beaucoup d'argent.

AN. 1761

Le roi de Prusse fut consterné de la perte qu'il venoit de faire ; les Autrichiens alloient prendre des quartiers-hiver en Silésie ; les Russes maîtres de Colberg, pouvoient aisément tirer des substances sans leur faire traverser la Pologne ; tout annonçoit pour l'année suivante une campagne terrible & décisive. La fortune vint au secours de Frédéric, & le retira de l'embarras où il alloit se trouver.

Le 15 Janvier de cette année 1761, les Anglois prirent sur les François la ville de Pondicheri, leur principal établissement dans les Indes-Orientales, après un siege de 9 mois ; & le 10 Février, ils leur enleverent Mahé sur la côte de Malabar. En Amérique, les Anglois s'emparent le 6 Juin de l'isle françoise la Dominique. En Europe, le 8 Avril, les Anglois font une descente à Belle-Isle sur les côtes de la Bretagne, & sont répoussés. Ils y revinrent au commencement de Juin, & malgré la belle défense de la garnison françoise, ils se rendirent maîtres le 7 Juin, de la citadelle & de toute l'isle.

Le 3 Mai, le sérénissime duc Charles de Lorraine, frere de l'empereur, fut élu grand-maître de l'ordre Teutonique ; à la place du feu électeur de Cologne, mort le 6 Février de cette année.

Le 15 Août, le traité d'amitié, d'union &

de garantie, sous le nom de *pacte de famille*,
AN. fut conclu entre le roi de France & le roi
1761 d'Espagne, tant pour eux, que pour le roi des Deux-Siciles & l'infant duc de Parme, par lequel ils promettent de se garantir mutuellement leurs états, & de les défendre envers & contre tous. Ce traité attira une déclaration de guerre de la part de la Grande-Bretagne contre l'Espagne, le 4 Janvier de l'année suivante, & peu après l'on publia à Madrid la guerre contre les Anglois.

1762 L'impératrice de Russie Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand, étant morte à Pétersbourg, le 5 Janvier de cette année, Pierre III, son neveu, fut proclamé empereur. Ce prince, duc de Holstein-Gottorp, allié à la maison de Prusse, avoit pour Frédéric les sentimens de la plus vive amitié. Il les fit éclater dès qu'il fut sur le trône. Son premier acte d'autorité fut l'ordre qu'il donna à ses troupes, qui étoient en quartier-d'hiver dans le comté de Glatz, de quitter les Autrichiens pour se joindre au roi de Prusse. L'exemple de Pierre III détermina les Suédois. Après avoir fait mollement la guerre à Frédéric, ils conclurent avec lui une suspension d'armes qui fut bientôt suivie de la paix.

En Avril. Le roi de Prusse alloit profiter de ces heureuses circonstances, lorsque par une nouvelle révolution en Russie, Pierre III fut déposé, & la princesse d'Anhalt-Zerbst, son épouse fut mise sur le trône. L'impératrice Catherine II, avoit besoin de ses troupes dans une

une circonstance aussi critique; elle les rappella, & le roi de Prusse fut encore réduit à ses seules forces. Ce prince ne changea rien à son plan de campagne; il vouloit reprendre Schweidnitz; & pour réussir dans cette entreprise, il tâcha de rompre la communication de l'armée du maréchal Daun avec cette ville. L'affaire de Toplitz, où Kleist, l'un de ses généraux, fut battu par le prince de Lœwenstein, ne fut pas plus un obstacle à son grand projet; après bien des marches & des contremarches, pour donner le change aux Autrichiens, il forma le siege de Schweidnitz. Le maréchal Daun accourut aussi-tôt au secours de cette ville, & se conduisit avec la même habileté qu'il avoit employée à chasser le roi de Prusse de devant Dresde & Olmutz; mais il ne fut pas aussi heureux. Frédéric avoit employé tous les secours de l'art pour bien retrancher son camp. Daun tenta plusieurs fois de forcer les retranchemens de Frédéric; mais il n'y réussit point. Le comte de Guasco défendoit la ville avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Enfin, un accident rendit le roi de Prusse maître de la place. Un obus étant tombé dans le laboratoire du fort de Javernick, mit le feu aux poudres, & fit sauter l'ouvrage avec quatre cens hommes qui le défendoient. Il n'étoit plus possible après cela de tenir contre les assiégeans; le comte de Guasco, fameux par sa belle défense, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec toute la garnison. Lorsqu'il alla saluer le roi de Prusse, à la tête de tous les officiers, qui avoient défendu Schweidnitz:

AN. 1762

Le 2 Août.

Le 8 Août.

Le 9 Oct.

Messieurs, leur dit Frédéric, *vous avez donné*
AN. *un bel exemple à imiter à ceux qui auront à dé-*
1762. *fendre des places ; votre résistance me coûte plus de huit mille hommes.* De plus, ils l'avoient tenu en échec près de 9 semaines, & par-là avoient arrêté l'activité de ses armes.

Après la prise de Schweidnitz, il ne se passa plus rien d'important entre les armées de l'impératrice-reine & celles du roi de Prusse. L'objet des Autrichiens fut d'empêcher les troupes de Frédéric d'entrer dans la Bohême par la Saxe. L'armée de l'Empire aux ordres du prince de Stolberg, eut sur les Prussiens plusieurs avantages qui furent tous effacés par la victoire que le prince Henri remporta près de Frawenstein le 29 Octobre sur les troupes impériales. Les Prussiens qui, depuis long-temps, n'avoient goûté les douceurs de la victoire, releverent avec soin cet avantage & exagererent beaucoup la perte des Impériaux ; mais il est certain qu'ils ne perdirent en tout que trois mille hommes, vingt-quatre pieces de canon, & quelques drapeaux.

La victoire de Joannesberg près de Friedberg au nord de Francfort, que les François remporterent sur le prince héréditaire, le 30 d'Août, fut de ce côté, la derniere expédition d'une guerre, qui, depuis six ans, embrâsoit toute l'Europe, & ravageoit les deux Indes & l'Amérique. Immédiatement après la rupture de l'Angleterre avec l'Espagne, cette derniere couronne voulut engager le Portugal a épouser sa querelle. On répondit de Lisbonne, qu'on n'avoit aucune raison de rompre avec l'Angleterre. Cette

réponse très-juste & très-légitime fut le signal de la guerre entre l'Espagne & le Portugal: AN. les déclarations ne tarderent pas à paroître. 1762 Ainsi, au commencement de 1762, tout étoit en armes, entre les puissances Européennes, d'un bout du globe jusqu'à l'autre.

Les Espagnols ouvrirent la campagne, & étant joints par les François, une armée nombreuse entra en Portugal au commencement de Mai. Ils prirent successivement, pendant cet été les villes de Miranda, d'Almeyda, de Braganza, de Penamancor, &c. & auroient fait de plus grands progrès, si une armée angloise sous les ordres de mylord Tyrawley n'avoit aidé les Portugais, commandés par le comte de Lippe, à les arrêter.

Dans les Indes Occidentales, les Anglois prirent aux François l'isle de la Martinique le 16 Février, & peu après les isles de Grenade, de S. Vincent, de Ste. Lucie & de Tobago. Le 12 Août, ils prirent aux Espagnols la ville de Havane, capitale de l'isle de Cuba, & la plus riche ville de l'Amérique. En Asie, les Anglois se rendirent maîtres des Philippines, après avoir emporté d'assaut le 5 Octobre, Manille, métropole de ces isles, dans le port de laquelle ils enleverent le Galion d'Acapulco, le plus riche vaisseau qui navigue; ils rançonnerent la ville, & reçurent la moitié de la rançon.

Tandis que les armes des Anglois triomphent dans les deux Indes, le duc de Bedford de la part de la Grande-Bretagne, & le duc de Nivernois de la part de la France, travailloient depuis quelque temps à la paix

entre les deux Couronnes, Elle fut signée le 3 Novembre à Fontainebleau, l'Espagne & le Portugal y furent compris ; & le traité de paix définitif entre ces quatre puissances fut ratifié & échangé à Paris le 10 Février 1763.

AN. 1763 Le traité de Fontainebleau & de Paris entraîna le traité d'Hubertsbourg, maison de plaisance de l'électeur de Saxe, près de Wermsdorf dans la Misnie ; il fut conclu entre l'impératrice-reine, le roi de Pologne, électeur de Saxe, & le roi de Prusse, le 15 Février 1763.

Il y eut deux traités séparés. Dans le premier, entre l'impératrice-reine & le roi de Prusse, la reine cede à ce monarque la ville & le comté de Glatz, & généralement tous les états, pays, villes, places & forteresses que sa majesté prussienne avoit possédés en Silésie ou autre part avant la guerre présente. Les articles préliminaires de la paix de Breslau du 11 Juin 1742, le traité définitif de la même paix, signé à Berlin le 28 Juillet, & le traité de la paix de Dresde, du 17 Septembre de la même année, sont renouvellés & confirmés.

Suivant le second traité conclu le même jour entre le roi de Prusse & le roi de Pologne, il doit y avoir entre les parties contractantes une paix solide, une amitié sincere & un bon voisinage, un oubli éternel de tout ce qui est arrivé à l'occasion de la présente guerre ; & il n'est pas permis de demander de dédommagement de part & d'au-

tre sous quelque prétexte ou nom que ce puisse être. L'évacuation de la Saxe, le renvoi des prisonniers, & la restitution de l'artillerie saxonne actuellement en Saxe, sont l'objet de quelques articles. Le traité de Dresde du 23 Décembre 1745, est confirmé. AN. 1763

Ces protestations d'une amitié sincere, réparoient-elles les maux affreux dont la Saxe avoit été désolée pendant cette guerre? Tant de familles réduites à la mendicité, pouvoient-elles oublier si facilement combien de fois elles avoient vu un soldat inhumain piller leurs maisons, leur arracher les choses les plus nécessaires, les vendre à quelque prix que ce fut pour remplir les sommes exorbitantes qu'exigeoit le roi de Prusse? Rendoient-elles aux meres désolées leurs enfans qu'on avoit arraché avec violence de la maison paternelle, pour les obliger à défendre, les armes à la main, la cause de leurs oppresseurs contre leur légitime souverain? Non sans doute, & dans cette occasion, le peuple fut la victime de l'ambition des auteurs de la guerre. De longues années de paix ont encore à peine réparé les dévastations qui se firent pendant six années de guerre.

Quant aux articles du traité de Paris du 10 Février 1763, dont il convient de dire un mot ici : par le xije. les François doivent évacuer les pays appartenans à l'électeur de Hanovre, au Landgrave de Hesse, au duc de Brunswick & au comte de Lippe-Buckebourg.

Par le xiije. la France doit évacuer Cleves, Wesel, Gueldres & généralement tous les pays appartenans au roi de Prusse.

Par le xive. la France doit évacuer les villes d'Ostende & de Nieuport au Pays-Bas, qu'elle tenoit en dépôt pour l'impératrice-reine, & mettre Dunkerque dans l'état spécifié par les traités d'Utrecht & d'Aix-la-Chapelle.

An. 1763

Par le iv. article du traité du même jour entre la France, l'Angleterre, l'Espagne & le Portugal: la France cede à l'Angleterre le Canada avec l'isle du Cap-Breton.

Par le ve. l'Angleterre accorde à la France la liberté de la pêche & de la secherie sur les côtes de Terre-neuve, & lui abandonne les deux petites isles de S. Pierre & de Miquelon pour servir d'abri aux pêcheurs.

Par le viije. la Grande-Bretagne restitue à la France, les isles de Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Desirade en Amérique, & celle de Belle-Isle sur les côtes de France, & l'isle de Minorque retourne à l'Angleterre.

Par le ixe. les Isles de Grenade & les Grenadines sont cédées par la France à l'Angleterre, & le partage des isles neutres est fait entre ces deux puissances, de maniere que celle de S. Vincent, la Dominique & Tabago resteront en toute propriété à la Grande-Bretagne, & que celle de Ste. Lucie sera remise à la France.

Par le xe. l'isle de Gorée est rendue à la France, & le Sénégal reste à l'Angleterre.

Par le xie. on se restitue réciproquement toutes les conquêtes qu'on avoit faites les uns sur les autres dans les Indes Orientales.

Par le xvij. les Anglois sont tenus de démolir les fortifications qu'ils peuvent avoir dans le golfe de Honduras; mais ils pour-

ront y prendre, comme auparavant, les bois de teinture. AN. 1763

Par le xixe. l'Espagne recouvre l'isle de Cuba, avec la Havanne sa capitale.

Par le xxe. elle abandonne à l'Angleterre toute la Floride, avec le fort S. Augustin & la Baie de Pensacola, ainsi que tout ce que l'Espagne possede à l'Est & au Sud-Est du fleuve de Mississipi.

Par ce même traité de paix, toutes les conquêtes, que l'Espagne avoit faites sur le Portugal, lui sont restituées.

Détournons la vue de ces tristes objets, pour les porter sur la plus belle partie des annales de l'impératrice-reine; sur ces temps heureux où, délivrée d'une guerre qu'elle avoit soutenue avec tant de gloire, elle se livroit toute entiere à sa bienfaisance, en assurant le bonheur de ses peuples par des réglemens & des ordonnances dignes d'être comparées à celles des plus sages législateurs.

Marie-Thérese, pendant tout le temps qu'avoit duré cette guerre, avoit recueilli le fruit des vertus qui l'avoient déja rendue si chere à ses peuples. Toutes les provinces soumises à sa domination, se disputoient la gloire de l'aider à soutenir le poids de la guerre. Les uns lui avancerent, de leur propre mouvement, des sommes considérables sur le produit des impositions ordinaires; d'autres lui offrirent des dons gratuits, & celles qui ne pouvoient donner de l'argent, lui fournirent des troupes nombreuses qui porterent si haut la gloire de ses armes. De semblables preuves de zèle & d'attachement font également l'é-

loge des souverains qui les reçoivent, & des sujets qui les donnent.

An. 1763 Le traité de paix n'étoit point encore signé, & *Marie-Thérese* s'occupoit déja des moyens de réparer les maux inséparables de la guerre même la plus heureuse, en protégeant dans ses états héréditaires les manufactures nationales. Pour cet effet, elle renouvella les défenses qui avoient été faites en 1749, d'introduire dans ses états aucune étoffe de soie, riche, ni demi-riche de fabrique étrangere. On déclara aux marchands qu'on n'accorderoit plus de passeports pour cet objet de commerce, comme on l'avoit fait avant que les manufactures fussent en état de suffire à la consommation intérieure. Dès que le traité de paix eut rendu le calme à ses sujets, on vit éclore une multitude de réformes, d'institutions & de loix sages; & cette princesse s'arma d'un zèle constant à les faire observer.

Au milieu de ces occupations si dignes d'une souveraine, *Marie-Thérese* ressentit la plus vive douleur de la perte de l'archiduchesse Infante, qui mourut au mois de Novembre de la petite-vérole après une fausse couche. L'archiduc Joseph, son époux, s'étoit enfermé avec elle dès l'instant que la maladie s'étoit déclarée, & ne l'avoit point quittée jusqu'à son dernier moment. Il étoit inconsolable de la mort d'une épouse accomplie qu'il chérissoit tendrement; & il ne trouva de soulagement à sa peine, que dans la tendre amitié que l'impératrice sa mere avoit pour lui.

AN. 1764

Par un article secret du traité de paix conclu entre l'impératrice-reine & le roi de Prusse, ce monarque avoit promis sa voix pour placer le fils aîné de François I sur le trône de l'Empire. Ce jeune prince étoit l'archiduc Joseph qui fut élu roi des Romains par le college électoral à Francfort le 27 Mars, & la cérémonie de son sacre se fit le 3 Avril de cette année 1764. Quel triomphe pour *Marie-Thérese!* Cette princesse, après tant d'années de traverses, jouissoit du plaisir & de la gloire de placer sur la tête d'un rejetton de son sang, cette même couronne impériale qu'on avoit voulu enlever à sa maison. Cette tendre mere voyoit enfin tous ses vœux accomplis; la maison d'Autriche, prête à s'éteindre, alloit revivre dans son fils, & former une nouvelle maison impériale qui recevoit des mains de la nation une couronne, à laquelle la naissance ne donne point de droits, mais qui est le prix glorieux du mérite & des vertus, & l'ornement de la premiere puissance du monde. L'empereur conduisit lui-même son fils à Francfort, & jouit avec lui des témoignages de satisfaction & de joie que le peuple fit éclater dans cette auguste cérémonie. La douceur & l'affabilité de ce jeune prince, présageoit à la nation allemande le bonheur dont elle devoit jouir sous ses loix.

Le 6 Mai 1764, *Marie-Thérese* donna des lettres-patentes pour le rétablissement de l'ancien ordre de S. Etienne, roi de Hongrie; ordre de chevalerie, qui se confere

aux princes & aux grands ſeigneurs de l'état, & aux perſonnes illuſtres d'égliſe & de robe, au nombre de cent, tant grands-croix, que commandeurs & chevaliers.

An. 1765 *Marie-Théreſe*, contente d'avoir aſſuré la couronne impériale à l'archiduc Joſeph, avoit encore eu la ſatisfaction de voir ce fils chéri former de nouveaux nœuds, le 23 Janvier 1765, avec Joſephine-Antoinette de Baviere, fille de l'empereur Charles VII & de Marie-Amelie d'Autriche. L'archiduc avoit épouſé en premieres nôces, le 6 Octobre 1760, Marie-Eliſabeth, fille de l'Infant dom Philippe, duc de Parme, morte le 27 Novembre 1763, & dont il avoit une fille morte en 1770. Le ſecond fils de *Marie-Théreſe*, l'archiduc Leopold, depuis grand-duc de Toſcane, épouſoit le 5 Août 1765 l'infante Marie-Louiſe d'Eſpagne.

Marie-Théreſe, avec toute ſon auguſte famille, étoit, à l'occaſion de ce dernier mariage, à Inſpruck, où elle jouiſſoit du bonheur de ſes enfans & du ſien, lorſqu'au milieu des fêtes données, elle fut frappée du coup le plus terrible; une mort inopinée lui enleva l'empereur François I, le 18 Août 1765, à 9 heures du ſoir. L'union entre ces auguſtes époux avoit été pendant trente ans comme un beau jour ſans nuage. Cette ſéparation lui fut infiniment ſenſible. Il n'y a point d'expreſſion capable de peindre une telle douleur; le ſentiment ſeul peut en donner l'idée. Les guerres les plus terribles, les

situations les plus critiques, le trône de ses ancêtres chancelant sous ses pieds, les premieres puissances de l'Europe armées contre elle pour lui enlever son héritage, tout cela n'avoit pu ébranler la fermeté de *Marie-Thérese*, la mort de son époux la plongea dans un si cruel abattement, que l'on craignit pour ses jours. Sa famille, à qui elle devoit toute sa tendresse & les consolations puissantes de la religion, calma les premiers transports; mais depuis, rien n'a pu la consoler. Pour satisfaire sa douleur & sa piété, elle fonda, à perpétuité à Inspruck, un chapitre de 12 chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de l'ame de l'empereur, & souvent depuis ce cruel accident, Vienne l'a vu arroser de ses larmes le tombeau de François I (1).

AN. 1765

Ce prince étoit bien digne de la tendresse & des larmes de *Marie-Thérese*. N'étant encore que grand-duc de Toscane, il avoit montré à la bataille de Cornea qu'il gagna contre les Turcs, qu'il n'avoit point dégénéré du sang de Charles V, duc de Lorraine, ni de celui du duc Léopold son pere. Avec la valeur de ses ayeux, François I avoit hérité leur cœur & leur amour pour leurs sujets.

(1) *Elle alloit au couvent des Capucins à Vienne, le 18 de chaque mois, descendoit au caveau des empereurs de la maison d'Autriche, où elle voyoit son tombeau préparé, & celui de son auguste époux fermé, aux pieds duquel elle restoit quelquefois des heures entieres, offrant ses prieres à Dieu Elle porta toujours le dueil, & ses appartemens furent tendus de noir.*

AN. 1765 Il se fit toujours gloire de partager avec son auguste épouse les sentimens d'humanité qui ont mérité à l'un & à l'autre le titre glorieux de *peres des peuples*. Il aimoit ses sujets; il portoit ce sentiment gravé sur son auguste front; chaque mot, chaque geste décéloit en lui la bonté & l'humanité. Son peuple qui l'adoroit, le voyoit avec étonnement oublier sa grandeur, & ne lui montroit que de la douceur & de la bienveillance; & l'étranger apprenoit avec surprise que la majesté impériale ne consistoit point dans un appareil pompeux, mais qu'elle portoit dans la personne de l'empereur le caractere le plus sublime par son affabilité & par sa bienfaisance. Cet amour de son peuple n'avoit point de bornes; & les plus grands dangers pour sa personne n'en arrêtoient jamais un moment les effets. Le signal d'un incendie devenoit pour lui le cri d'un enfant chéri qui appelle à son aide le pere le plus tendre. Il voloit à l'endroit où sa présence étoit nécessaire; & souvent son activité, sa prudence & sa présence d'esprit avoient écarté le danger, avant que ceux mêmes qui étoient préposés pour y veiller, en fussent instruits.

Les habitans de Vienne se rappelleront de génération en génération, ce jour affreux où l'on vit un débordement des eaux du Danube inonder un des fauxbourgs; des malheureux s'étoient réfugiés dans les toits de leurs maisons submergées; depuis trois jours, ils manquoient de nourriture; & la violence du courant de ce fleuve impétueux, ne leur laissoit entrevoir qu'une mort inévitable. Les bateliers les plus intrépides refusoient de leur

porter du secours, malgré les récompenses qui leur étoient promises. François I entre lui-même dans une barque, affronte les dangers qui avoient fait frémir des hommes accoutumés aux inondations du fleuve, & qui avoient jugé le péril trop évident pour s'y exposer; il parvient à la rive opposée; & après avoir encouragé ces infortunés qu'il rappelloit à la vie, après leur avoir distribué des secours, il revient heureusement au bruit des acclamations d'un peuple qui fond en larmes, l'ame remplie de la douce & pure satisfaction d'avoir sauvé tant de misérables. Ambitieux conquérans, dites si jamais la plus éclatante victoire produisit un sentiment aussi délicieux!

AN. 1765

Vous, qui avez une ame sensible, vous ne lirez point ces traits sans verser des larmes. Si vous avez des enfans, rendez-les bienfaisans en leur mettant sous les yeux des exemples si admirables. Dites-leur: *Marie-Thérese* & François I furent les plus grands souverains par l'amour qu'ils eurent pour leurs peuples. Ils eurent des enfans qui, comme eux, remplis de sentimens d'humanité, suivirent leur exemple. Dites-leur: Joseph II, digne de succéder au meilleur des peres, renouvella, peu de temps après la mort de ce grand prince, l'acte de bienfaisance qui vient de vous attendrir. Quel augure pour les sujets de cet auguste prince qui, aux qualités du cœur, joint cette activité & cet amour du travail, qui voit tout & juge de tout par lui-même. On l'a vu déja plus d'une fois au moment où la cloche annonçoit un incendie dans la capitale, quitter son palais

au milieu de la nuit, dans la saison la plus
AN. rigoureuse, monter à cheval & se porter à
1765 l'endroit où, par sa présence & par ses ordres, il pouvoit diminuer le danger & le faire disparoître. La bienfaisance & l'humanité sont des vertus héréditaires dans l'auguste maison d'Autriche. C'est *Marie-Thérese* qui a formé elle-même le cœur de ses enfans; ils ont tous hérité de ses vertus.

Quel exemple d'humanité, de bienfaisance & de bonté, ne leur donnoit-elle pas lorsqu'étant à Laxembourg, elle y recut un message de la part d'une femme âgée de cent huit ans, qui, pendant plusieurs années, n'avoit pas manqué de se présenter le jour du jeudi-saint, pour être du nombre des pauvres auxquels sa majesté impériale & royale lavoit les pieds? depuis deux ans, ses infirmités l'avoient empêchée de se rendre au palais, elle fit dire à l'impératrice qu'elle avoit le plus vif regret de n'avoir pu se trouver à cette pieuse cérémonie, *Non à cause de l'honneur qu'elle auroit reçu, mais parce qu'elle avoit été privée de voir une souveraine adorée.* L'impératrice reine, touchée du message & des sentimens de cette bonne femme, se rendit elle-même dans le village qu'elle habitoit, elle ne dédaigna pas d'entrer dans une misérable cabane; elle la trouva sur un grabat où la retenoient ses infirmités, compagnes inséparables de l'âge, *Vous regrettez de ne m'avoir point vu*, lui dit avec bonté cette généreuse princesse, *Consolez vous ma bonne, je viens vous voir.* Représentez-vous l'effet que produisirent sur cette pauvre femme, la présence de son impératrice & les paroles touchantes qu'elle venoit de pronon-

cer. Ses yeux étoient baignés de larmes, sa bouche entr'ouverte ne pouvoit prononcer aucune parole ; elle tendoit ses mains jointes & tremblantes du côté de sa souveraine ; elle la regardoit comme un ange du ciel qui venoit pour la consoler dans ses peines. L'impératrice-reine fut attendrie de la situation & de l'air pénétré de cette vieille femme, qui gémissoit de ne pouvoir sortir de son lit pour se jetter à ses pieds. Elle l'entretint pendant long-temps, & lui laissa, en se retirant, une somme d'argent nécessaire pour lui procurer les secours dont elle avoit besoin. Ce beau trait de *Marie-Thérese* n'a besoin d'être accompagné d'aucune réflexion ; il remplit l'ame d'un sentiment si doux & si agréable, que ce seroit lui faire tort que de l'en distraire.

AN. 1765.

Le lendemain de la mort de François I, le nouvel empereur écrivit aux archiduchesses ses sœurs, qui étoient demeurées à Schoënbrun, une lettre qui doit être conservée. Les traits qui peignent l'ame des maîtres du monde, sont toujours précieux ; & celui-ci donne la plus grande idée de l'ame de ce prince.

„ Pardonnez, très-cheres sœurs, si dans „ l'excès de la douleur qui m'accable, & au „ milieu des occupations dont je me trouve „ chargé, je m'adresse à vous toutes à la fois. „ Nous venons d'être frappés du coup le plus „ funeste qui pût nous menacer. Nous perdons „ le plus tendre des peres & notre meilleur „ ami.

„ Soumettez-vous aux décrets de la Pro„ vidence ; prions Dieu sans cesse pour le re„ pos de son ame, & redoublons d'attache„ ment pour notre auguste mere, le seul bien

„ qui nous reste ; sa conservation fait mon
An. „ unique soin dans ces affreux momens. Si
1765 „ toute l'amitié d'un frere, qui ne sauroit plus „ vous l'offrir, puisque vous la possédez depuis long-temps, peut vous être de quelque „ utilité, ordonnez-en ; je trouverai du soulagement à vous servir. Je vous embrasse toutes, & ne demande que de la compassion „ pour le plus malheureux fils.

„ Votre très humble serviteur & frere. „

L'Empereur François I, né le 8 Décembre 1708, fut duc de Lorraine le 27 Mars 1729 après la mort de son pere le duc Leopold : il devint (par échange) grand-duc de Toscane le 9 Juillet 1737, co-régent des royaumes & des états-héréditaires de *Marie-Thérese* en 1741, & empereur en 1745, Il laissa de son épouse, quatre archiducs & sept archiduchesses. Par sa mort, Joseph son fils aîné, & roi des Romains, devint empereur ; & son second fils, l'archiduc Leopold, lui succéda dans le grand-duché de Toscane le 22 du même mois d'Août 1765.

Après la mort de François I, l'imperatrice-reine, ayant considéré qu'elle alloit se trouver chargée elle seule de tout le poids du gouvernement, résolut, pour le bien de ses sujets, de se détacher d'une partie de ce pesant fardeau, en nommant à la même co-régence le nouvel empereur son fils & son héritier. Elle y mit les mêmes conditions qui avoient été stipulées en 1740, lorsqu'elle avoit nommé son époux ; ces conditions étoient qu'elle ne prétendoit déroger en rien à la souveraineté indivisible qu'elle conservoit sur tous ses états, & les autres que nous avons marqués plus

haut. Joseph II, ayant accepté la co-régence, donna pour cet effet ses réversales requises ; & cet événement fut notifié à tous les départemens des états de l'impératrice-reine. Peu de temps après elle se démit en faveur de l'empereur son fils, de la grande-maîtrise de l'ordre de saint Etienne qu'elle avoit rétabli en Hongrie depuis quelque temps, comme nous l'avons dit.

An. 1765

Joseph II, comme empereur, devenoit grand-maître de l'ordre de *Marie-Thérese*. En cette qualité ce prince fit un nouvel établissement dans les statuts de cet ordre, en se conformant toujours aux vues que l'impératrice-reine avoit eues en l'instituant. Il ordonn a que es grands-croix porteroient une broderie attachée sur le côté gauche de leur habit, représentant la grande-croix sur une couronne de laurier entrelassée de fils d'or. Sa majesté impériale créa aussi, entre les grands-croix & les simples cheliers, une classe intermédiaire sous le nom de Commandeurs. Ces officiers doivent porter la grande-croix pendue au col, & attachée à un ruban un peu moins large que celui des premiers.

L'empereur, dès le commencement de son regne, voulant avoir un état juste de sa dépense, ordonna à toutes les personnes de la cour & aux membres de différens colleges de lui remettre une notice qui contînt leurs noms, leur état, leur condition, leurs appointemens & leurs pensions. Un premier acte d'autorité aussi sage, fit juger qu'on ne s'étoit point trompé sur les grandes espérances que l'on avoit conçues de ce jeune prince.

Après les premiers momens donnés à sa juste

douleur, l'impératrice-reine reprit les rênes
An. du gouvernement, de concert avec l'empereur
1765 son fils. Ce prince assistoit avec la plus grande exactitude à tous les conseils, & apprenoit de *Marie Thérese* le grand art de gouverner les peuples. Il y avoit vingt-cinq ans que, par les loix les plus sages & par le gouvernement le plus doux, elle rendoit heureux tous ceux qui étoient soumis à sa puissance. Joseph II, né avec toute l'humanité & l'affabilité qui avoient rendu François I cher aux Allemands, entra dans toutes les vues de sa respectable mere, & par son application aux affaires, lui rendit plus léger le poids du gouvernement.

L'histoire de ce prince est remplie de ces traits de bonté qui enchaînent aux monarques les cœurs de leurs sujets. Le commencement de son regne fut signalé par un de ces traits de clémence. Il y avoit trois ans qu'un employé au bureau de Saint-Pelten en avoit enlevé une somme de six cens florins; ce commis ayant été saisi & mis en prison vers la fin de l'année 1765, son procès étoit sur le point d'être instruit; mais l'empereur ayant été informé que cet employé, chargé d'une nombreuse famille, n'avoit pour toute subsistance que deux cens florins d'appointemens annuels, & étant persuadé qu'il avoit commis ce larcin plutôt par indigence que par mauvaise inclination, sa majesté impériale lui pardonna son crime, le rétablit dans son emploi, & augmenta ses appointemens jusqu'à cinq cens florins. Cet acte de bonté sauva de la misere une famille entiere qui, si elle eut vu périr son chef par un supplice infâme, eût été perdue sans ressource.

AN. 1766

Le 8 Avril de cette année, se célébra le mariage de l'archiduchesse Marie-Christine avec Albert-Casimir prince-royal de Pologne, & duc de Saxe-Teschen.

Pour faire fleurir les arts, les souverains n'ont besoin que de jetter sur eux un regard favorable; ce goût leur fait honneur, & lorsqu'ils ne dédaignent pas de s'en occuper, on voit ces mêmes arts enfanter des merveilles. Leur fortune & leur gloire est d'être bien accueillies; lorsqu'ils le sont, il semble que le génie des artistes, échauffé par les éloges du monarque & des grands, produise, sur leur volonté, les chefs-d'œuvres qu'ils desirent. En 1766, *Marie-Thérese* établit à Vienne une académie de gravure. L'année suivante, cette académie eut l'honneur de recevoir au nombre de ses membres les archiduchesses Marie-Anne & Marie-Charlotte-Louise. La premiere de ces princesses fit remettre pour sa réception, une tête de femme gravée de sa main sur une pierre sanguine; & la seconde, un dessin fait au crayon sur du papier gris. L'honneur que l'impératrice-reine fit à cette académie, en lui permettant de recevoir les archiduchesses, excita parmi les artistes qui la composoient, cette noble émulation qui est le plus sûr moyen de porter les arts à leur perfection

Pendant que *Marie-Thérese* étoit ainsi occupée à Vienne, & qu'elle présidoit avec une assiduité infatigable à ses conseils, l'empereur passa une partie de cette année à visiter les royaumes héréditaires, à voir par lui-même

AN. 1766 les manœuvres des troupes, l'état des fortifications, & celui des manufactures. Ce prince, voyageant avec une suite peu nombreuse, & laissant par-tout où il passoit des marques de sa bonté & de sa générosité, ressembloit à ces fleuves dont les eaux tranquilles arrosent & fertilisent les campagnes qu'elles parcourent. Joseph II pensoit déja que la premiere étude d'un roi qui monte sur le trône, doit être celle de la situation de ses sujets; que celui qui ne connoît que les habitans de sa capitale, ne connoît point son peuple. Dans le séjour qu'habite le monarque, tout se peint en beau, & dans toutes les capitales du monde, le peuple est à-peu-près le même. Joseph II vouloit voir de ses propres yeux le véritable état de ses sujets; & pour y réussir, il falloit faire ce qu'il a fait; voyager dans ses provinces, mais voyager sans être entouré de ces courtisans dont le cœur endurci ne fait point compâtir au sort du malheureux, ni de ces flatteurs qui sont toujours de l'avis du prince. Dans ces voyages qu'il réitere souvent, ce prince se plaît à n'être environné que de sa grandeur personnelle; sans autre garde que l'amour de ses peuples, il est toujours accessible pour tous sans distinction; les plus foibles sont sûrs d'être écoutés dans leurs plaintes, & vengés des injustices de l'oppression.

Quelle satisfaction pour *Marie-Thérese* en voyant toutes les lettres qu'elle recevoit de la haute Silésie, remplies de témoignages de reconnoissance, dont les sujets de cette province étoient pénétrés pour la bienveillance avec laquelle l'empereur avoit daigné recevoir leurs représentations, relativement au dépérissement

de leur commerce. Sa majesté impériale avoit eu la bonté de leur promettre d'employer les moyens les plus prompts & les plus sûrs pour le rétablir. Un roi qui voit tout par lui-même, ne peut plus être trompé ; il opere le bien sans difficulté.

Une Imprimerie-Royale fut érigée à Bruxelles à commencer du 1 Janvier 1767. AN. 1767

Dans le reste de cette histoire, remplie jusqu'à présent de grands événemens, vous ne trouverez plus de récits de bataille ; (1) une heureuse paix laisse à l'mpératrice-reine & à son fils le temps & les moyens de travailler sans relâche au bonheur de leurs sujets. Aucune branche du gouvernement ne se trouve négligée, elles forment toutes ensemble une parfaite harmonie, parce qu'une même tête les dirige toutes, & en fait renouveller à son gré tous les ressorts. Au commencement de cette année, l'imperatrice-reine porta ses vues sur les moyens de favoriser & d'augmenter la population dans ses états. Comme elle fait la force des royaumes, il est de l'intérêt des souverains de ne pas la négliger. *Marie-Thérese*, en prudente législatrice, avoit remarqué que les militaires composant une partie considérable de ses sujets, elle ne pouvoit trop encourager les mariages parmi eux. En conséquence, elle ordonna dans ses

---

(1) *L'auteur écrivant en 1771, ne prévoyoit pas alors la guerre qui devoit naître à l'occasion de la succession de Baviere, dont nous rendrons compte dans la suite de cette Histoire.*

AN. 1767 états d'Autriche, aux ſupérieurs territoriaux eccléſiaſſiques ou ſéculiers, que loin de s'oppoſer aux mariages que ſes ſoldats deſireroient contracter avec les filles ſujettes à leur juriſdiction, ils veillaſſent au contraire à leur en faciliter les moyens. On ne tarda pas à jouir des fruits de cette ſage ordonnance ; cette permiſſion augmenta tellement la population dans cette claſſe d'hommes, que quatre ans après: on compta environ quarante mille enfans nés de ces mariages. L'impératrice-reine forma alors des établiſſemens pour nourrir & élever ces enfans, & pour leur donner des métiers. Elle aſſigna pour leur entretien une partie des droits impoſés ſur le gingembre & le poivre importés de l'étranger. Si, comme l'on ne peut en douter, la population eſt la principale force d'un état, que l'on juge, d'après ceci, quelle ſera un jour celle des états héréditaires de *Marie-Thérèſe*.

Voulant prévenir que la corruption des mœurs ne ſe gliſſât dans ſes états, à la faveur d'une certaine liberté, trop générale en ce ſiecle, de penſer, de parler & d'écrire en matiere de religion, elle adreſſa à tous les colleges un ordre de pourſuivre ceux qui haſarderoient des propos injurieux à la divinité, ſoit dans les converſations particulieres, ſoit dans des ouvrages, & de punir quiconque en feroient les auteurs & les diſtributeurs.

Au milieu de ces proſpérités, un coup affreux vint frapper l'empereur & toute l'Allemagne. L'impératrice, ſon épouſe, fut attaquée de la petite-vérole, vers la fin du mois de Mai ; on n'avoit point été à temps d'employer les remedes de précaution, & la ma-

lignité de la maladie donna les plus vives inquiétudes. L'impératrice - reine, qui étoit à Schoënbrun, étant informée de l'état de l'impératrice, accourut pour la voir; sa tendresse & son attachement pour cette princesse ne lui laisserent point appercevoir le danger auquel elle s'exposoit. Le lendemain, elle fut elle-même attaquée d'une fievre violente, & quelques jours après la petite-vérole se déclara. La mort de l'impératrice Josephine qui arriva le 28 Mai, en accablant l'empereur de chagrin, augmenta les inquiétudes que causoit l'état de l'impératrice-reine. Lorsqu'on sut que ses jours étoient en danger, Vienne & tous ses vastes états furent dans les plus vives allarmes. Chacun craignoit de perdre une mere tendre; la consternation étoit générale; les églises remplies d'une foule innombrable de citoyens de tout rang & de tout âge, tous confondus sans distinction de condition ni d'état, retentissoient des gémissemens des uns, & des ferventes prieres des autres. Dans les rues de la capitale un morne silence annonçoit l'effroi de tout le monde; on voyoit aux portes du palais impérial d'autres citoyens, l'inquiétude & l'abattement peints sur leurs visages, demander ou attendre des nouvelles de l'impératrice-reine, & les porter aussitôt dans leur maison, où leur famille les attendoit en tremblant. On vit des meres désolées, tenant entre leurs bras leurs enfans encore à la mamelle, leur faire baiser le portrait de cette vertueuse princesse, comme l'image de leur protectrice & de leur mere. Pendant quatre jours l'impératrice-reine fut en danger, & pendant quatre jours on ne goûta dans sa

AN. 1767

AN. 1767 capitale aucune forte de repos; sa maladie étoit comme une de ces calamités terribles qui affligent sans distinction tous les ordres des citoyens, & pendant lesquelles on ne sait plus que gémir & se plaindre. On se rappelloit tous les bienfaits que ses peuples tenoient d'elle, on regrettoit ceux que promettoit encore sa prudente administration, ou plutôt on ne voyoit qu'elle, on ne parloit que d'elle & on ne vouloit vivre que pour elle. Enfin l'espérance renaît, on apprend que *Marie-Thérese* est hors de danger, le calme revient peu-à-peu, & on se livre à la douce joie de la posséder encore Une heureuse convalescence affermit cet espoir, & bientôt sa parfaite guérison permet de se livrer d'autant plus vivement au plaisir, qu'on avoit été plongé dans une plus cruelle affliction. Les temples, les places publiques & les maisons des particuliers, retentissent de ce cri mille fois repété : *Vive Marie-Thérese, vive notre auguste mere.*

Lorsque l'impératrice-reine fut entiérement rétablie, elle rendit d'abord de solemnelles actions de graces au souverain maître des rois, & témoigna ensuite à son peuple combien elle étoit sensible à son amour. Elle déchargea de la capitation les deux dernieres classes des habitans, & porta la générosité jusqu'à rembourser sur les déniers de sa propre caisse, ceux qui avoient déja payé le dernier terme de cette imposition. Ceux de ses officiers qui l'avoient servie pendant sa maladie, reçurent des témoignages de sa reconnoissance; elle leur fit à tous des présens magnifiques. Le baron Van Swieten, son premier médecin, en reçut un précieux, c'étoit le portrait de cette princesse

princeſſe. Bientôt après, l'ordre de la nobleſſe du Tirol agrégea à ſon corps ce célebre médecin, en récompenſe des ſoins qu'il avoit donnés à l'impératrice-reine pendant ſa maladie qui avoit ſi fort allarmé ſes peuples. Le diplôme qui lui fut donné, de l'agrément de *Marie-Thérèſe*, étoit conçu dans les termes les plus honorables pour ce ſavant. Les arts célébrerent auſſi l'heureux rétabliſſement de leur protectrice; on frappa une médaille où le nom de *mere de la patrie*, qu'elle méritoit à ſi juſte titre, lui fut ſolemnellement donné: il y avoit déja long-temps que la voix publique, cette voix ſi agréable ou ſi terrible pour les rois, le lui avoit donné. AN. 1767

A peine étoit-on remis des allarmes que venoit de cauſer la cruelle maladie qui avoit menacé les jours précieux de l'impératrice-reine, que la même maladie lui enleva l'archiducheſſe Joſephe Gabrielle. Ce triſte événement répandit la déſolation la plus vive & la plus univerſelle. La douleur de *Marie-Théreſe* fut inexprimable. Cette auguſte & tendre mere n'avoit preſque pas quitté ſa fille depuis le premier moment de ſa maladie juſqu'à celui qui termina ſes jours le 15 Octobre. Les vertus, les graces naturelles & les qualités aimables de cette princeſſe juſtifioient les regrets de la famille impériale & du public; & les circonſtances dans leſquelles elle fut enlevée, rendirent encore ſa perte plus douloureuſe. Elle avoit été fiancée le 8 d'Août au roi des Deux-Siciles; la célébration du mariage devoit ſe faire le 14, & ſon départ pour Naples étoit déja fixé. Tous les préparatifs des fêtes brillantes qui devoient ſe donner à cette

occasion, furent changés en apprêts funéraires; les regrets & les larmes prirent la place des plaisirs. S'il y eut quelquefois des souverains qui eurent besoin d'être frappés par la main de la Providence, pour se souvenir qu'ils étoient mortels & exposés aux mêmes vicissitudes que les derniers de leurs sujets, jamais la vertueuse *Marie-Thérese* ne fut de ce nombre. Elle vit toujours au-dessus d'elle celui qui donne les sceptres & qui les brise, & elle n'oublia jamais qu'elle étoit placée sur le trône pour rendre heureux les peuples qui lui sont confiés. Si elle éprouva des revers, c'est qu'ils sont inséparables de la nature humaine, placée dans la plus pauvre chaumiere, comme sur le premier trône du monde.

AN. 1767

Il sembloit que cette cruelle maladie qui fait tant de ravages, se fût attachée opiniâtrement à la famille impériale. On venoit de perdre l'archiduchesse Josephe, on craignit encore pour les jours de l'archiduchesse Elisabeth; peu de jours après la mort de sa sœur, cette princesse en fut attaquée, & ce ne fut qu'après de longues allarmes que l'on jouit du plaisir de la voir rendue à l'impératrice-reine & à la nation.

1768 Cette année sera à jamais célebre dans l'histoire de Vienne. Les habitans de cette capitale se souviendront toujours qu'ils ont vu renouveller sous leurs yeux & dans une occasion aussi perilleuse, le trait de bienfaisance qui fait tant d'honneur à François I. Ce sont là de ces faits qu'il faut recueillir avec soin

pour les transmettre aux races futures. Si l'étude de l'histoire est utile, c'est sur-tout lorsqu'elle présente des anecdotes si consolantes pour l'humanité. Celle de notre siecle sera bien agréable pour nos derniers neveux, s'ils y trouvent beaucoup de ces traits qui leur annoncent que nous aurons été heureux. Dans le courant de Février, les pluies abondantes qui étoient tombées pendant plusieurs jours, ayant fondu en partie & détaché les glaçons dont le Danube étoit couvert, ils furent entraînés avec tant de rapidité, qu'ils renverserent & emporterent les trois ponts qui étoient sur ce fleuve, à l'exception d'un petit nombre de travées. Un quatrieme pont qui étoit construit sur le bras du fleuve, qui sépare de Vienne le fauxbourg de Léopoldstadt, fut aussi emporté par la violence du courant. Les glaçons s'étant alors amoncelés à quelque distance de cet endroit, les eaux refluerent de maniere qu'une grande partie de ce fauxbourg fut inondée & fort endommagée. Aussitôt que l'empereur fut instruit de cet accident, il parcourut à cheval les endroits les plus exposés à l'inondation sur la rive droite du bras du Danube; ensuite sans être effrayé du danger qu'il y avoit à traverser le fleuve, il passe à l'autre rive sur une barque, pour donner tous les ordres nécessaires dans cette fâcheuse circonstance. C'est ainsi que Joseph II apprend aux souverains qu'ils peuvent mériter le nom de grand sans conquérir des villes & des provinces. Il y auroit de l'injustice à n'accorder ce beau titre qu'aux conquérans. Faisons-nous une idée juste des choses, n'est-il pas plus glorieux pour un prince de sauver deux de ses sujets,

AN. 1768

AN. 1768 que d'en facrifier dix mille pour prendre une ville dans laquelle il en a péri autant avant que le vainqueur pût y entrer? Je ne prétends point diminuer la gloire qu'un roi peut acquérir à la tête de fes armées, en défendant fes états contre les entreprifes d'un voifin ambitieux; mais ne fera-t-il pas toujours vrai que les peuples ne font jamais fi heureux que fous le gouvernement des princes amis de la paix; & que fi l'on veut juger quelle eft la véritable gloire de monarques il n'en eft point qu'ils doivent préférer à celle d'être bienfaifans? c'eft la plus avantageufe pour leurs peuples, & la plus fatisfaifante pour eux-mêmes.

L'année précédente, la petite-vérole avoit fait tant de ravages dans la famille impériale, que l'impératrice-reine prit enfin la réfolution de faire inoculer ceux de fes enfans qui ne l'avoient point eue. On fit par fes ordres des expériences réitérées de cette pratique falutaire, & elles eurent les plus heureux fuccès. Elle réuffit auffi-bien fur les archiducs Ferdinand, Maximilien & fur l'archiducheffe Thérefe. Ce fuccès renouvellà les regrets qu'avoit caufés la perte des perfonnes auguftes que cette cruelle maladie avoit enlevées; elles auroient été fauvées fans doute par l'inoculation, dont les préjugés de quelques médecins avoient retardé l'introduction dans la capitale de l'Autriche, où depuis, un grand nombre d'expériences heureufes en démontrerent l'utilité.

Lorfque les archiducs & l'archiducheffe Thérefe furent parfaitement rétablis, l'impératrice-reine imagina une fête dont la ma-

jestueuse simplicité serviroit seule à caractériser cette princesse, & à faire connoître toute la bonté de son ame, quand il n'y auroit que ce trait remarquable dans sa vie. Tel est l'effet qu'il doit produire sur toute ame sensible. L'impératrice fit donner à dîner dans la grande gallerie de son château de Schoënbrun, à soixante-cinq petits garçons & petites filles qui avoient été inoculés à l'hôpital de Meydling avant l'inoculation des princes ses enfans. *Marie-Thérese* elle-même, cette souveraine d'une des plus grandes parties de l'Europe, les archiducs & les archiduchesses, au milieu d'une cour brillante, servirent ces enfans à table, & leur donnerent après le repas à chacun un écu de la valeur de deux florins, la desserte & le couvert leur furent aussi donnés. Leurs parens furent ensuite servis à une autre table dans l'enceinte du château. Pour completter cette charmante fête, après le dîner ils assisterent à une comédie allemande qui fut jouée dans le voisinage de Schoënbrun; & cette belle journée se termina par des danses qui durerent jusqu'à la nuit. Les anciens, pour donner une grande idée de la bonté de leurs dieux, ont dit qu'ils avoient daigné en différentes occasions visiter les hommes, manger même avec eux; sous quels traits auroient-ils donc représenté *Marie-Thérese* & ses augustes enfans, se faisant une fête de servir à table les derniers de leurs sujets.

AN. 1768

Pour encourager & favoriser autant qu'elle le pouvoit, la pratique utile de l'inoculation, dont elle venoit de faire une épreuve si heureuse, *Marie-Thérese* destina pour cet objet

An. 1768 un château situé aux environs de Schoënbrun. Cette princesse déclara que tous ceux qui voudroient faire inoculer leurs enfans, auroient la liberté de les y envoyer. En même temps pour conserver sa capitale de cette espece de contagion, elle défendit qu'on se fît inoculer dans l'intérieur de la ville.

Nous pouvons mettre à côté du trait de bonté que l'on vient de lire, la fête que donna l'archiduchesse Marie Charlotte Louise, dans la capitale des états dont elle étoit devenue souveraine en épousant, le 6 Octobre 1768, le roi des Deux-Siciles. Cette princesse ayant généreusement refusé le don gratuit de vingt mille ducats, que la ville de Naples a coutume d'offrir à la nouvelle épouse de son souverain, cette somme fut destinée à marier deux cens jeunes filles de la ville. Après la cérémonie de leur mariage, ces filles furent admises à l'honneur de baiser la main de leurs majestés, & furent conduites au bruit d'un grand nombre d'instrumens de musique, dans douze chars représentans les quatre saisons de l'année, les quatre élémens & les quatre principaux arts libéraux. Elles étoient divisées en différentes bandes, dont chacune étoit distinguée par un uniforme particulier. Vous reconnoissez aisément les princesses de *Marie-Thérese*, le fruit des leçons & des exemples qu'elle a donnés à ses augustes enfans; vous les verrez tous porter le même caractere de bienfaisance & de bonté dans plusieurs royaumes de l'Europe, où ils ne s'occupent que de la félicité publique.

En lisant la vie de l'impératrice-reine, on

est étonné de voir que ses peuples, indépendamment des impôts qu'ils paient pour les AN. besoins de l'état, lui fournissent encore, sans 1769 qu'elle les demande, des sommes considérables dans certaines occasions où ils pensent que leur souveraine peut en avoir besoin. Ce sont de ces traits qui ne sont point communs dans l'histoire; mais les peuples soumis au gouvernement de l'impératrice-reine, n'étant point surchargés d'impôts, jouissent tous d'une aisance qui les met à portée de donner à leur souveraine de ces témoignages de leur amour, qui sont en même temps les preuves les plus certaines de la sagesse de son administration.

Au commencement de 1769, lorsque le mariage de l'archiduchesse Amélie avec l'Infant don Ferdinand, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle, fut annoncé, les Pays-Bas Autrichiens envoyerent à l'impératrice-reine un million & demi de florins, dont ces provinces lui firent présent, pour les dépenses que devoit occasionner ce mariage, qui fut célébré le 19 Juillet de cette année. Il est évident qu'un présent de cette nature annonce l'aisance du peuple qui le fait, comme la difficulté de lever les impôts, les saisies des meubles de l'artisan ou du cultivateur, annoncent la misere publique & l'excès des impositions. Les états héréditaires de la maison d'Autriche ne sont point exposés à ce vice de gouvernement; les administrateurs des finances, les gouverneurs de provinces, en un mot, tous ceux qui sont employés dans quelques parties de l'administration des affaires, ne pouvoient en imposer à l'impératrice-reine. Elle a toujours gouverné par elle-même; en différens

AN. 1769 temps & sur-tout dans les commencemens de son regne, elle n'a pas craint la fatigue des voyages dans des contrées presque désertes, qui se sont fertilisées depuis; la Hongrie & la Bohême ont déja changé de face. En admettant Joseph II à la co-régence de ses états, elle leur donna un pere dont l'œil vigilant ne peut se laisser surprendre.

Au commencement de cette année 1769, *Marie-Thérese* donna une nouvelle preuve de son amour pour les connoissances utiles, & de la protection dont elle les honoroit, en instituant dans la ville de Bruxelles, une *société littéraire* pour cultiver les sciences naturelles & l'histoire belgique: société qu'elle érigea quelques années après en académie, comme nous le dirons en sa place.

Au mois de Mai de cette année, l'impératrice-reine & le roi de France, animés l'un & l'autre du desir de resserrer de plus en plus les liens de l'amitié qui les unissoit depuis le traité de 1756, résolurent de terminer pour toujours, & conformément aux derniers traités, les contestations qui avoient subsisté entre eux, relativement à leurs possessions respectives aux Pays-Bas. La bonne foi de part & d'autre dicta les articles de cet accord; les deux puissances consulterent de concert leurs convenances mutuelles, & elles fixerent les limites de leurs états aux Pays-Bas, par une convention conclue à Versailles le 16 Mai 1769, par le comte de Mercy-Argenteau & le duc de Choiseul, plénipotentiaires des deux souverains. Ce traité assura aux deux nations la longue durée d'une amitié sincere & d'une bonne paix entre les

maisons d'Autriche & de Bourbon qui, pour le malheur de l'Europe, avoient été si long-temps ennemies. AN. 1769

Dans les voyages que l'empereur avoit faits les années précédentes dans les états héréditaires, ce prince avoit porté l'attention & les soins d'un pere qui veille au bien de ses enfans; dans celui qu'il fit cette année en Italie, il porta cet esprit de curiosité & de réflexion qui fait mettre tout à profit. Toujours ennemi de la pompe & du faste qui forment autour des rois une atmosphere épaisse à travers laquelle ils ne peuvent plus juger des objets qui les environnent, il voyagea réellement *incognito*. Ce prince, qui a toujours aimé l'instruction, chéri des peuples, & cherché la vérité, a cru n'avoir que ce seul moyen de la reconnoître plus aisément. Ce qu'il a, par ce moyen, rassemblé de vues utiles, & de mémoire importans pour le soulagement de ses sujets, & pour l'amélioration de ses états, dans son seul voyage d'Italie, forme un objet immense. Il ne voulut absolument recevoir à Rome aucune visite de cérémonie ni aucun présent. Assidu aux assemblées que la noblesse tenoit pour lui, il conversoit familiairement avec tous ceux qui s'y trouvoient. A Livourne, on voit ce prince monter à bord de deux frégates angloises qui se trouvoient dans le port, en examiner la construction, les parcourir avec les matelots, à qui il ne dédaignoit point de faire des questions sur leur métier. On le vit à Parme visiter le college des nobles, l'académie, la bibliotheque & tous les autres établissemens faits par l'infant. Le séjour de l'empereur à

Parme, fera époque dans l'hiſtoire de cette
An. ville. L'infant voulant éterniſer la mémoire
1769 de ſon alliance avec Joſeph II, & des ſentimens réciproques de joie & de tendreſſe dont leur entrevue avoit été accompagnée, lors de ſon arrivée, fit élever dans la grande place de Parme, un monument en marbre blanc, ſous la forme d'un autel antique dédié à l'Amitié. Les inſcriptions qui ſont ſur les différentes faces de ce monument, ſont relatives à l'alliance de ces deux princes (1), au voyage de l'empereur, & à leur amitié réciproque.

La premiere choſe que fit Joſeph II en arrivant à Milan, fut de faire publier qu'il donneroit audience tous les matins pendant deux heures, & qu'il recevroit toutes les requêtes qu'on voudroit lui préſenter. L'après-midi étoit conſacré au travail du cabinet avec les miniſtres du gouvernement. Il avoit vu le royaume de Naples & le reſte de l'Italie comme obſervateur & comme voyageur, il reprit en Lombardie les occupations & le travail d'un monarque. Il y recevoit, & envoyoit enſuite à la cour de Vienne les requêtes que les habitans de cette province lui préſentoient, & dans leſquelles ils ſe plaignoient des vexations commiſes de la part de ceux qui étoient chargés de la perception des impôts. L'impératrice-reine examinoit leurs griefs dans ſon

(1) *Lorſque l'empereur ſe rendit à Parme, l'Infant étoit ſur le point d'épouſer l'archiducheſſe Amélie, ſœur de ce prince. L'impératrice Eliſabeth, premiere épouſe de l'empereur, étoit ſœur de l'Infant duc de Parme.*

conseil, & leur rendoit prompte justice. L'empereur leur donnoit de son côté des preuves An. de sa bienfaisance ; il diminua de deux cens 1769. mille florins les impôts qui se percevoient annuellement dans ce pays. Deux ans après (1771) l'impératrice-reine abolit toutes les fermes de ses finances & domaines dans la Lombardie autrichienne, & y substitua une régie dont elle donna la direction à un corps de conseillers. Sa majesté impériale & royale voulant aussi simplifier les autres branches de l'administration des finances, voulut que le nombre des différentes caisses fût diminué, de maniere que la trésorerie générale devint le centre de toute recette & dépense. Elle établit une chambre des comptes à l'instar de celle des Pays-Bas Autrichiens, pour surveiller l'administration des finances & la trésorerie générale. Chaque semaine, il devoit se tenir une assemblée composée de plusieurs ministres des différens départemens, qui devoit être chargée du soin de perfectionner le systême de la législation, relativement aux opérations de la chambre des comptes & à celles de la direction des finances. *Marie-Thérese* ordonna positivement qu'on l'informât avec exactitude de tout ce qui seroit proposé & arrêté dans ces assemblées.

Les Sésostris, les Alexandres & tant d'autres conquérans, après avoir parcouru de vastes contrées, n'y laissoient après eux d'autres traces que le désespoir des peuples qui les avoient vus, & la crainte qu'ils avoient de les revoir encore ; les voyages de Joseph II seront dans l'histoire de ses peuples les époques heureuses de leurs beaux jours. Les an-

An. 1769 ciens monarques de l'Egypte, de la Grece & de Rome cherchoient à s'immortaliser en élevant des bâtimens somptueux, orgueilleux monumens de leurs richesses & de l'industrie de leurs sujets; *Marie-Thérese* & Joseph II préferent la gloire de rendre heureux tous ceux qui vivent sous leurs loix, en faisant refluer sur leurs provinces moins riches, le superflu de celles qui jouissent de la facilité du commerce & d'un sol plus fertile. Que nous reste-t-il de tous ces beaux ouvrages de l'antiquité? des ruines. On a presque oublié les noms de leurs auteurs, tandis que ceux des empereurs & des rois qui ont été les bienfaiteurs du genre humain, sont tous parvenus jusqu'à nous, sans avoir rien perdu de leur célébrité; & ils passeront encore à la postérité la plus reculée avec ceux des monarques qui auront mis leur gloire à les imiter. La flatterie n'a point de part dans ce que j'écris; l'on doit s'appercevoir que je ne fais que raconter, trop simplement peut-être, des faits qui se passent sous les yeux de toute l'Europe. Que l'on compare l'état actuel de la Hongrie, de la Bohême, de l'Autriche & des autres états de l'impératrice-reine avec celui des temps antérieurs, & l'on jugera sans peine que jamais ils ne furent gouvernés par un systême politique plus sage. Les guerres passées avoient ruiné tous ces vastes pays, il falloit toute la prudence & l'activité de *Marie-Thérese* pour introduire les arts & établir des manufactures chez des peuples qui n'avoient jamais su que combattre, même contre leurs légitimes souverains, lorsqu'ils n'avoient plus d'ennemis au dehors.

L'impératrice-reine qui avoit déja donné les récompenses les plus flatteuses au baron Van-Swieten, voulut immortaliser elle-même ce grand homme. Elle l'avoit déja décoré de l'ordre de Saint-Etienne, il étoit président du college de médecine, président du college des censeurs, garde de la bibliotheque, tout cela ne suffisoit point à sa reconnoissance; elle voulut lui élever un monument qui attestât aux races futures la protection qu'elle accorde aux sciences & aux arts, en donnant la plus grande idée du mérite de l'homme qu'elle combloit d'honneurs. Cette princesse fit placer dans la salle qui sert de college de médecine à l'université de Vienne, le buste du baron en bronze, posé sur un piedestal de marbre, avec l'inscription la plus honorable & la plus flatteuse pour ce savant médecin. Elle le proposoit pour modele à ses sujets qui se livroient à la même étude, & laissoit entrevoir la même récompense à ceux qui se rendroient aussi utiles à la patrie. AN. 1769.

C'est par des pareilles distinctions que *Marie-Thérese* a fait fleurir les sciences & les arts dans ses états héréditaires. Le mérite, de quelque espece qu'il soit, y est accueilli favorablement & récompensé avec magnificence. Cette pricesse a fait connoître de quel prix la science est à ses yeux, en assistant souvent elle même aux exercices des colleges fondés, pour y exciter l'émulation des éleves, & maintenir la vigilance & le zèle des professeurs. Les soins particuliers que cette tendre mere a donnés à l'éducation de ses enfans, en sont une autre preuve

AN. 1769 incontestable. Elle a porté ces attentions jusqu'à faire soutenir aux archiducs des exercices publics sur les objets de leurs études. L'archiduc Maximilien, qui avoit été élu, le 3 Octobre de cette année 1769, coadjuteur de son oncle le sérénissime duc Charles de Lorraine, comme grand maître de l'ordre Teutonique, & qui fixoit déja l'admiration des savans par des lumieres prématurées, soutint vers le même temps, avec le plus grand succès, un examen & des thèses sur la métaphysique. Ce prince, dont la capacité annonçoit déja les plus grands succès, en avoit soutenu plusieurs autres sur différens objets. Quelques mois auparavant, l'archiduc Ferdinand avoit soutenu un pareil exercice sur le droit naturel, en présence de plusieurs ministres & d'autres personnes nommées par l'impératrice-reine, pour y assister. Ces augustes princes & les archiduchesses ont été formés par les exemples les plus rares de sagesse, par les leçons & par la pratique constante des vertus morales & politiques.

1770 Nous sommes arrivés à cette époque si agréable pour *Marie-Thérese* & si heureuse pour la France, à cet événement qui doit cimenter pour toujours la réconciliation des maisons d'Autriche & de Bourbon. La paix d'Aix-la-Chapelle avoit éteint la derniere étincelle de cette antipathie presqu'insurmontable que le cardinal de Richelieu avoit allumée entre les maisons d'Autriche & de Bourbon, en attirant le grand Gustave-Adol-

phe & une guerre de trente ans au cœur de l'empire. On avoit été étonné en 1756, à la vue du fameux traité qui, après deux siecles de divisions, unissoit les deux premieres maisons de l'Europe; mais on ne faisoit pas attention que la noble franchise, les procédés pleins de douceur & de droiture de *Marie-Thérese*, avoient gagné tous les cœurs. Pour signaler la réconciliation solemnelle des deux cours & la cimenter, il fut réglé que les liens du sang contribueroient à resserrer ceux de l'amitié. La nation allemande & la nation françoise s'intéresserent également à ces nœuds augustes & sacrés qui alloient mettre le sceau à leur félicité commune. Destinée à faire le bonheur des François avec un prince, l'héritier des vertus & des talens d'un pere que la France pleuroit encore, si elle ne le voyoit revivre dans son auguste fils, l'archiduchesse *Marie-Antoinette*, après s'être arrachée des bras de *Marie-Thérese*, arriva à la cour de Louis XV, le 16 Mai 1770, pour épouser l'héritier de la couronne, & le même jour à 11 heures du matin, l'archevêque de Rheims, grand aumônier de France, donna dans la chapelle de Versailles, la bénédiction nuptiale aux augustes époux. C'étoit le prince de Starhemberg chevalier de la toison d'or, grand-croix de l'ordre royale de S. Etienne, &c qui avoit été chargé par l'impératrice-reine de conduire l'archiduchesse en France. Cette commission brillante achevée, ce prince se rendit dans les Pays-Bas Autrichiens où sa majesté l'avoit nommé ministre plénipotentiaire après le décès de S. E. le comte de Coben-

AN. 1770

zel, arrivé le 27 Janvier de cette année, qui avoit occupé cette place exaltée & importante depuis le 19 Mai 1753.

An. 1770.

Le départ de l'archiducheſſe avoit fait couler bien des larmes à Vienne; ſon voyage, depuis les frontieres de France, avoit été comme un triomphe continuel, par-tout, cette princeſſe avoit vu un peuple nombreux accourir ſur ſon paſſage; & s'empreſſer de voir l'épouſe de ſon maître futur. Mais quel durent être les ſentimens qu'elle éprouva lorſqu'à l'approche de la capitale, elle vit une foule innombrable de citoyens de tout rang & de tout âge, border les chemins & attendre conſtamment, malgré le plus épouvantable orage, le moment de ſon arrivée? Ce fut ſans doute dans cet inſtant qu'elle conçut pour ce peuple, qui a toujours adoré ſes rois, ce ſentiment d'amour dont on a vu depuis cette auguſte princeſſe donner des témoignages publics. S'il avoit été poſſible qu'arrivant en France ſous les auſpices de *Marie-Thérèſe*, elle eut beſoin de ſes qualités perſonnelles pour ſe concilier l'amour & la vénération des François, quelle princeſſe auroit mieux réuſſi! Les François virent en elle les graces de la figure jointes à un air plein de nobleſſe & de dignité; bientôt après ils eurent occaſion de connoître le cœur ſenſible & bienfaiſant de cette illuſtre princeſſe; & ils jugerent que Marie-Antoinette ſeroit un jour pour eux, ce que *Marie-Thérèſe* étoit pour ſes peuples.

Ils ne ſe tromperent point; entre pluſieurs actes de bienfaiſance de cette princeſſe, la vivante image de ſa reſpectable mere, en

voici un bien précieux à la nation françoise, & digne de l'admiration de la postérité (1). Cette auguste reine, n'étant encore que dauphine, se promenoit un jour après son dîner, un peu au-delà de la croix de Souvré, où étoit le rendez-vous de la chasse. Elle entendit dans une vigne, près du village d'Achere, situé à deux lieues de Fontainebleau, les cris perçans d'une femme & d'un petit garçon qui se désespéroient. Aussi-tôt cette princesse fait arrêter son carrosse, saute, franchit la vigne; & vole au secours de la femme à qui la douleur avoit fait perdre connoissance. Elle lui fait respirer des eaux spiritueuses, & la voyant revenir à elle-même, elle lui dit, pour la consoler, tout ce que le sentiment peut inspirer à une ame tendre, elle lui prend les mains, & la caresse, mêlant ses larmes à celles de cette infortunée. Elle apprend qu'un cerf forcé par les chiens avoit sauté par-dessus la muraille d'un petit jardin, où travailloit son mari, qu'il lui avoit enfoncé son bois dans le bas ventre, & que ce malheureux venoit d'expirer. A ce récit, la princesse lui donne tout ce qu'elle a dans sa bourse; & redouble les tendres expressions de sa sensibilité. Monseigneur le dauphin, monseigneur le comte & madame la comtesse de Provence arriverent, & pénétrés des mêmes sentimens, répandent leurs bourses dans les mains de cette femme désolée, Madame la dauphine fait approcher son carrosse, y fait monter la mere, son fils, deux femmes qui se trouvoient présentes, &

AN. 1770

(1) Mercure de France.

An. 1770 un valet-de pied, avec ordre de reconduire cette pauvre femme chez elle, & de venir lui rendre compte de l'état du mari qui respiroit encore, suivant le rapport qui venoit d'en être fait à la princesse. Pendant que madame la dauphine attendoit cette réponse, le roi paroît; partageant la douleur de son auguste famille, il s'écrie *Quel malheur! Comment rendre à cette femme son mari, & à cet enfant son pere. ... Ah! papa*, reprend la princesse, *en les tirant de la misere, nous pouvons du moins diminuer la cruauté de leur sort.* De tels anecdotes dans la vie des maîtres du monde font sur les cœurs une impression qui ne s'efface jamais; on ne peut les rendre trop publiques, elles nous rendent nécessairement bons Celle-ci, en passant de bouche en bouche, fut bientôt connue dans toutes nos provinces, & pénétra tous les cœurs françois de ce sentiment d'admiration & d'amour, qu'on ne peut refuser au récit d'une action louable. Marie-Antoinette, avant l'aventure d'Achere, étoit tendrement aimée de toute la nation françoise; depuis cet acte de bienfaisance, on peut dire que cet amour a été jusqu'à l'adoration. Voilà donc l'avantage des monarques; plus ils se rapprochent de leurs sujets, plus ils sont véritablement grands; s'ils s'en éloignent, ils ne sont plus que les éblouir; leur peuple les perd bientôt de vue, & les laisse seuls dans leur sphere. Au contraire, s'ils aiment à en descendre quelquefois, le plus sincere hommage & l'amour le plus tendre, font toujours le prix de leur affabilité. Autrefois on félicita la maison d'Autriche d'augmenter ses domai-

nes par les alliances qu'elle contractoit avec les plus riches héritieres, & c'est ce qui lui attira la jalousie des autres puissances & ce qui alluma tant de guerres. *Marie-Thérese*, en plaçant les archiduchesses ses filles sur les premiers trônes de l'Europe, a par-tout établi la paix, & s'est acquis l'amour, l'admiration & la reconnoissance de toutes les nations. AN. 1770

Aussi-tôt après le départ de l'archiduchesse Marie-Antoinette, l'empereur étoit parti lui-même pour faire une tournée en Hongrie. Pendant tout le temps que dura ce voyage, l'impératrice-reine reçut les nouvelles les plus satisfaisantes sur ce que faisoit ce prince partout où il passoit.

Je placerai ici une anecdote relative aux voyages de l'empereur; c'est un de ces traits historiques pareils à ceux que nous lisons avec tant de plaisir dans la vie d'Henri IV. Un jeune Napolitain, appellé au service par sa naissance & par son goût, désespérant de s'avancer promptement dans sa patrie, attiré peut-être par tout ce qu'il avoit entendu dire de l'agrément du service dans les troupes autrichiennes, & des récompenses militaires accordées aux officiers qui se distinguent, résolut d'aller solliciter de l'emploi dans les troupes de l'impératrice-reine. Il prit la route de Vienne, muni de lettres de recommandation. Etant arrivé dans les états de la maison d'Autriche, il se trouva dans la même auberge avec trois étrangers. Il leur demanda de permettre qu'il soupât avec eux; la permission lui fut accordée facilement. Ces étrangers étoient Allemands. Le jeune Napolitain, pendant le repas, raconta son histoire; & dit quel étoit l'objet de son

voyage. Un des voyageurs, après l'avoir écouté
AN. tranquillement, lui dit : Je crois que vous
1770 prenez un mauvais parti; après plusieurs années de paix, avec une quantité prodigieuse de noblesse à employer, je vois peu d'apparence qu'un étranger puisse trouver accès dans l'armée. Le jeune homme répondit qu'il étoit décidé à continuer son voyage; qu'il sentoit parfaitement la bonté de raisons qu'on lui opposoit; qu'en effet, il ne pouvoit avoir que de foibles espérances, mais que peut-être quand on le verroit de si bonne volonté, on feroit quelque chose pour gagner un serviteur zélé. Alors il dit qui il étoit, il nomma les personnes de considération par lesquelles il étoit recommandé, & en convenant que ses espérances étoient difficiles à réaliser, il avouoit cependant qu'il y tenoit, quoiqu'il dût en arriver. Le voyageur Autrichien qui lui avoit d'abord parlé, lui dit alors : *Eh bien, puisque rien ne peut vous détourner de votre projet, je vais vous donner une lettre qui vous sera peut-être utile, vous la remettrez au général Lascy.* Le Napolitain reçoit la lettre, & continue sa route. A son arrivée à Vienne, il se rend chez le général de Lascy, & lui remit toutes ses lettres de recommandation, à l'exception de celle du voyageur qu'il avoit égarée. Le général, après les voir lues, lui dit, qu'il étoit désolé de ne pouvoir lui être utile, qu'il y avoit une impossibilité absolue de faire ce qu'il desiroit. Le jeune homme qui s'attendoit à cette première réponse, ne se rebuta point; il s'occupa pendant quelques jours à faire une cour assidue au général, qui le recevoit bien, mais dont il n'obtenoit point de réponse favorable.

Il retrouva enfin la lettre qu'il avoit égarée, & la présenta au général dans la premiere visite qu'il lui fit, en disant qu'il l'avoit oubliée. Il lui fit même entendre, en lui racontant la maniere dont il l'avoit eue, qu'il n'y avoit pas attaché beaucoup d'importance, & qu'il comptoit plus sur ses bontés que sur la récommandation du voyageur qui la lui avoit donnée. Le général l'ouvrit, parut surpris, & après l'avoir lue : *Savez-vous*, lui dit-il, *qui vous a donné cette lettre ?* --*Non*, dit le jeune Nopolitain. -- *C'est l'empereur lui même ; vous demandez une sous-lieutenance, il m'ordonne de vous faire lieutenant.*

AN. 1770.

Pendant que l'empereur se faisoit admirer en Hongrie par son assiduité au travail, & par sa bonté, *Marie-Thérese* faisoit de nouveaux établissemens dans ses états-héréditaires. Aucun souverain n'a porté sur l'instruction publique des vues aussi sages, & n'a fait autant d'établissemens relatifs à cette partie, à laquelle les rois ne songent guere que lorsqu'ils sont eux-mêmes très-instruits. La fondation du college Thérésien, la chaire d'économie politique qu'elle a fondée à Milan, & dont elle a chargé M. le marquis de Beccaria, & beaucoup d'autres établissemens de cette nature, feront un éternel honneur à ses lumieres en servant au bien de ses sujets. En voici deux autres également utiles ; le premier & le plus important, est une espece de séminaire dans lequel ceux qui veulent devenir maîtres d'école dans les campagnes, sont obligés d'aller apprendre eux-mêmes ce qu'ils doivent enseigner aux paysans, tant sur les connoissances civiles & économiques, que morales & reli-

gieuses. On ne permet à qui que ce soit d'en-
AN. seigner dans les petites écoles, à moins qu'il
1770 n'ait passé dans ce séminaire le temps prescrit, & qu'il n'ait obtenu des supérieurs les attestations de capacité suffisante; *Marie-Thérese*, a voulu que son peuple fût bien instruit; elle avoit vu que la plupart des maux qui affligent les sociétés, sont les enfans de l'ignorance.

L'impératrice-reine avoit voulu faire l'essai d'une école pratique de commerce; & lorsqu'elle vît que cet essai répondoit parfaitement à ses vues, elle confirma cet établissement, & lui donna une forme stable. Dans cette école, quatre professeurs enseignent à vingt-six éleves, fils de marchands & d'artisans l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la géographie relative au commerce, le style mercantile, les langues principales, & y joignent un cours de morale dirigé vers le commerce. Il n'y a pas une partie de cette sage institution, qui ne décele les vues profondes de la législatrice. On voit qu'avant même de rien terminer sur un objet aussi important, elle avoit pesé tous les moyens d'en tirer tout l'avantage qu'on pouvoit en espérer. C'est cette précaution si nécessaire dans les nouveaux établissemens, qui sauve les erreurs, & l'on sait que les erreurs dans le gouvernement, sont toujours ou très-nuisibles à l'état, ou au moins très-coûteuses.

Cet établissement étoit le moyen le plus sûr de faire du commerce une spéculation judicieuse, qui le conduisît en peu de temps à devenir une science fort étendue. L'impératrice-reine avoit vu que cet objet si important, seroit bientôt dans ses états-héréditaires une

balance admirable qui, dans ses mains, pourroit tenir dans un équilibre parfait, les richesses du peuple & les titres des grands. Ceux ci qui en Allemagne, comme par tout ailleurs, sont si fiers de rang que leur donne leurs puissances, & des prérogatives qui y sont attachées, tiendront au moins par le lien des richesses, comme on le voit en effet chez les Anglois, à cette partie des citoyens qui, par ses talens & par son industrie, sait se procurer la fortune dont les autres ne savent le plus souvent que jouir & abuser.

An. 1770

Souvent, malgré toute la vigilance du monarque le plus attentif, il se glisse des abus qu'il ne pouvoit prévoir, ou qui ont leur source dans la cupidité de quelques particuliers, toujours prêts à profiter des circonstances pour leur bien personnel. Il n'est pas toujours aisé de s'en appercevoir; ce sont de ces manœuvres sourdes, d'autant plus nuisibles aux peuples, qu'il leur est plus difficile de faire entendre leur voix par-dessus celle de leurs oppresseurs. Tel étoit un impôt qui se percevoit dans les états-héréditaires, & qui étoit d'autant plus nuisible, que, par sa nature, il étoit imprévu. Il y a quelques années que dans de grands besoins du fisc, il avoit établi dans les états de l'impératrice-reine un impôt de dix pour cent sur les successions collatérales. La succession d'un abbé à un autre ayant été regardée comme comprise dans le cas, aux termes de l'édit, chaque nouvel abbé s'y trouvoit soumis. Les monasteres alors s'abonnerent avec le fisc pour une somme une fois payée. Mais ils ne s'en crurent pas moins fondés à imposer un dixieme sur chacun de leurs

vasseaux à chaque mutation d'abbé. Ils rejet-
An. 1770 toient ainsi sur les avances & les capitaux de leurs cultivateurs un impôt qui, dans son origine, devoit être pris sur les épargnes du revenu net de l'abbé. Cette vexation portoit le beau nom de *droit de Mître*; & en vertu de ce prétendu droit, les monasteres ont rétiré plusieurs fois, & d'une maniere très-onéreuse à la culture, la somme qu'ils avoient avancée au gouvernement. L'impératrice-reine, ayant été informée de cet usage usurpatoire, l'abolit cette année, par une ordonnance qui défendoit aux monasteres de rien exiger à l'avenir, & à ses sujets de rien payer pour cet objet.

Marie-Thérese donna encore dans le courant de cette année une ordonnance dans laquelle les habitans de la campagne & les cultivateurs reconnurent les vues bienfaisantes de la *mere de la patrie*. C'est un des plus grands bienfaits que sa majesté l'impératrice-reine ait pu verser sur ses sujets; un de ceux qui, dans ses états, exigeoit le plus grand courage d'esprit, & l'un de ceux cependant dont il est le plus étonnant que la nécessité se fasse sentir dans toute l'Europe. Si l'on alloit dire à la Chine que, dans nos sociétés qui se prétendent policées, il y a des hommes qui sont ligués avec le gibier pour lui assurer la liberté de dévorer en paix les autres hommes, les Chinois répondroient que nous n'avons aucune idée de l'objet d'un gouvernement, ni des principes naturels de la société humaine, & que nous sommes aussi sauvages que nos loups & nos sangliers. Les Chinois auroient tort. Nous ne sommes pas

tout-à-fait

tout-à-fait aussi sauvages ; mais nous sommes beaucoup plus frivoles & plus inconséquens. An. 1770. En général, on veut le bien des hommes, & l'on est sensible à la misere du pauvre. Mais on ne songe guere ni aux causes de cette misere, ni aux moyens de la soulager, ni, ce qui est bien plus important, à ceux de la prévenir. Il faut nous consoler en espérant qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Tous les événemens contenus dans ces annales prouvent qu'il y a des souverains qui voient ces moyens d'être utiles aux hommes, & qui les emploient.

L'ordonnance de sa majesté impériale & royale est un monument précieux de sa bienfaisance, que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter en son entier ; on verra que, si elle laissa dans le temps quelques restrictions à la liberté qu'elle donnoit aux cultivateurs de se défendre contre le gibier, c'est qu'il étoit, pour le moment, impossible de mieux faire dans le pays qu'elle gouvernoit.

„ *Marie-Thérese*, &c. Comme nous sommes invariablement portés à procurer l'abondance des vivres, à veiller à tout ce qui peut contribuer à la culture de la terre & abolir tout ce qui y est contraire, nous avons pris en considération le dommage notable qui est occasionné aux gens de la campagne, qui vivent principalement de la culture pénible de leurs fonds, par le nombre excessif des sangliers, qu'on laisse augmenter en plusieurs endroits, malgré tout ce qui a déja été statué à cet égard. Pour ôter donc à nos fidels sujets ces motifs de plaintes, & faire à cet égard un arrange-

An. 1770 ,, ment solide & permanent, nous voulons & ,, ordonnons qu'à l'avenir, il soit fait des parcs ,, si bien fermés, qu'aucun sanglier ne puisse ,, en sortir; & que tous ceux qui seront ren- ,, contrés, soit dans les forêts, soit dans les ,, champs, soient regardés comme bêtes féro- ,, ces, & tués en conséquence en tout temps ,, de l'année.

,, Pour que les seigneurs & tous autres ,, ayant droit de chasse, aient cependant un ,, terme convenable pour se défaire des san- ,, gliers qui existent actuellement, & établir, ,, au cas qu'ils veuillent en conserver, les ,, parcs que nous prescrivons, nous leur ac- ,, cordons, à commencer du 31 Décembre ,, de la présente année le terme d'une année, ,, de maniere qu'au premier Janvier 1772 ,, tous ces animaux soient tués ou renfermés.

,, Tous possesseurs de chasses seront, après ,, ce temps, tenus de faire tuer tout ce qui ,, s'en trouvera hors des parcs, sans distinc- ,, tion de mois ni de temps de l'année, & ce, ,, sur le premier avis qui leur en sera donné, ,, & à peine d'en être comptables: &, dans ,, le cas de contravention à nos ordres, tous ,, sujets & personnes quelconques en averti- ,, ront le capitaine du Cercle, qui sans delai ,, apportera du remede à leur plainte; & tout ,, possesseur de chasses qui y aura contrevenu, ,, sera, outre la restitution du dommage, puni ,, plus sévérement encore, suivant l'exigence ,, des cas.

,, Quant au cerfs, lesquels seront conser- ,, vés, il sera permis à tous sujets de clorre ,, leurs fonds & héritages par des palissades ,, aussi hautes qu'ils le voudront, mais non

„ terminées en pointes, par des fossés ou „ par des haies vives : à quel effet même il leur sera donné tous secours & toute aisance, à condition néanmoins que les fossés „ ne soient pas faits de maniere, que les „ cerfs puissent y être pris, & que dans les „ terreins à portée du Danube, il soit laissé „ de distance en distance, & à trois ou quatre cens pas les unes des autres, des ouvertures ou portes qui, lors de la crue de „ ce fleuve, seront ouvertes, afin que les cerfs „ puissent s'y réfugier. An. 1770

„ Tout ce qui est ci-dessus aura également „ lieu à l'égard des fonds situés dans les forêts; &, quoiqu'il soit libre aux possesseurs „ de chasses d'acheter ces fonds pour l'entretien de leur gibier, nous voulons cependant qu'ils n'usent à cet égard d'aucune „ contrainte.

„ Comme il nous est d'ailleurs parvenu que „ les chasseurs ont prescrit aux propriétaires „ des fonds situés dans les forêts, ou dans „ leurs environs, le temps d'y faucher le „ foin ou arriere-foin, & qu'ils ont même „ exigé que la permission leur en fût demandée, nous abolissons cette sujétion, & „ voulons qu'à cet égard tous & un chacun „ jouissent d'une pleine & entiere liberté. „

Vous vous plaisez sans doute à voir ces sages établissemens, ces ordonnances qui ont l'équité pour base, & dont la félicité publique est le but. Depuis que *Marie-Thérese* a associé Joseph II à la co-régence des états héréditaires, la mere & le fils animés du même zele, inspirés par la même tendresse, guidés par les mêmes principes, semblent dis-

puter ensemble la gloire de se rendre plus chers à leurs peuples. Leurs majestés impériales & royales, par une ordonnance du mois de Novembre, & d'après les motifs les plus sages, exempterent de tous droits tous les grains qui entreroient ou circuleroient dans leurs états. Une portion si importante de la liberté du commerce, dut faciliter beaucoup l'approvisionnement des provinces qui souffroient de la cherté.

AN. 1770

Tout ce qui a rapport à la gloire des augustes enfans de *Marie-Thérese*, doit être consacré dans les annales de leur respectable mere. L'Europe, sans être étonnée, les voit se distinguer d'un maniere éclatante entre les princes destinés à faire le bonheur du genre humain; & le récit de leurs actions louables servira à faire goûter la félicité présente en se consolant des maux passés. Recueillons-les avec soin, ces actions admirables, elles serviront de modele à la postérité, en faisant la gloire de notre siecle. Le 19 Août de cette année, dans le territoire de *Posowitz*, près du village de *Sclavikowitz* en Moravie, on découvrit en présence d'une nombreuse noblesse, au son de différens instrumens & au bruit du canon, un monument que le prince Wenceslas de Lichtenstein, seigneur de *Posowitz*, avoit fait élever, en mémoire de ce qu'à pareil jour de l'année précédente, l'empereur, pour honorer & encourager l'agriculture, avoit labouré plusieurs sillons dans le champ où ce monument est érigé. Le monument est superbe, du plus beau marbre, orné de figures allégoriques, & d'une inscription que voici :

Imp. Cæf. Josepho,
divi Francifci, Mariæ Therefiæ aug. AN. 1770
pio filio aug.
quòd is anno M. D. CC. LXIX.
menfe aug. die 19.
ad excitandam populorum induftriam,
ducto per totum hoc jugerum aratro,
Agriculturam humani generis nutricem
nobilitavit.
communibus ordinum Moraviæ votis
monumentum pofuit
Jofephus Wenceflaus, princeps
à Lichtenftein.

La charrue dont le monarque s'étoit fervi avoit été enveloppée dans une étoffe de foie & dépofée entre les mains des repréfentans des états de la Moravie, après qu'on eut gravé fur le foc l'infcription fuivante :

Præfidente inclyto Cæfareo.
regio gubernio
& fupremo marchionatûs Moraviæ
capitaneo,
comite Antonio Francifco
à Strattentach,
hic loci Brunæ patrios
fibi penates inhabitante;
die 19 circà
quintam pomeridianam
proficifcens ad caftra Olchana;
propè pagum Sclavikowis,
Jofephus II, Cæfar Romanus,
hoc aratro ruri Andrea
Truca liras araverat binas;
gubernante principe Jofepho

AN. 1770

à Lichtenstein
in suo dominio Posowitz
in perpetuam rei memoriam :
hocce aratrum per actualem
ejusdem dominii directorem,
Joannem Nep. Ignatium Thomam,
in proprias statuum Moraviæ
manus consignante.

Ce monument si justement élevé à l'empereur Joseph II, nous rappelle que dans une occasion à-peu-près pareille ; monseigneur le dauphin, aujourd'hui roi de France, en mérita une semblable le 15 Juin 1768. Puissent les princes dont l'Europe attend sa félicité, lutter ainsi dans tous les points qui peuvent concourir à son bonheur !

Aucun prince jusqu'à présent n'a fourni plus que Joseph II, de ces traits qui annoncent le caractere le plus heureux, & qui donnent les plus hautes espérances de ce qu'il doit faire un jour. Simple dans ses manieres, on le rencontre souvent dans les rues de Vienne, vêtu comme un simple particulier, n'ayant de garde que l'amour universel qu'on lui porte. Il observe, & soulage, & réforme. Il apprend à juger d'après la voix publique. ceux qui ne se montreroient jamais à lui personnellement que sous le masque des cours. Il apprend ce qu'on pense de lui-même. Il regarde les avis ingénus du peuple comme des especes de leçons qui peuvent rendre plus aisé l'art de gouverner ce peuple plus équitablement, plus habilement, & d'une maniere plus analogue à ses dispositions. Il donne abondamment des secours à l'infortune ; mais

aussi économe que bienfaisant, ce qui est la suprême vertu des rois, l'infortune même n'usurpe jamais avec lui les récompenses qui ne sont dues qu'aux services réels. Il sait que l'argent des peuples doit être employé pour l'utilité commune des peuples, & que c'est à ce grand principe que doit être subordonnée la générosité des souverains. C'est, dans un âge peu avancé, avoir déja une bien haute sagesse. AN. 1770

Ce prince, dans une de ces promenades où il se plaît à cacher sa grandeur, vit une jeune personne qui portoit un paquet dans son tablier, & qui paroissoit plongée dans la douleur la plus amere. Sa jeunesse & son affliction l'intéresserent; il l'aborda avec cet air d'honnêteté touchante, qui peint l'intérêt & le respect que les ames sensibles ont toujours pour l'infortune. Il lui demanda si l'on pourroit, sans indiscrétion, savoir ce qu'elle portoit. La jeune personne, dont le cœur gonflé de chagrin éprouvoit ce besoin, que tous les infortunés ont senti quelquefois, de le répandre au dehors, ne put résister longtemps aux instances de l'inconnu qui l'interrogeoit. Elle lui dit que le paquet qu'elle portoit renfermoit quelques hardes à sa mere, & qu'elle alloit les vendre. Elle ajouta, en pleurant, que c'étoit la foible & derniere ressource qui leur restoit pour subsister toutes deux; qu'elle n'auroit jamais dû s'attendre à un pareil sort; qu'elle étoit fille & sa mere veuve d'un officier qui avoit servi avec honneur & distinction dans les troupes de l'empereur, sans avoir obtenu cependant les récompenses qu'il étoit en droit d'attendre.

Il auroit fallu, lui répondit le monarque, *présenter un mémoire à l'empereur. N'êtes-vous connue de personne qui puisse lui recommander votre affaire?* Elle lui nomma un de ces courtisans qui promettent & qui oublient avec la même facilité, qui depuis long-temps s'étoit chargé de la recommander, sans avoir pu, disoit-il, rien obtenir. L'inutilité de ses démarches avoit même inspiré à la jeune personne des idées désavantageuses de la générosité de l'empereur, & elle ne les lui dissimula point. *On vous a trompée*, lui repliqua ce prince en cachant son émotion, *je suis comme sûr que si l'empereur avoit su votre situation, il y auroit apporté remede. Il n'est point tel qu'on vous l'a dépeint. Je le connois, il m'aime & il aime encore plus la justice. Il faut absolument avoir recours à lui. Faites-lui un mémoire, venez demain me l'apporter au château à tel endroit & à telle heure. Si les choses sont telles que vous me les avez dites, je présenterai le mémoire & vous même à l'empereur, j'appuierai votre demande, & j'ose croire que ce ne sera pas en vain.* La jeune personne essuyoit ses larmes, & se répandoit en protestations de reconnoissance pour le seigneur inconnu, quand il ajouta : *En attendant, il ne faut pas vendre vos hardes. Combien comptiez-vous en avoir ?—Six ducats*, répondit-elle. — *Permettez que je vous en prête douze, jusqu'à ce que nous ayons vu le succès de nos soins.*

An. 1770

A ces mots ils se séparerent. La jeune personne court porter à sa mere les douze ducats, les hardes & les espérances qu'un in-

connu, qu'un ange de Dieu, qu'un seigneur de la cour, qu'un ami de l'empereur vient de lui donner. A la description qu'elle fait, à la physionomie qu'elle peint, aux discours qu'elle rapporte, la mere ou quelqu'un qui étoit présent reconnoît l'empereur. Heureux le prince qui, en pareil cas, ne peut être méconnu! La jeune personne alors demeure épouvantée de la liberté avec laquelle elle a parlé à l'empereur de lui-même. Elle n'ose plus aller le lendemain au château; ses parens ne peuvent parvenir à l'y mener qu'après l'heure indiquée. Elle arrive enfin, comme l'empereur impatient de la voir, donnoit des ordres pour envoyer chez elle. Elle ne peut alors méconnoître son souverain; elle s'évanouit.

An. 1770.

Qu'avoit fait le prine pendant cet intervalle? Il avoit pris des informations exactes auprès des premiers officiers du corps dans lequel le pere de la jeune personne avoit servi; car il avoit eu soin de tirer d'elle le nom de ce corps & celui de son pere. Il avoit trouvé son récit véritable, & il s'étoit assuré par-là que sa bienfaisance seroit conforme à la justice, & ne seroit point mal placée.

Lorsque la jeune personne, qu'on avoit portée dans un autre appartement, fut revenue à elle-même, l'empereur la fit entrer dans son cabinet avec les parens qui l'avoient accompagnée; il lui remit, pour sa mere, le brevet d'une pension égale aux appointemens dont son pere avoit joui, & dont la moitié étoit réversible sur elle, dans le cas où elle perdroit sa mere. *Mademoiselle*, lui dit ce

bon prince, *je prie madame votre mere & vous de me pardonner le retardement qui vous a mises dans l'embarras. Vous êtes convaincues qu'il étoit involontaire de ma part; & si quelqu'un à l'avenir vous dit du mal de moi, je vous demande seulement de prendre mon parti.*

AN. 1770

Depuis cet événement, ce prince réfléchissant combien, malgré ses soins paternels & ses recherches, il pouvoit lui arriver d'ignorer des choses de ce genre, ou de tout autre, dont il est pourtant essentiel qu'il soit instruit, résolut de se rendre accessible à tous ses sujets. Pour mettre tous les citoyens, de quelque rang ou de quelque condition qu'ils fussent, à portée de recourir eux-mêmes à sa justice ou à sa clémence, il fixa un jour par semaine, où chacun d'eux, sans distinction de rang, pourroit lui présenter ses requêtes ou ses plaintes. Il défendit à tous les officiers du service auprès de sa personne, d'écarter, ces jours-là, quiconque se présenteroit pour cet effet; il déclare en même temps qu'il entendoit rendre justice indistinctement à tous les ordres de l'état. Une telle déclaration dut sans doute faire frémir de crainte ces hommes puissans qui s'étoient servis de leur crédit ou de leur rang pour opprimer dans le silence des citoyens qui n'avoient osé se plaindre. Mais quelle consolation pour ces malheureuses victimes de la puissance & de la tyrannie, de voir leur maître commun, prendre en main leur défense, & faire asseoir à ses côtés sur son trône la justice inexorable. C'est pour ce grand empereur la plus agréable fonction de sa puissance souveraine. Cette seule & sage

institution suffit pour prévenir une infinité d'abus, & pour faire même que ces audiences ne soient pas très-fatigantes pour lui; on a pu avoir bien des choses à dévoiler à ce prince dans le commencement; mais la permission qu'il a donnée de lui parler, doit faire nécessairement qu'on ait beaucoup moins à lui dire.

AN. 1770

Citons encore un beau trait de bienfaisance de l'empereur, nos lecteurs nous sauront gré de notre exactitude à recueillir tous ceux qui sont parvenus à la connoissance du public. Ce grand prince alla un jour, sans y être attendu, chez un pauvre officier, pere d'une nombreuse famille. Il le trouva à table avec dix de ses enfans, & un orphelin dont il s'étoit encore chargé, malgré son indigence. L'empereur, frappé de ce spectacle, dit à l'officier „ Je savois que vous „ aviez dix enfans, mais quel est cet onzie- „ me ? — C'est, lui répondit le pere un „ pauvre orphelin que j'ai trouvé exposé à „ la porte de ma maison. " L'empereur attendri jusqu'aux larmes, lui dit : „ Je veux „ que tous ces enfans soient mes pension- „ naires, & que vous continuiez de leur „ donner des exemples de vertu & d'hon- „ neur; je paierai pour chacun deux cens „ florins par an; faites-vous payer dès de- „ main chez mon trésorier, du premier quar- „ tier de ces pensions. J'aurai soin de votre „ aîné qui est lieutenant. " Qu'un souverain est grand, lorsqu'il va ainsi chercher l'indigence vertueuse dans l'obscurité, pour la récompenser ! C'est alors qu'il peut être regardé comme une image vivante de la di-

vinité, digne de l'amour & de la vénération des peuples.

AN. 1770

Le 14 Décembre de cette année, la cour impériale fit remettre à la dictature de l'empire, un décret de commission, portant en substance. „ Que l'impératrice - reine étant „ convenue avec François-Marie d'Est, duc „ regnant de Modene, qu'après l'extinction „ de la race masculine de ce prince, l'invest„ titure des fiefs que possede sa maison du„ cale, seroit donnée à l'archiduc Ferdi„ nand d'Autriche qui devoit épouser Marie„ Béatrix d'Est, sa fille unique, ou en cas „ de mort sans enfans, à ses héritiers col„ latéraux...." Ce décret finissoit par la réquisition du suffrage des électeurs, princes & états de l'Empire Germanique, qui unanimement y ont accédé : les lettres-comitales en ont été dressées & expédiées le 1 Janvier 1771.

Nous regrettons de n'avoir pas eu de mémoires particuliers pour composer cette histoire, elle seroit devenue plus intéressante encore, si nous avions pu être instruits des actions de la vie privée de l'auguste *Marie-Thérese*. La modestie de cette princesse n'a jamais voulu permettre qu'on les écrivît. Nous espérons cependant que l'essai que nous donnons au public, engagera quelqu'un à recueillir avec exactitude les anecdotes d'un regne si intéressant pour l'humanité. Nous nous flattons même que l'idée que nous avons eue de rassembler ces traits de bienfaisance & de bonté qui caractérisent Joseph II, fera naître celle de conserver dans des mémoires faits avec soin, toutes les actions d'un prince

qui fait aujourd'hui l'admiration de l'Europe entiere. En voici une qui mérite assurément de passer à la postérité, c'est une réponse sage à une demande injuste. Quelques seigneurs de la cour de Vienne s'étant plaints à l'empereur de ce qu'ils ne pouvoient jouir décemment & à leur aise des promenades publiques, parce qu'elles fourmilloient de petite noblesse & de peuple, ils supplierent sa majesté impériale de faire fermer le *Prater*, & d'ordonner que l'entrée n'en fût permise qu'à des personnes de leur qualité. L'empereur, surpris de leur demande, leur répondit : *Si je ne voulois voir que mes égaux, il faudroit que je m'enfermasse dans les caveaux des capucins, où reposent les cendres de mes ancêtres. J'aime les hommes, sans distinction, & je préfere ceux qui ont de la vertu & des talens à ceux dont tout le mérite est de compter des princes parmi leurs ayeux.* Cette réponse admirable, & qui porte le caractere de la philosophie la plus sublime, dut atterrer ces ames superbes qui regardent le peuple comme un esclave dont la destinée est de les servir. Oui, *aimer les hommes, sans distinction, & préférer ceux qui ont de la vertu & des talens, à ceux qui n'ont d'autre mérite que les titres de leurs ayeux*, c'est la vertu qui distingua toujours les grands rois, c'est la maxime qui rendit toujours les peuples heureux.

AN. 1770

Le 14 Janvier de cette année, S. M. l'impératrice-reine donna une ordonnance qui fixa l'émission des vœux dans l'état religieux à

1771

AN. 1771 l'âge de 25 ans accomplis.... Tout monastere qui y contreviendra, paiera pour la premiere fois 3 mille florins, s'il est fondé, & sinon, le supérieur sera renvoyé à perpétuité des états de sa majesté : mais en cas de récidive, le monastere sera supprimé.

Dans le plan admirable du gouvernement dont *Marie-Thérese* a jetté les fondemens, & qu'elle perfectionne tous les jours, tout ce qui a un rapport direct ou indirect aux vues de cette grande législatrice, attire l'attention de Joseph II. Les plus petits détails ne lui échappent point, il ne les regarde pas comme au-dessous de lui. Lorsque les objets par eux-mêmes sont petits, il sait les relever par la maniere dont il les envisage, & par les soins qu'il daigne y apporter. Voici un fait qui en est une preuve authentique. Ce prince, ayant fait en personne la visite des couvens de filles de sa capitale & de quelques autres endroits, & s'ayant fait rendre compte des occupations des religieuses, jugea à propos d'envoyer dans les maisons où l'on ne s'occupe ni à élever de jeunes filles, ni à servir les malades, une grande quantité de pieces de toile dont les religieuses seroient tenues de faire des chemises pour les soldats, l'empereur sut ainsi rendre utile à la patrie, une quantité de personnes que l'état nourrissoit sans qu'elles lui rendissent aucuns services. Dans un état, personne ne doit exister uniquement pour soi-même; la société est un corps dont les membres qui ne lui sont pas utiles, lui sont toujours à charge; & pour que tout y soit dans l'ordre, il faut que tous les individus servent au bien commun.

Il existoit dans les états héréditaires un abus qui fixa l'attention de l'impératrice reine. Des gens de main-morte profitoient encore du pouvoir que leur donnoient les saintes fonctions de leur ministere sur leurs pénitens prêts à mourir ; ils trouvoient moyen de se faire léguer des sommes considérables, des maisons, des terres & d'autres immeubles. Ces moyens séducteurs ont été autrefois portés à un tel excès, que plus d'un tiers de la haute & de la basse Autriche, appartient aujourd'hui à des ordres monastiques. *Marie-Thérése* pensa qu'il étoit essentiel d'empêcher les familles d'être injustement frustrées des propriétés qu'elles ont droit de prétendre, en vertu des liens naturels qui les attachent à leurs parens. Cette princesse, qui unissoit à la piété la plus tendre & au zele le plus ardent pour la religion, une ame courageuse dégagée de tous les préjugés qui, en affoiblissant sa gloire, pourroient nuire à ses peuples, ordonna que, dans la suite, aucune personne consacrée aux autels, de quelque rang & de quelque qualité qu'elle soit, ne pût jamais être présente quand un testateur dicteroit ses dernieres volontés, ni même que ces personnes pussent y influer directement ou indirectement, soit par leurs conseils ou par leurs insinuations, parce que, dit-elle, *la puissance spirituelle ne doit avoir rien de commun avec la puissance temporelle.* Nous ferions de cet ouvrage un volume immense, si nous rapportions toutes les loix établies par cette sage législatrice. Nous nous sommes contentés de parler de celles qui pouvoient donner à nos lecteurs une connoif-

AN. 1771.

AN. 1771 sance plus particuliere de l'ame bienfaisante de cette princesse, de son génie & de ses vues.

Après tout ce que contient cette histoire, & tout ce que l'on y a vu de bienfaits qu'ont reçu d'elle ses sujets, l'expérience de quarante ans du regne le plus glorieux, & sa bienfaisance inépuisable, on ne doit pas être étonné que tous ses enfans, même les plus jeunes, s'empressent à marcher sous ses traces, & à mériter de leurs peuples le tendre amour que ceux de *Marie-Thérese* auront toujours pour cette auguste souveraine. L'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, a déja mérité d'être placé au rang des plus grands souverains par une quantité de loix sages (1), par un grand nombre d'institutions utiles, & par les dépenses considérables que son altesse royale a faites toutes relatives au bien de ses sujets. Les travaux que ce prince a entrepris pour dessécher, rendre habitable & propre à être cultivé, le pays marécageux appellé *la Maremma de Sienne* (2), rendront son nom éternellement cher & respectable à ses peuples. Depuis une longue suite d'années, ce pays étoit presqu'entiérement désert; cette entreprise, digne des plus grands éloges, a rendu à l'agriculture un terrein considérable qu'il a fallu, pour ainsi dire, conquérir sur

(1) *On a fait un recueil des loix toutes sages données par ce grand prince : il a été réimprimé à Bruxelles en 1780.*

(2) *Voyez le tome I* des Ephémérides du Citoyen, *année 1771, où l'on a donné le détail de cette entreprise, si digne d'être connue.*

les eaux qui s'en étoient emparées. Le souverain a fait toutes les avances nécessaires, & cet immortel ouvrage a été achevé sans avoir fait contribuer personne à la dépense qu'il exigeoit. An. 1771

Dans le temps que toute l'Europe souffroit de la cherté des grains, la sagesse du grand-duc étoit récompensée, en ce que la Toscane étoit le seul pays qui jouît de l'abondance, & d'un prix modéré, par l'effet combiné des importations & des exportations, par les encouragemens que la culture avoit reçus, & par la confiance universelle.

Toutes les taxes d'entrée sur les denrées nécessaires à la vie, avoient été supprimées par le grand-duc; & ce prince avoit déja aboli toutes les impositions sur la vente & l'achat des bestiaux.

Les jours de ce prince sont ainsi marqués par des bienfaits qui, enrichissant son pays, augmentent son autorité, sa puissance & ses revenus.

L'archiduc Ferdinand, depuis qu'il est gouverneur de la Lombardie Autrichienne, remplit les hautes espérances que l'on avoit conçues de son administration. ce jeune prince qui s'est appliqué aux sciences utiles, dès l'âge le plus tendre, avec une ardeur bien rare dans ses pareils, y a fait les progrès les plus rapides. Il a toujours eu un goût passionné pour la lecture; mais son livre favori étoit le *Télémaque* qu'il savoit par cœur. On peut juger par ce choix de la trempe de son ame, & de la bonté de son caractere. Aussi lorsqu'il étoit encore à Vienne, regardoit-il comme un bonheur, les occasions de rendre

An. 1771 des services; & il en a rendu à quantité de persones de toutes sortes d'états. Avec une mere telle que *Marie-Thérese*, ce prince pouvoit exercer sa bienfaisance, il n'étoit jamais refusé. Le dernier trait qui marqua son départ de Vienne, en devenant public malgré lui, rendit plus vifs les regrets unanimes des habitans de cette capitale.

Pendant les différentes fêtes qui furent données à cette occasion, on lui montra en présence de l'impératrice-reine; les dessins d'une illumination superbe qu'on avoit résolu de faire à Schoënbrun l'avant-veille de son départ, & qui auroit coûté beaucoup. Le jeune prince considéra ces dessins attentivement, parut rêveur, soupira, & quelque larmes s'échapperent de ses yeux. L'impératrice étonnée & inquiete de cet attendrissement, lui en demanda vivement la cause. *Ma mere*, lui dit-il, *voilà assez de fêtes qu'on me donne; encore une illumination? Cela coûtera tant: & c'est un plaisir si peu durable, si même c'en est un! La cherté des grains & les malheurs des temps, ont réduit quantité de familles honnêtes dans la derniere misere; on pourroit employer l'argent que cette illumination coûteroit à soulager les plus indigentes.* L'impératrice embrassa tendrement son cher fils, mêla ses larmes aux siennes, & lui fit remettre une somme considérable. Tout le jour fut employé à la distribuer dans le plus grand secret, & le lendemain, il parut devant l'impératrice-reine la joie peinte sur son visage, l'embrassa, & lui dit avec l'enthousiasme d'une belle ame transportée du plaisir d'avoir fait une bonne action; *Ah! ma mere; quelle fête!*

Depuis que ce jeune prince est arrivé à Milan en qualité de gouverneur général de la Lombardie-Autrichienne, sa simplicité noble, sa modestie, sa bonté, sa politesse attentive & vraie; en un mot, toute sa conduite lui attache généralement tous les cœurs. Il n'accepta le don gratuit de douce cens mille livres que la province voulut lui faire à l'occasion de son mariage avec Marie Béatrix d'Est, princesse de Modene, (le 15 Octobre 1771) que dans l'intention de l'employer à des travaux vraiment utiles, tels que des chemins & des canaux, qui en facilitant le commerce des denrées, devoient contribuer à l'accroissement des richesses.

AN. 1771

Le présent que l'archiduc fit aux Milanois à son arrivée, n'étoit pas moins avantageux pour la province, ni moins consolant pour l'humanité. Ce fut l'acte d'abolition du tribunal de l'inquisition. Il est vrai que, depuis que l'impératrice regne, ce tribunal redoutable n'avoit plus qu'une ombre de son ancienne autorité; mais il n'en étoit pas moins pour le Milanois, ce que le Vésuve est pour les Napolitains, qui en craignent avec raison les effets; quand même l'explosion ne se fait pas entendre.

Dès le commencement de son administration ce prince inspira la plus grande confiance par la déclaration qu'il fit publier sur la maniere dont il vouloit que la justice fût administrée dans son gouvernement. Il réforma une loi qui sentoit encore de la barbarie des temps de troubles auxquels l'Italie a été autrefois en proie, & qui privoit de la succession de ses parens toute femme mariée hors de sa province ou de la ville de sa naissance.

An. 1771 Imitant le bel exemple que l'empereur avoit donné l'année précédente, l'archiduc déclara que le mercredi de chaque semaine, il donneroit une audience publique à tous ceux qui auroient quelque grace à lui demander. Mais ce qui rendit ces audiences plus remarquables encore, c'étoit l'heure qu'il avoit désignée. Elles devoient commencer l'hiver à six heures & demie du matin, & l'été peu après le lever du soleil. Si nous trouvions dans l'histoire des temps plus-reculés, un trait pareil à celui-ci, nous aurions peine à le croire. Un grand prince, à l'âge de dix-sept ans, nouvellement marié, se lever avant le jour, pendant la saison la plus rigoureuse, pour écouter les plaintes des citoyens dont le sort lui est confié! Voilà certainement une conduite dont il y a peu d'exemples, une des plus belles actions dont un jeune souverain puisse être capable, & celle qui doit être le présage le plus assuré du bonheur constant que le Milanois attend de ses soins.

En donnant de justes éloges à la bienfaisance des enfans de l'impératrice-reine, nous ne croyons pas nous être écartés de notre sujet; ce sont-là les fruits précieux de l'éducation que cette illustre princesse leur a donnée, puissent de si beaux exemples produire leur effet! l'éloge la plus magnifique à donner aux vertus sublimes est de les imiter. Nous avons encore de beaux traits de l'empereur Joseph II à consacrer dans cette histoire. On se souvient encore qu'en 1771 une disette affreuse, suite de la guerre qui dévastoit la Pologne, se fit sentir dans presque toute l'Allemagne. La Bohême fut un des états les plus affligés.

On y vit des féditions, des vols, des meurtres; en un mot, toutes les horreurs que la famine entraîne toujours après elle. Vers la fin du mois de Mai, l'on manqua abfolument de pain pendant deux jours. La populace courut les rues en demandant du pain, & maltraita même plufieurs perfonnes qu'elle accufoit d'être les auteurs de la mifere publique. On peut juger de l'impreffion que ces calamités durent faire fur l'ame fenfible de *Marie-Thérefe* & de fon vertueux fils. AN. 1771

L'empereur voulant abfolument connoître par lui-même d'où provenoient tant de maux, dont le récit l'affligeoit chaque jour, part de Vienne dans une fimple caleche, avec une fuite fi peu nombreufe, que la plupart des gens titrés de l'Europe, & même que de financiers auroient eu l'orgueil d'en rougir, il y a trente ans. Dans cette fimplicité où il paroît fi grand, puifqu'il ne l'aime que pour éviter d'être à charge à fes peuples, & pour être plus en état de les fecourir, il parcourt toutes les provinces de la Bohême. Quel fpectacle s'offre à fes yeux! quels fentimens s'élevent dans fon cœur! il voit par-tout des campagnes dévaftées, & des villages entiers d'efclaves, périffant par la faim, ou par des maladies aiguës. Ces images terribles le touchent, mais ne l'effraient pas. Il queftionne, il interroge tous ceux qui peuvent lui donner des lumieres; fouvent même il fe dérobe au petit nombre des fideles ferviteurs qui l'accompagnent, pour aller difcourir avec de fimples payfans. C'eft dans ces converfations naïves qu'il apprend des vérités qu'on voudroit envain lui cacher. Il fait que des hommes puiffans trai-

An. 1771 tent encore avec inhumanité d'autres hommes, & il se promet d'abolir à son retour l'esclavage dans tous ses états. On lui prouve que les exacteurs des impôts arrachent jusqu'à la derniere gerbe du cultivateur affamé & il fait arrêter les plus coupables, pour les punir de leurs forfaits. Mais c'est peu pour lui d'apprendre d'où viennent tant de maux, s'il ne les soulage. Le mal étoit pressant, aussi le remede fut-il très-prompt. Il écrit à *Marie-Thérese* le triste état où il a trouvé la Bohême. Aussitôt l'impératrice-reine donne des ordres les plus précis, & l'on fait passer dans ce pays des grains & des farines. Bientôt la route de Vienne à Prague est couverte de chariots chargés de ces denrées, & les choses commencent à reprendre leur cours naturel L'empereur, de son côté, répand d'une main libérale ses bienfaits sur tous les malades; on avance des semences aux cultivateurs, une route & des canaux sont ouverts pour procurer du secours aux plus indigens. Deux millions & demi de nos livres, sagement employés, suffisent cependant aux besoins les plus pressans, la misere diminue, les maladies s'appaissent, la mort semble fuir devant lui

Voilà ce que fit l'empereur pendant son séjour en Bohême. Ce que toute l'Europe connoît de sa douceur, de son affabilité, de sa bienfaisance & de la bonté qui le fait adorer de ses peuples, attestera la vérité de ce récit. Pendant tout le séjour que ce prince fit à Prague, il ne voulut pas aller une seule fois au spectacle : *J'ai trop d'affaires pour perdre mon temps à m'amuser*, répondit Joseph II à ceux qui l'y invitoient. Il admettoit à sa table *les*

capitaines, même les ſyndics des Cercles, quand
il apprenoit qu'ils rempliſſoient dignement leurs AN.
devoirs, & qu'ils étoient généralement aimés 1771
de leurs inférieurs. Des avantages plus grands encore, furent les ſuites heureuſes de ce voyage & des opérations que l'empereur y avoit faites. Depuis long-temps les Juifs avoient la plupart des impôts à ferme. Cette nation s'eſt extrêmement multipliée en Allemagne; & ce ſont des Juifs qui ſont ordinairement fermiers, régiſſeurs, commiſſionnaires & banquiers de la plupart des ſouverains. Ces fermiers avoient vexé de toute maniere les ſujets de l'impératrice-reine, & ces excès étoient portés à leur comble, quand l'empereur arriva en Bohême. Il les examina, en eut horreur, & fit arrêter les coupables, & en rendit compte à l'impératrice-reine. Cette généreuſe princeſſe, qui n'a d'autre paſſion que d'aſſurer le bonheur de ſes peuples, les délivra ſur le champ de leurs perſécuteurs. Elle ordonna que dans la ſuite tous les impôts établis ſur les conſommations, dans ſes états, ſeroient mis en régie, jamais en ferme, & qu'aucuns Juifs n'y ſeroient employés.

Après ces opérations, l'impératrice-reine nomma une commiſſion pour examiner le cours des rivieres qui ſe trouvent en Autriche & en Bohême, afin de prendre des meſures pour rendre navigables toutes celles qui ſe jettent dans le Danube & dans l'Elbe. L'objet de cette opération étoit d'établir des magaſins dans les poſitions qui paroîtroient les plus commodes, tant pour raſſembler les vivres à moins de frais, que pour en faire le verſement par eau, dans les parties des provinces hérédi-

taires qui en auroient besoin dans de pareilles circonstances. Un sage législateur ne se contente pas de remédier aux maux présens, l'expérience lui fait prevoir ce qui peut arriver, & la prudence lui dicte ce qu'il doit faire. Plus un monarque est laborieux, plus il trouve à s'occuper, lorsqu'il veut remplir toutes les obligations qu'impose le trône.

An. 1771

Joseph II, pendant ce voyage, dont la mémoire sera immortelle, se trouvoit logé dans une auberge de village, car ce prince évita toujours de s'arrêter dans les châteaux, crainte de causer de la dépense ou d'incommoder le maître. Une foule de gentils-hommes ou d'autres citoyens qui réclamoient sa justice, vinrent, soit pour lui rendre hommage, soit pour lui présenter des requêtes. Il en retint un si grand nombre à dîner : qu'on se crut obligé de lui représenter qu'il n'y avoit pas assez d'argenterie pour traiter tant de monde : *Qu'importe*, répondit-il, *on trouvera ici suffisamment d'etain; ces messieurs voudront bien excuser un voyageur.*

Le 4 Avril sa majesté l'empereur fait déclarer par ses ministres tant à Ratisbonne qu'aux autres cours de l'Europe que l'armée qui s'assemble par ses ordres en Hongrie, n'est uniquement destinée qu'à mettre ses états à couvert des hostilités que pourroient commettre à l'improviste les troupes étrangeres, qui se trouvent actuellement sur les frontieres de ce royaume.

Un corps de troupes autrichiennes, sous les ordres du général Haddick, pénetre en Pologne vers la fin de Juillet, il occupe insensiblement le palatinat de Cracovie, & le district de

de Sendomir. Par-tout ils observent la plus exacte discipline, paient comptant & avec la plus grande exactitude tout ce qui leur est fourni; ce qui leur concilie l'amitié des Polonois & même des confédérés, qui leur rendent leurs armes, leurs places & prennent service parmi eux. AN. 1771

Quelques confédérés du royaume de Pologne & du duché de Lithuanie, s'étoient retirés dans les états de S. M. I. & Royale. Un manifeste qu'ils publierent alors, parut contenir des sentimens tendans à justifier l'attentat commis en la personne du roi de Pologne, la nuit du 3 au 4 Novembre : sa majesté l'impératrice-reine se hâte de condamner & de supprimer cet écrit; elle force les confédérés, non-seulement à désavouer authentiquement & formellement ce qu'il comportoit de répréhensible; mais encore, à se justifier pleinement, relativement à cet attentat que leurs ennemis sembloient leur imputer en partie; sa majesté excluant nommément & expressément de sa protection suprême, & menaçant même de son indignation, les auteurs ou fauteurs d'une aussi lâche & aussi horrible entreprise.

Le conseil-privé siégeant à Bruxelles fait publier le 13 Mai, un édit de S. M. l'impératrice-reine, qui ordonne, que la réception & l'admission à l'état religieux soient entiérement gratuits, & que l'émission des vœux des deux sexes dans l'état religieux, ne pourroit se faire validement avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis : il prescrit à cet égard diverses formalités tendantes à en assurer l'exécution.

AN. 1771 On doit joindre à cet édit pour les Pays-Bas, deux autres ordonnanees du 4 Septembre : *par la premiere*, il est défendu à tous ecclésiastiques séculiers ou réguliers en général, & dans tous les cas possibles, de recevoir & écrire aucun testament; & ils y sont même déclarés incapables de donner à ces sortes d'actes aucune authenticité par leur témoignage ou leur présence. *Par la seconde* ordonnance, sa majesté renouvelle ses anciennes défenses à tous supérieurs ecclésiastiques & séculiers, de transporter, sans son consentement, de l'argent comptant hors de ses états, &c.

1772 Quelqu'occupé que fût l'empereur dans son cabinet, S. M. I. porta encore son attention à l'embellissement de Vienne ; & c'étoit pour entrer dans les vues aussi vastes de ce prince, que les couvens & autres pieux établissemens, qu'on appelle gens de main-morte, qui ont des maisons dans les principales rues de cette ville, se sont obligés à en réparer la façade selon le plan qui leur en sera donné. Ce monarque fit habiller uniformément 400 ouvriers employés aux réparations nécessaires aux divers palais & châteaux de la cour.

Quelqu'un ayant représenté à l'impératrice-reine, que, vu la multitude de pauvres & de malades étrangers qui entroient dans ses états, & sembloient y entretenir des maladies, il seroit à propos de tirer un cordon pour leur en fermer l'entrée ; cette auguste

souveraine, digne de commander à l'univers par ses sentimens d'une charité bienfaisante qui embrasse tout, lui a répondu avec cette tendresse qui s'intéresse à l'humanité en général, que la situation de ces malheureux, leur pauvreté & leurs maladies leur donnoient plus de droit à son cœur, & que c'étoit une raison de plus pour les recevoir dans les états de sa domination, les soulager, en prendre soin, & les placer dans des hôpitaux, dès qu'ils ne pouvoient d'ailleurs attendre leurs secours.

AN. 1772.

Le célebre Van-Swieten (1) mourut à Schoënbrun le 18 Juin, dans la 73me. année de son âge, après une vie consacrée, jusqu'au dernier moment, au bien de l'humanité. C'est à lui qu'on doit, entre autres établissemens utiles, l'état florissant des sciences dans l'Autriche; il n'a pas cessé de travail-

(1) *Commandeur de l'ordre royal de S. Etienne, conseiller, premier médecin, bibliothécaire de LL. MM. I. & R. A. &c. président de la faculté de médecine, membre de l'académie royale des sciences de Paris, de celle de St. Pétersbourg & de plusieurs autres académies & sociétés littéraires de l'Europe. Il naquit à Leyde, le 7 Mai 1700, de parens catholiques & d'une famille ancienne & distinguée dans les Pays-Bas. Il fut le plus illustre des éleves du grand Boerhave, & ne quitta sa patrie qu'à cause des tracasseries qu'on lui suscita en alléguant sa religion au magistrat. Les Anglois lui offrirent alors un asyle : mais il aima mieux se rendre à Vienne, où l'impératrice-reine l'avoit appellé en 1745.*

ler, pendant 27 ans, à cet objet essentiel: il a surmonté par son courage les obstacles multipliés qu'il a rencontrés, & il est enfin parvenu à être ici, d'un aveu unanime, le restaurateur de la médecine & des études. LL. MM. I. & R. A. ont cru, de son vivant même, devoir lui donner à cet égard des marques publiques de leur reconnoissance, en faisant placer d'abord son portrait, & ensuite son buste en bronze dans une des salles de l'université, palais érigé par leur munificence. L'impératrice-reine (qui durant sa derniere maladie, l'a plusieurs fois honoré de sa présence) a voulu de plus que ce sentiment, si digne de la grandeur & de la beauté de son ame, se perpétuât encore, en faisant transporter le corps du feu baron Van-Swieten à Vienne, pour y être enterré aux Augustins dans une chapelle où reposent les cendres des héros & d'autres grands hommes qui ont illustré & éclairé leur siecle. Il avoit eu, peu de jours avant sa mort, la satisfaction d'apprendre qu'on avoit achevé d'imprimer le cinquieme & dernier tome de ses *commentaires sur Boerhave*; il sembloit n'attendre que ce moment pour terminer une carriere la plus laborieuse, & aussi glorieuse pour lui qu'elle a été utile au monde. Ce seul ouvrage suffiroit pour le rendre immortel.

AN. 1772

Le corps de l'illustre défunt, après avoir été, par ordre de sa majesté l'impératrice-reine, exposé pendant deux jours sur une estrade, dans une salle de la maison qu'il habitoit à Schoënbrun, toute tendue en noir, fut transporté le 21 Juin, vers huit heures &

demie du soir, à l'église des PP. Augustins à Vienne, dans un char mortuaire de la cour, attelé de six chevaux. M. Marxer, évêque-suffragant de cet archevêché, reçut le corps à la porte de l'église, & fit les cérémonies de l'inhumation, à laquelle assisterent l'université en corps, ainsi que les autres départemens, dont le défunt étoit chef. Le 22, 23 & 24 suivans, on célébra ses obseques dans la même église, où l'impératrice-reine & son auguste famille se rendirent à Schoënbrun, & où sa majesté ordonna qu'il fût érigé un mausolée qui fut achevé & placé avant la fin de l'année (1).

AN. 1772

(1) *Le buste du baron* Van-Swiéten, *y est en marbre de Carrare & posé dans une grande niche de marbre noir, sur un piedestal à la grecque, aux côtés duquel sont en bronze doré, des livres, des plantes, &c. & la masse de la faculté de médecine. A la droite de la niche, on voit un génie également de marbre de Carrare, tenant d'une main la baguette d'Esculape, entortillée d'un serpent, & montrant de l'autre le buste. A gauche est un autre génie de la même matiere qui caractérise la Botanique. Le monument est couronné par une urne antique de bronze doré, surmonté d'un serpent, qui forme un cercle, dans le milieu duquel est une étoile. On lit au bas de la niche, qui pose sur un socle de marbre gris, l'épitaphe suivante, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre blanc:*

MARIA THERESIA AUG.
MEMORIÆ.
GERARD. L. B. VAN SWIÉTEN.

An. 1772. A l'occasion de la marche de ses troupes en Pologne, l'empereur fit remettre, le premier Juillet, aux officiers & baillis des différens districts qui représentent la nation & les communautés de ce royaume, ce rescrit: „ L'empereur ayant résolu de prendre sous „ sa protection tous les endroits de la Po- „ logne, où ses troupes s'étendront, en con- „ séquence d'une intention aussi gracieuse, „ sa majesté a chargé le commandant-général „ de ses troupes, de faire déclarer & publier „ qu'aucuns des habitans Polonois, de quel- „ que état & condition qu'ils soient, n'eût „ à abandonner, ou à s'écarter de son do- „ micile; mais qu'il y continuât d'être at- „ taché à ses fonctions ou métiers ordinai- „ res, & eût à se conformer aux arrange- „ mens qui lui seront dans peu notifiés; „ pouvant tous & un chacun se flatter de „ jouir de la même tranquillité, faveur & „ protection dont jouissent les sujets de l'em- „ pereur dans ses pays héréditaires. Ainsi

---

Ord. S. Step. Commen. Consiliar.
Aul. Architrorum. Comitis.
Studii restauratoris.
Rei. Med. Bibliot. Palat. ac libror.
Cens. Præsid. Paris. Petrop.
Variarumq. Acad. Membri.
Nat. VII Maii MDCC. christianè, &
Heroicè. vitâ funct. XVIII Jun.
MDCCLXXII.
ob.
Laborem. indefessam. eminentem.
Doctrinam. integritatem. sinceritatem.
Constantiam poni. jussit.

„ que le présent soit affiché dans toutes les
„ villes, bourgs & villages, pour qu'aucun An.
„ n'en puisse prétexter cause d'ignorance, 1772
„ & que les juges ou supérieurs des commu-
„ nautés aient à informer ceux de leur ju-
„ risdiction, qu'au cas qu'un habitant du
„ pays voulût s'en aller, il seroit arrêté
„ par les troupes impériales, & obligé de
„ retourner au lieu de son domicile. " *Fait au quartier général, le 10 Juin 1772.* HADDICK, *&c.*

Dans les premiers jours de Juillet, l'empereur, par un nouveau trait de bienfaisance d'autant plus grand qu'il étoit caché, avoit remis 60 mille florins de sa cassette au prince de Kaunitz, grand-capitaine de Moravie, pour être distribués secretement aux plus nécessiteux de cette province qui y avoient souffert de la derniere disette : l'impératrice reine étant parvenue à le savoir, (on ne sait comment, puisque le secret étoit expressément recommandé) touchée elle-même d'un si bel exemple de générosité, & voulant l'approuver par sa conduite, envoya de son côté en Bohême une pareille somme, pour être répandue dans le sein de ses sujets qui dans ce royaume avoient le moins de ressources.

Leurs Majestés II. & RR. A. ayant pris (de concert avec les cours de Russie & de Berlin) la résolution de revendiquer & faire valoir leurs droits réciproques sur diverses provinces de Pologne, M. le comte de Pergen fut en conséquence nommé commissaire plénipotentiaire & gouverneur pour leurs majestés dans la partie qui leur appartiendroient : il partit de Vienne le 20 Septembre

An. 1772 pour se rendre à Lemberg, afin d'en prendre à leur nom une possession solemnelle & le gouvernement civil; il y fit publier à cette fin les lettres patentes suivantes :

„ Marie-Thérese, &c. A tous ceux qu'il „ appartient ou pourra appartenir, & qui verront, liront ou entendront lire les présentes lettres-patentes, salut & notre grace & „ bienveillance impériale & royale."

„ Comme prenant part à l'état actuel de la „ Pologne, nous, de concert avec la cour „ impériale de Russie & la cour royale de „ Prusse, avons résolu & arrêté de revendiquer & faire valoir les droits compétens „ d'ancienneté à chacun de nous sur quelques-unes des provinces de ce royaume, & „ trouvant l'étendue de ce pays, circonscrite par les limites tracées ci-après, équivalente à nos droits, nous l'avons fait occuper par nos troupes, Ces limites sont *la* „ *rive droite de la Vistule depuis le duché de* „ *Silésie jusqu'au-delà de Sendomir & du confluent de la Sane*; delà prenant *par Frenepol vers Zamosk & Rubiessow, jusqu'à la* „ *rive du Bug*; & en suivant au-delà de cette „ riviere *les vraies frontieres de la Russie Rouge*, faisant en même temps *celles de la* „ *Volhinie & de la Podolie jusques dans les* „ *environs de Sbaraz*. Delà en droite ligne „ *sur le Niester*, le long de la petite riviere „ qui coupe une partie de la *Podolie nommée Podoreze*, jusqu'à son embouchure dans „ *le Niester*, & ensuite *les frontieres accoutumées entre la Pocutie & la Moldavie*.

„ Etant donc présentement nécessaire de „ prendre possession du pays ci-dessus désigné,

„ nous constituons pour notre commissaire
„ plénipotentiaire notre très-cher & féal Jean- AN.
„ Antoine comte de Pergen & du St. Em- 1772.
„ pire romain, notre chambellan & conseil-
„ ler-intime actuel, grand-croix de l'ordre
„ royal & apostolique de St. Etienne, &c. à
„ l'effet de gouverner en notre nom les pro-
„ vinces occupées, & d'y établir une forme
„ d'administration convenable.

„ Ordonnons en conséquence à tous vas-
„ saux, habitans, possesseurs de biens-fonds
„ compris dans ces limites, de quelque état,
„ ordre & condition qu'ils puissent être,
„ tant ecclésiastiques que séculiers, aux ma-
„ gistrats municipaux, & finalement à tous
„ & un chacun, sans en excepter personne,
„ de reconnoître ledit comte de Pergen en
„ qualité de notre commissaire plénipoten-
„ tiaire & gouverneur, de l'honorer comme
„ tel, de n'obéir qu'à ses seuls ordres, &
„ d'exécuter promptement & fidélement tout
„ ce qu'il commandera en notre nom Et
„ quoique le jour de la prestation de l'hom-
„ mage solemnel ne soit pas encore déter-
„ miné, mais qu'il doive l'être incessamment,
„ nous voulons cependant que les habitans
„ soumis à notre jurisdiction & tutelle, aient
„ à se comporter en sujets paisibles & obéis-
„ sans, tout de même que s'ils avoient déja
„ prêté le serment solemnel de soumission &
„ de fidélité. C'est par une conduite pareille
„ qu'ils pourront mériter notre grace impé-
„ riale & royale. Quiconque, au contraire,
„ contre notre attente, oseroit désormais
„ contrevenir à nos commandemens, qu'il
„ sache que sans plus écouter notre clémen-

AN. 1772 „ ce, nous nous verrons forcés de faire agir „ à sa charge avec rigueur. En témoignage „ de quoi nous avons signé les présentes lettres-patentes, & nous y avons fait apposer „ notre grand scel. Donné en notre ville de „ Vienne le 11 Septembre, l'an de grace „ 1772, & de nos regnes le trente-deuxieme. Etoit signé MARIE-THERESE, & „ plus bas W. A. PRINCE DE KAUNITZ RITTBERG. "

En conséquence de ces ordres, les troupes autrichiennes prirent possession paisible de la partie de la Pologne, spécifiée dans les lettres-patentes; c'étoient des anciennes dépendances des coutumes de Hongrie & de Bohême.

1773 S. M. fit remettre aux ambassadeurs & ministres étrangers des exemplaires de la *Déduction* (1) de ses droits sur les provinces du royaume de Pologne qu'elle avoit jugé à propos de faire occuper par ses troupes. Ses prétentions sont de deux sortes; les unes regardent le royaume de Hongrie; les autres la couronne de Bohême. Les titres sur lesquels elle se fonde par rapport à la Hongrie, se réduisent aux allégations suivantes.

„ Les rois de Hongrie furent, dès l'onzieme & le douzieme siecle, & même dans des temps plus reculés, en possession légitime de la *petite-Russie* ou de la *Russie Rouge* spécia-

(1) *Cette* Déduction *se trouve dans tous les recueils & journaux politiques; sa longueur ne nous permet pas de la donner ici.*

fement des deux provinces confidérables, de Hallicie ou *Galicie* & de *Lodomerie*, lesquelles y sont incorporées. Aussi ces rois ont ils porté sans interruption le titre & les armes de ces deux provinces. En vertu d'un traité conclu avec le roi Casimir, & reconnu de nouveau par les Polonois pour authentique & valable en 1373, la Russie retourna au roi Louis, après la mort de Casimir. La reine Marie, fille aînée de Louis qui succéda à son pere en Hongrie, resta en possession paisible de la Russie. Mais dans la suite sa sœur puînée, Hedwige, reine de Pologne, enleva ce pays à la couronne de Hongrie par la force des armes & contre tout droit. Par un traité fait en 1412, la Pologne fut laissée, à la vérité, en possession tranquille de ce pays, mais sous la condition expresse que cela ne tireroit pas à conséquence, ni au préjudice des droits & prétentions réciproques, de quelque maniere que ce pût être. Des guerres & des troubles intestins empêcherent pendant long temps la Hongrie de les faire valoir : on n'a cependant rien négligé pour les conserver sains & incontestables. »

AN. 1773

Les prétentions de la couronne de Bohême sont fondées principalement sur les titres suivans.

„ La Bohême acquit par les titres les plus justes & les plus authentiques, le droit de seigneurie de fief (*lehn herrlichkeit*) sur les duchés d'Ocwiczin & de Zator. Elle a soutenu & exercé ce droit du consentement même de la Pologne, laquelle y avoit renoncé, à condition que la couronne de Bohême ne

réclameroit point ses autres droits sur le royaume entier. Dans la suite les rois de Pologne
AN. 1773
s'arrogerent cependant ce droit par des voies illégitimes, & sans le consentement de la Bohême. "

" Tout ce que la Pologne peut alléguer à ce sujet pour sa defense, n'a aucune force ; & les droits de la Bohême sont aujourd'hui aussi justes & incontestables qu'autrefois. "

" On a laissé passer un temps infini sans insister sur ces droits ; mais croyant devoir à présent les faire revivre, on y procédera cependant sans jamais perdre de vue l'équité la plus exacte : quoique les provinces les plus considérables de la Pologne ; savoir le duché de Siéverie, la Podolie, la Volhynie, les Waivodies de Lublin & de Chelm, &c. Soient de la dépendance du pays sur lequel la Hongrie a des droits incontestables, on se contentera néanmoins d'un équivalent très modique. Au reste, la voie dont on se sert pour faire valoir ces droits s'excuse assez par l'état de la Pologne. Une longue expérience enseigne que la constitution de cette république ne permet point d'espérer satisfaction de ces droits par la voie ordinaire d'accommodement ou de traité. „

On place vers le commencement de cette année une anecdote digne d'accompagner tant d'autres traits d'humanité consignés dans ces annales. Deux paysans, chargés par leur village d'une requete pour l'empereur, se rendirent à Vienne ; & sur l'instruction qu'on leur avoit donnée de se poster tout près des écuries, où ce prince viendroit infailliblement, ils y coururent avec empressement. Au même

instant qu'ils arrivent, S. M. I. passe; mais ne la connoissant pas, „ *N'est-ce pas ici*, lui demanderent-ils, le prenant, pour quelqu'un de sa suite, " *que l'empereur doit venir.* -- „ *Oui, que lui voulez vous?* -- *Nous avons* „ *une requête à lui présenter.* „ L'empereur la prend & leur promet d'en parler à l'empereur: ce prince entre dans une chambre, écrit quelques mots sur la requête, & revient ensuite la rendre aux paysans, en leur expliquant où ils doivent la porter à présent. Les paysans, pleins de reconnoissance, lui font mille remercimens, & tirent deux pieces de dix-sept creutzers (environ 30 sols de France) de leur poche en le priant fort affectueusement de les accepter. L'empereur les prend, & va sur le champ trouver l'impératrice sa mere, lui raconte son aventure, lui offrant de partager avec elle le présent qu'il a reçu, & lui disant: *votre majesté voit qu'il n'y a si petit emploi qui ne rapporte quelque chose, lorsqu'on sait l'exercer comme il faut.* „

AN. 1773.

Au commencement de Mars, un paysan d'un village près d'Egra, qui devoit payer 24 florins dans vingt-quatre heures, ou être mis en prison, se trouvant absolument sans ressource, son fils, soldat dans le régiment de Starhemberg, étant chez son pere par congé, lui confia qu'un de ses camarades vouloit déserter le soir même, & lui conseilla de le dénoncer pour avoir la récompense, qui est précisément de 24 florins. Le pere reprocha d'abord à son fils l'infidélité qu'il commettoit à l'égard de son camarade, & cependant forcé par sa cruelle situation, il se rendit ensuite à ses représentations. Lorsque la nuit fut ve-

nue, le fils se glissa où le prétendu déserteur
AN. devoit se trouver, fut arrêté comme tel &
1773 conduit à son régiment. Tandis que le pere recevoit ces 24 florins, on condamnoit, à son insu, son fils à passer par les baguettes. Il soutint cinq tours avec fermeté; mais au sixieme il se plaignit qu'il souffroit injustement. Un lieutenant qui l'entendit, l'interrogea, & apprit de lui son honorable artifice. L'affaire fut portée au colonel, & ensuite à l'impératrice-reine, qui, touchée de ce dévouement filial, a fait lieutenant ce soldat, & donné au pere une pension de cent florins.

Par lettres-patentes données à Vienne le 16 Décembre 1772, l'impératrice-reine érigea en académie impériale & royale des sciences & des belles-lettres, la société-littéraire établie à Bruxelles depuis 1769. Cette auguste princesse donna, à cette occasion, une derniere forme à ce corps, plus propre à remplir le but de son institution; avec un réglement en détail pour diriger ses occupations & son œconomie interne; elle la mit sous les ordres du sérénissime gouverneur général des Pays-Bas, & nomma pour la représenter, en qualité de protectrice, le ministre plénipotentiaire prince de Staremberg. Elle nomma, en même temps, son conseiller d'état & chancelier de Brabant, M. de Crumpipen, chevalier de l'ordre-royal de S. Etienne, président de l'académie. La premiere séance, sous cette nouvelle forme, se tint le 13 Avril 1773 (1).

(1) *Voyez les mémoires de ladite académie tome 1 pp. xvi, xxi, xxvij & lx.*

Sa majesté établit vers le même temps à Bruxelles, une académie de dessin, de peinture, de sculpture & d'architecture, afin de donner une nouvelle énergie au génie naturel de ce peuple pour les beaux arts. AN. 1773

L'administration la plus sage & la mieux réfléchie, fut établie dans les nouvelles possessions en Pologne. Toutes les fermes, économies, statories & châtellenies appartiendront à la couronne après la mort des possesseurs actuels; mais on laissa ceux qui s'étoient soumis, jouir pendant leur vie de l'usufruit de ces biens.

S. M. l'empereur continua de parcourir toute la Hongrie, & laissa par-tout sur son passage des marques éclatantes de sa justice & de sa bienfaisance. Son intention étoit de s'instruire par lui-même de l'état actuel de ses sujets, de leur génie, de leurs mœurs, de leurs talens, enfin de tout ce qui peut contribuer à l'avantage général & au bien de chacun en particulier. Pour y réussir plus sûrement, S. M. I. admettoit tout le monde indistinctement à son audience, recevoit les requêtes, écoutoit les griefs, encourageoit l'industrie & le commerce de chaque district, rétablissoit l'ordre de la justice distributive, mettoit la fortune & les biens de ses sujets sous la protection des loix & d'une police si sage, qu'il sera difficile d'altérer leur tranquillité. Ce prince voulant éviter de causer quelque dépense extraordinaire à ses sujets, défendoit de faire à son passage aucunes fêtes ou réjouissances, de lui envoyer des députations, de sonner les cloches, de tirer le canon; il exigeoit seulement que l'on rempliroit les trous

des chemins sur sa route, qu'on répareroit
An. les ponts ruinés, & qu'on tiendroit prêt pour
1773 lui & pour sa suite (qui étoit peu nombreuse) un logement dans les auberges ordinaires, ou dans des cabanes de paysans, ou des maisons particulieres; & au défaut des unes & des autres sous des tentes en pleine campagne.

L'impératrice-reine desirant témoigner la satisfaction qu'elle avoit d'une infinité d'actes de bienfaisance & de charité exercés en faveur du menu peuple lors de la derniere disette, par un riche négociant de Rumbourg en Bohême, lui fit remettre une magnifique bague, formée de son chiffre en brillans.

Cette auguste souveraine fit remettre à la cour de Pologne, le 3 Août, par son ministre auprès de cette république, un traité rélatif aux districts dépendans ci-devant de la couronne de Pologne, qu'elle s'étoit cru fondée en justice de pouvoir réclamer & en prendre possession (1). Ce traité fut signé de la délégation le 20 du même mois. Le 27 Décembre, la prestation du serment d'hommage & de fidélité des habitans de la Pologne-Autrichienne, se fit à Léopol avec beaucoup de pompe, de solemnité & d'allégresse.

---

(1) *S'il existoit quelque doute contre l'authenticité des preuves données, concernant les droits de l'impératrice-reine de Hongrie sur les royaumes de Gallicie & de Lodomerie, qui forment la portion de la Pologne dont la maison d'Autriche s'est mise en possession, on n'auroit qu'à consulter à Naples l'épitaphe placée sur le tom-*

Sa majesté fit promulguer à Bruxelles, le 13 Septembre, des lettres patentes sur l'exécution de la bulle en forme de bref du pape Clément XIV, en date du 21 Juillet de cette année, portant extinction & suppression de l'ordre des Jésuites. Le même bref fut publié dans toutes les Eglises à Vienne le 22 du même mois. An. 1773.

Par une déclaration de S. M. I. & R. publiée à Vienne les premiers jours de cette année, il est accordé une gratification annuelle de 14 florins (37 liv. 6 sols 8 den. monnoie de France) à ceux qui voudront se charger de nourrir & entretenir un enfant de soldat, depuis le moment où il sera sevré, jusqu'à l'âge de 18 ans. 1774

Le 15 Janvier, se fit à Vienne la publication d'un décret qui enjoint aux ci-devant Jésuites qui étoient restés dans les maisons professes, d'en sortir, & leur accorde 15 jours pour les évacuer tout-à-fait.

Peu après, on fit la publication des lettres-patentes relatives aux limites des provinces

---

beau de la reine de Naples Jeanne II, *& qui est dans l'église de l'hôpital* della Nunziata, *dont elle est regardée comme fondatrice. On y voit tous les titres de cette souveraine, morte l'an 1435 inscrits de cette sorte :* Joannæ II Hungariæ, Hierusalem, Siciliæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Romæ, Gerviæ, *Galitzæ*, *Lodomeriæ*, Comaniæ, Bulgariæ Reginæ; Provinciæ, Forcalguerri ac Pedemontis Comitissæ.

autrichiennes en Pologne, où elles sont spécifiées plus en détail.

AN. 1774 L'archiduc Maximilien, sous le nom de *Comte de Burgau*, partit de Vienne au commencement du mois de Mai de cette année pour faire une tournée dans les Pays-Bas. Il arriva à Ratisbonne le 10 du mois, & à Bruxelles le 2 Juin. Il fut reçu par-tout avec des démonstrations de joie & de ce tendre amour que les vertus de *Marie-Thérese* ont inspiré à tous les peuples, aussi-bien qu'à ses sujets, pour tout ce qui est à elle.

Suleyman Effendi, internonce de la Porte, fit son entrée solemnelle à Vienne le 11 Juin, il obtint sa premiere audience du prince Colloredo (vice chancelier de l'Empire) le 16 suivant; & le lendemain il fut admis à celle du prince de Kaunitz, chancelier de cour & d'état : il se rendit chez ces deux ministres avec beaucoup de pompe & de magnificence. L'empereur se trouva *incognitò* à cette derniere audience. Le 27 lui fut indiqué pour son audience publique de sa majesté l'empereur; & le 30 enfin, il est admis à celle de l'impératrice-reine à Schoënbrun. L'objet de sa mission étoit de notifier solemnellement l'avénement au trône d'Achmet IV, grand sultan des Turcs. Il reçut lui & sa suite, de magnifiques présens, eut son audience de congé le 30 Août suivant, & partit enfin de Vienne le 14 Septembre.

Sa majesté l'empereur étant au camp de Pest, apperçut une voiture se renverser; le paysan qui la conduisoit, eut la jambe cassée de cette chûte : sa majesté allarmée le conso-

la, le fit panser par son chirurgien, & donna cent ducats au malade. AN.

L'impératrice-reine rendit un édit pour favoriser le commerce en général, & pour accordér différens privileges aux marchands en gros. 1774

Divers édits & lettres-patentes furent publiées dans les nouveaux états de sa majesté en Pologne, ainsi que dans ses pays héréditaires, pour l'encouragement de l'agriculture, des arts & manufactures.

C'étoit pendant cette année que le mécontentement & les troubles, qui subsistoient depuis quelque temps dans les colonies anglo-américaines, éclaterent ouvertement par la confédération & la révolte de la plupart de ces colonies contre la mere-patrie. Cette querelle dans l'intérieur de l'Empire-britannique, étoit très-étrangere aux autres puissances : elle a cependant attiré en Europe une guerre qui duroit encore en Janvier 1781; sa majesté l'impératrice reine n'y a prit aucune part.

L'impératrice-reine fit promulguer dans les premiers jours de cette année un réglement pour les écoles, dans tous les états de sa domination. „ Ces écoles sont divisées en trois especes différentes; les *Normales*, les *Principales* & les *Triviales*. Les premieres serviront de modele à toutes les autres; c'est-à-dire, que celles de chaque province se conformeront au plan de l'école *Normale* de l'endroit où résidera la commission de la même province. C'est dans les premieres écoles qu'on formera 1775

les maîtres destinés à enseigner dans les autres.
AN 1775 Les écoles *Principales* seront placées dans les plus grandes villes; on les répartira dans le cercle du même territoire. Les écoles *Triviales* sont pour les petites villes, les bourgs & la campagne, dans les endroits où il n'y a qu'une paroisse & un annexe. "

„ Les instructions dans les écoles *Normales*, porteront 1°. sur la religion; 2°. sur les connoissances nécessaires à tous les états; 3°. sur celles qui disposent aux grandes études, ou que doivent acquérir les personnes qui se destinent aux sciences & aux arts; 4°. sur les notions propres à former de bons instituteurs. Ces mêmes obje s, à l'exception du dernier, seront compris dans les instructions pour les grandes écoles. On enseignera dans les petites, à lire & à écrire, & on y donnera des leçons d'arithmetique, des regles de bonne conduite, & quelques principes d'œconomie. "

„ Afin d'établir une uniformité constante dans ces différentes classes d'enseignemens, on composera des livres élémentaires pour les éleves, qui seront les seuls dont il sera permis de se servir dans les classes. "

Peu de temps après, sa majesté fit publier une ordonnance très-sage „ qui défend le jeu à tous les domestiques, sous des peines séveres pour ceux qui contreviendront à cette défense, & pour les maîtres des lieux publics qui leur permettront de jouer chez eux. " Le jeu fait perdre les mœurs & la probité aux domestiques, & cause la ruine & la misere de leurs familles.

L'empereur faisant une tournée dans les environs de la capitale, vit un de ses palfre-

niers tomber de ſon cheval dans un trou couvert de neige. Ce prince étoit à cheval ; il deſcendit auſſitôt, & courant au palfrenier, il fit tous ſes efforts pour le tirer du trou dans lequel il étoit engagé : ne pouvant y réuſſir, il remonte à cheval, court au grand galop jusqu'au premier village, où ſa ſuite l'attendoit, prend du monde, & revient avec ce ſecours toujours au grand galop, auprès du palfrenier qui fut ſauvé. AN. 1775

Le feu ſe manifeſtant dans une maiſon placée au centre de Vienne, l'empereur ſe tranſporta auſſitôt ſur les lieux. S. M. pénétra juſques dans les endroits où le péril étoit le plus éminent pour donner ſes ordres. A peine ce prince étoit-il ſorti de la cour, qu'une cheminée tombant avec violence couvrit préciſément la place qu'il venoit de quitter. Cette circonſtance ne l'empêcha point d'animer encore du geſte & de la voix les perſonnes occupées à ſecourir la maiſon.

Voici une anecdote qui ſe fera lire avec encore plus de plaiſir que la précédente. „ L'empereur allant (vers cette même époque) de Vienne à Schoënbrun, rencontra un jardinier, chargé de l'inſpection du nouveau jardin qu'on formoit dans la capitale. Cet homme s'en retournoit chez lui à pied par un très-mauvais temps. Le prince étoit ſeul dans une caleche qu'il conduiſoit lui même ; il arrêta ; fit monter le jardinier & le conduiſit juſqu'à ſa porte, s'entretenant avec lui de la maniere la plus affable. (1)

(1) *Nous ne craignons point qu'on nous reproche de recueillir avec trop de ſoin de pa-*

AN. 1775 Le 17 Janvier, se fit à Bruxelles la cérémonie de l'inauguration de la statue pédestre (2) en bronze, que les états de la province de Brabant avoient résolu, dès l'année 1769, d'ériger à S. A. R. le sérénissime duc Charles-Alexandre de Lorraine & de Bar, gouverneur-général des Pays-Bas Autrichiens, &c. Les états donnerent à cette cérémonie toute la pompe & toute la magnificence dont elle étoit susceptible; & le peuple y apporta toute la joie, que son amour pour ce digne prince qu'il chérit infiniment, pouvoit lui inspirer : l'on n'oubliera jamais sur les lieux, cette féte, la mieux ordonnée, la plus générale & la plus brillante dont il soit parlé dans les fastes de la province.

L'archiduc Maximilien, après avoir parcouru les Pays-Bas Autrichiens, & vu les principales villes de la Hollande, partit enfin de Bruxelles, le 5 février, pour la France, & arriva à Versailles le 8, il logea à Paris chez M. le comte de Merci-Argenteau, ambassadeur de la Cour impériale : il partit pour retourner à Vienne le 2 mars, & y arriva le 24 suivant, après 11 mois d'absence. Le 19 Avril son Altesse Royale se remit en route

---

reils traits de bienfaisance & d'humanité ; en même temps qu'ils honorent le trône, ils consolent le genre-humain, dont la condition n'est pas d'avoir toujours des maîtres qui soient sensibles & bienfaisans.

(2) *Cette statue a été modelée par le sieur Verschaffelt, sculpteur de l'électeur Palatin.*

pour ſe rendre en Italie, d'où, après avoir visité la Lombardie, Florence, Rome, Naples, &c. il revint à Vienne le 13 Décembre suivant. AN. 1775

Au commencement de Mai l'impératrice-reine fit publier une ordonnance pour encourager dans ſes états la culture des abeilles, & celles de diverſes autres branches économiques.

Dans le voyage que fit S. M. l'Empereur cette année en Croatie, le poſtillon qui conduiſoit ſa voiture entre Bellovar & Lejuſſma, tomba de ſon cheval; ſa majeſté met auſſitôt pied à terre, vole à ſon ſecours; il le prend par la main, le conduit lui-même dans la maiſon d'un payſan, l'y fait panſer par ſon propre chirurgien, lui donne une ſomme d'argent aſſez conſidérable, récompenſe largement tous ceux qui ont ſecouru ce malheureux, qu'il ne quitte qu'après être bien aſſuré que ſa chûte n'aura point de ſuites fâcheuſes.

A la revue de Duor, l'empereur ſe rappelle un ſoldat à qui il avoit parlé au camp de Peſt, lorſqu'il étoit en faction; il le fit venir, & lui donna quelque argent. Tout ce que ce prince fit dans ſon voyage de la Croatie, a dû d'autant plus étonner les habitans de ce pays, qu'il y avoit plus de 300 ans qu'ils n'avoient vu chez eux leur ſouverain.

Dans ce même voyage, l'empereur étant dans une ville de cette province, fut inſtruit par un officier de ſa ſuite, que dans la foule du peuple qui l'environnoit, il y avoit un homme âgé qui pleuroit, & qui pouſſant tous ceux qui étoient autour de lui, diſoit, que s'il ne pouvoit pas voir l'empereur comme

les autres, il desiroit du moins le toucher.
AN. C'étoit un soldat qui, dans la derniere guer-
1775 re, avoit reçu un coup de feu qui l'avoit privé de la vue. L'empereur ordonna qu'on le laissât approcher; il fit lui-même quelques pas, & quand il fut parvenu jusqu'à lui, il lui présenta les mains que l'aveugle serra sans façon dans les siennes, & qu'il baisa en les mouillant de ses larmes, pendant que l'empereur lui parloit familièrement. „ Mainte„ nant, dit il, en les quittant, je regrette „ encore la vue pour un moment, je vous „ verrois, & je prierois le ciel de m'ôter „ tout-à-coup une vie inutile à votre servi„ ce, & de me laisser mourir dans l'excès „ de joie dont mon cœur est pénétré. " L'emreur se sentit lui-même ému, fit remettre une somme à ce bon serviteur, & lui assura une pension annuelle.

Au mois d'Avril de cette année, S. M. l'impératrice-reine fonda à perpétuité, dans un nouveau college érigé à Inspruck, 30 places destinées pour autant de fils de pauvres gentilshommes, qui y seront entretenus & instruits dans toutes les connoïssances nécessaires pour remplir dignement des emplois militaires & civils. Vers le même temps S. M. fit publier un édit qui supprime les *caisses provinciales* d'usage chez différens ordres religieux, comme ayant causé la ruine de plusieurs de leurs maisons,

Dans le royaume de Bohême les paysans étoient serfs; l'impératrice-reine & l'empereur, leurs souverains, pleins d'humanité, vouloient les affranchir. Ces paysans grossiers qui travailloient par corvées, ont cru qu'ils devoient

devoient être affranchis de tout travail & ne rien faire. Ils se livrerent à des excès qui occasionnerent d'assez grands désordres : pendant plusieurs mois, sa majesté l'impératrice s'étoit vue dans la cruelle (mais indispensable) nécessité de faire marcher des troupes contre les mutins, & de faire punir les plus coupables du dernier supplice. Sa majesté n'écoutant ensuite que sa clémence & sa bonté naturelle, fit publier le 26 Octobre, des lettres-patentes qui réglent irrévocablement les prétentions des seigneurs & des paysans; elle diminua les corvées auxquelles ceux-ci étoient jusqu'à ce jour assujettis, étendit leur liberté, assura leurs propriétés, & finalement, améliora leur sort, de maniere qu'elle leur ôta tout motif raisonnable de plainte à l'avenir. AN. 1775

Il se fit pendant cet été, entre la cour impériale & la porte ottomane, une convention pour régler définitivement les limites & les frontieres des deux empires.

Le 2 Septembre, il parut un édit qui régla l'état civil des ci-devant Jésuites dans les Pays-Bas Autrichiens.

Le 15 Septembre, l'impératrice reine donna des lettres-patentes pour tous les pays de sa domination, par lesquelles elle supprime à-peu-près entiérement le droit d'asyle, dont les églises & les couvens jouissoient jusqu'à ce jour, contre toute justice & par un abus contre lequel les esprits impartiaux & instruits n'ont cessé de s'élever. Cette nouvelle loi fixe les seuls cas où ce privilege d'asyle sera respecté.

Le 6 Novembre, sa majesté fit publier une

déclaration pour ses états des Pays-Bas, touchant l'impression des pieces des parties plaidoyantes, qui leur défend de faire imprimer aucune requête, *Factum*, mémoire, ou autre écrit quelconque, sans préalable permission par écrit des juges devant qui la cause est pendante, lesquels devront d'ailleurs déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer.

AN. 1775

Le 14 du même mois, sa majesté l'impératrice-reine signa une convention avec le roi très-chrétien, concernant les bénéfices réguliers situés dans leurs domaines réciproques aux Pays-Bas.

Sa majesté, pour procurer aux pauvres filles de sa capitale de Vienne, une éducation que leurs parens ne pouvoient pas leur donner, obligea chaque couvent de filles à en recevoir deux : elles y seront nourries, entretenues & instruites gratuitement.

Elle s'attacha aussi à rendre les corps religieux plus utiles à la société, en leur ordonnant de s'appliquer à la théologie dogmatique plutôt qu'à la scholastique, à l'histoire ecclésiastique, au droit canon, à l'étude des antiquités, à la connoissance de la nature, &c. & elle voulut que chaque particulier choisît entre ces diverses branches, le genre d'étude pour lequel il se sentiroit le plus de goût.

Le 28 Décembre 1775, leurs altesses royales l'archiduchesse Christine & le duc de Saxe-Teschen son époux, partirent de Vienne pour faire un voyage en Italie. Elles arriverent à Florence le 11 Janvier, & à Naples le 12 Avril ; elles furent de retour à Rome le 4 Mai, & à Vienne le 13 Juillet. Ces augustes princes se firent admirer & adorer dans toute leur

route par leur affabilité, leur bienfaisance & leur munificence.

On publia, au mois de Février, dans toutes les églises de Vienne une défense du souverain, à qui que ce soit, & sur-tout aux personnes du sexe, d'y paroître d'une maniere indécente avec des coëffures & des habillemens peu modestes : ceux qui sont chargés de la police des églises, sont chargés aussi d'en écarter tous ceux qui s'y présentent habillés de maniere à exciter les desirs & même la curiosité, & sur-tout ceux qui s'y comporteront d'une maniere peu convenable au respect dû à l'Etre suprême, qu'on y adore. AN. 1776

Voici un nouvel exemple de la facilité avec laquelle nos augustes souverains communiquent avec leur peuple. Le fils unique d'une riche veuve se laissa séduire par des récruteurs qui l'avoient enivré, & qui, au moment où il ne savoit plus ce qu'il faisoit, lui avoient fait signer un engagement. Le jeune homme, arrivé à Gœrtz, où étoit son régiment, ne tarda pas à gémir de son imprudence : il se plaignit à ses officiers, qui ne l'écouterent point. Sa mere instruite de ce qui étoit arrivé; fit les offres les plus raisonnables pour sa liberté, & ne put réussir à la lui procurer. Elle confia ses peines à un digne ecclésiastique qui entreprit d'écrire le cas à l'empereur même ; il le fit, & peu de temps après on vit arriver le jeune homme libre de tout engagement, parce qu'il fut trouvé qu'il avoit été surpris.

An. 1776 Le gouvernement des Pays-Bas ne négligeant aucun moyen d'y favoriser le commerce, donna au mois de Mars un décret qui affranchit les négocians des droits d'Etape appartenant au souverain sur des marchandises déposées dans les entrepôts des villes de Bruge, d'Ostende & de Nieuport ; & leur accorda la permission de laisser leursdites marchandises dans les magasins l'espace d'un an ou plus, sans payer aucun frais.

Au mois d'Avril de cette année, S. M. fit émaner une ordonnance à Bruxelles qui défend à tous ses sujets de fournir, directement ou indirectement, aucuns secours aux colonies anglo américaines en armes ou autres munitions de guerre, sous peine de confiscation des effets & d'une amende de 1000 florins.

L'empereur ratifia par un rescrit en date du 7 Juin, la résolution unanime prise le 29 Janvier à la diete de Ratisbonne, par les électeurs, princes & états protestans de l'Empire, qui s'étoient accordés pour se conformer aux catholiques à l'égard du temps de la célébration de la Pâque & de toutes les fêtes mobiles, en reconnoissant le calendrier nouveau ou grégorien pour le calendrier commun de l'Empire. S. M. I. approuva cette résolution qui prévient la confusion & la mésintelligence dans les pays où différentes religions chrétiennes sont autorisées.

L'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, & la grande duchesse son auguste épouse, ainsi que l'archiduchesse Marie-Christine & le duc de Saxe-Teschen, arriverent le 13 Juillet au château de Schoënbrun. Le grand duc & la grande duchesse resterent dans le sein de leur

augufte famille jufqu'au 9 Septembre qu'ils en prirent congé pour retourner dans leurs états. AN. 1776

Pendant le cours de cet été il fe fit une convention pour les limites, entre fa majefté l'impératrice-reine & les républiques de Pologne & de Venife.

Il avoit été permis aux pauvres des environs de Vienne d'aller ramaffer du bois mort dans les forêts; les gardes s'y étoient oppofés fous prétexte de dégâts, & d'embarraffer les chemins tant en voyage qu'à la chaffe. L'empereur répondit la-deffus ces paroles admirables : eh bien! „ en allant moins vîte, „ nous aurons plus longtemps le plaifir de pen„ fer qu'un millier de malheureux fe chauf„ fent avec leurs familles." Sa majefté l'empereur vifitoit fréquemment & toujours inopinément les hôpitaux; il en furveilloit l'adminiftration; il y répandoit toujours de nouvelles graces. Les prifons fe reffentoient également de fa magnanimité, de fa fenfibilité & de fa bienfaifance. Quelques papiers publics rapportent au 10 Septembre de cette année l'anecdote fuivante. L'empereur s'étant rendu feul dans une des prifons de la ville, après avoir-vifité & interrogé plufieurs prifonniers, fut conduit à la cafe d'une femme enfermée pour caufe de proftitution. A peine cette infortunée eut elle reconnu l'empereur, qu'elle fe jetta à fes pieds, en le fuppliant de vouloir bien l'écouter; S. M. fe rendit avec plaifir à fes prieres, & elle lui raconta fes malheurs en ces termes : née d'une famille noble, je perdis mes parens de bonne heure, je fus livrée à des perfonnes dont un extérieur religieux ca-

AN. 1776

choit la venalité de l'ame. Parvenue à l'âge de vingt ans, le baron de *** chercha à me plaire; il y parvint, & je fus mariée avec lui en face de l'église : je me crus au comble du bonheur ; trois enfans mâles furent le fruit de cette union, & je partageois mes soins entre eux & mon mari. Un jour étant à Vienne je fus tout-à-coup enlevée sans en savoir le motif, & traînée en prison : bientôt après j'appris que mon mari avoit en Moravie une autre femme qui me poursuivoit ainsi que lui; l'accusation intentée contre moi n'étoit que déshonorante pour moi, celle de bigamie coûtoit la vie à mon mari que j'aimois. Je ne hésitai pas; je résolu de le sauver aux dépens de mon honneur, & j'avouai ma prostitution en cachant mon mariage. Ici les larmes suffoquerent la prisonniere... Mais mes enfans, mes chers enfans, je ne sais ce qu'ils sont devenus. J'ai sauvé la vie à leur pere. & ce pere m'a oubliée -- L'empereur attendri d'un événement aussi extraordinaire, demande aussi-tôt à la prisonniere ce qu'elle desiroit. -- Eh! reprit-elle, si un monastere peut ne pas être humilié par ma présence, je demande d'y finir mes jours. -- Sa Majesté promit de la servir, & en effet, après s'être assurée de la vérité de tous les faits connus dans la déclaration de cette infortunée, elle donna les ordres les plus positifs pour trouver ces enfans, qui éprouverent les bontés d'un prince aussi bienfaisant : la femme est entrée dans un couvent & S. M. l'impératrice-reine lui assure une pension sa vie duranre.

L'empereur faisant la revue de ses troupes au mois de Septembre de cette année hors

les murs de Prague à peu près à la même place, où se donna la bataille du 6 Mai 1757, il se fit montrer l'endroit où le maréchal de Schwerin fut tué : il fit faire halte aux régimens ; & par un trait digne de son grand cœur, qui rend justice au vrai mérite même dans ses ennemis, il fit rendre les honneurs de la guerre à la mémoire du maréchal, en ordonnant une triple salve générale de la mousqueterie. An. 1776

Voici une anecdote, au moins autant intéressante que toutes celles qui enrichissent cette histoire ; elle ne peut sans doute ajouter à la gloire du monarque qui en est l'objet ; mais elle confirme de plus en plus la haute opinion que mille traits pareils ont fait naître de sa justice & de son humanité : le fait est arrivé au camp de Brunn. Un jeune soldat nouvellement engagé, venoit de perdre son pere ; il étoit fils unique ; sa mere le desiroit auprès d'elle, pour l'appui de sa vieillesse. Elle lui écrivit en conséquence une lettre naïve & touchante, que le soldat fit voir à son officier ; celui-ci la montra à d'autres, & de main en main, elle passa à l'empereur qui, touché de l'état de la veuve, fit venir le soldat en sa présence. Ce jeune homme est vigoureux, grand & bien fait : -- Veux-tu, lui dit le monarque, retourner vers ta mere ? --Comme vous voudrez, sire, mais j'aimerois mieux rester soldat & sacrifier ma vie pour vous, si ma mere avoit de quoi vivre sans moi. -- Eh bien ! demeure, je te fais bas-officier : écris à ta mere que dès-à-présent elle touchera un ducat par semaine : j'aurai soin de toi, je prévois que tu feras ton chemin.

An. 1775 Les même papiers publics d'où nous tirons ce récit, contiennent une seconde anecdote, digne de figurer avec la précédente. L'archiduc Maximilien faisant manœuvrer une partie des troupes campées près de Laxembourg, entendit un vieux soldat, qui disoit à un de ses camarades : *N'est-il pas plaisant, qu'une vieille moustache comme moi apprenne l'exercice d'un soldat aussi jeune que celui qui nous commande.* S. A. R., sans paroître avoir pris garde à ces propos, continua à faire manœuvrer le régiment. L'exercice fini, le prince fait sortir des rangs le vieux militaire avec huit de ses camarades, & leur commande les mêmes évolutions que celles qui venoient d'être exécutées. Le vieux soldat fit tout avec précision, & sans manquer à rien. ,, *Je te pardonne d'avoir* ,, *murmuré*, lui dit l'archiduc, *puisque tu sais* ,, *ton métier, je te fais caporal : prend ces* ,, *douze ducats, & apprends à tes camarades* ,, *à manœuvrer aussi-bien que toi ; mais n'ou-* ,, *blie pas aussi de leur recommander de n'être* ,, *pas mutins, parce que tous les officiers ne* ,, *sont pas aussi indulgens que moi.*

L'attention de l'impératrice-reine à multiplier dans ses états les secours spirituels pour le bien de ses sujets, lui fit demander au souverain-pontife l'érection de quatre nouveaux évêchés en Hongrie, indépendamment des trois derniers qui avoient été formés depuis peu. (1)

Cette auguste souveraine donna vers le même temps, de nouveaux réglemens pour l'admi-

(1) *Cette même année fut établie une Académie militaire à Anvers.*

nistration de la justice, pour le maintien de l'intégrité des juges, & pour la défense des droits des citoyens dans tous ses états héréditaires d'Allemagne. Elle porta également ses vues à la destruction des abus & des exactions des monopoleurs dépositaires des vivres & des denrées, en portant une sage ordonnance à cet effet.

Leurs majestés ne cesserent point de s'occuper de ce qui pouvoit procurer le bonheur de leurs sujets, & en donnerent une nouvelle preuve par les augmentations & les embellissemens qu'elles ont agréés le 10 Mars de cette année pour leur capitale. Elles ordonnerent que le fauxbourg St Léopold, situé dans une isle du Danube, fût considérablement agrandi par une nouvelle rue de la largeur de dix toises, aux deux côtés de laquelle on doit bâtir une file de maisons au nombre de quarante trois. Le grand jardin du baron d'Egger, appartenant ci-devant au comte d'Oetting, y sera employé. On a fait la répartition du terrein, de façon que plusieurs de ces maisons auront 360 toises quarrées de ce terrein fertile & très propre à faire des potagers & des vergers. D'autres seront de 230 toises, & la moindre en aura 130. On exhaussera tellement toute la place qu'elle sera garantie des inondations. Le passage, depuis le quartier nommé *Brigittenau* jusqu'au pont-levis, sera d'autant plus commode que toute la rive du Danube doit être bordée de nouveau. Cette nouvelle rue se distinguera encore par la beauté de la vue depuis le jardin impé- 1777

rial nommé *Augustin*, jusqu'aux fouxbourgs en-
An. deçà du Danube. Les habitans de la ville, ainsi
1777 que ceux de tous les fauxbourgs, profiteront beaucoup de cet arrangement, qui ne servira pas moins au commerce & aux métiers, qu'à la population. Par tous ces nouveaux édifices, & par les embellissemens que l'on ne cesse de faire dans cette capitale, on peut assurer que Vienne est la plus grande & la plus belle ville de toute l'Allemagne. En y comprenant les fauxbourgs, elle a 5 lieues de circuit, & renferme de 2 à 300 mille habitans.

Le 19 Mars, jour du nom de S. M. l'empereur, a été fait à Messines par Mgr. l'évêque d'Ipres & autres commissaires, l'ouverture solemnelle de la fondation pieuse érigée ensuite des lettres-patentes de l'impératrice-reine, pour l'éducation des enfans des deux sexes de bas-officiers & de soldats. Cet établissement remplace le monastere de bénédictines d'extraction noble fondé en 1060, par Bauduin V, comte de Flandre, & Adele de France son épouse. Il ne restoit plus que 5 ou 6 religieuses qui ont été placées en d'autres maisons de filles nobles.

Au mois d'Avril, l'impératrice-reine donna sa sanction royale à un plan que le gouvernement de ses états héréditaires des Pays-Bas lui avoit présenté, relatif à l'établissement des nouveaux colleges destinés à l'éducation de la jeunesse : c'est un monument éternel de sa munificence & de son amour pour ses peuples.

C'est aussi par une suite de sa bienfaisance qu'elle a fondé près de sa capitale de Vienne une maison où l'on fera l'inoculation de la petite verole aux enfans : les essais déja faits

ont parfaitement réussi. L'inspection de cet établissement fut confiée au baron de Storck, premier médecin de la cour impériale, & ce fut le docteur Ingenhousz, appellé à Vienne pour inoculer les augustes enfans de *Marie-Therese*, qui eut la direction immédiate de l'inoculation.

AN. 1777

Dans les premiers jours de Mai, l'impératrice reine fit délivrer une somme de 200 mille florins aux infortunés habitans de Cremnitz, ruinés par l'incendie qu'ils avoient essuyé.

Le premier Avril de cette année, l'empereur partit de Vienne pour le voyage que S. M. avoit médité depuis long-temps de faire en France. Ce monarque étoit accompagné des comtes de Cobentzel & de Colloredo, & voyageoit sous le nom de *comte de Falckenstein*. Il resta à Metz depuis le 12 jusqu'au 15 du mois, arriva à Versailles le 19, & se rendit aussi-tôt chez leurs majestés très-chrétiennes, & dîna avec elles dans les petits appartemens. La reine le conduisit ensuite chez les princes & princesses de la famille royale. Le soir, il alla se loger à Paris dans l'hôtel de S. E. le comte de Merci-Argenteau, son ambassadeur à la cour de France.

Quoique sa majesté l'empereur, ennemie du faste & de l'ostentation, se fût dépouillée de tout éclat extérieur, l'amour & l'admiration qu'on lui a voués depuis long-temps, portoient tout le monde à chercher avidement les moyens de le voir.

Le 25 Avril, le comte de Falckenstein accompagna la reine, madame & madame la comtesse d'Artois, à une représentation de l'opéra d'*Iphigénie*; le public, après avoir té-

AN. 1777 moigné, par les plus grands applaudissemens, le plaisir qu'il trouvoit à voir tant de personnes augustes réunies, saisit encore, dans le cours de l'action dramatique, la plus heureuse & la plus juste des applications, pour donner à la reine de nouvelles preuves des transports de joie qu'il ressent à la vue de cette souveraine.

Rien n'étoit étranger à M. le comte de Falckenstein; il voyoit tout, il examinoit tout, églises, palais, hôpitaux, académies, jardins publics, spectacles; & malgré le rigoureux *incognitò* qu'il continua de garder, il étoit toujours reconnu dans ses courses. L'empressement de voir ce monarque étoit si vif, qu'il ne pouvoit sortir de la foule qui le suivoit par-tout, qu'en s'en dérobant autant qu'il lui étoit possible, par la simplicité de son équipage & de ses habits. L'un de ses premiers soins, en arrivant à Paris, fut de lever les difficultés du cérémonial. Les princes s'empresserent d'aller chez lui, ainsi que tous les seigneurs de la cour. Il se fit écrire chez les hommes; il rendit visite à toutes les dames de marque; & les choses gracieuses qu'il savoit dire relativement aux circonstances particulieres de toutes les familles, pourroient faire croire qu'il a passé sa vie en France. Lorsqu'il étoit à Versailles, il alla à l'*œil de bœuf*, causer avec ceux qui s'y trouvoient; & personne ne le prit pour un étranger. Il assista au dîner public de leurs majestés, comme un simple courtisan, se tenant debout derriere le fauteuil du roi. On ne finiroit pas de citer tout ce qu'il a dit d'admirable & de la maniere la plus modeste. Par exemple

dans un cercle où la conversation rouloit sur la guerre des Anglois avec leurs colonies, quelqu'un lui ayant librement demandé ce qu'il pensoit de la cause des insurgens, il répondit seulement : *mais mon métier à moi est d'être Royaliste.* AN. 1777

D'après l'examen que l'empereur fit de la nouvelle église de Ste. Genevieve (à Paris) sa majesté fut si satisfaite des morceaux de sculpture exécutés par le sieur Coustou, qu'elle demanda au roi l'ordre de S. Michel en faveur de cet artiste : à ce premier trait de bienfaisance, l'empereur ajouta la faveur de revêtir lui-même le nouveau chevalier des marques de l'ordre qu'il lui avoit obtenu (1). Le même jour, ce prince auguste donna une marque non moins flatteuse de son estime à l'abbé de l'Epée, qui tient un séminaire pour les sourds & muets, qu'il instruit dans la religion, les langues & les sciences par pure humanité & sans en retirer aucun salaire. Le monarque a été si touché de la générosité de ce digne ecclésiastique, & de ses soins heureux pour ses disciples, qu'il lui fit remettre le lendemain une tabatiere d'or ornée de son portrait, & renfermant 50 louis, qu'il le chargea de distribuer en gratification à ses éleves.

L'empereur se rendit le 17 Mai à l'académie françoise, où le corps des academiciens le reçut à l'entrée de l'anti-chambre. Arrivé dans la salle, il s'assit au milieu d'eux, sans

(1) *Ce fut chez M. Soufflot, architecte célebre, que sa majesté impériale a bien voulu se prêter à cette cérémonie.*

AN. 1777 vouloir prendre une place plus distinguée, quelques instances qu'on lui fît. Il s'informa du nom des académiciens présens, & parut écouter avec plaisir différentes lectures qu'on fit en sa présence, pour lui donner une idée des occupations de cette académie. Que j'aurois desiré, lui dit M. d'Alembert, d'être présent à l'entrevue de l'empereur & du roi de Prusse! j'aurois été fâché, répondit le prince, en quittant pour ce moment l'*incognitò*, de ne pas voir un homme qui a acquis tant d'expérience & qui a fait de si grandes choses. Il est vraisemblable, M. le comte, reprit M. de Foncemagne, que le roi de Prusse, de son côté, a été bien aise que vous ne lui ayez pas laissé un pareil regret sur le compte de l'empereur. Ah! dit le prince en rougissant, *il a vu un jeune homme, qui honore les talens, qui chérit la vertu, & qui est à l'entrée d'une belle carriere : mais... Comment la remplira-t il?* Ce doute même dit assez qu'il la remplira d'une maniere digne de son grand cœur, & qu'il sera toujours, dans le cours de son regne, l'ami de la religion, de la paix & de l'humanité.

Plus ce prince se répandoit & se faisoit connoître, plus il se faisoit aimer & adorer des François, comme de ses propres sujets & des diverses nations qu'il a visitées On pourroit faire un livre des traits qui caractérisent sa bonté, son affabilité, sa grandeur d'ame, ainsi que la finesse de son esprit & la sérénité de son caractere; nous nous contenterons d'en rassembler ici quelques uns entre les moins connus.

M. le comte de Falckenstein se trouvant

dans un cercle où on lui proposa de jouer, il s'excusa sur ce qu'il ne jouoit pas si gros jeu; AN. ajoutant qu'en général un souverain devoit 1777 s'abstenir de ce plaisir dispendieux qui ne pouvoit se terminer après tout qu'à perdre ou à gagner l'argent de ses sujets. Il paroît qu'il s'est également expliqué sur la chasse qu'il regarde comme une autre passion non moins funeste dans un roi, à cause des injustices qu'elle entraîne souvent, & du goût de dissipation qu'elle fait contracter.

On rapporte qu'étant arrivé dans une ville de France avant son équipage, l'hôtesse qui étoit une femme fort bavarde & fort indiscrete, lui demanda s'il étoit de la suite du prince : *Non*, répondit-il, *puisque je le précede.* Un moment après, l'hôtesse repassant encore pendant qu'il étoit occupé à se raser, lui demanda s'il avoit un emploi auprès du prince : *Oui*, dit-il, *je le rase quelquefois.*

Voici un autre trait qui ne se fait pas lire avec moins de plaisir. L'empereur ayant pris un fiacre pour se rendre au Luxembourg, le cocher qui le crut un simple particulier, lui témoigna beaucoup de joie d'avoir à faire cette course, attendu, disoit-il, que l'empereur doit s'y venir promener, & que j'aurai un bien grand plaisir de le voir. Tout ce que je crains, continua-t-il, c'est de ne pas arriver assez tôt. Le souverain *incognitò*, touché de l'empressement de ce cocher, lui fit espérer que l'empereur n'arriveroit pas avant lui à la promenade. Rendu à la cour du Luxembourg, l'empereur donna au cocher de fiacre, une piece de monnoie enveloppée dans du papier; & le cocher ayant ouvert le papier, trouva un double louis; il courut

An. 1777 aussitôt après l'inconnu, persuadé que c'étoit par méprise qu'il lui avoit donné cette piece d'or. L'empereur fut touché d'une telle preuve de probité, lui confirma son présent avec beaucoup d'affabilité; le cocher se prosterna en s'écriant : *J'ai vu l'empereur* (1).

M. le comte de Falckenstein, après avoir satisfait sa curiosité sur les objets intéressans que peuvent offrir Paris & ses environs dans tous les genres, partit la nuit du 30 au 31

(1) ,, *Sa présence a tellement échauffé la verve de nos poëtes (disoit une lettre de Paris de cette même époque) que chaque jour il paroît une multitude de vers à sa louange : nous choisissons ceux-ci, entre les moins mauvais.*

Vers à l'Empereur, pendant son séjour à Paris.

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez?
Voulez-vous donc regner sur tout ce qui respire ?
Gagner les cœurs par-tout où vous passez,
Des princes vos voisins c'est usurper l'empire.
Mille vertus vous font chérir:
Vos bienfaits sont des loix que votre cœur impose;
Et voyager & conquérir,
C'est pour vous une même chose.

Cortege de l'Empereur.

La bienfaisance le précede,
La modeste vertu se tient à son côté.
A la vertu l'humanité succede,
Et la marche finit par l'immortalité.

Mai, pour continuer ses voyages dans l'intérieur du royaume. Il dirigea sa route vers Brest, & parcourut successivement les principaux ports de Normandie & de Bretagne : il arriva à S. Malô le 5 Juin, & logea à son ordinaire dans une hôtellerie. Ayant appris, comme il alloit se mettre au lit, que vis-à-vis de sa chambre logeoit un habile négociant appellé M. Rose, revenu depuis peu de l'Isle de France, il alla le trouver, & passa les deux tiers de la nuit à raisonner sur le commerce avec lui (1). L'empereur quitta Brest le 12 suivant, après avoir examiné avec son attention ordinaire le port & tout ce qu'il offre de remarquable. Ce prince ne voulant point se désister du rigoureux *incognito* qu'il avoit gardé jusqu'alors, refusa d'accepter aucune des fêtes que la ville de Brest s'étoit proposée de lui donner : il visita de même Bourdeaux, Bayonne, & pénétra dans les Pyrénées : traversa le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, & se porta sur Geneve, où sa majesté arriva le 13 Juillet au soir. Pour éviter la foule, il prit son logement hors de la ville : il s'y rendit le 14 pour voir le cabinet d'histoire naturelle du professeur de Saussure, celui des tableaux de M. Liotard, & les autres curiosités qu'offre Geneve. Le 15, il continua sa route, arriva le 17 à Berne, & y prit son logement

AN. 1777.

(1) *C'est par de pareils traits, c'est par une attention aussi marquée à s'instruire, que l'empereur donne tous les jours de nouvelles preuves de la bonté de son cœur, comme de la sublimité de ses vues.*

AN. 1771

à l'hôtellerie du faucon : le soir il vit l'arsenal & rendit une visite au célebre M. de Haller, aussi respectable par ses sentimens religieux & par ses mœurs, que célebre par ses vastes connoissances.

L'empereur arriva à Schoënbrun le premier Août de retour de son voyage en France. Sa majesté fit remettre à M. le baron d'Ogny, intendant-général des postes, une superbe tabatiere, en lui faisant dire, combien il avoit lieu de se louer du service des chevaux de poste, tant qu'il fut en France (1).

Pendant cet été beaucoup de paysans en Moravie se déclarerent subitement Luthériens, afin de s'exempter par-là de l'obligation de payer la dîme au clergé. Malgré cette étrange démarche, la cour ordonna de les traiter avec douceur, & se contenta de leur envoyer des ecclésiastiques recommandables par leur capacité & leur modération, qui trouverent que la seule ignorance avoit donné lieu à leur absurde résolution.

S. M. l'impératrice-reine, incessamment occupée du bien de ses sujets, ordonna & fit continuer avec beaucoup d'activité, de grands travaux dans ses états héréditaires, & surtout en Hongrie, pour dessécher des lacs &

(1) *Afin que les intentions du roi fussent remplies à cet égard, on faisoit précéder sa majesté impériale en secret par un courier porteur d'ordres imprimés aux maîtres de postes ; mais comme il est difficile de lui rien cacher, il se douta bien qu'il y avoit des mesures prises, & on fut forcé de lui avouer cette attention, dont il voulut que M. le baron d'Ogny fût récompensé.*

des terres marécageuses, rendre les rivieres plus navigables, ouvrir de nouveaux chemins, afin d'augmenter & de faciliter le commerce par toutes les voies possibles. Elle en ordonna d'autres, non moins importans, pour contenir les eaux du Danube dans les grandes crues, & pour empêcher les débordemens de cette riviere qui avoient causé tant de ravages les années précédentes. AN. 1777.

Depuis plusieurs années les incendies avoient été extrêmement fréquens dans les états héréditaires d'Allemagne & de Hongrie, & y avoient fait d'affreux dégâts. Dans la vue de prévenir ces cruels malheurs, autant qu'il étoit possible, le gouvernement crut devoir envoyer un académicien de Bruxelles en Angleterre, pour prendre des informations exactes touchant les nouvelles méthodes pour prévenir l'incendie, qui venoient d'y être inventées par M. Hartley & par mylord Mahon. L'abbé Mann fut chargé de cette commission, & il publia, peu après son retour, par ordre de la cour, le résultat de ses recherches. Les essais & les expériences qu'on fit ensuite de ces méthodes à Vienne & à Pétersbourg, furent accompagnés du plus parfait succès, ainsi que les gazettes du temps le marquoient.

Le 13 Octobre de cette année 1777, se fit l'ouverture du vaste bâtiment que S. M. avoit fait construire à St. Pœlten près de Vienne, pour y élever à ses frais les filles des officiers qui ont bien mérité de l'état, & pour les former dans tous les arts & connoissances propres à leur sexe. Vers le même temps, l'empereur assigna à perpétuité les revenus

d'une ſtaroſtie de la Pologne Autrichienne, pour l'entretien d'un nouvel hôtel de Tyrnau, où ſont élevés des orphelins enfans d'officiers & de ſoldats.

AN. 1777

Les premiers jours du même mois d'Octobre ſe fit l'ouverture des nouvelles écoles publiques, établies dans les principales villes des Pays-Bas. Le gouvernement a preſcrit à toutes les écoles un plan d'enſeignement uniforme & propre à procurer à la jeuneſſe une excellente éducation, en même temps qu'on a nommé les ſujets les plus capables d'exécuter ces vues.

La police de pluſieurs diſtricts des Pays-Bas s'occupa, en même temps, des moyens d'extirper la mendicité, & de pourvoir aux beſoins des pauvres, en les occupant utilement ſuivant les forces & les facultés de chacun, & en ajoutant ce qui manque de reſte.

Le royaume de Hongrie étoit parvenu depuis 10 à 12 ans à un état très-floriſſant, tant par ſa population que par ſes revenus. La cour en avoit fait peupler & cultiver à ſes frais pluſieurs diſtricts, & preſque tout le bannat de Témeſwar. L'impératrice reine a incorporé celui-ci pour toujours au royaume de Hongrie, qui, par cet arrangement, eſt conſidérablement agrandi. En conſéquence, le conſeil de ce Bannat, ainſi que le département d'Illyrie, ont été incorporés dans la chancellerie hongroiſe. Vers le même temps on reçut le ferment de fidélité des habitans du diſtrict de Buckowine en Moldavie, nouvellement réuni aux poſſeſſions de l'auguſte maiſon d'autriche.

Le 12 Oct.

L'empereur, toujours attentif à honorer & à récompenser le mérite, ayant acheté la seigneurie de Hazersdorff à 2 lieues de Vienne, en fit présent au général de Loudhon. AN. 1777

S. M. l'impératrice-reine fit publier, par son conseil des finances à Bruxelles, une ordonnance datée du 15 Novembre de cette année, pour régler, faciliter & encourager le commerce réciproque entre ses provinces belgiques & ses provinces d'Allemagne, de Hongrie & de Pologne, sur-tout par le moyen d'une navigation immédiate entre les ports belgiques & ceux de Trieste & de Fiume.

Les états de Louis-le-févere, comte Palatin du Rhin & duc de Baviere, furent partagés après sa mort, arrivée en 1294, entre ses deux fils; Rodolf, l'aîné, eut le Palatinat & devint la souche de toute la maison palatine : Louis, le cadet, qui fut ensuite empereur, eut la Baviere & devint la souche de la maison électorale de Baviere, appellée ensuite la branche *Wilhelmine.* A la paix de Westphalie, on établit en faveur du comte Palatin, chef de la branche *Rudolphine* ou Palatine, une huitieme dignité électorale qui devoit subsister tant que les maisons électorales de Baviere & Palatine subsisteroient, & être supprimée si l'une ou l'autre de ces maisons venoit à s'éteindre. 1778

Par la mort de Maximilien-Joseph (1)

(1) *Il étoit né le 26 Mars 1727, & avoit succédé le 20 Janvier 1745, dans les états de*

électeur de Baviere, arrivée le 30 Décembre
An. 1777, sans laisser de lignée, la famille de l'em-
1778 pereur Louis de Baviere en ligne droite, ou de la branche Wilhelmine se trouvant éteinte, l'impératrice-reine se détermina à faire publier la déclaration suivante :

Nous Marie-Therese, &c. &c. à tous ceux qui liront & entendront lire la présente, salut, grace & prospérité.

„ Attendu que le Dieu éternel & tout-puissant a résolu conformément à ses desseins & à sa volonté impénétrable, d'appeller de cette vie périssable, dans une éternité indubitablement bienheureuse, le sérénissime électeur & seigneur, Maximilien Joseph, duc de la Haute & Basse Baviere, notre très-cher cousin, & que, par ce décès la ligne Wilhelmine masculine se trouve entiérement éteinte, nous déclarons, & faisons savoir par la présente, à tous & à un chacun, qu'en vertu de l'investiture donnée en 1426 au duc Albrecht d'Autriche par l'empereur Sigismond, tous les pays & districs situés dans la Haute & Basse Baviere, ainsi que dans le Haut-Palatinat, & que possédoit la ligne de Straubing qui fut éteinte alors, par la mort de Jean, duc de Baviere, nous sont dévolus actuellement ainsi qu'à notre maison. "

„ A ces causes : nous avons jugé à propos, d'envoyer notre très-amé & fidele

Baviere, à son pere l'empereur Charles VII. Le 13 Juin 1747, il épousa la princesse Marie-Anne-Sophie, seconde fille de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne & électeur de Saxe, dont il n'a point eu d'enfans.

François-Charles de Krefel, feigneur de Quatenberg, notre confeiller intime, chambellan actuel & confeiller d'état au département des affaires de nos domaines, pour prendre, en qualité de commiffaire, poffeffion de ces pays & diftricts dévolus à nous & à notre maifon. " AN. 1778

„ Ainfi nous attendons gracieufement & abfolument de tous les états & citoyens, officiers civils & militaires, fujets & habitans, de quelques condition, dignité ou état qu'ils puiffent être dans lefdits pays, que, dès-à-préfent ils nous reconnoîtront de bon gré, & comme il eft de leur devoir, nous, de même que nos héritiers & fucceffeurs, pour leur fouveraine légitime & unique ; qu'ils nous témoigneront la fidélité & l'obéiffance qu'ils nous doivent, & qu'en conféquence ils nous préteront publiquement le ferment de fidélité & d'hommage ufité. „

„ Comme nous nous affurons, que perfonne ne s'oppofera à notre très-jufte déclaration & à nos ordres, nous leur promettons gracieufement à notre tour de les faire jouir de la même protection maternelle, que nous accordons à tous nos autres vaffaux & fujets, &c. *Vienne le 15 Janvier* 1778, de notre regne le 38me. (1)

MARIE-THERESE.

KAUNITZ RITBERG.

Par ordre H. G. Baron de *Collenbach*.

---

(1) *Dans le même temps que la cour de Vienne faifoit publier cette déclaration, &*

An. 1778 Tous les papiers publics annoncerent à cette époque que S. M. I. & R. venoit de s'arranger avec le nouveau duc de Baviere, qui lui cédoit les régences de Straubing & de Landshut, le comté de Cham & tout ce qui est compris sous le nom de Basse-Baviere, reconnoissant par-là l'expectative accordée par l'empereur Sigismond à la maison d'Autriche.

D'autres lettres-patentes, également de l'impératrice-reine, & de même date que celles ci-dessus, déclarent : " que les états que la

---

qu'elle faisoit avancer ses troupes vers le Haut-Palatinat, la cour de Munich envoyoit des ordres à sa régence d'Amberg : ces ordres étoient conçus en ces termes. „ *Nous* Charles-Theodore, *électeur, &c Salut à nos chers & fideles sujets. Comme nous avons reçu la nouvelle que les troupes impériales & royales sont actuellement en marche d'Egra vers le Haut-Palatinat, nous vous avertissons, qu'en cas que contre toute attente ces mêmes troupes entrent dans ce pays, vous donniez connoissance à l'officier qui les commande, que nous avons déja pris effectivement possession du Haut-Palatinat; que vous, ainsi que tous les differens officiers du Haut-Palatinat, nous avez rendu l'hommage qui nous étoit dû; qu'il est contraire aux constitutions de l'Empire, que des troupes étrangeres, sans en avoir donné une connoissance préalable, entrent dans les districts du Haut-Palatinat, faisant partie de l'Empire; & en conséquence vous devez faire contre cette invasion les plus fortes protestations, &c.*

ligne

ligne masculine du duc Guillaume de Baviere tenoit à titre de fiefs de la couronne de Bohême, sont dévolus à S. M. I. & R. apostolique & à sadite couronne. " AN. 1778

Autres lettres-patentes de l'empereur publiées le 16 Janvier, par lesquelles S. M. I. déclare : ,, que par le décès du dernier électeur Maximilien-Joseph, la ligne masculine des ducs de Baviere se trouvant éteinte, tous les fiefs de l'Empire que cette ligne possédoit séparément, & tenoit comme donnés à elle en particulier par les empereurs à foi & hommage, nommément le landgraviat de Leuchtemberg, &c. tous étant féodaux de l'Empire, sont dévolus à S. M. & à l'Empire. "

Le 22 suivant, l'impératrice-reine fit publier de nouvelles lettres-patentes, par lesquelles il est déclaré ; " Que la seigneurie immédiate de Mindelheim (dans le cercle de Suabe) avec toutes ses appartenances, étant, par la mort de l'électeur Maximilien-Joseph de Baviere, dernier descendant en ligne masculine de la branche du duc Guillaume de Baviere, échue à S. M. I. & R. apostolique, & à son auguste maison en vertu de l'expectative donnée en 1614 par l'empereur Mathias, & confirmée par les empereurs suivans : S. M. avoit résolu d'en faire prendre possession. "

L'électrice-douairiere de Saxe fit distribuer dans le public un mémoire (daté du 25 Janvier) pour établir ses prétentions à la succession de Baviere ; (1) 1°. sur le landgraviat

---

(1) *Il faut observer sur le premier article que le landgraviat de Leuchtemberg est entré par les*

de Leuchtemberg ; 2°. sur quelques autres
An. terres & seigneuries allodiales ; 3°. pour le
1778 payement d'une somme de 13 millions, &c. "

---

femmes dans la maison de Baviere en 1612, que le duc Albert VI de Baviere, épousa Mechtilde qui en étoit héritiere. Comme il n'a pas changé de nature depuis ce temps, la prétention de S. A. ne parut pas mal-fondée : il en est de même du second article, en ce que ces seigneuries & terres sont des fiefs féminins. Mais quant aux 13 millions, la question étoit sujette à des difficultés. On en jugera par le fait. Maximilien I, électeur de Baviere prêta, en 1620, 13 millions à l'Empereur Ferdinand II, qui, avec cette somme se maintint en Bohême & en chassa Frédéric IV, électeur Palatin, qui avoit voulu s'emparer de ce royaume dont il avoit été élu roi par le peuple révolté. L'empereur, pour s'acquitter de cette dette, céda à la maison de Baviere le Haut-Palatinat & le comté de Cham, dont la maison Palatine fut dépouillée. En faveur de cette cession, il fut réglé par la paix de Westphalie (art IV parag. IV. *) que la maison de Baviere renonceroit à cette prétention de 13 millions. Cette renonciation fut pure & simple, & sans aucune clause de réserve. Le parag. IX de ce même article, ajoute qu'en cas d'extinction de branche Wilhelmine, la maison Palatine succédera dans le Haut-Palatinat, mais qu'elle rendra justice aux héritiers allodiaux, sur toutes leurs prétentions & droits qu'ils pourroient avoir sur ces pays : ensorte qu'il étoit question de savoir, si les 13 millions devoient être compris dans les prétentions que*

Le duc de Meckembourg-Schwerin forma aussi une prétention sur le landgraviat de Leuchtemberg, en vertu d'actes d'un temps fort reculé & fort obscur (1). AN. 1778

On cita encore au nombre des prétendans à ce landgraviat, le prince de Lamberg : l'empereur Joseph en ayant donné l'investiture en 1707 à Léopold Mathias, premier prince de Lamberg son favori (2).

La maison de Brunswick-Wolfenbuttel établit également ses droits sur la succession de Baviere, & fit circuler de même dans le public un volumineux mémoire à ce sujet (3).

---

l'électrice-douairiere de Saxe forma sur tous les biens allodiaux. -- Cette cause donna lieu à la question : „ Si madame l'électrice-douairiere de „ Saxe, en qualité de la plus proche héritiere „ allodiale, n'est point fondée à répéter la sus- „ dite somme, comme ayant servi à l'acquisi- „ tion du Haut-Palatinat & du comté de Cham „ devenus biens féodaux.“

(1) *Cette maison chercha à faire valoir la même prétention en 1707, mais sans aucun effet, comme il arriva dans la circonstance précédente.*

(2) *Cette investiture lui fut donnée en 1706, lorsque l'électeur Maximilien-Emmanuel de Baviere fut mis au ban de l'Empire, & que ses états furent démembrés; mais à la paix de Rastat en 1714, ayant été rétabli dans ses domaines, l'électeur rentra en possession de ce landgraviat.*

(3) *Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites, si nous ne tranchions court sur tous ces premiers écrits : nous en agirons*

A cette même époque, le chancelier-prince
An. de Kaunitz remit à tous les ministres étran-
1778 gers à Vienne, une note explicative des droits de L. M. I. & R. sur les pays & districts de la Baviere dont ses troupes venoient de prendre possession, ainsi que de l'arrangement pris par L. M. avec le sérénissime électeur Palatin, nouveau duc de Baviere, &c.

En effet, les troupes Autrichiennes avoient déja occupé les villes de Scharding & de Braunau, & formé un fort cordon le long de l'Inn : d'un autre côté le général Langlois, avec quatre bataillons, alloit se mettre en possession pour l'impératrice-reine de la ville de Straubing. En même temps deux compagnies du régiment de Belgiojoso, aux ordres du baron de Dieskau, prirent possession de Mindelheim & de ses dépendances. Les lettres-patentes de S. M. déclaroient en détail les districts dans les régences de Straubing, de Landshut & de Munich, dans le bailliage de Burghausen & dans le Haut-Palatinat, qui appartenoient à la maison d'Autriche ensuite

de même, sur ceux que nous allons successivement indiquer. Jamais il n'en a été répandu avec plus de profusion : „ la persuasion publique (ainsi que l'a fait remarquer un de nos „ plus ingénieux écrivains) a été pour la premiere fois comptée pour quelque chose : au „ milieu des préparatifs meurtriers, on a attaché du prix à la voix du peuple, à la conviction de la multitude; le tonnerre des camps „ s'est tû pour laisser entendre les harangues „ qui, de part & d'autre, tendoient à le justifier. “

des conventions, &c. faites avec la maison
de Baviere. Les nouvelles du temps firent AN.
monter les habitans de tous ces différens dif- 1778
tricts à 600 mille, & les revenus à environ
4 millions de florins de l'Empire par an.

Comme le roi de Prusse, conjointement avec l'électeur de Saxe, faisoient déja défiler des armées formidables vers la Bohéme & la Moravie, il n'y avoit plus à délibérer pour se mettre en état de résister à leurs entreprises. D'ailleurs, tout ce qu'il falloit pour entrer en campagne étoit prêt; & les ordres furent donnés pour la marche de différens corps de troupes de la Hongrie, des Pays-Bas, &c. Le 25 Février, le général baron de Loudhon fut élevé au grade de feld-maréchal, & dès les premiers jours de Mars, une armée de 80 mille hommes se rassembla sous ses ordres en Bohême : un autre de 50 mille se forma en même temps en Moravie sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Les équipages de campagne de S. M. l'empereur & ceux du feld-maréchal de Lascy qui devoit l'accompagner, filerent vers Prague. La position prise par la grande armée étoit, (selon les connoisseurs) la plus belle & la plus avantageuse que l'on pût imaginer : l'une des aîles étoit appuyée sur Melnick; l'autre, dont le flanc étoit couvert par les forêts de Pardubitz, s'étendoit vers Prague; le centre se trouvoit à Gitschin, vers les frontieres de la Silésie : elle se développoit sur une étendue d'environ 15 milles. L'empereur & l'archiduc Maximilien, partirent de Vienne le 11 Avril, pour les camps de Bohême & de Moravie. S. M. se trouva à Prague le 13, avec les maréchaux

Lafcy & Loudhon, & les généraux Pellegrini,
AN. Ellrichshaufen, Voghera, Lichtenftein &
1778 plufieurs autres.

Sur la déclaration faite le 16 Mars à la diete de l'Empire par le miniftre électoral de Brandebourg, au fujet de la fucceffion de Baviere celui d'Autriche répondit verbalement que fa cour avoit lieu d'être furprife qu'un membre de l'Empire voulût s'ériger en juge des différends fur cette fucceffion ; que cette qualité n'appartenoit qu'à S. M. impériale, comme juge fuprême de l'Empire ; qu'au refte les droits de la maifon d'Autriche fur différens diftricts de la Baviere étoient inconteftables, & qu'on ne tarderoit pas à les démontrer au public, en lui faifant voir les motifs fecrets qu'a la cour de Berlin d'embraffer cette caufe.

La diete de l'Empire fupprima & défendit la circulation de divers écrits répandus dans le public & avoués, en partie, par le miniftre électoral de Brandebourg, contre les prétentions de la maifon d'Autriche : l'envoyé d'Autriche près de la diete, fit lecture le 12 Avril, pardevant les états affemblés, d'une *contre-déclaration*, en réponfe à l'expofé fait de bouche le 16 Mars par les envoyés des cours de Brandebourg & de Saxe touchant la fucceffion de Baviere. Cette contre-déclaration porte : (1)

Que S. M. I. R. A. a vu avec étonnement par l'expofé fait de bouche le 16 Mars au

(1) *Nous donnons ici cet écrit en entier, parce qu'il développe le fond des queftions qui furent agitées dans la foule des manifeftes, mémoires, réponfes, déductions, &c. dont nous ne ferons plus déformais qu'indiquer les titres.*

états assemblés de la part de S. M. Prussienne, par son envoyé à la diete, sous quelle forme embrouillée on avoit tâché de présenter la chose d'ailleurs la plus simple du monde. " An. 1778

" Que sans faire une injustice manifeste à l'équité & aux lumieres des états de l'empire, elle ne pouvoit même se permettre de soupçonner que cet exposé eût fait sur eux la moindre impression tendante à former un jugement prématuré. ,,

" Mais que c'étoit aussi cette même confiance qui obligeoit essentiellement S. M. I. de développer ces circonstances si embrouillées, de les exposer dans tout leur jour, afin de mettre l'illustre diete en état de se former une idée juste de la véritable situation des affaires. ,,

" La voici en peu de mots : S. M. I. R. A. croit avoir des prétentions inconteſtables sur une partie de la succession de Baviere : personne ne peut donc, sans lui faire une injustice, désapprouver les mesures qu'elle prend pour les faire valoir. ,,

» Selon la constitution de l'Empire d'Allemagne, il n'y a que deux voies pour faire valoir ces mêmes prétentions, ou celles d'un accommodement, ou une sentence rendue par le juge suprême. ,,

,, S. M. I. pour procéder selon l'ordre, adopte la premiere de ces deux voies. Longtemps avant le décès de feu l'électeur, elle s'étoit adressée à S. A. S. E. Palatine, lui avoit exposée ses prétentions, & lui avoit fait voir sur quoi elle fondoit ses droits; il survint des doutes, mais elles furent définitivement levées. Les ministres des deux cours passerent

AN. 1778 une convention qui fut ratifiée d'abord après; & en conséquence de ce traité amical, chacun se mit de son côté en possession de ce qui lui revenoit. „

„ A peine le roi de Prusse en fut-il informé par une note circulaire, adressée à tous les ministres étrangers accrédités à la cour impériale, que non content d'avoir mis tout en mouvement dans plus d'une cour, il devint à la fois juge & partie, commença par proposer ses doutes, & finit par rendre les sentences suivantes : „

„ Que S. M. I. ni S. A. S. l'électeur Palatin n'avoient le droit de passer la convention susdite.

„ Que jusqu'à la moindre prétention faite „ par sa majesté impériale, toutes étoient nulles & de nulle valeur. „

„ Qu'elles heurtoient toutes de front la bulle d'or, le traité de Westphalie, de même que la constitution générale de l'Empire. „

„ Qu'elles portoient une atteinte manifeste „ aux droits de plusieurs autres états de l'empire. „

„ Sa majesté impériale proposa ici deux questions différentes : 1. si ces objections & ces sentences étoient fondées? 2. Si sa majesté Prussienne, en qualité de membre & d'état de l'Empire, avoit le droit de rendre ces sentences ? „

„ Quant à la premiere, il a déja été donné par la cour impériale une réponse assez ample & assez détaillée, pour réfuter l'exposé fait publiquement de bouche, & qui ne contenoit aucune preuve. Il ne sera pas plus difficile de démontrer qu'on se trompoit fort, si dans le deuxieme mémoire on croit avoir

prouvé ſans réplique la non-validité des droits de ſa majeſté impériale, & de l'accord fait avec le ſéréniſſime électeur Palatin. „ AN. 1778.

„ Mais comme ſa majeſté impériale, royale, apoſtolique ne doutoit pas que tous les états de l'Empire ne ſuſpendiſſent leur jugement, en attendant qu'ils fuſſent pleinement convaincus, ſi les aſſertions qu'on croit ſans replique, étoient fondées ou non; il ne s'agit ici que de la deuxieme queſtion, ſavoir ſi ſa majeſté pruſſienne avoit le droit, comme ſimple état de l'Empire, de rendre les ſentences ſuſdites? „

„ Cette queſtion, de même que ſa déciſion, dépend de deux autres queſtions, que ſa majeſté impériale propoſa à décider aux états & à tous ceux qui peuvent juger avec impartialité. „

„ La premiere: peut-on conteſter à un état de l'empire le droit de faire, avec un autre état, un accord amiable ſur des prétentions mutuelles? „

„ La deuxieme: ſi cette liberté appartient à tous les états de l'Empire, peut-elle donc ſubſiſter, s'il eſt permis à un troiſieme & ſimple état de l'Empire de s'oppoſer à un accommodement qui ne porte la moindre atteinte, ni à lui ni à ſes droits? Peut-il, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ſe déclarer en faveur de la non-validité d'un pareil accord? „

„ Voilà le véritable état de la queſtion qui n'intéreſſe, plus ſa majeſté l'impératrice ſeulement, mais tous les états de l'Empire en général, qui regarde les droits de chacun en particulier, ce qui touche immédiatement juſqu'à leur exiſtence même. „

„ Comme, ſa majeſté impériale, royale,

N 5

apostolique ne se reconnoîtra jamais obligée de
AN. rendre, à sa majesté le roi de Prusse, compte
1778 de ses actions, ce n'est nullement par devoir, mais simplement dans dés vues amicales, qu'elle a bien voulu lever les doutes qu'il lui avoit proposés. Malgré cela les envoyés de sa majesté prussienne ont exposé publiquement aux états, que la réponse de sa majesté apostolique n'étoit point conforme à *l'attente du roi leur maître*, & pourquoi? Parce que dans cette réponse on n'a tâché que de *lever les doutes proposés* par sa majesté Prussienne; & à quoi s'étoit donc attendue sa majesté le roi de Prusse: à rien moins sûrement qu'à voir S. M. l'impératrice-reine reconnoître le roi de Prusse comme son juge, se soumettre aux sentences qu'il a portées sur la non-validité de la convention passée entre elle & le sérénissime électeur Palatin, & remettre en conséquence le tout dans son état primitif. „

„ Sa majesté impériale & royale apostolique a laissé à tous les états de l'Empire le soin de considérer, si elle doit & peut sacrifier d'une façon si inouie sa dignité, son autorité & ses droits? s'il est permis d'occasionner un préjudice si sensible aux prérogatives des états en général, & s'exposer par conséquent aux suites, qui par-là deviendront d'autant plus certaines & inévitables à tous les autres? „

„ Si donc S. M. I. ne doit & ne peut se prêter à de pareilles extrémités, il ne lui reste qu'à continuer incessamment la route qu'elle a prise, & d'agir constamment selon les principes qu'elle avoit adoptés d'abord. „

„ Ces principes sont que, selon les loix fondamentales de l'Empire. S. M. I. A. ne

reconnoît, pour faire valoir ses droits, d'au- AN.
tres voies que celle d'un accommodement entre 1778.
les parties intéressées, ou d'une sentence rendue par le juge souverain. „

„ Que S. M. I. A. est aussi éloignée de vouloir nuire aux prétentions d'un tiers, qu'elle est résolue de ne souffrir jamais qu'on porte la moindre atteinte à ses propres droits. „

„ Qu'en conformité de ces principes, elle s'en tiendra inébranlablement à l'accord qu'elle a passé, & qu'elle avoit droit de faire avec le sérénissime électeur Palatin. „

„ Mais que d'un autre côté aussi, elle ne veut aucunement préjudicier aux droits de ceux qui se croient lésés par ledit accommodement; qu'elle est toute prête à faire discuter & décider légalement les prétentions qu'on voudra faire valoir sur cet objet. „

„ Que ce sentiment s'étend aussi particulierement sur la protestation éventuelle de S. A. S. le duc de Deux-Ponts, faite depuis peu par certains émissaires, quoique l'accord conclu av. le sérénissime électeur Palatin soit fait pour lui, ses héritiers, ses successeurs électoraux. „

„ Comme S. M. I. A. a fait donner à S. A. S. l'électeur de Saxe, une assurance par écrit, qu'elle ne prétendoit porter aucune atteinte aux prétentions allodiales de S. A. S. Mde. son illustre mere, comme princesse de Baviere, le tout se trouve dans une situation tellement conforme à la constitution de l'Empire, que les points qui ne sont pas compris dans l'accord passé, & sur lesquels on ne pourroit s'accorder encore, seront entiérement réservés à la décision des loix. „

„ Comme c'est-là le véritable état des af-

AN. 1778 faires, S. M. I. A. ne doute pas que la conduite qu'a tenu jusqu'ici S. M. Prussienne n'ait été la suite d'une erreur occasionnée, par ce que les choses n'étoient pas suffisamment développées. S. M. I. A. espere que S. M. le roi de Prusse étant pleinement instruite de l'état de la question ne se refusera pas de reconnoître généreusement, *selon sa modération & l'amour de la justice qui lui sont si naturels*, que les autres états de l'Empire peuvent, non-seulement en conséquence de leurs droits & expectatives réservés si expressément par l'art. XI. §. 12, de la derniere capitulation impériale, mais même à l'égard de leurs droits les mieux fondés, passer entr'eux des accommodemens sans le consentement d'un tiers, d'autant plus que la bulle d'or, titre 10 §. 2 & 3, accorde à tous les électeurs la liberté de faire des nouvelles acquisitions, sans que l'on puisse empêcher que les points litigieux soient discutés autrement que par la voie des loix, ou qu'ils soient décidés par un juge dont il est impossible de méconnoître la compétence, à moins que de bouleverser à la fois la constitution fondamentale de l'Allemagne, & de lui ravir sa sûreté, en troublant l'équilibre du pouvoir.

On savoit qu'il existoit un testament du feu duc de Baviere, & cette connoissance se bornoit à son existence. Mais à l'ouverture de cette piece, on trouva qu'elle avoit été passée à Munich le 17 Mars 1777, en présence des comtes de Seinsheim, &c. &c... „ Par ce testament l'électeur Palatin est nommé héritier universel, y compris les biens allodiaux du feu duc Clément. S. A. électo-

rale laisse à Madame sa veuve, outre son douaire, une somme de 225 mille florins; à madame l'électrice-douairiere de Saxe, sa sœur, les magnifiques rubis de sa maison, estimés à plus de 200 mille florins. L'électeur Palatin est obligé, par une clause du même testament, à entretenir dans le pays 12 mille hommes de troupes, en vertu des conventions conclues entre lui & le feu électeur en 1765, 1771 & 1774, dont il fut fait lecture en même temps. „ Il a été envoyé des copies de ce testament à toutes les cours intéressées à la succession de Baviere.

AN. 1778

Les cours de Dresde & de deux-Ponts, firent également paroître séparément une suite de mémoires, tendant à justifier leur conduite à l'égard de la cour de Vienne.

On vit paroître à Vienne dans les premiers jours de Mai, un ouvrage intitulé : *Réflexions impartiales sur plusieurs questions faites au sujet de la succession de feu* Maximilien-Joseph, *dernier électeur de* Baviere (1).

(1) *Cet ouvrage est divisé en IX chapitres. Ce n'est point une de ces petites brochures écrites avec un esprit de partialité, & où l'on veuille tromper le public. L'auteur conduit son lecteur sur les sources; les preuves qu'il allegue, sont fondées sur l'histoire même, & tirées de documens auxquels il est impossible de rien opposer.* " EN GENERAL, *la cour de Vienne (dit un* „ *écrivain célebre) soit confiance dans sa cause,* „ *soit répugnance à employer une manœuvre déja* „ *adoptée par l'ennemi, n'a été ni si prodigue,* „ *ni si diffuse, ni si caressante envers les élec-*

An. 1778

L. M. I. & R. firent remettre au baron de Riedesel (ministre plénipotentiaire de Prusse) une premiere réponse à des *observations* (insinuées par ce ministre) *sur la note présentée par le chancelier prince de Kaunitz*, dont nous venons de faire mention plus haut. A cette réponse de L. M., la cour de Berlin opposa de nouveaux doutes que la cour de Vienne éclaircit & développa par une seconde réponse écrite avec la même clarté, avec la même modération ; mais qui ne resta point sans replique.

L'armée que commandoit le maréchal Loudhon, avoit à s'opposer à celle du prince Henri de Prusse, qui cherchoit à pénétrer dans la Bohême du côté de la Saxe & de la Lusace. L'armée que commandoit l'empereur en personne, s'assembla près de Kœnigsgratz, & le rendez-vous général des troupes Prussiennes sous les ordres du roi, fut à Schweidnitz ; conséquemment ces deux formidables armées se trouverent alors éloignées l'une de

---

„ *teurs : elle n'a guere fait que répondre à ce*
„ *qu'il étoit impossible de laisser passer en silence : bien différente en cela de la cour de Berlin, qui parut chercher à triompher par la parole & appeller à grands cris le public pour témoin & pour juge par un déluge d'écrits rédigés avec art, répandus avec profusion, insérées dans toutes les gazettes, où le démembrement de la Baviere étoit peint comme l'infraction de toutes les loix, & le signal d'une révolution redoutable.* "

Annales politiques, &c.

l'autre à peine d'une journée. D'un autre côté, les Russes s'approcherent de la Pologne-Autrichienne, & on leur supposa des vues là-dessus, d'autant qu'ils avoient formé de grands magasins dans les environs, & qu'on ne douta guere que l'intention de l'impératrice de Russie ne fût de se joindre au roi de Prusse; mais il parut bientôt par une déclaration de sa part, qu'elle vouloit garder la neutralité, & qu'elle ne donneroit aucun secours à aucun des deux partis; mais qu'elle regarderoit comme ennemi celui qui tenteroit en Pologne quelque entreprise contraire au dernier traité. AN. 1778

Le 3 Juillet, le roi de Prusse fit publier un *manifeste* préliminaire à la déclaration de guerre, & le remit au comte de Cobentzel, ministre impérial, qui n'avoit pas encore quitté sa cour. Il y expose, dans le plus grand détail, les motifs qui le déterminoient à s'opposer au démembrement de la Baviere. La piece finit par exhorter les princes de l'Empire à s'armer en sa faveur & à le seconder dans la guerre qu'il va commencer contre la maison impériale. Ensuite de ce manifeste, les ministres impériaux se retirerent des cours de Berlin & de Dresde, ainsi que firent ceux de Prusse & de Saxe de la cour de Vienne, & on ne pensa plus qu'à faire la guerre.

En même temps l'armée que commandoit le roi de Prusse en personne, entra dans la Bohême par le comté de Glatz, prit possession de Nachod (1), & s'avança jusqu'au

(1) *Le roi conduisit lui-même son avant-gar-*

bord de l'Elbe entre Jaromirtz & Kœnigf-
AN. gratz, où elle fixa son camp & se fortifia.
1778 Il n'y avoit que l'Elbe qui la féparoit de l'armée de l'empereur, forte de 90 mille hommes, dont l'aîle droite étoit commandée par le duc de Saxe-Tefchen, & la gauche par le maréchal de Lafcy. Ces deux grandes armées ne quitterent cette pofition, qu'à la retraite du roi de Pruffe de la Bohême, le 14 Septembre fuivant. D'un autre côté, l'armée commandée par le prince Henri de Pruffe, quitta les environs de Drefde, & s'approcha des frontieres de la Bohême à Frauenftein le 19 Juillet. Mais pour être plus à portée d'agir conjointement avec l'armée du roi, elle rebrouffa chemin, paffa l'Elbe, & entra en Bohême, le 1 Août, par la Luface du côté d'Altgerfdorf & de Zittau. Le 2, elle fe faifit de Gabel, coupa la retraite d'un corps d'Autrichiens & fit un millier de prifonniers. Ces premiers fuccès furent bientôt arrêtés par l'armée fous les ordres du maréchal de Loudhon, qui fe trouvoit conftamment en face du prince Henri & le tenoit en échec, jufqu'à ce que celui-ci fut enfin obligé d'évacuer la Bohéme, le 13 Septembre fuivant

En même temps que les armées pruffiennes entroient en Bohême, la cour de Berlin pu-

de; les premieres hoftilités datent de cette époque. A fon approche deux régimens de huffards Autrichiens s'avancerent pour reconnoître & tomberent fur quelques fourageurs. Le roi fit auffitôt avancer 3 efcadrons du régiment de Ziethen: ce premier engagement a été peu meurtrier.

blia un nouveau *mémoire pour servir de suite à l'exposé des motifs qui ont engagé S. M. à s'opposer au démembrement de la Baviere* (1). AN. 1778

Nous n'analiserons aucun de ces écrits; nous nous contenterons de les indiquer à mesure que nous arriverons aux époques vers lesquelles ils parurent.

Nous garderons le même silence à l'égard des différentes marches, campemens & autres opérations des armées respectives; nous ne nous arrêterons qu'aux objets les plus intéressans.

On se fit de part & d'autre beaucoup de

---

(1) *Ce mémoire est accompagné de deux pieces annexées; l'une est une copie d'un acte d'Albert, duc d'Autriche, par lequel il renonce à toute prétention sur la Basse-Baviere, donnée à Ratisbonne, le jour de St. André 1429. L'autre est une copie des lettres-patentes accordées en 1426. par l'empereur Sigismond, aux quatre ducs de la Baviere, pour les mettre en possession de la Basse-Baviere, &c. &c.*

L'annonce de cette renonciation du duc Albert eut de quoi surprendre la cour de Vienne, parce que sa majesté prussienne ne l'avoit pas encore alléguée en preuve dans ses précédens écrits, & qu'au contraire, elle avoit formellement avoué & reconnu la prétention de ce même duc Albert sur une partie de la Basse-Baviere. Aussi regarda-t-on cet acte à Vienne comme faux & controuvé. Il est de fait, que l'original ni aucune copie authentique, n'existent: sa date remonte à plus de trois siecles, & personne jusqu'ici n'en avoit eu connoissance.

teſſe, que les troupes autrichiennes ne purent
AN. atteindre que ſon arriere-garde, avec la-
1778 quelle elles eurent une eſcarmouche fort vive. Le prince Henri ayant auſſi échoué dans tous ſes projets, par l'habileté du maréchal de Loudhon, ſe vit également obligé à la retraite, qu'il ne fit qu'après de vives eſcarmouches & des pertes conſidérables. Le 23 Septembre, ſon armée ſe retira vers la Saxe, en deux colonnes, dont l'une prit ſur Auſſig & l'autre par Tæplitz. De-là elle retourna à ſon camp à 3 milles de Dreſde. Celle du roi dirigea ſa marche vers Hirſchberg, Schmiedeberg, Landshut & Grüſſau, dans la Siléſie Pruſſienne.

La cour de Berlin fit publier vers cette époque un nouvel écrit intitulé : *Déclaration ultérieure de S. M. le roi de Pruſſe aux co-états de l'Empire Germanique, concernant les procédés arbitraires de S. M. l'impératrice-reine dans la* ſucceſſion de Baviere (1).

Le comte de Neiperg, envoyé électoral de Bohême, près de la diete à Ratisbonne, fit remettre le 23 Septembre, à MM. les envoyés & miniſtres reſpectifs, un exemplaire de la *déduction de S. M. I. & R. apoſtolique*, ainſi que d'un mémoire intitulé : *Propoſition & réquiſition de S. M. I. & R. apoſtolique à ſes co-états de l'Empire Germanique, contre les*

(1) *Cette piece, aſſez volumineuſe, & répandue avec profuſion dans le public, offre le précis des négociations infructueuſes qui avoient été entamées aux camps de Woldorff, Braunau, &c.*

procédés illégitimes de S. M. le roi de Prusse, *par lesquelles elle a violé la paix publique à l'occasion de la succession de la Baviere.* AN. 1778

Nous regrettons que l'étendue de ce mémoire ne nous permette point de l'insérer ici : de tous les écrits publiés à l'occasion de ce procès célebre, nous osons le regarder comme le plus plein de choses, le plus fort des raisonnemens, &, à bien des égards, le mieux composé. S. M. l'impératrice-reine oppose aux démarches hostiles du roi de Prusse; 1°. ses efforts constans pour parvenir à un accommodement légal avec les parties intéressées à la succession de Baviere: 2°. les droits anciens de sa maison, & ceux qu'elle a acquis par ses arrangemens pris avec S. A. Elect. Palatine en Février, Mars & Juillet 1777, & finalement le 3 Janvier 1778. Sa Majesté Imp & R. attaque ensuite (& ce nous semble victorieusement) un imprimé, avoué de la cour de Berlin, ayant pour titre : *Considérations sur l'ordre de succession, établi dans les principautés Brandebourgeoises de Franconie.* Enfin, on voit dans ce mémoire que S. M. l'impératrice-reine. . . .
„ pour mettre le comble à ce que lui avoit
„ dicté jusqu'ici l'équité, la modération, la
„ condescendance, l'amour de la paix & son
„ attention invariable au bien de l'Empire
„ vient de faire déclarer en conséquence à
„ S. M. le roi de Prusse qu'elle est prête à
„ remettre à S. A. Elect. Palatine la posses-
„ sion de tout ce qu'elle occupe des états de
„ Baviere, en vertu de sa convention du 3
„ Janvier, ainsi qu'à dégager sadite A. Elect.
„ ses héritiers & successeurs de toute obli-

AN. 1778 „ gation à cet égard, mais à condition cependant, *sine qua non*, que S. M. le roi „ de Prusse s'engagera & promettra de même „ pour lui, ses héritiers & successeurs, de „ se conformer à la sanction pragmatique de „ la maison de Brandebourg, confirmée par „ l'empereur, laquelle a force de loi dans „ l'Empire, & de maintenir l'ordre de la „ succession, qui y est établi pour les états „ d'Anspach & de Bayreuth en faveur des „ princes cadets de sa maison de Brande„ bourg. Mais cet offre même a été abso„ lument rejettée par S. M. le roi de Prusse. — Nous ne suivrons pas plus avant cet intéressant écrit; nous ferons seulement remarquer, que l'ambition d'accroissement & de puissance, reprochée par S. M. Prussienne à la maison d'Autriche, semble se briser contre l'offre tant de fois réitéré de S. M. l'impératrice-reine, de venir à un accommodement pendant le cours de cette campagne (1).

(1) „ *Accusée d'avidité, d'un penchant héré„ ditaire à accumuler des domaines plus qu'à „ écouter des scrupules, comment,* (*dit l'éloquent Linguet*) „ *la maison d'Autriche n'a-t„ elle pas présenté au public le tableau de son „ histoire depuis un siecle, & de celle de son „ accusateur? on n'auroit vu d'un côté que des „ pertes, & de l'autre que des accroissemens.*

„ *Sans remonter au seizieme siecle, où l'on „ trouveroit pour la famille de Charles V, le „ commencement de ses désastres en concurrence „ avec l'époque de ses plus grandes prospérités „ & ses acquisitions en Italie, dans le Nouveau„ Monde, balancées par la défection des Provin-*

Quittons, pour un moment, les opérations militaires pour jetter un coup d'œil rapide An. sur d'autres objets d'une nature plus agréable, qui appartiennent à cette année. 1778

Le zele, l'empressement des sujets de *Marie-Thérese*, pour l'assister à soutenir glorieuse-

---

„ *ces-unies ; ni même au dix-septieme siecle, où*
„ *l'on verroit son plus ancien patrimoine transféré dans une maison étrangere, en ne comptant au nombre de ses revers, ni la fondation d'une république devenue sa rivale dès qu'elle cessa d'être sa sujette, ni l'exhérédation prononcée contre elle en faveur de Philippe V ; en renfermant nos recherches dans l'espace de temps à-peu-près depuis lequel la maison de Brandebourg a rehaussé d'un diadême son bonnet électoral, nous rencontrons le traité de 1731, qui interdit aux Pays-Bas le commerce des Indes orientales ; dernier sacrifice qui restât à faire, aux dépens de cette belle province, à la jalousie, dont elle avoit déja été la victime dans tous les traités antérieurs.* "

„ *Par le traité de 1738, la maison d'Autriche a perdu les royaumes de Naples & de Sicile, les places de la côte de Toscane, les forteresses de Navarre & de Tortone, avec les terreins qui en dépendent.* "

„ *Par le traité de Belgrade en 1739, elle a perdu Belgrade & Sabach, la Servie, toute la Valachie Autrichienne, en y comprenant les montagnes.* "

„ *Par le traité de Breslau, reconnu & confirmé depuis, elle a perdu la Silésie & le comté de Glatz ; cession doublement douloureuse,*

ment cette guerre, éclaterent de toutes parts.
AN. 1778 Les Hongrois, les Flamands, firent de nombreuses levées de troupes, & lui offrirent d'abondans dons-gratuits; pendant que son cœur humain ne gémissoit que pour la paix.

L'empereur non moins bienfaisant, mais

„ *puisque ce n'étoit pas seulement une diminu-*
„ *tion de force pour elle, mais une augmenta-*
„ *tion de puissance pour son ennemi; puisque*
„ *ce sacrifice lui donnoit pour voisin le conqué-*
„ *rant redoutable qui l'arrachoit; & que celui-*
„ *ci gagnoit autant de moyens de plus pour lui*
„ *nuire, qu'elle en perdoit pour se défendre.*

„ *Par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle a per-*
„ *du les duchés de Parme, de Plaisance, &c.*
„ *le Vigenasque, ainsi qu'une partie du Pave-*
„ *san & du comté d'Angiera.*

„ *Si elle a acquis la Toscane, il faut se rap-*
„ *peller d'abord que c'est une compensation de*
„ *la Lorraine. Ensuite c'est plutôt une illustra-*
„ *tion qu'un accroissement de puissance: cette*
„ *propriété met dans la famille un souverain de*
„ *plus sans en augmenter les forces actives,*
„ *puisqu'elle ne peut pas être réunie à la mo-*
„ *narchie elle-même, & que par un accord pré-*
„ *cisément du même genre que celui qu'elle de-*
„ *mandoit qu'on respectât dans l'affaire des mar-*
„ *graviats, c'est à des cadets qu'elle a assuré*
„ *cette indemnité du patrimoine primitif de ses*
„ *aînés.*

„ *Enfin si le partage de la Pologne semble*
„ *seul dans cette longue liste de retranchemens,*
„ *indiquer un gain réel, il ne doit pas entrer*
„ *ici en balance, puisqu'il est commun à la mai-*
„ *son de Brandebourg, ou plutôt qu'il lui a*

obligé

obligé à prendre un parti plus actif, & connoissant l'influence du christianisme sur la valeur & le vrai courage, disoit à l'abbé Révicski, grand-supérieur des aumôniers militaires : *Je veux des soldats qui aient de la religion & des mœurs.* Pour exciter l'émulation parmi les bas officiers & les simples soldats, S. M. I. érigea un ordre particulier, sous le nom de *l'Ai-*

An. 1778

,, été encore plus avantageux, puisque sa portion ,, dans ce fameux demembrement est, dans tous les ,, sens, la meilleure des trois. ,,

,, De plus on pourroit citer sans rappeller ,, l'idée du scrupule ; en même temps que celle ,, de la conquête. La cour de Vienne a toujours ,, offert de restituer ce qui lui est échu du par- ,, tage, si ses associés vouloient contracter le mê- ,, me engagement. On sent que la politique a ,, pu fournir des motifs pour déterminer à imi- ,, ter l'invasion : mais il n'y a que la délica- ,, tesse qui ait pu offrir de donner l'exemple de ,, la restitution ; & si l'on dit qu'il y a dans ,, cette offre de l'artifice, la réflexion sera cer- ,, tainement encore moins à l'avantage des puis- ,, sances qui l'éludent, que celle qui la ha- ,, sarde. ,,

,, Jettez au contraire les yeux sur la fortune ,, de la maison de Brandebourg depuis la même ,, époque, vous verrez sa dignité s'accroître su- ,, bitement par sa propre volonté ; vous verrez un ,, prince d'un ordre subordonné, s'élever tout ,, d'un coup au rang des rois ; métamorphose ,, moins indifférente qu'elle ne lui paroît d'abord, ,, parce que les titres influent souvent sur le ju- ,, gement que l'on porte des actions & qu'en ,, effet bien des démarches qui ont paru depuis

AN. 1778

gle-noir, auquel est attachée une pension viagere de 4 florins par mois ; on décorera de cette ordre tous ceux qui se feront signalés par quelque action de bravoure.

Au mois de Mai de cette année, M. Lée, député du congrés-américain, tâcha inutile-

---

„ *ou légitime ou héroïques dans un roi, auroient* „ *été régardées comme des attentats, & peut-être* „ *punies dans un simple électeur, même avec des ta-* „ *lens égaux, & des ressources pareilles.* „

„ *Si nous calculons les augmentations effecti-* „ *ves de puissance, nous trouverons que les trai-* „ *tés d'Utrecht, de Rastad & Baden ont valu à la* „ *maison de Brandebourg au-delà des deux tiers* „ *du haut quartier de Gueldre. En 1740, une* „ *invasion imprévue dans la principauté de Liege,* „ *lui a valu une grosse somme d'argent, pour* „ *l'indemniser de ses prétentions sur l'inutile &* „ *imperceptible baronnie d'Herstal.* „

„ *On sait à qui ont payé la Silésie & le comté* „ *de Glatz, & de quelle importance étoit ce dé-* „ *membrement.* "

„ *Si la guerre terminée par la paix de Huberts-* „ *bourg ne lui a produit que de la gloire, on* „ *peut en dire, comme du titre de roi, que ce* „ *n'est pas une vaine acquisition. Ce n'est pas* „ *s'affoiblir, ou plutôt c'est se fortifier bien* „ *réellement, que de se perpétuer dans la pos-* „ *session d'inspirer l'admiration & la terreur.* „

„ *Enfin l'arrondissement que ce royaume, si* „ *foible encore il y a quarante ans, acquiert* „ *par la portion de la Pologne qui y est déja* „ *englobée, & par celle des margraviats qui* „ *ne tarderont à s'y réunir, est un surcroît de* „ *vigueur, dont l'avenir seul peut nous ap-* „ *prendre à calculer les degrés.*

ment de s'insinuer à la cour de Vienne. Il s'étoit fait présenter comme voyageur, par l'ambassadeur de France, au prince de Kaunitz, premier-ministre de LL. MM. II. & RR. Le prince lui fit une froide révérence, sans lui dire un mot, & se retira après avoir parlé de choses indifférentes à l'ambassadeur. En même temps, leurs majestés firent assurer le ministre Britannique résident à leur cour, qu'elles n'étoient rien moins que disposées à recevoir le deputé des colonies révoltées, ni à reconnoître l'indépendance de ses commettans, & que M. Lée ne seroit jamais admis à leur audience. En conséquence de ces intentions pacifiques, l'impératrice-reine fit publier à Bruxelles, le 16 Décembre suivant, une ordonnance pour régler la conduite à tenir envers les vaisseaux étrangers, armés en guerre qui entreroient dans les ports de Flandre, pressés par la necessité ou par d'autres circonstances, soit seuls ou avec les navires & effets qu'ils auroient pris en mer sur l'ennemi de leur nation respective. Cette ordonnance prescrit, en même temps, la conduite que ces navires doivent tenir pour ne pas abuser de la liberté qui leur est accordée

AN. 1778

„ *Ce court parallele n'auroit peut-être été, „ dans la circonstance, ni déplacé, ni même „ sans effet : il auroit du moins pu fixer les „ idées des spéculateurs qui raisonnent d'après „ les vraisemblances & les faits, & les aider à „ déterminer de quel côté l'Allemagne auroit „ plus à se defier, s'il étoit vrai qu'en effet elle „ eût de part ou d'autre, du danger à crain- „ dre* ". (Annales politiques.)

dans les ports de Flandre, & afin de préve-
An. nir les difficultés que leurs procédés irrégu-
1778 liers ou déplacés pourroient amener avec des puissances amies.

Les ouvrages ordonnés par S. A. le prince de Starhemberg, ministre plénipotentiaire de S M. aux pays-Bas, pour l'embellissement de de la ville de Bruxelles, & sur-tout du parc, se continuerent toute cette année & la suivante avec la plus grande activité, ainsi qu'ils l'avoient été depuis plusieurs années. Les nouvelles rues qui entourent le parc, étoient déja pavées & ornées de batimens magnifiques, & les debouchés de communication avec le reste de la ville déja percés : la nouvelle place de St. Michel, d'une architecture uniforme, étoit achevée. Tous ces nouveaux bâtimens & tant d'autres embellissemens bien ordonnés, que le public doit au bon goût & à la sage œconomie de cet illustre prince, rendent la ville de Bruxelles incontestablement une des plus belles villes du second ordre qui se trouvent en Europe.

Au mois de Juin, S. E. l'archevêque de Malines reçut de Rome un courier avec la nouvelle que dans le consistoire du premier du mois, sa sainteté l'avoit nommé cardinal du choix de S. M. l'empereur, en même temps avec Mgr. Bathiany, archevêque de Gran & primat de Hongrie, de la part de l'impératrice-reine, & plusieurs autres. (1)

(1) *Le Tribunal de l'Amirauté en Flandre reçut une nouvelle forme & instruction par un decret du* 13 *Août* 1778. *Son ressort embrasse toute la côte de la Flandre Autrichenne : il ne juge qu'en premiere instance.*

Le 23 Novembre, S. M. l'empereur arriva de la Bohême à Vienne. Le grand-duc, l'archiduc Maximilien & le duc de Saxe-Teschen y étoient arrivés depuis quelque temps, & avoient été suivis par les maréchaux de Lascy & de Loudhon. La cour de Berlin fit publier deux nouveaux écrits; le premier a pour titre : *Indices de quelques nouvelles circonstances importantes, qui éclaircissent la succession de Baviere, & particuliérement l'origine de la convention du 3 Janvier 1778, ainsi que les négociations de S. M. le roi de Prusse avec S. A. S. Mgr. le duc de Deux-Ponts, avec des supplémens*. Le second : *Réfutation de la réponse que la cour impériale a donnée sur la déclaration de S. M. le roi de Prusse, du 3 Juillet 1778, à ses hauts co-états de l'Empire, concernant la succession de Baviere, avec des supplémens.* "

AN. 1778

Malgré la rigueur de cet hyver, divers corps de troupes ne cesserent d'agir & de se tenir en mouvement de part & d'autre : mais la plupart de ces opérations furent peu importantes & point du tout décisives; elles inquiéterent & fatiguerent l'ennemi, plus qu'elles ne lui causerent de dommages bien sensibles.

Le général Wurmser eut un avantage sur les Prussiens le 7 Novembre, près d'Arensberg, le général Ellrichshausen gagna sur eux une bataille, le 26 du même mois, près de Weiskirchen dans la Haute Silésie.

Le 18 Janvier, le général Wurmser gagna une victoire considérable sur les Prussiens;

An. 1779 Habelschwerdt dans le comté de Glatz, après leur avoir pris le fort d'Oberschwedeldorf. Il y fit prisonnier le général Prussien prince de Hesse-Philiphstal, avec 40 officiers & au-delà de 1100 soldats, 6 drapeaux, & 4 pieces de canon. C'est l'affaire la plus considérable de cette guerre, & mit S. M. I. en possession d'une bonne partie du comté de Glatz. Pour faire diversion, les armées prussiennes firent des incursions dans la Bohême de différens côtés. Les armées autrichiennes eurent leur revanche, & pénétrerent à différentes reprises dans la Silésie Prusienne, dans la Lusace & dans la Saxe. C'est tout ce qui arriva de considérable, jusqu'à l'armistice signée les premiers jours de Mars.

Dès le mois de Novembre dernier, l'impératrice de Russie, avoit fait insinuer par son ministre à la cour de Vienne, qu'elle se verroit à regret dans la nécessité de prendre parti dans la guerre élevée à l'occasion de la succession de Baviere; ajoutant qu'elle desiroit beaucoup plus, que les puissances belligérantes voulussent accepter sa médiation pour parvenir à un accommodement qui pût convenir à toutes les parties : en même temps que ses ministres faisoient de sa part de pareils offres aux cours de Vienne, de Berlin, de Dresde, &c. S. M. faisoit inviter celle de Versailles, à coopérer avec elle à la pacification de l'Allemagne ; & pour donner plus de poids à ses démarches, on vit un corps de 30 mille Russes, se porter vers les frontieres de la Pologne Autrichienne; ce corps devoit servir, à titre de troupes auxiliaires, S. M. Prusienne.

Le prince Repnin arrivé à Breslau le 20 Décembre, y développa sa double mission: celle de général & d'ambassadeur extraordinaire. Bientôt la déclaration (1) de sa souveraine, dont il étoit porteur, devint publique; elle étoit de la teneur suivante:

An. 1779

„ L'impératrice de toutes les Russies, a témoigné prendre dès le commencement le plus vif intérêt aux troubles actuels de l'Allemagne, soit comme puissance à qui il importe que l'état légal & constitutif de cette partie de l'Europe soit maintenu en son intégrité, soit comme desirant de voir rendre justice aux maisons lésées par l'occupation d'une partie considérable de la Baviere, qui ont réclamé ses bons offices & son assistance, soit enfin comme amie intime & alliée de S. M. le roi de Prusse, engagé dans une guerre onéreuse pour le soutien de l'Empire Germanique ".

„ Il n'a point tenu à ses soins & à ses bons offices, qu'on ne soit parvenu à prévenir une rupture, ou à l'arrêter dans ses suites; elle n'a négligé aucune occasion de porter la cour

(1) *Dès le 17 Décembre le baron d'Assebourg, ministre de la cour de Petersbourg près de la diete, en délivra nombre de copies, en ajoutant verbalement : „ Que l'on pouvoit s'assurer „ que sa souveraine agiroit avec vigueur, d'abord comme médiatrice, ensuite, si ses démarches en cette qualité n'étoient pas efficaces, comme alliée de S. M. Prussienne & amie des autres princes & états de l'Allemagne, avec lesquels ce monarque faisoit cause commune ".*

AN. 1779 de Vienne à des termes d'accommodement justes & satisfaisans pour toutes les parties, & tout récemment la représentation amicale qu'elle a fait faire à la même cour, dont il a été fait communication dans son temps aux ministres du roi, démontre évidemment jusqu'à quel point S. M. I. a à cœur le rétablissement de la paix & de la tranquillité publique. Une demande de la cour de Vienne vient de mettre l'impératrice en état de déployer ses sentimens & ses dispotions dans toute leur étendue. Même avant que cette cour eût pu recevoir la représentation ci-dessus mentionnée de S. M. I., elle l'a fait inviter formellement par son ministre près d'elle, (le comte de Kaunitz), à employer sa médiation ou ses bons offices conjointement avec la France, pour procurer un accommodement entre elle & S. M. Prussienne ".

„ Une telle proposition ne pouvoit qu'être reçue avec empressement de l'impératrice de toutes les Russies, tant par son desir personnel de voir la paix & la tranquillité rétablies pour le bien de l'humanité, que par la persuasion où elle est que S. M. le roi de Prusse ne s'est point écarté de ces vues pacifiques, pourvu seulement que la fin de la guerre renferme en soi la sûreté de la constitution germanique & la satisfaction due aux maisons lésées, & plus que toute autre considération encore, par la certitude qu'a S. M. I. que son acceptation sera agréable à S. M. Prussienne : son ministre s'étant déja expliqué envers le chargé d'affaires de la cour de Versailles sur l'intervention offerte par sa cour à la paix, que le roi souhaitoit d'y joindre

les bons offices de l'impératrice de Russie. C'est ainsi que pour servir à l'ouvrage desiré & salutaire de la pacification, l'impératrice de toutes les Russies a ordonné au soussigné de se rendre près du roi pour recevoir de S. M. toutes & telles propositions qu'il lui plaira de faire, & ensuite procéder à l'emploi effectif de la médiation & des bons offices de S. M. I. en tel temps & lieu, & de maniere qu'il sera convenu, tant avec les deux parties principales intéressées, qu'avec la cour de Versailles, à qui la cour impériale de Russie a déja fait part de l'acceptation de la médiation conjointement avec elle, aussi-bien que de la mission du soussigné. Fait à Breslau le 19 Décembre 1779 ".

AN. 1779

(*Signé*) N. P. REPNIN.

L'impératrice-reine répondit directement à cette déclaration, & cette réponse fut ensuite communiquée à la diete le 6 Janvier : elle étoit conçue en ces termes :

„ S. M. l'impératrice-reine a vu développer d'une façon, qui lui a été bien agréable, les sentimens & le fond des intentions qui ont déterminé S. M. l'impératrice de Russie, à la représentation qu'elle lui a fait remettre en dernier lieu, par la façon affectueuse & la promptitude obligeante, avec laquelle elle a bien voulu se charger de la médiation qu'elle lui avoit offerte conjointement avec S. M. très-chrétienne. S. M. l'impératrice-reine a été très-sensible à ce nouveau témoignage de l'amitié de S. M. l'impératrice de Russie ; & comme elle est bien-aise de ne manquer au-

cune des occasions qui peuvent se présenter
An. pour lui prouver la plus parfaite réciprocité de
1779 ses sentimens, elle saisit celle que lui offre l'état actuel des circonstances, pour les lui faire connoître dans toute leur étendue, par le plus grand témoignage qu'elle lui puisse donner de son estime, de son amitié, de sa confiance & de sa déférence ".

„ S. M. l'impératrice-reine n'a pu se dispenser de faire valoir les droits de sa maison sur une partie de la succession de Baviere; mais elle n'a pris pour cet effet que le parti de s'entendre amiablement à cet égard avec M. l'électeur Palatin, lequel, quoique très-régulier, ne lui a pas moins attiré la guerre. Depuis qu'elle a été attaquée, elle a fait tout ce qu'elle a pu s'imaginer de convenable à sa dignité, pour ramener la paix; elle a donné une preuve bien forte & bien évidente de la sincérité de ses dispositions à cet égard, en offrant pour cet effet, aux dernieres conférences de Braunau, de restituer à la maison Palatine, toute la partie de la succession de Baviere, qui lui étoit dévolue, & de renoncer même à tous ses droits à cet égard: & si elle a ajouté pour condition le maintien de l'ancien ordre de succession, établi dans la maison de Brandebourg au sujet des margraviats de Franconie, ce n'a été que parce qu'elle a cru sa demande fondée, & parce qu'elle lui a paru être le moyen le plus propre à ne point altérer l'état des possessions actuelles en Allemagne. Mais il est arrivé, comme on sait, que S. M. Prussienne a jugé de ne pas devoir se prêter à la paix au prix de cette con-

descendance, que l'on a même cru pouvoir se promettre de supposer une arriere pensée & des intentions douteuse à la proposition de S. M. Elle pense pouvoir se flatter, à la vérité, que l'Europe impartiale n'a pu l'en soupçonner; & elle compte sur-tout, que S. M. l'impératrice de Russie, dont elle connoît & honore l'équité, n'a jamais été en doute à cet égard. "

AN. 1779

„ Elle est bien aise cependant de pouvoir lui donner une nouvelle preuve des sentimens qu'elle mérite de sa part, & qu'elle aura pour elle, & c'est pour cet effet, que sans plus rien écouter que le plaisir qu'elle prend à pouvoir déférer aux instances de S. M. I. elle lui abandonne le choix des moyens de conciliation, que conjointement avec S. M. très-chrétienne, elle juge être les plus équitables & les plus propres au prompt établissement de la paix, persuadée qu'elle ne sauroit mettre en meilleures mains ses intérêts & sa dignité. "

„ C'est à ce point que sa maj. l'impératrice-reine compte sur les sentimens de sa maj. & du roi très-chrétien, son fidele allié. Elle desireroit cependant que l'on préférât à l'idée d'un congrès, ou de toute autre négociation qui pourroit causer des retardemens, celle qui pourroit le plus promptement ramener la paix; & elle se rapporte d'ailleurs à sa majesté impériale, du soin de faire convenir dès-à-présent & tout de suite, d'une suspension d'armes, si elle la croit convenable. "

„ Sa majesté l'impératrice-reine se flatte que sa maj. impériale retrouvera dans cette

AN. 1779 ouverture une nouvelle preuve de ses sentimens pour sa personne ; & elle desire sur-tout vivement qu'elle veuille bien lui rendre la justice d'être persuadée qu'ils sont des plus sinceres. "

En conséquence des dispositions ci-dessus, les ministres des cours médiatrices se communiquerent réciproquement les propositions, les demandes & réponses des parties intéressees, & lors de l'acceptation unanime des articles principaux, les plénipotentiaires consentirent de s'assembler à Teschen, (lieu choisi par S. M. Prussienne) à l'effet de mettre la derniere main au traité définitif.

L'armistice entre les armées respectives fut arrêté de maniere qu'il a dû commencer en Basse-Silésie le 7; dans la Haute le 8, & en Saxe le 9 & le 10 Mars.

Le 8, L. A. R. Mgr. le grand-duc & Mde. la grande-duchesse de Toscane prirent congé de L. M. I. & R. A. ainsi que de l'auguste famille, pour retourner à Florence. L'empereur, l'archiduchesse Marie-Christine & son époux le duc Albert de Saxe-Teschen, les conduisirent jusqu'à Bade, où l'archiduc Maximilien prenoit les bains.

Les ministres plénipotentiaires arriverent à Teschen le 10 Mars, & l'ouverture du congrès se fit le 14 suivant. Les discussions à terminer, ayant employé plus de temps qu'on n'avoit cru d'abord leur en donner, l'armistice fut successivement prolongé jusqu'au 28 Avril. Enfin, le 27, les plénipotentiaires signerent les préliminaires de la paix, & le traité définitif le 13 Mai ; les ratifications furent échangées le 14 ; & le 15 les minis-

tres se séparerent. Enfin la paix fut publiée à Berlin le 22, & à Vienne le 24 du même mois, & les différentes armées se retirerent incessamment chez elles.

AN. 1779.

La paix, l'heureuse paix, ramena avec elle tous les genres de félicités qui volent à sa suite. A l'inquiétude qu'inspirent les opérations de guerre les mieux combinées, les mieux réfléchies, succéda une douce sécurité. Les champs rendus à l'agriculture, se couvrirent d'abondantes moissons, les arts & les manufactures répandirent par-tout l'aisance & le bonheur.

Tous ces biens sont *uniquement* le fruit de la tendre humanité de *Marie-Thérese*, & de la modération héroïque de *Joseph II* : nous disons uniquement, parce qu'en effet, rien ne nécessitoit l'impératrice-reine au sacrifice que sa magnanimité lui fit faire. Des armées nombreuses & aguerries, des généraux du premier mérite ; la vénération & l'amour de ses peuples (porté jusqu'à l'enthousiasme,) étoient des ressources certainement invincibles autant qu'inépuisables.

Cette seule campagne a suffi pour faire reconnoître dans l'empereur un rival digne de l'*Alexandre du Nord* ; il a développé aux yeux des connoisseurs, par ses marches, ses campemens & par toutes les opérations qu'il a dirigées, (& quelquefois conduites lui-même) *les talens qui peuvent illustrer l'art des Turennes, & l'excuser.* Est-il vraisemblable que S. M. Prussienne n'eût point pénétré dans la Bohême, si l'empereur, moins délicat sur les procédés, eût voulu le premier lever le bouclier. Ne revenons point sur nos pas,

ombrageons de mille faifceaux d'oliviers, les
An. lauriers qui ceignent Jofeph II, & faifons
1779 des vœux pour que leur durée foit éternelle
comme fera fa gloire.

On voit par le traité de paix conclu à Tefchen le 13 Mai, 1°. que la maifon d'Autriche conferva toute la partie de la Baviere qui eft entre le Danube, l'Inn & la Salza, faifant partie de la généralité ou régence de Bourghaufen : 2°. qu'elle renonça au refte de la fucceffion de Baviere, & l'affura à la maifon Palatine, & nommément à la ligne de Birckenfeld, duc de Deux-Ponts : 3°. qu'elle céda à la maifon Palatine la feigneurie de Mindelheim, & confentit à ce qu'elle poffédât tous les autres fiefs fitués dans le Haut-Palatinat, dans la Baviere & dans la Souabe, tels qu'ils avoient été poffédés par le feu électeur de Baviere.

4°. Sa Majefté I. R. A. confentit à la réunion des principautés de Bareuth & d'Anfpach, à la primogéniture de la maifon de Brandebourg, en cas d'extinction de la ligne qui les poffede actuellement; & ces deux hautes parties confentirent réciproquement à faire ceffer tout lien féodal refpectivement à ces principautés, fans nulle réferve..

5°. La maifon de Saxe renonça à toutes fes prétentions fur la fucceffion de Baviere, en confidération d'une fomme de fix millions de florins, argent d'Empire, qui devoit lui être payée par la maifon Palatine dans le terme de 12a nnées.

6°. La maifon ducale de Mecklenbourg obtint le privilege *de non appellando* illimité.

7°. Enfin, l'empereur & l'Empire accéde-

rent à cette paix par un traité séparé, & elle fut garantie par la France & la Russie. AN. 1779

Il fut réglé que la publication de la paix se feroit sans appareil, parce que d'un côté il n'y avoit pas eu de guerre formelle, & que de l'autre on étoit bien-aise d'épargner aux sujets les frais qu'ils auroient pu faire à cette occasion. Les ministres qui avoient travaillé à la paix de Teschen, reçurent des présens magnifiques; & S. M. l'empereur ne voulant pas laisser sans récompense plusieurs officiers qui s'étoient distingués dans la derniere campagne, nomma commandeur de l'ordre militaire de *Marie-Thérese*, le général-major de Terzy, & chevaliers du même ordre, les officiers d'état-major Davidovisch, Perzyna, Navendorf & Quosdanovich. En considération des longs & fideles services du feld-maréchal comte de Lascy, S. M. lui accorda sa vie durant les appointemens attachés en temps de guerre au poste de maréchal, & nomma membres du conseil aulique de guerre les généraux Brown & Fabris ses neveux. Le comte d'Harrach, lieutenant feld-maréchal, obtint le commandement général des troupes dans la Lombardie Autrichienne : le général Langlois fut nommé gouverneur d'Anvers en conservant son régiment, & eut provisionnellement le commandement des troupes dans l'Autriche antérieure.

Le grand âge de M. le prince de Kaunitz-Rittberg, chancelier de cour & d'état, &, dans cette qualité, premier ministre de la cour impériale, demandant quelque repos, S. M. l'impératrice-reine lui donna pour adjoint

avec titre de vice-chancelier, M. le comte de
AN Cobentzl qui venoit de finir les négociations
1779 de Teschen. Le comte Wenceslas de Zinzendorf devint grand-juge à l'hôtel des états, & le comte de Schlick obtint l'expectative d'uen place au conseil aulique de l'Empire. Cette auguste souveraine remit en même temps aux Hongrois la quatrieme partie du don-gratuit qu'ils avoient accordé de leur propre mouvement pour la continuation de la guerre. Elle écrivit au duc Ferdinand de Brunswick,
Le 2 Juin. pour lui témoigner avec combien de joie elle avoit appris, par la voix unanime, tant des officiers qui avoient été prisonniers, que des habitans de Troppau & de Jægerndorff, les preuves multipliées de bonté, d'humanité & de générosité, que ses neveux, le prince héréditaire de Brunswick & le prince Frédéric, avoient données pendant leur séjour en ces villes, & qui avoient fait oublier aux habitans les calamités de la guerre. Un tel témoignage devoit être d'autant plus agréable pour le duc Ferdinand, que ces deux princes ont appris sous lui dans l'avant-derniere guerre à allier les qualités du guerrier illustre à celles de l'homme généreux & du citoyen.

Le 26 Juin vers les 9 heures du matin, le magasin à poudre, situé à l'extrémité du fauxbourg de Vienne, nommé Lichtersthal, sauta en l'air avec un fracas épouvantable. L'empereur ayant deviné la cause d'une telle explosion, accourut aussitôt de Laxembourg pour donner ses ordres; ils eurent le meilleur effet & empêcherent des dommages ultérieurs qui en auroient résultés. Cette explosion coûta la vie à 30 soldats & à une quan-

tité de personnes du voisinage dont les maisons furent les unes renversées, les autres fort endommagées; un grand nombre de vitres furent cassés dans tous les environs. Pour prévenir autant qu'il est possible, de pareils malheurs à l'avenir, il fut ordonné de construire dans la plaine de Wienerisch-Neustadt quatre magasins à poudre, élevés à une certaine distance l'un de l'autre, & au milieu desquels il y aura un corps-de-garde. Les infortunés qui avoient perdu la vie par cette explosion, furent enterrés aux frais de l'empereur, & ce monarque compatissant assigna même des pensions à quelques familles de ces malheureux. L'impératrice-reine fit bâtir à ses frais une église à la place où ce malheur est arrivé. C'est ainsi que l'humanité de ces augustes & gracieux souverains est affectée des malheurs de leurs sujets: l'histoire ne peut pas trop soigneusement en conserver les exemples.

AN. 1779

Ci-devant, les protestans sujets de la maison d'Autriche, qui vouloient prendre le degré de docteur, étoient obligés d'aller le faire en pays étranger. L'impératrice-reine dans la vue de leur épargner les grands frais que cela leur causoit, ordonna qu'à l'avenir ils pourront recevoir le bonnet de docteur dans tous ses états héréditaires.

Le nouveau duc de Baviere ayant été mis en possession des fiefs de l'Empire que possédoit le feu électeur, en vertu des lettres-patentes de l'empereur du 24 Mai, & toutes les troupes des armées respectives étant retournées à leurs quartiers, S. M. I. régla la réduction des troupes impériales, en sorte

An. 1779 que chaque compagnie de 200 hommes devoit renvoyer 60 hommes tous natifs du pays, pour 10 mois chez eux avec l'uniforme & 6 florins de solde : 40 autres par compagnie obtenoient des congés illimités, mais sans uniforme & sans paye ; cependant ils restoient engagés & devoient rejoindre leurs régimens au premier ordre. Les soldats étrangers pouvoient également obtenir des congés en donnant une caution de 50 florins. Chaque compagnie de cavalerie ne renvoyoit que 19 hommes chez eux.

Le 9 Août, il fut porté à la dictature de l'Empire à Ratisbonne un décret impérial relatif à l'accession & au consentement de S. M l'empereur & de l'Empire au traité de paix de Teschen, ainsi qu'aux actes & conventions qui en font partie. Par les discussions ordinaires dans ces sortes d'affaires à la diete de l'Empire, le décret d'accession de ce corps ne fut donné que le 28 Février de l'année suivante (1780) : celui de S. M. l'empereur qui l'agrée & le confirme, fut publié à la diete le 19 Mars suivant ; sur quoi il fut résolu de remercier S. M. I. de ses attentions pour le bien de l'Empire, en lui procurant cette tranquillité si desirée.

Vers ce tems, la cour impériale fit une nomination considérable de ministres auprès des puissances étrangeres : le comte Joseph de Kaunitz Rittberg fut nommé ambassadeur près de S. M. catholique ; le comte Louis de Cobentzl, ministre plénipotentiaire à la cour de Pétersbourg ; le commandeur baron Rewitzky, envoyé extraordinaire à la cour de Berlin ; le comte de Hartig avec le même

caractere à la cour de Saxe ; enfin, M. de
Herbert, baron de Rathkeal, internonce & AN.
ministre-plénipotentiaire près de la Porte 1779
Ottomane.

L'empereur voulant examiner par lui-même les plans des nouvelles forteresses qu'il proposa de faire bâtir sur les frontieres de la Bohême, partit de Vienne le 18 Août de cette année pour se rendre sur les lieux. S. M. arriva à Brunn en Moravie le 19, passa par Olmutz le 20, & de-là elle s'est transportée successivement à Troppau & à Teschen dans la Silésie autrichienne, à Gabel, Hohen-Elb, Rumbourg, Lobositz, Commotau, Marienberg, Pilsen & Egra, tous en Bohême : elle arriva à cette derniere place le 2 Octobre & à Prague le 10. Pendant toute cette route, ce monarque ne passa la nuit dans aucun château ou maison seigneuriale, étant toujours descendu chez des particuliers ou chez des curés. Il étoit accompagné du lieutenant-feld-maréchal comte du Wurmser, du général-major comte de Brown, &c. Tout son train n'étoit composé que de cinq voitures, y comprise celle qui étoit destinée aux bagages & au transport de sa cuisine ; & sa garde consistoit en trois hussards commandés par un bas-officier. Ce train modeste ne diminua pas l'empressement de voir l'auguste chef de l'Empire : cet empressement étoit si grand par-tout, que l'on ne pouvoit avoir ni voitures ni chevaux. Il y eut un grand concours de Prussiens à Troppau pour voir ce monarque lors de son passage par cette ville : enfin il a enchanté un chacun par son affabilité & ses manieres gracieuses, & il a

reçu avec bonté toutes les suppliques qui lui
AN. ont été présentées. Après avoir parcouru la
1779 Baviere-Autrichienne, l'empereur arriva la veille de la Toussaint à Passau, accompagné des généraux Langlois, de Brown & autres. Le 1 Novembre, il alla faire ses dévotions dans la chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours. Le cardinal de Passau, à la tête de son chapitre, s'y rendit pour lui faire la cour. L'après-midi, il continua sa route pour Vienne, voyageant dans la plus grande simplicité, & descendant la plupart du temps chez des curés ou chez des baillis.

La ville de Bruxelles, chargée de loger le chancelier & le conseil de Brabant, ayant fait poser au parc les fondations du nouveau bâtiment destiné à cette fin dès l'année 1778, & voulant à l'exemple des anciens, enfermer dans une pierre distinguée de l'édifice, une lame de cuivre, portant une inscription, & quelques medailles relatives à ce monument, supplia S. A. le prince de Starhemberg, ministre-plénipotentiaire de L. M. I. & R. A. aux pays-Bas, d'y poser la pierre préparée à cet effet : Ce prince ayant bien voulu condescendre à cette demande & en ayant fixé la cérémonie au 24 Août 1779, se rendit le même jour à l'emplacement du nouvel édifice & y posa la pierre avec l'appareille & les formalités d'usage en pareille occasion. --- La médaille qui a été frappée, porte d'un côté le buste de l'impératrice-reine avec l'inscription suivante :

MARIA-THERESIA AUG. LOTH. BRAB.
LIMB. DUX.
M. S. I.

Le revers représente le nouveau bâtiment avec l'inscription : *THEMIDI TUTELARI.* Dans l'exergue on lit S. P. Q. B. EXTRUI CURAVIT. AN. 1779

M. DCC. LXXIX.

L'inscription qui se trouve sur la lame de cuivre enfermée dans la pierre, & qui est répétée sur une autre lame du même métail, enchassée dans un quarré de marbre qui couvre l'endroit où cette pierre a été posée, est conçue en ces termes :

Imperante. Mariâ. Theresiâ. Aug.
Duce Loth. Brab. Limb. Marchione. S. Imp.
Carolo. Alexandro. Lotharingo.
Equit. Teut. Sup. Mag. Belgicæ. Præfecto.
Senatus. Populusque. Bruxellensis.
Hanc. Legum. Basilicam.
Brabantis. consociatisque. Populis.
Juri Dicundo. Sacram.
Quum. pristina. quæ. in antiquo. Urbis. Ambitu.
Sita. erat. Vetustate. collaberetur
In. Hoc. Pomerio. Pecuniâ. Publicâ.
A Fundamentis. extrui. curavit.
Georg. Adam. S. I. Princeps. A. Starhemberg.
Plen. Cum. Potest. Belgic. Prov. Administr.
Primum. Lapidem. Posuit.
IX. Kal. Sept. MDCCLXXIX.
Josepho. De. Crumpipen. Brabantiæ. Cancellario.

Au mois de Septembre de cette année la dyssenterie faisant des ravages dans quelques endroits dés Bays-Bas, le gouvernement-général, pour en arrêter les suites, fit imprimer & distribuer dans les provinces, les directions qu'avoient arrêtées les principaux médecins du pays pour se mettre à l'abri des

AN. 1779 suites funestes de ce fléau. Il fit déposer, en même temps chez les curés des endroits qui en étoient atteints, ainsi que dans les villages voisins, les remedes prescrits, pour être distribués gratuitement aux malades sur un certificat d'un médecin ou de leur curé. Une seconde ordonnance, en date du 2 Novembre suivant, obligea les communautés des endroits où ces maladies se manifestoient, de payer provisionnellement les médecins, &c. afin d'empêcher que les pauvres gens qui en seroient attaqués, ne manquassent de rien dont ils pourroient avoir besoin pour en arrêter le cours.

Le 29 Novembre, l'empereur alla visiter la nouvelle manufacture d'ustenciles de cuisine en fer, où le conseil aulique de guerre, pour obvier au danger des ustenciles de cuivre (1) dans les armées impériales, avoit déja fait faire un grand nombre de chaudrons & de casseroles de fer pour le militaire. Le monarque les ayant examinés, approuva cette précaution & loua le travail des ouvriers.

Par un nouvel arrangement fait à Vienne, au mois de Décembre de cette année, les domestiques de l'un & de l'aurte sexe auront à l'avenir l'occasion d'apprendre à lire & à écrire

(1) *On peut voir, dans les mémoires de l'académie impériale & royale de Bruxelles, vol. III. page 207 & suiv. sur cet objet, plus intéressant au genre humain qu'on ne pense.un* mémoire touchant la rectification des étamages usités *C'est le résultat d'un grand nombre d'expériences faites par une personne dont toutes les vues ne tendent qu'au bien de la patrie & de l'humanité.*

gratis, depuis 6 jufqu'à 7 heures du matin, & depuis 7 jufqu'à 8 heures du foir.

Vers le même temps, fur le rapport qui avoit été fait à l'empereur, qu'il fe faifoit un commerce public de toute fortes d'uniformes au profit des militaires, S. M. voulant obvier à tous ces inconvéniens qu'un pareil abus devoit néceffairement entraîner, fit publier une ordonnance portant défenfe à un chacun de vendre aucun uniforme quel qu'il foit, ainfi que de les acheter foit nouveaux, foit vieux.

An. 1780

L'impératrice-reine, qui ne laiffoit paffer aucun moment fans fe fignaler par fes bienfaits & fans rendre quelques-uns de fes fujets heureux, abandonna au commencement de cette année un bien qui lui appartenoit à Moedlingen, dans le voifinage de Vienne, pour l'honnête entretien des éleves muets & fourds que l'on devoit inftruire d'après la methode ufitée à Paris.

Leurs majeftés II. & RR. A. continuerent cette année de travailler à l'incorporation de la Tranfilvanie, & des autres provinces limitrophes de la Hongrie, cette derniere couronne, en les réduifant toutes en un feul département & en les faifant gouverner, autant que la conftitution particuliere de chacune le permettoit, fuivant les loix Hongroifes; voulant par ce moyen fimplifier & confolider le gouvernement général. Ces auguftes fouverains n'étoient pas moins attentifs à favorifer & à augmenter la culture & le commerce dans ces vaftes & riches provinces, & à procurer de

nouveaux débouchés à leurs productions. La
An. récolte de la soie devenoit chaque année plus
1778 considerable en Croatie, en Esclavonie & dans les comitats de Hongrie : on en avoit tiré l'année derniere 75 quintaux de soie, & comme le quintal de cette précieuse matiere se vend 800 florins, il est aisé de voir quel avantage il en doit résulter pour ces pays. La culture du tabac étoit devenue en même-temps si abondante en Hongrie que leurs majestés en permirent l'exportation sans droit de *Transit*, & donnerent toutes les facilités possibles à cette nouvelle branche de commerce qui ne peut tourner qu'à l'avantage du royaume de Hongrie dont la prospérité les occupoit sans relache. Ce même printemps on établit une nouvelle branche de commerce à Fiume ; savoir ; de viandes salées selon la méthode Irlandoise, on s'en promettoit avec raison, de grands avantages, & sur-tout une augmentation considérable dans le commerce des bêtes à corne.

A Vienne une commission militaire présidée par les feld-maréchaux de Haddick, de Lascy & de Loudhon, s'occupa à faire l'examen des plans présentés à l'empereur des trois nouvelles forteresses qu'il se proposoit d'élever sur les frontieres de la Bohême, savoir, à Postelberg, à Leutmeritz au passage important entre Prague & Dresde, enfin à Schmirschitz entre le comté de Glatz & Koenigsgratz ; c'étoit à ce dernier endroit que l'empereur avoit arrêté le roi de Prusse pendant toute la campagne de 1778, & l'avoit obligé enfin à s'en retourner chez lui.

Au printemps de cette année, L. M. I. & R. donnerent une nouvelle preuve de leur affection

fection pour la nation Hongroise en accordant à
la garde noble Hongroise, qui est à la cour, la AN.
charge de courier secret du cabinet, & dont 1780
la fonction sera de porter aux ministres près
des cours étrangeres, les dépêches impériales,
afin que la noblesse Hongroise trouve par là
l'occasion de connoître les pays-étrangers en
voyageant. Lors de leur arrivée en quelque
cour, ils seront présentés au souverain par les
ministres impériaux, & conduits en qualité d'officiers de L. M. I. chez les personnes du premier rang, afin d'être mis à portée de voir
tout ce qui mérite le plus d'attention.

Un nouvel établissement digne de *Marie-Thérese* se forma en même temps à Neustadt en faveur du corps des cadets militaires. S. M. accompagnée de l'archiduc Maximilien & de mesdames les archiduchesses, s'y rendit le 22 Mai pour voir cet établissement & pour assister à la bénédiction des drapeaux destinés pour ce corps de jeunesse.

Cette souveraine bienfaisante, pour témoigner sa satisfaction au pape, de l'acceuil gracieux que sa sainteté avoit fait aux augustes archiducs de Milan, lors de leur séjour à Rome, lui envoya un magnifique bonnet, brodé par mesdames les archiduchesses d'Autriche, & enrichi de diamans.

Passons pour un moment aux Pays-Bas. Nous avons parlé dans son temps d'un traité proposé & agité depuis plusieurs années entre l'impératrice-reine & le roi très chrétien, concernant les limites de leurs états respectifs aux Pays-Bas & d'autres objets relatifs aux frontieres. Ce traité a éte finalement conclu à Bruxelles le 18 Novembre de l'année derniere, par leurs excellences les comtes de

AN. 1780 Neny & d'Adhemar, nommés ministres plénipotentiaires des deux cours à cet effet. Par ce traité, les frontieres des deux états sont réglées d'une maniere beaucoup plus précise & plus réguliere que par aucune convention antérieure. Son excellence le comte de Neny a reçu à cette occasion une marque particuliere de l'estime de S. M. très-chrétienne : le comte d'Adhemar, ministre-plénipotentiaire de France, à son retour de Paris ce printemps, lui a remis, au nom de ce monarque, une tabatiere ornée de son portrait & enrichie de brillans dont la valeur étoit le 8 à 10 mille florins.

Le 18 Janvier, le duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, grand d'Espagne de la premiere classe, &c. fit son entrée à Mons, en qualité de grand-bailli du pays & comté de Hainaut (1). Les honneurs qu'on rendit à cet illustre seigneur, ainsi qu'à Madame la duchesse son épouse, tous les deux aussi respectables par leurs éminentes qualités que par leurs hautes naissances, furent moins l'expression du devoir, que de l'attachement & du respect qu'ils furent se concilier par leur munificence, leur affabilité & leur charité envers les pauvres.

Le gouvernement des Pays-Bas ne cessa de s'occuper des moyens d'extirper la mendicité, de favoriser l'industrie & augmenter & étendre le commerce. La navigation d'Of-

(1) *Ce prince a succédé dans cette importante place à son illustre pere, mort de la petite-vérole le 17 Août 1778, dans la 57e. année de son âge, après avoir été le pere des pauvres & le protecteur des sciences & des arts utiles.*

tende s'étoit accrue au point, que souvent le port de cette ville ne suffisoit plus à contenir tous les vaisseaux qui s'y rendoient de tous les pays maritimes de l'Europe : il y en a même qui se sont rendus jusqu'à Bruxelles par les canaux de Bruges, de Gand, &c. entre autres un vaisseau de Nantes, chargé de 336 pieces de vin, arriva au quai de cette ville le 3 Mars de cette année. Afin d'encourager de plus en plus l'exportation des cotons imprimés ou peints, le gouvernement arrêta, le 13 du même mois, qu'il sera payé une gratification d'un florin par chaque 100 aunes qui en seront exportées. La compagnie établie à Trieste pour le commerce des Indes-Orientales & de la Chine, ne fit pas moins de progrès sous les auspices de la cour impériale & sous la sage direction de M. le comte de Proli & de ses associés. L. M. prirent les précautions convenables pour faire respecter leur pavillon par les états barbaresques dans la Méditerranée, ainsi que pour faire des établissemens solides & permanens aux Indes.

AN. 1780

On a fait mention des ravages faits aux Pays-Bas l'année derniere par une dyssenterie épidémique : le gouvernement fit alors les dispositions les plus généreuses & prit en même temps les mesures les plus efficaces, tant pour le traitement & soulagement gratuits des malades, que pour arrêter, autant qu'il étoit possible, la communication du mal. Depuis lors, le gouvernement ayant jugé qu'il seroit conforme à la bienfaisance de S. M., & digne de ses soins maternels, de porter aussi ses attentions sur l'avenir, adressa aux conseillers-fiscaux des provinces, une dépêche circulaire de la teneur suivante :

„ L'impératrice - douairiere & reine. — „ Chers & féaux. — Il a été reconnu, par „ les circonstances de la dyssenterie épidémi- „ que qui a regné l'année derniere dans les „ provinces de notre obéissance aux Pays-Bas, „ que si le gouvernement en avoit été informé „ d'abord, on auroit pu, par de prompts „ secours, en contenir les progrès, & sauver „ la vie à beaucoup de monde : & comme „ l'intérêt de l'humanité & la conservation de „ nos fidels sujets, qui nous sera toujours chere, „ exigent qu'il soit pris des mesures pour tâ- „ cher de remplir efficacement, dans les temps „ à venir, des vues aussi salutaires, nous desi- „ rons 1°. Que vous adressiez des lettres-cir- „ culaires aux officiers de police des villes, „ bourgs & autres lieux principaux de votre „ ressort, pour leur recommander que, dès qu'ils „ s'appercevront, ou qu'ils apprendront, soit par „ les curés ou par les médecins, qu'il se mani- „ feste dans leur canton quelque maladie, ayant „ le caractere ou les apparences de contagion ou „ d'épidémie, ils ayent à vous en informer. 2°. „ Dès qu'une pareille information vous sera par- „ venue, vous choisirez & enverrez sur les „ lieux, un ou plusieurs médecins expérimentés, „ pour visiter les malades, reconnoître l'état „ & le caractere de la maladie, & donner leur „ sentiment par écrit sur les remedes, soit pré- „ servatifs ou curatifs qu'ils jugeront devoir „ être employés. 3°. Vous nous mettrez, sans „ délai, ce rapport de médecins, avec votre „ avis sur la matiere, nommément sur les „ moyens d'empêcher la communication de la „ maladie & d'en arrêter les progrès. A tant, „ chers & féaux, Dieu vous ait en sa sainte „ garde. “

An. 1780

S. M. l'empereur s'étant déterminé à faire un voyage en Russie, partit de Vienne le 26 Avril de cette année, sous le nom de comte de Falckenstein, accompagné du général-major comte de Brown, du colonel Zechenter, &c. & prit sa route par la Moravie & la Gallicie, laissant par-tout des traces de sa bienfaisance & de sa munificence. L'auguste voyageur passa par Lemberg, capitale de la Pologne-Autrichienne, où un grand nombre de magnats Polonois s'étoient rendus pour lui faire la cour, & il arriva à Mohilow dans la Lithuanie-Russienne le 3 Juin. L'impératrice de Russie s'étoit mise en route de Pétersbourg le 20 Mai, avec une nombreuse & brillante suite, arriva à Mohilow 4 heures seulement plus tard que l'empereur, qui fut spectateur *incognitò* de la magnifique entrée de cette princesse. Ces augustes voyageurs resterent à Mohilow jusqu'au 10 Juin, quand ils partirent ensemble pour Smolensko, & y resterent le 13 & le 14. L'impératrice ayant de-là continué son voyage sur Pétersbourg, l'empereur prit la route de Moscow, où il arriva le 16, accompagné du prince Potemkin & du comte Louis de Cobentzl, ministre impérial à la cour de Pétersbourg. Après avoir vu dans cette ancienne capitale de l'Empire Russe, tout ce qui méritoit le plus son attention, l'auguste voyageur prit la route de Pétersbourg & y arriva le 28 Juin, se logeant à l'hôtel de son ambassadeur: l'impératrice y étoit de retour dès le 23 du même mois. Après avoir observé avec un œil connoisseur, pendant un séjour de 3 semaines, tout ce que Pétersbourg & ses environs offrent de plus curieux, l'empereur prit congé, de

AN. 1780

l'impératrice & des grands ducs de Russie à Peterhoff le 19 Juillet, passa par Riga, Mittau, Bialystock, Lublin, &c., & fut de retour à Vienne le 20 Août en parfaite santé. On fait monter à un million de florins les présens que S. M. I. fit dans ce voyage.

AN. 1780

Pendant que l'auguste chef de l'Empire parcouroit tant de contrées, les Pays-Bas-Autrichiens se virent dans le deuil. La santé de S. A. R. le sérénissime duc Charles de Lorraine, gouverneur-général de ces provinces, s'étoit fort altérée par une oppression de poitrine qui gagna de plus en plus depuis son arrivée au château de Tervueren. Le mal se renforçant, ce prince desira de recevoir les sacremens de l'Eglise, qui lui furent administrés publiquement par le cardinal-archevêque de Malines. S. A. R. marqua dans cette circonstance un courage, une fermeté & des sentimens de religion qui ont également édifié & attendri tous les assistans. Tous les corps de l'état ne cesserent, pendant cette maladie, d'offrir des vœux & des sacrifices pour obtenir du ciel la conservation d'une vie aussi précieuse. Enfin, le 4 Juillet à 10 heures du soir, S. A. R, mourut à Tervueren dans la 68e. année de son âge, après avoir gouverné les Pays-Bas-Autrichiens pendant près de 40 ans, avec autant de sagesse que de justice & de modération. Le corps de ce sérénissime prince fut transporté à Bruxelles la nuit du 5 au 6, & exposé sur un lit de parade le 7 & le 8 du mois, & ensuite enfermé dans un cercueil de plomb, & celui-ci dans un autre de bois couvert de velour noir galonné en or. L'enterrement se fit le 10 du mois à 9 heures du soir, dans l'église de Ste. Gudule,

Le 27 Mai.

Le 27 Juin.

où l'on descendit le corps dans le même caveau où reposent les cendres des archiduchesses Marie-Elisabeth & Marie-Anne, & celles des archiducs Albert & Isabelle, souverains de ces provinces. AN. 1780

Charles-Alexandre duc de Lorraine & de Bar, grand-maître de l'ordre-Teutonique, gouverneur & capitaine-général des Pays-Bas, étoit fils-puiné de Léopold, duc de Lorraine & de Bar, & de Charlotte-Aglaé d'Orléans, sœur du duc régent de France, & frere de feu S. M. l'empereur François I : il étoit né à Luneville le 12 Décembre 1712, & fut nommé au gouvernement général des Pays-Bas en 1741. Il avoit épousé en 1744 l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, sœur de l'impératrice-reine, & étoit parvenu à la grande-maîtrise de l'ordre-Teutonique en 1761. La modération, l'équité, la bienfaisance & un amour sincère de la religion, ont assuré à jamais à ce prince une place dans le cœur de tous les sujets de S. M. I. & R. aux Pays-Bas. Sous son gouvernement les loix ont été respectées, l'abondance publique constamment maintenue, le commerce protégé & étendu, & les peuples en général rendus heureux.

Le feu sérénissime duc, par son testament, avoit nommé l'empereur son neveu, son héritier universel à la charge de payer les legs & les pensions viageres qu'il y avoit spécifié; charge que S. M. daigna gracieusement accepter.

L. A. R. l'archiduchesse Marie-Christine & le duc Albert de Saxe-Teschen, son époux, avoient été, en vertu du contrat de leur mariage fait en 1766, destinés à succéder au feu

sérénissime duc Charles de Loraine comme
AN. gouverneurs-généraux de Pays-Bas. Mais
1780 comme il pouvoit se passer un intervalle considérable entre la mort de ce prince & l'arrivée de ses augustes successeurs, S. M. l'impératrice-reine avoit pourvu au gouvernement de ces provinces dans ce cas par une dépêche cachetée, suivant l'ancienne coutume, laquelle se dépose
Le 5 toujours au château d'Anvers. Le lendemain
Juil. de la mort de S. A. R. cette dépêche fut ouverte en présence des chefs du gouvernement, & on trouva que S. M. avoit nommé pour le cas qui venoit d'arriver, S. A. le prince de Starhemberg, son ministre-plénipotentiaire, aux Pays-Bas, LIEUTENANT, GOUVERNEUR & CAPITAINE GÉNÉRAL PAR INTERIM. La nomination de cet illustre prince, modele d'équité, d'humanité, de bienfaisance & de toutes les vertus morales & religieuses, à cette importante place, fut une consolation générale pour les provinces belgiques au milieu de la perte qu'elles venoient d'essuyer. S. A. reçut successivement des différens corps de l'état les complimens sur sa nouvelle qualité de gouverneur-général.

S. A. R. l'archiduc Maximilien-Joseph d'Autriche, coadjuteur de l'ordre Teutonique depuis 1769, en devint grand-maître par le décès du sérénissime duc Charles de Lorraine, & fut élu coadjuteur de l'électeur de Cologne le 9 Août de cette année & de l'évêché & principauté de Munster le 16 suivant; élections qui causerent la joie la plus intime & la plus sincere à tous les sujets de l'auguste maison d'Autriche, ainsi qu'à ceux, sur lesquels ce prince se trouve par-là destiné à regner. Le

27 Septembre, le pape tint un consistoire extraordinaire, dans lequel sa sainteté préconisa l'archiduc en qualité de coadjuteur des églises de Cologne & de Munster. Les bulles qui, suivant la taxe romaine, auroient dû coûter 30 mille *scudis*, furent aussi tôt expédiées *gratis*. AN. 1780

Pendant le cours de cette année, grand nombre de Turcs de nation, mais catholiques de religion, abandonnerent leur patrie, & se refugierent sur les terres de la domination autrichienne, sur-tout en Esclavonie. L'impossibilité de payer la forte capitation que la Porte exigeoit d'eux depuis la guerre avec les Russes, ainsi que la disette de vivres dans leur anciens pays, en étoit la cause. Ces émigrans amenerent quantité de bétail avec eux, & témoignerent la satisfaction la plus éclatante de se voir sur un territoire chrétien, & par conséquent en sûreté. Il y avoit parmi eux un prêtre qui leur disoit la messe en langue Illyrienne.

Au mois de Septembre, des nuées de sauterelles, après avoir fait de grands dégats dans la principauté de Moldavie, se jetterent dans la partie de cette province cédée par la Porte à la maison d'Autriche en 1777, dont Bucowina est le chef-lieu. Le général baron d'Entzenberg, commandant, & pour ainsi dire créateur de ce pays, informé du danger qui menaçoit les biens de la terre, disposa sur diverses élévations quelques pieces de canon, & de détachemens d'infanterie, dont les décharges se firent toujours au moment ou la nuée d'insectes alloit toucher terre, ensorte qu'elles ne se fixerent nulle part & s'éloignerent absolument des frontieres. On venoit

de trouver dans la montagne de Leffuli, située
An. 1780 dans ce même district, beaucoup de parcelles d'or & d'argent, ce qui faisoit espérer des mines de ces riches métaux : on venoit d'en trouver d'autres à Czewezin en Gallicie, ainsi qu'une mine de calamine à Dobschau en Hongrie. C'est ainsi que le ciel & la terre récompensoient les vertus & l'humanité de *Marie-Thérese*.

La cour impériale accorda, vers ce temps, un octroi pour 20 ans à M. le comte de Proli & à ses associés, afin de former une nouvelle compagnie des Indes à Trieste. Le 30 Septembre, le vaisseau Autrichien le *prince-de-Kaunitz* arriva heureusement dans ce port, venant de la Chine, d'où il étoit parti le 31 Janvier. Sa cargaison consistoit en thé, bois de teinture, porcelaines, canelle, toiles de Nanquin & diverses étoffes de soie, & étoit évaluée à près de 3 millions de florins. C'étoit le premier vaisseau sous pavillon impérial qui fut venu des Indes-Orientales au port de Trieste. La navigation Autrichienne devenoit aussi de jour en jour plus considérable aux Pays-Bas, & le pavillon impérial étoit plus favorisé des nations belligérantes, que celle d'aucune autre des puissances neutres.

On vit cet automne, dans les rivieres & canaux de la Flande, un phénomene singulier : c'étoit une vaste quantité de mâts, de bois de construction, & d'autres munitions navales venant de la Hollande & destinées pour la marine du roi très-chrétien, qu'on avoit entrepris pour éviter les dangers de la mer, de rendre dans les ports de France par la voie des canaux intérieurs, &c. Il en passa par An-

vers & Gand plusieurs vastes radeaux aux mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre.

Le 18 Septembre, le roi de Suede, sous le nom de comte de Haga, arriva à Bruxelles venant de Spa. Ce monarque y resta, pour voir tout ce que cette ville contient de curieux, jusqu'au 22 suivant qu'il partit pour Anvers d'où il se rendit ensuite en Hollande, & de-là s'embarqua pour ses états.

An. 1780.

Le 19 du même mois, l'archiduc Maximilien partit de Vienne pour Mergentheim en Franconie, chef-lieu de l'ordre-Teutonique dont S A. R. est grand-maître : il y arriva le 23, & en partit le 26 pour Mayence où il s'arrêta le 27 & le 28 : de-là il descendit le Rhin jusqu'à Coblentz, où il resta le 1 & le 2 d'Octobre, & arriva le 3 à Bonn, résidence de l'électeur de Cologne. Le 9 il fit son entrée à Cologne en compagnie avec l'électeur, & en qualité de son coadjuteur. S. A. R. en partit le 14 du mois, pour se rendre à Mergentheim, où se fit son inthronisation, le 25 suivant, en qualité de grand-maître de l'ordre Teutonique ; & elle fut de retour à Vienne le 11 Novembre. On ne dit rien dans cet abrégé des brillantes fêtes qui furent données à ces occasions à S. A. R. dont la complaisance & l'affabilité gagnerent tous les cœurs.

S. M. l'empereur, accompagné du feld-maréchal comte de Lascy, partit de Vienne le 25 Septembre pour faire une tournée en Bohême. Il arriva à Prague le 13 Octobre, après avoir visité les travaux qui se faisoient sur les frontieres de ce royaume. S. M. I. assista, avec une piété exemplaire, au service divin dans la métropole le jour de la fête de

Ste. Thérese. Partant de Prague le 19, S. M.
An. fut de retour à Vienne le 22 suivant, après
1780 un mois d'absence. Ce monarque, pendant son séjour en Bohême, ne cessa de visiter les magasins, les cazernes, les fortifications, & d'entrer jusques dans les moindres détails. Il fit distribuer au régiment de Fabri infanterie, 300 ducats en mémoire de la belle défense, qu'il fit alors, de la derniere guerre, près de de Habelschwerdt dans le comté de Glatz. Un jour que S. M. étoit allée à cheval visiter les ouvrages extérieurs de la ville de Prague, elle rencontra les enfans de l'hôpital Italien avec leur directeur; ce prince qui s'informe de tout, lui demanda à qui ces enfans appartenoient? *ils sont à votre majesté impériale sous la direction des Italiens* (répondit leur conducteur) : *Eh bien*, reprit l'empereur, *j'en suis content : continuez vos soins, & distribuez entre vos éleves ce petit présent* (de 12 ducats).

Au mois de Novembre L. M. I. préparoient un nouveau réglement concernant les domestiques. Les articles en étoient remplis de sagesse & d'humanité. Rien de plus admirable que le projet y conçu pour l'érection d'une maison de refuge en faveur de cette classe du genre humain aussi nombreuse que négligée pour la plupart : on les occupera jusqu'à ce qu'ils aient une condition, moyen efficace de prévenir bien de la misere ainsi que bien de crimes.

Nous voici arrivés au fatal moment où l'impératrice-reine sentit les premieres atteintes de sa maladie. Il y avoit nombre d'années que ses jambes s'enfloient, & ce sera sans doute une suite de cette incommodité

qui lui aura été fatale. Dimanche 19 Novembre, S. M. se plaignit d'un rhume de poitrine; elle fut saignée le 20 : cette évacuation parut la soulager, mais deux jours après le mal devint plus considérable & dégénéra en fluxion de poitrine qui menaçoit des suites alarmantes & qui fit craindre pour ses précieux jours. Se sentant affoiblie, elle voulut être munie des sacremens de l'église. Par un mouvement de piété héréditaire, elle demanda qu'on lui administrât publiquement le saint Viatique : elle le reçut le Dimanche 26 du mois à 4 heures après-midi, des mains de S. E. Mgr. Garampi, Nonce apostolique. Le lendemain 27, on lui donna l'extrême-Onction, & on commença les prieres de 40 heures avec exposition du saint Sacrement, auxquels se rendirent tous les rangs, tous les sexes, pour offrir leurs ardentes prieres au créateur pour la prolongation des précieux jours de S. M.

AN. 1780.

Les derniers jours de *Marie-Thérese* furent comme tout le cours de sa glorieuse vie, des exemples de patience, de vertu, de piété & de grandeur d'ame. Il ne se passa pas de moment jusqu'à son décès qu'elle n'en donnât des preuves non-équivoques. Pendant toute sa maladie elle ne laissa pas échapper la moindre plainte; pas la moindre impatience : une seule fois en revenant à elle d'un étouffement affreux, & voyant l'empereur fondre en larmes, elle lui dit : *Je vous supplie de m'épargner, car cette vue pourroit me faire perdre toute ma fermeté.* Rien de plus admirable que la maniere dont cette héroïne chrétienne supportoit des douleurs inexprimables, que la

ſublime courage qu'elle témoigna aux appro-
An. ches de la mort, que la tranquillité inalté-
1780 rable, la ſérénité parfaite avec leſquelles elle attendoit le moment fatal qui devoit l'arracher de la vie. Sa mort, enfin, a été celle d'une ſainte; ſans cependant qu'il y ait eu la moindre minutie ou affectation.

Le ſoir, après avoir été adminiſtrée, elle fit aſſembler autour d'elle toute ſon auguſte famille, à qui elle tint le diſcours ſuivant:

„ Mes chers enfans! je ſuis munie des ſacremens de la ſainte Egliſe; je ſais qu'il „ n'y a plus d'eſpérance de guérir de ma maladie. Vous devez vous ſouvenir avec quels „ ſoins & quelles ſollicitudes feu l'empereur „ votre pere & moi, avons continuellement „ travaillé à votre éducation, combien nous „ avons toujours aimé & procuré tout ce qui „ pouvoit faire votre bonheur. Comme par „ mon décès, (diſoit-elle à l'empereur,) tout „ ce que j'ai au monde vous appartient de „ droit, je n'en puis pas diſpoſer: mes enfans ſeuls m'appartiennent & feront tou- „ jours à moi; je vous les remets; ſoyez „ leur pere, je mourrai tranquille, ſi vous „ me promettez d'avoir ce ſoin d'eux en tout „ & par-tout. " Enſuite s'adreſſant à ſes autres enfans, elle leur dit: „ Regardez doreſnavant l'empereur comme votre ſouverain, „ obeiſſez-lui, reſpectez-le comme tel: ſuivez „ ſes conſeils, mettez en lui toute vôtre confiance, aimez-le ſincérement, afin qu'il ait „ tout ſujet de vous accorder ſes ſoins, ſon „ amitié & ſa bienveillance. Je me flatte qu'il „ ne vous refuſera pas la derniere priere que „ je lui fais en vue de vous procurer un bon-

„ heur temporel, & de vous faire parvenir
„ enfin à une heureuſe éternité. “ Cela dit, AN.
elle donna à chacun ſa bénédiction maternel- 1780
le. On peut ſe repréſenter l'effet que cette ſcene touchante fit ſur cette auguſte famille, & dans quelle triſteſſe elle fut plongée : tout le monde pleuroit, tout le monde ſanglottoit; *Marie-Thérèſe* ſeule étoit parfaitement calme, & leur dit d'un air tranquille : *Je crois que vous feriez bien de paſſer dans une autre chambre pour vous remettre.*

L'empereur n'abandonnoit ſon auguſte mere ni jour ni nuit pendant toute la maladie : ſa douleur étoit proportionnée à la perte qu'il alloit faire : l'extrême ſenſibilité qu'il témoimoigna dans cette occaſion, eſt un heureux préſage pour ſes peuples, & nous annonce que nous trouverons dans notre nouveau maître, l'eſprit & le cœur qui ont animé *Marie-Thérèſe*; toute la bonté de ſon cœur ſe montroit à découvert.

L'entretien particulier que cette bonne mere eut avec S. A. R. l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'Ordre-Teutonique, coadjuteur de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter, convaincra tout l'univers des ſentimens héroïques & chrétiens que *Marie-Thérèſe* avoit nourris toute ſa vie dans ſon cœur. „ Elle
„ repréſenta à ce cher fils les obligations de
„ ſon état & les devoirs dont il ſe trouveroit
„ un jour chargé; elle l'exhorta beaucoup à
„ ſe bien conſulter, l'excitant même à renon-
„ cer à l'état eccléſiaſtique & à tous les avan-
„ tages qui pourroient lui en revenir, ſi ſes
„ inclinations y étoient contraires; qu'il
„ étoit encore le maître de faire le choix

AN. 1780 „ d'un état, & qu'elle préféreroit de le „ voir quitter tout, plutôt que d'avoir donné „ à l'Allemagne un mauvais ecclésiastique „ en sa personne. "

Depuis le soir du Dimanche 26, elle passa le peu de jours qui lui restoient encore à vivre, à remettre à l'empereur les affaires & les papiers qui étoient de plus de conséquence, & à lui parler de tout. Chaque fois qu'elle revenoit d'étouffement & d'un évanouissement, elle se remettoit à écrire & à signer des papiers, & à arranger toutes ses affaires. Le Mardi 28, veille de sa mort, cette grande reine signa encore toutes les expéditions de sa propre main. Elle écrivit au prince de Kaunitz un billet dans les termes les plus obligeans, pour le remercier des fideles services qu'il lui avoit rendus dans le cours de son regne. Le même jour, elle chargea le comte d'Esterhazy, chancelier de Hongrie, de remercier en son nom la nation hongroise de tout l'attachement, de la fidélité & des secours qu'elle avoit reçus & qui l'avoient soutenue, disoit-elle, sur le trône, la faisant requérir d'en agir de même à l'égard de l'empereur son fils & son successeur.

Le Mardi vers les 7 heures du soir, elle dit à son confesseur : *Je sens que mon agonie ne sera pas longue, faites-moi donc l'amitié de me dire, actuellement que je suis bien, les prieres des agonisans.* Le matin du Mercredi 29, jour de sa mort, elle disoit : *Il y a quinze ans que je me prépare à ce jour, je verrai si je pourrai le soutenir jusqu'au bout.* Ce même jour elle prit le caffé avec l'empereur. Pen-

dant tout le temps de sa maladie elle étoit assise sur un lit de repos, sans faire la moindre plainte, pas un soupir, pas un mouvement d'impatience, toujours calme & tranquille dans des souffrances, dont les spectateurs pouvoient à peine supporter la vue. Depuis l'heure de midi, elle ne cessa de passer d'une agonie en une autre, jusques vers le soir qu'elle dit alors : *Dieu veuille que cela finisse bientôt, sans quoi je ne pourrai pas la supporter jusqu'à la fin.* Peu avant sa mort, elle disoit à l'archiduc Maximilien : *Ma fermeté & ma constance ne m'ont point abandonnée jusqu'à ce moment : priez le ciel, vers lequel tendent tous mes vœux, pour que je les conserve jusqu'au dernier instant.* Elle déclara que *s'il y avoit eu quelque chose de répréhensible pendant son regne, ç'avoit été à son insçu; & que son intention avoit été de bien faire.* Après 7 heures du soir, sa tête tomboit & ses yeux se fermoient, quand elle s'est reprise : on lui demanda si elle avoit sommeillé & elle répondit : *je le pourrois bien, mais je ne veux pas, car je sens la mort qui approche, & je ne veux pas qu'elle me surprenne pendant le sommeil; je veux la voir venir.* Elle prioit l'empereur de l'avertir du moment que les médecins croyoient qu'étoit fixé le terme de sa vie. Enfin, toujours calme & tranquille, la respiration lui manqua tout-d'un-coup, & elle rendit le dernier soupir dans les bras de S. M. I., & sa grande ame décorée de toutes les vertus, à son créateur le quart avant 9 heures du soir du Mercredi 29 Novembre 1780, âgée de 63 ans, 6 mois & 12 jours.

C'est ainsi que, d'après les relations de plu-

sieurs personnes, dont le rang & les places
An. qu'elles occupoient en rendoient témoins ocu-
1780 laires (1), qu'est décédée *Marie-Thérese* : pas un instant de crainte, pas la moindre petitesse ni dans sa dévotion, ni dans aucun moment de sa maladie. Sa piété étoit grande, sa résignation parfaite, sa tendresse pour l'empereur son fils & pour ses autres enfans inexprimable : elle a laissé un bel exemple à la postérité de la maniere dont on meurt, quand on a vécu comme elle.

Le lendemain de sa mort, le corps de S. M. fut ouvert & embaumé selon l'usage. Le 1. Décembre dès le matin, il fut exposé sous un vétement très-simple comme elle l'avoit desiré, jusqu'au 3 du mois : mais l'urne qui renfermoit son cœur, fut portée le 2 au soir avec un appareil lugubre dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, attenante à l'église de la cour, & fut déposée dans un petit caveau préparé à cet effet; puis on porta à la métropole de St. Etienne l'urne contenant ses entrailles qui furent déposées dans un caveau pratiqué devant le maître-autel, où se trouvent celles des autres princes & princesses de la maison d'Autriche. Enfin, le Dimanche 3 Décembre, jour fixé pour son inhumation solemnelle, son corps

(1) *On a cru devoir ajouter à la fin de cet Ouvrage une autre* Relation de la maladie & de la mort de Marie-Therese, envoyée de Vienne à Bruxelles le 30 Novembre 1780, *parce qu'elle contient quelques circonstances qui ne se trouvent pas dans la précédente.*

ıt porté vers les 7 heures du soir sur un
har à 6 chevaux, dans l'église des capucins au AN.
›n de toutes les cloches & à la lueur d'une 1780.
ıfinité de flambeaux & de cierges. Le clergé
éculier & régulier, les évêques & prélats
ssistant au nombre de 16, accompagnoient
e convoi; tous les régimens en garnison à
ienne formoient une double haie sur le
assage. Tandis que ce convoi funèbre avan-
oit, l'empereur avec l'archiduc Maximilien
z le duc de Saxe-Teschen, s'étoient rendus
ıar une autre route à l'église des capucins,
ù se trouvoient déja les grands officiers, les
ninistres, les conseillers-intimes, les cham-
ellans & dames de la cour dans le plus
rand deuil. Le convoi étant arrivé, le cardi-
al-archevêque fit, selon le rit ordinaire, la bé-
ıédiction du corps, qui fut remis au gardien
lu couvent avec les formalités usitées, avec
ırdre de garder avec soin les dépouilles pré-
ieuses de cette auguste souveraine, avec celles
le tant d'empereurs dont elle descendoit &
lont elle avoit héritée la grandeur & le cou- Le 22
age. Ses obseques se firent à Bruxelles & dans Déc.
outes les provinces des états de la maison
l'Autriche avec un appareil semblable à ce
ıui s'étoit observé à Vienne, & toutes les
ours de la chrétienté en prirent le deuil,
ıvec des regrets aussi sinceres & universels de
le leur part, que cette grande reine les avoit
ıien mérités par la justice & la droiture de
a conduite envers elles.

On peut dire, avec raison, que la perte de *Marie-Thérese* est le deuil du genre humain; amais la mort d'un souverain n'excita de re-
;rets plus universels, plus vrais & plus sen-

sibles. Quel panégyrique plus éloquent & plus
An. sublime, que ce concert unanime de toutes
1780 les voix, qui d'un bout de l'univers à l'autre, s'accordent à célèbrer cette auguste & vertueuse reine qui a gouverné durant quarante ans ses vastes états avec une sagesse, une prudence & une douceur incomparables. Chérie de ses sujets, dont elle s'étoit conciliée l'amour & la confiance, & dont elle sut toujours exciter & animer le zèle, elle s'attira souvent l'admiration de ses ennemis mêmes, & constamment les hommages de l'univers. Le courage héroïque d'esprit qui caractérisoit cette immortelle Princesse, ne l'abandonna jamais, & parut sur-tout dans les commencemens très-difficiles de son regne, comme dans les derniers momens de sa vie, où accablée de souffrances cruelles, elle les supporta avec la fermeté d'un héros & avec la résignation d'un chrétien.

Comblée de tous les dons de la nature, d'un esprit brillant, d'une memoire excellente, d'un jugement solide, son éducation fut des plus heureuses : elle fit un cours d'humanité & de philosophie dont elle soutint les thèses publiquement. Elle parloit avec grande aisance le François, l'Italien, l'Allemand, le Hongrois & le Latin. Agée à peine de 23 ans, héritiere unique d'une maison depuis long-temps redoutable, *Marie-Thérese* n'étoit connue encore que par l'éclat d'une beauté ravissante, par l'assemblage des vertus douces & touchantes d'un sexe plus généralement sensible & timide, qu'intrépide & magnanimé ; mais bientôt les talens supérieurs, le courage héroïque qui formoient son caractere, prouverent à l'Europe étonnée, que

plus belle reine du monde avoit toutes les
alités d'un grand roi. Les revers qu'elle An.
uya au commencement de son regne, ren- 1780
ont cette époque à jamais mémorable dans
listoire : sa vertu, sa fermeté inébranlable,
n courage héroïque, aidés de ses fideles
jets, la firent triompher de tous ses ennemis.
Après tant d'années employées au travail
plus assidu, l'impératrice-reine jouissoit à
fin du fruit de ses peines. Elle voyoit à
ır perfection tous les établi ssemens dont sa
gesse avoit posé les fondemens, & dont sa
enfaisance avoit prévu l'utilité. La religion,
nt elle-même étoit un modele, fut respectée
regardée comme le plus ferme appui du
ône, comme le gage le plus certain de la
élité des sujets : grand nombre de monu-
ns furent érigés à la religion; les abus qui
glissoient, furent corrigés; la débauche &
vices réprimés; les mauvais livres, vrais
rrupteurs de la jeunesse, supprimés; les yeux
hazard, cause de la ruine de tant de fa-
lles, sévérement défendus; elle porta enfin
a attention sur toutes les parties du gou-
rnement & fit des ordonnances sages & les
illeurs réglemens que les circonstances pou-
ient admettre. Elle donna des loix à la jus-
e criminelle, aux finances, à la métallurgie,
fit travailler à un code complet de loix
s le nom de *code Thérésien*. Elle créa une
née, (1) rétablit la discipline la plus exacte

(1) *A la mort de Charles VI, il n'y avoit* 30 *mille hommes prêts à entrer en campa-*
e, ni un chef expérimenté à leur donner : à la
rt de Marie-Thérese, *l'armée étoit* 10 *fois*
ss considérable & commandée par des héros.

dans les troupes, institua l'ordre-militaire d
AN. *Marie-Thérese* pour récompenser la valeur
1780 & rétablit celui de *S. Etienne*, roi de Hongrie
pour exciter une noble émulation dans les autre
classes de citoyens. Elle a réformé l'enseigne
ment tant dans les universités que dans le
écoles triviales de ses états; elle a fondé de
colléges & des écoles, en a doté plusieurs pou
l'éducation gratuite de la jeune noblesse pe
favorisée des biens de la fortune; elles les
confiés à des hommes de mérite & les a sou
vent surveillé par elle-même. (1) Elle pro
tégea les arts & les sciences; fonda des bi
bliothéques publiques; (2) accorda des honneur
aux savans & aux artistes célèbres; érigea de
monumens (3) qui immortaliseront les homme
qui méritent cette distinction de la part de *Marie
Thérese*. Toutes les branches du gouvernemen
furent portées à un degré de perfection qu
maintient tous les états dans la position qui leu
convient; la justice fut rendue à tous les sujets
sans distinction de rang ni de fortune; le com
merce fleurit par-tout, & jusques dans les pro
vinces qui peu auparavant n'étoient que guer
rieres, les manufactures furent poussées à un
point de perfection qui étonneroit, si l'on ne
savoit pas que cette auguste souveraine les
honora elle-même de ses regards, & excita
l'émulation parmi les ouvriers par les récompen-

---

(1) *L'Impératrice-Reine assista souvent aux exercices des jeunes éleves du collége-thérésien, & jugea elle-même de leurs progrès.*

(2) *Entre autres, la bibliothéque royale de Bruxelles en 1772.*

(3) *Au baron Van Swieten, &c. &c.*

ses qu'elle accordoit à leur activité & à leur habilité ; l'agriculture fut encouragée par tous les réglemens qui peuvent assurer au cultivateur la protection la plus marquée ; les finances furent ménagées avec cette sage économie qui, sans diminuer l'éclat du trône, les fait refluer à propos par des dépenses bien entendues, & qui tournent à l'utilité publique ; enfin pour l'aider dans une administration aussi pénible, des ministres furent choisis dans tous les départemens, qui firent honneur à son jugement éclairé & à ses connoissances profondes. Tels sont les fondemens de la gloire de *Marie-Thérese*, & cette gloire lui appartient en propre : toujours à la tête de son conseil, elle y porta ce génie vaste qui embrasse avec facilité les plus grands projets, & qui sait employer les moyens de les exécuter. Heureuse de la félicité de ses peuples, heureuse de la gloire dont jouissoient ses augustes enfans, qu'elle avoit placés sur les premiers trônes de l'europe, *Marie-Thérese* sera dans l'histoire des grands rois & des monarques bienfaisans, le plus rare & le plus beau modèle qu'auront à imiter les souverains. Elle n'usa de son pouvoir & de son autorité, que pour faire tout le bien possible à ses sujets ; jamais elle n'étoit plus contente que quand elle avoit rendu contens ceux qui prenoient leur refuge vers elle (1). Cette mere

AN. 1780.

(1) *Elle donnoit régulièrement tous les Dimanches & Fêtes des audiences publiques, où elle admettoit indistinctement tous ses sujets, de quelque état & rang qu'ils fussent. Elle les*

An 1780

de ses peuples ne pouvoit entendre parler d'un malheur arrivé dans aucune partie de ses vastes états, sans chercher aussi-tôt à en arrêter le progrès : elle avoit tant de plaisir à faire du bien, qu'elle en cherchoit & saisissoit toutes les occasions, au point que dans ses derniers momens elle demanda s'il n'y avoit plus aucun moyen de faire du bien à ses sujets. En un mot, elle a montré aux hommes la plus belle image de la divinité, en leur montrant constamment l'amour de la religion & de la justice, le desir & la volonté de faire le bien, joints au pouvoir suprême.

Suivant les derniers volontés de l'impératrice-reine, pour autant qu'on en sait d'après les nouvelles publiques, chacun des princes & princesses de la maison impériale recevra annuellement pour un simple souvenir 40 mille florins d'Allemagne. Le grand-duc Léopold obtient en outre les seigneuries de Goeding & Hollitsch; l'archiduc Maximilien le château de Schlosshof & la jouissance de trois seigneuries qui ont appartenues à feu l'empereur François I, du revenu de 120 mille florins d'Empire, mais qui retourneront à la couronne dès que S. A. R. sera parvenue à la dignité d'électeur de Cologne. S. M. laissa à l'archiduchesse Marie-Anne, abbesse à Klagenfurt & à Prague, un revenu annuel de 50 mille florins si elle s'établit à Klagenfurt,

---

écoutoit tous avec bonté, recevoit leurs requêtes avec indulgence, entroit avec eux dans le détail de leurs intérêts domestiques, & alloit au-devant de leurs besoins pour les soulager.

&

& de 70 mille, si elle choisit Prague pour sa résidence; de même, l'archiduchesse Elizabeth aura une pension annuelle de 50 mille florins en s'établissant à Inspruk. Si les deux archiduchesses veulent faire leur résidence à Vienne, chacune recevra 20 mille florins par an, sans compter sa maison qui sera entretenue aux frais de la cour. Les pensions que S. M. avoit accordées seront continuées. Il sera payé à l'armée, depuis le feld-maréchal jusqu'au dernier invalide, un mois d'appointement, & on la remerciera au nom de l'impératrice-reine des services qu'elle lui a rendus. Il sera donné 5 mille florins aux pauvres de chacune des églises désignées par S. M. I. pour y faire un service solemnel; enfin un legs de 75 mille florins à la maison des orphelins de Vienne. On compte que les gratifications qui devoient être payées sur le champ, montoient ensemble à plus de deux millions de florins d'Empire.

AN. 1780.

Cette auguste reine est remplacée dans la succession des royaumes d'Hongrie & de Bohême, ainsi que de ses autres états-héréditaires, par son auguste fils l'empereur JOSEPH II, qui dans toutes les occasions a déja donné des preuves éclatantes de ses talens dans le grand art de regner & de son amour pour la justice & pour l'humanité; cet abrégé historique n'en a consigné que la moindre partie. Déja ce précieux, ce glorieux regne de *Marie-Thérese*, reprend comme s'il n'avoit pas fini. L'empereur, quoique frappé du coup le plus sensible, ne s'occupe qu'à remettre en vigueur & en activité, tous les départemens du gouvernement de ses vastes états,

& ensuite à exécuter les dernières volontés
An. de feue son auguste mere. Il tient sur cet
1780 objet des conférences fréquentes avec ses ministres, & il prend sur ces propres épargnes de quoi acquitter les legs, sans vouloir en charger l'état. Par son ordre, une des deux nouvelles places qu'il fait bâtir en Bohême près de Leutmeritz, doit se nommer désormais *Theresienstadt*, en mémoire de feue l'impératrice-reine *Marie-Thérese*, & comme un témoignage insigne du souvenir tendre & respectueux du monarque pour une mere chérie. Les premiers traits de son règne, ses premières ordonnances sont autant de preuves non-équivoques de la grandeur de son ame, de la bonté de son cœur, & de son amour paternel pour ses sujets : & tous ses sujets disent tous pénétrés de reconnoissance : „ Qu'il vive „ ce grand prince dont nous avons déja éprou„ vé les bienfaits ; qu'il vive, & ce sera tou„ jours *Marie-Thérese* qui nous gouvernera ! „

La Toscane tient le même langage à la vue de son souverain, dont l'Europe admire la grandeur d'ame, la vigilance & l'équité ; ainsi que fait la Lombardie autrichienne, en regardant les augustes princes qui habitent sa capitale & qui la gouvernent par l'esprit & les sages Maximes de *Marie-Thérese*. Les Pays-Bas contemplent encore de loin les augustes époux dont la présence sera leurs délices, & se consolent en bénissant les noms d'Autriche & de Saxe. C'est par un fait qui les regarde que je finirai cet abrégé.

Le 30 Décembre 1780, LL. AA RR quittèrent la capitale de la Hongrie, lieu de leur résidence, au grand regret des habi-

tans, pour aller résider à Vienne jusqu'à leur départ pour les Pays-Bas (1). Quelques jours auparavant tous les magnats-Hongrois, la haute noblesse, le clergé, l'état-major & le magistrat eurent l'honneur de leur baiser la main. La veille il fut tenu au gouvernement un conseil où S. A. R. le Stathouder présida pour la dernière fois. La ville de Presbourg a eu le bonheur de posséder pendant 14 ans ces augustes époux : la postérité la plus reculée se souviendra du bien qu'ils y ont fait.

AN. 1780.

Heureux les peuples qui vivent sous le gouvernement & sous la protection de pareils maîtres ; leur obéissance n'est pas un joug, c'est un bonheur ; & trois fois heureux les sujets de l'auguste JOSEPH II : sans prétendre pénétrer dans l'avenir, on se convaincra facilement, en considérant l'état des choses & les circonstances actuelles, que la providence l'a destiné à fournir une carrière brillante & glorieuse entre les grands souverains du monde : que cette carriere soit longue, qu'elle soit heureuse pour lui & pour ses peuples.

(1) LEURS ALTESSES ROYALES *arrivèrent à Bruxelles le 10 Juillet 1781.*

FIN.

APPROBATION.

L'Histoire du Regne de MARIE-THERESE, Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême ; Archiducheſſe d'Autriche, &c. &c. &c. dont la mémoire ſera immortelle, peut être imprimée. Fait à Bruxelles ce 30 Mai 1781.

G. J. LEYNIERS, *Cenſ. des Liv.*

P. REUSS, *Conſeiller & Procureur général.*

APPENDICE.

N°. I.

Dates de la réception de la Pragmatique-sanction *par les différens Etats & Puissances.*

Relatif à l'année 1736, page 5 de l'Histoire.

LE 19 Avril 1713, Charles VI établit la pragmatique-sanction, ou la regle de succession de ses Etats héréditaires, suivant l'ordre de primogéniture. En 1720 les Etats d'Autriche & de Silésie s'engagerent à la reconnoître & à la garantir : ceux de Hongrie & de Transilvanie en 1722 : la Bohême en 1723, les Pays-Bas Autrichiens & l'Espagne en 1725 : la Prusse, la Russie, les Electeurs de Treves : de Cologne, de Baviere en 1726 : l'Angleterre & les Etats-généraux en 1731 : la Diette de Ratisbonne la reçut à la pluralité des voix en 1732 : le Dannemarck dans la même année : l'Electeur de Saxe en 1733 : la France en 1735 : Marie-Therese elle-même la ratifia en 1736, par son contrat de mariage : mais le Prince Eugene disoit avec raison, *qu'une armée de cent mille hommes la garantiroit mieux que cent mille traités.*

I I.

Protestations des Puissances contre les Droits de Marie-Therese *à l'héritage de la Maison d'Autriche.*

Relatif à l'année 1740, page 11 de l'Histoire.

La premiere protestation faite à la Reine,

contre sa prise de possession des Etats héréditaires, fut celle de Charles Albert, Electeur de Baviere, datée de Munich, du 3 Novembre 1740. Il fondoit ses prétentions sur la teneur du testament de Ferdinand I, de 1543. Cet Empereur, par son codicile, avoit institué héritiere, au défaut de mâles, sa fille aînée l'Archiducheſſe Anne, mariée en 1546, au Duc Albert de Baviere. L'Electeur en descendoit. Il n'y avoit plus de mâles de la Maison d'Autriche : il prétendoit donc à la succession au nom du quatrieme ayeul.

La seconde réclamation fut celle d'Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, que son armée avoit ordre de publier en entrant en Bohême, dans les premiers jours de Novembre. Il alléguoit, annonçoit-il, » le droit » incontestable qu'a la Reine notre très-chere » épouse (fille aînée de l'Empereur Joseph, » frere de Charles VI) de succéder dans ces » Etats, en vertu d'un pacte de succession, » arrêté & juré solemnellement le 12 Septem» bre 1703 entre l'Empereur Léopold & ses » fils Joseph & Charles, qui n'a pu être an» nullé, ni par la Pragmatique-sanction, ni » par aucun autre arrangement de cette na» ture.

Le Roi d'Espagne, dans son Manifeste du 20 Janvier 1741, révendiquoit des droits sur l'Italie, fondés sur une disposition particuliere de l'Empereur Charles-Quint, & sur une convention faite entre l'Empereur Ferdinand II, & le Roi d'Espagne Philippe III, par lesquelles il étoit réglé, que si la branche masculine de la Maison d'Autriche venoit à s'éteindre, les Etats de cette branche reviendroient à

celle qui feroit en possession du trône d'Espagne : or, Philippe V, en succédant à Charles II, avoit hérité de tous les droits de ce Prince.

La quatrieme protestation fut celle du Roi de Prusse, faite en forme de déclaration aux Ministres étrangers résidens à Berlin, datée du 6 Décembre de la même année. On y lit : » Que S. M. Prussienne s'est crue indispensablement obligée d'avoir recours sans délai » à ce moyen, (à l'entrée de ses troupes en » Silésie) pour révendiquer les droits incon» testables de sa Maison sur le Duché de Si» lésie, fondés sur d'anciens pactes de famille » & de confraternité, entre les Electeurs de » Brandebourg & les Princes de Silésie, de » même que sur d'autres titres respectables.

I I I.

Prétentions du Roi de Sardaigne sur le Milanois, & substance du Traité qui fut fait avec lui.

Relatif à l'année 1742, pag. 50 & suiv.

Dans les premiers jours de Janvier 1742, le Roi de Sardaigne publia un Manifeste, où il annonçoit ses prétentions sur le Duché de Milan, en vertu » d'un Diplôme de Charles» Quint du 12 Décembre 1549, par lequel » les filles de Philippe II au premier degré, » leurs descendans mâles, suivant l'ordre de » primogéniture, sont appellés à la succession » du Duché de Milan, à l'extinction mascu-

» ſine de ce Prince. Or, le Roi de Sardaigne deſcendoit de Catherine d'Autriche, fille aînée de Philippe II, mariée à Charles Emmanuel I, Duc de Savoie le 11 Mars 1585.

Dès le Mois de Juin 1742, il y eut une convention proviſionnelle arrêtée entre le Roi de Sardaigne & MARIE-THERESE. Elle fut ratifiée par le Traité de Worms du 13 Septembre 1743.

Par ce Traité, menagé par la Grande-Bretagne, le Roi de Sardaigne garantit à la Reine tous les Royaumes, Etats, Pays & Domaines qu'elle poſſede actuellement, ou qu'elle doit poſſéder; & renonce pour lui & ſes Succeſſeurs, à ſes droits ſur l'Etat de Milan, en faveur de la Maiſon d'Autriche ſeulement. La Reine de Hongrie cede au Roi de Sardaigne, ſes héritiers & ſucceſſeurs, le territoire appellé *Vigevanaſque*, le pays d'Anghiera, & les parties du Duché de Pavie, ſituées entre le Pô & le Theſſin, &c. Ces deux Puiſſances, en reconnoiſſance du zele que S. M. Britannique a montré pour la cauſe commune, confirment à ſes ſujets tous les avantages dont ils ont joui dans leurs Etats, relativement au commerce.

I V.

Subſtance du Traité de Breſlau avec le Roi de Pruſſe, & infraction de ce Traité par ledit Roi.

Relatif aux années 1742, pag. 44. & 1744, pag. 67. & ſuiv. de l'Hiſtoire.

Par les Traités de Breſlaw du 11 Juin, & de Berlin du 28 Juillet 1742, le Roi de Pruſſe

renonce en son nom, & au nom de ses Successeurs, à toutes les prétentions qu'il pourroit avoir & former contre la Maison d'Autriche ; garantit à l'Impératrice-Reine de Hongrie, tous les Etats qu'elle possede en Allemagne, & se charge du payement des sommes hypothéquées sur la Silésie, dues aux sujets d'Angleterre & de Hollande.

La Reine de Hongrie cede à perpétuité au Roi de Prusse & à ses Successeurs, la Haute & Basse Silésie, excepté la Principauté de Teschen, la ville de Troppau, &c. Elle cede de plus le Comté de Glatz, &c. & s'engage d'acquitter les sommes dues aux Brabançons, hypothéquées sur la Silésie.

Par le Traité de Dresde du 20 Décembre 1743, l'Electeur de Saxe garantit, comme il avoit fait en 1733, le nouvel ordre de succession établi dans la Maison d'Autriche, & promet d'agir de toutes ses forces, afin qu'il ne soit porté aucune atteinte ultérieure à l'indivisibilité des Etats Autrichiens.

La Reine de Hongrie reconnoît de son côté & confirme de nouveau le droit qu'a la Maison de Saxe de succéder à tous les Royaumes & Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, » immédiatement après les descendans mâles » & femelles de l'Empereur Charles VI.

Le Roi de Prusse qui, par le Traité de Breslaw de 1742, s'étoit *engagé à ne plus donner aucun secours aux ennemis de la Reine, sous quelque prétexte que ce soit*, partit de Potzdam le 15 d'Août 1744, pour aller prendre le commandement de son armée, forte de près de cent mille hommes, & la conduire en Bohême & en Moravie. Il avoit rendu public

le *Traité d'Union*, conclu le 1 Juin & ratifié à Francfort-sur-le-Meyn, le 8 Août 1744, » par lequel il ne se proposoit d'autre objet » que de terminer les grands différends sur » la succession de la Maison d'Autriche, qui » ont occasionné tant de troubles dans la *chere* » *patrie*, qu'il est à craindre, qu'il n'en ré» sulte à la fin un renversement total du Sys» tême, des Loix & des Constitutions fonda» mentales de l'Empire.

V.

Substance du Traité d'Alliance entre la Maison d'Autriche & la France.

Relatif à l'année 1756, page 108.

Par le Traité d'Alliance entre la France & la Cour de Vienne, signé à Versailles le 1 Mai 1756, les Puissances contractantes se promettent une amitié & une union sincere & constante, une correspondance réciproque, la garantie & la défense de tous leurs Etats respectifs, contre les attaques de quelque puissance que ce soit. Le Roi de France s'engage à soutenir l'ordre de la Pragmatique-sanction établie par l'Empereur Charles VI par une suite de cette garantie, la Cour de Vienne & la Cour de Versailles s'obligent à se secourir mutuellement avec un corps de 24 mille hommes; au cas que l'une ou l'autre Puissance vînt à être attaquée. Le secours sera composé de 18 mille hommes d'Infanterie & de six mille de cavalerie. Ce corps de trou-

pes sera entretenu aux frais de celle des deux parties contractantes, qui se trouvera dans le cas de devoir le donner. Mais il sera libre à la partie requérante de demander, au lieu du secours effectif en hommes, l'équivalent en argent, qui sera payé comptant par chaque mois, & qui sera évalué pour la totalité, à raison de huit mille florins, argent d'Empire, pour chaque mille hommes d'Infanterie, & 24 mille florins pour chaque mille hommes de Cavalerie.

V I.

Subsides fournis par les Pays-Bas pendant les Guerres que MARIE-THERESE *eut à soutenir.*

On peut assurer, sans craindre de se tromper, que les Pays-Bas Autrichiens ont fourni à leurs augustes Souverains plus de cent millions de florins, tant en subsides, que levées extraordinaires, & dons gratuits dans les guerres de 1740, 1756 & 1778. On ne compte point les sommes immenses levées en temps de paix dans les mêmes Provinces, à un modique intérêt, pour faciliter à Vienne les opérations & les réductions dans les Finances.

Depuis 1740 jusqu'en Février 1746, les subsides extraordinaires ont été de 13 à 14 millions de florins.

Depuis 1756, jusqu'à la paix de 1763, les subsides, les levées extraordinaires, les dons gratuits, ont été de 80 millions.

Dans la guerre de la succession de Baviere,

il n'eſt pas ſorti des Pays-Bas Autrichiens, moins de 10 millions.

Les Abbayes, dans la guerre de 1756, ont levé ſur leur crédit quatre millions qui leur ont été rembourſés par S. M.

V I I.

Relation authentique de la Maladie & de la Mort de MARIE-THERESE, *envoyée de Vienne à Bruxelles, le* 30 *Novembre* 1780.

Voyez la Note qui eſt à la page 354 de l'Hiſtoire.

Depuis hier à 9 heures moins un quart du ſoir, un affreuſe certitude a pris la place de l'inquiétude la plus juſte. Nous avons perdu notre Mere, notre Souveraine, celle dont tous les jours n'étoient employés qu'à faire, ou au moins à deſirer le bien de ſes ſujets, ſi la foibleſſe humaine & la fatalité des circonſtances n'a pas toujours permis qu'elle réuſsît.

Un malheureux rhume, commun à preſque toute ſa Famille, & que ſa conformation & ſon âge rendoient encore plus dangereux pour elle, a été le commencement de ſa maladie. Mercredi 22, après le dîner, S. M. l'Empereur la trouva ſi oppreſſée, ſi ſuffoquée, qu'on prétend qu'il fit chercher ſon Chirurgien. On la ſaigna, ſans qu'elle fut ſoulagée. Jeudi, Vendredi & Samedi ſe paſſerent toujours en ſuffoquemens momentanés, ſans ſommeil, quoi-

qu'avec appétit, & faisant toutes ses affaires. Dimanche 26, elle fut administrée. On se fit encore illusion; attribuant à sa piété cette cérémonie si touchante : le Nonce lui donna le St. Sacrement. Elle étoit non-seulement levée, parce qu'elle ne pouvoit plus supporter le lit, mais encore habillée, & se tint à genoux pendant tout le temps que dura cette fonction. Lundi 27, nous eûmes une lueur d'espoir. Après un accès de suffoquemens des plus violens, elle eut deux évacuations, & une sueur si copieuse, qu'elle se trouva tellement soulagée, qu'elle dit en Allemand, *que depuis plusieurs jours elle n'avoit pas eu un aussi bon moment.*

Nous espérions une bonne nuit, elle fut un peu plus tranquille que les autres, mais le matin, Mardi 28, ses accès la reprirent. Elle se fit donner l'Extrême-Onction : puis elle demanda chacun de ses enfans en particulier, pour leur faire ses derniers adieux. Elle a dit à S. M. l'Empereur, qu'elle ne pouvoit rien lui laisser, puisque tout ce qu'elle avoit lui appartenoit : que son seul bien étoit ses enfans, qu'elle les lui recommandoit, pour qu'il fût leur pere. Ensuite, elle lui donna un papier en le priant de le signer, mais de le lire auparavant & de lui faire ses objections. Il lui a répondu qu'il n'en avoit point à faire, & l'a signé sans l'avoir lu, sur les genoux de sa mere. Rien ne fait plus l'éloge du cœur de Joseph II, que l'extrême sensibilité qu'il a témoigné, non-seulement dans ce moment-là; mais tout le temps de sa maladie, où il ne la quittoit ni jour ni nuit, lui donnoit lui-même tous les remedes, au point qu'il faut

être charmé, si l'on peut se servir de ce mot, que cette situation si violente pour son corps & pour son cœur n'ait pas duré plus long-temps. Il est touché au delà de toute expression, & en même-temps pénétré d'admiration de son courage, de sa fermeté, de tout ce qu'elle a eu la force de lui dire, dans un moment si redoutable.

Notre grande MARIE-THERESE est morte comme elle a vécu, toujours active, songeant à tout, & toujours avec cette délicatesse que de tous les souverains du monde elle seule possédoit si bien. Malgré le court espace de huit jours, on peut dire que sa mort a été lente, & qu'elle l'a vu approcher à petits pas. Trois fois on la crue à l'Agonie, & autant de fois ses pauvres enfans ont été obligés d'en dire les déchirantes prieres. Une fois elle s'est même apperçue qu'on omettoit un Pseaume & elle l'a demandé. On prétend que Mercredi 29, jour de sa mort, à 4 heures après-midi, elle ne voyoit plus; & que vers les 7 heures, on ne comprenoit plus ce qu'elle disoit. L'Empereur lui demanda si elle souffroit beaucoup, elle lui fit signe que *oui*. Quelque temps auparavant MARIE-THERESE lui avoit demandé combien de temps cela pouvoit encore durer : à quoi naturellement il répondit *que Dieu seul le savoit*. On prétend que malgré ses affreux momens de congé & de la bénédiction de ses enfans, elle n'a pas versé une larme Elle a écrit à ce que l'on dit, elle-même, à tous ses enfans absens. La veille de sa mort, elle s'est souvenue qu'il y avoit à Vienne un Cavalier Italien, nommé Crépi, qui lui avoit apporté je ne sais quel tableau,

de je ne fais où ; & qu'elle ne lui avoit rien donné ; elle lui envoya encore ce jour-là une bague avec son chiffre. Elle s'est rappellée qu'elle avoit promis un présent à un Grénadier, & lui a envoyé trente ducats. Une chose qu'elle répétoit vingt fois par jour, c'étoit : *Vous verrez que quand je ne serai plus, tout ira bien....* Le jour de sa Mort, on voulut lui donner encore des remedes ; elle dit : *Si c'est pour guérir, je les prendrai ; mais si c'est pour traîner, je ne veux pas vous tourmenter plus long-temps ; ne me donnez que du thé & de la limonade*, qu'elle but en grande quantité, parce que la grangrêne étoit déja déclarée. Elle voulut engager l'Empereur à prendre quelque chose pour son rhume qui est très fort. Il lui dit que *son rhume n'étoit rien, qu'il désiroit seulement que le sien pût aller mieux.* C'étoit le dernier jour.... Elle lui répondit, *Il passera aussi avec l'aide de Dieu ; j'espere que je serai bientôt en repos....* Elle dit aussi, *Que Dieu lui faisoit de grandes graces, & qu'il y avoit bien de la différence entre cette préparation, & celle qu'elle fit du temps de sa petite-vérole où elle n'avoit pas la tête libre.* La nuit du Mardi 28 au Mercredi 29, son bon fils qui ne pouvoit prendre un moment de repos, entra chez elle vers 2 heures du matin tout habillé : elle lui parla beaucoup. S. M. l'Empereur l'a pria de tâcher plutôt de dormir un peu. Elle répondit : *Dans quelques heures je dois paroître au jugement de Dieu, & vous voulez que je puisse dormir...* Il tâcha de la persuader que le mal n'étoit pas si avancé : elle demanda alors *quelle heure il étoit* ? on lui répondit, *2 heures* : elle regarda fixément l'Em-

pereur & dit en Allemand, *Eh! que faisons-nous-là à cette heure ci....* Il voulut lui repondre, mais ses sanglots l'étoufferent tellement qu'il fut obligé de sortir de la chambre & tomba presque évanoui dans les bras d'un de ses Valets-de-Chambre. Elle expira sur sa chaise. Il n'y avoit de présens que *l'Empereur*, *l'Archiduc Maximilien & le Duc Albert de Saxe Teschen.* Elle ne voyoit plus les Archiduchesses depuis la veille

L'Impératrice-Reine a voulu qu'après sa Mort, son corps fut mené au caveau de la Maison-d'Autriche, parce qu'il étoit trop pesant, disoit elle, pour être porté par ses Chambellans, selon l'étiquette usitée à la Cour de Vienne. Elle a recommandé à ses enfans de ne point assister ni à son enterrement ni à ses obseques. En conséquence de ses Ordres les Archiduchesses n'y ont point été: mais S. M. l'Empereur a dit, » que comme son fils, il » devoit obéir à sa mere, mais comme le pre- » mier de ses Sujets il devoit donner l'exem- » ple, & qu'il ne vouloit point s'épargner » aucune de ces tristes Cerémonies.

Le Testament de Marie-Therese étoit signé du 15 Octobre 1780. Il fut ouvert le 29 Novembre de la même année. Les Papiers publics ont annoncé, avec vérité, quelques-unes des dispositions qu'il renferme.

FIN.



